



CONTRAT BASSIN DE THAU 2020 > 2025

Contrat de Gestion Intégrée et de Transition Ecologique

CONVENTION 2021-2022

Annexe 2

FICHES ACTIONS (FA)

ORIENTATION
TRANSVERSALE

GOUVERNANCE DU CONTRAT

FA 0 – 1. Animation - Gestion intégrée et concertée**Le projet en un mot**

Le projet consiste à :

- Animer le contrat et ses instances de gouvernance,
- Mettre en œuvre le programme d'actions en conformité avec les documents de planification et de gestion,
- Améliorer la connaissance sur les enjeux de bassin versant.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Animer le contrat			
Animation de la politique contractuelle sur le BV de Thau-Ingril	P	2021-2022	SMBT
Bilan à mi-parcours et perspectives 2023-2025 – volet eau et milieux aquatiques	P	2022	SMBT
2. Mettre en œuvre le programme d'actions			
Gestion environnementale, de la qualité de l'eau et des milieux	P	2021-2022	SMBT
Animation du SCOT de Thau	P	2021-2022	SMBT
Animation du SAGE de Thau-Ingril	P	2021-2022	SMBT
Animation de la SLGRI / PAPI	P	2021-2022	SMBT
Animation des N2000 - Biodiversité	P	2021-2022	SMBT
Technicienne des rivières et eaux souterraines	P	2021-2022	SMBT
Animation du GALPA Thau et sa bande côtière	P	2021-2022	SMBT
Chargé de mission Désimperméabilisation	AP	2021-2022	SAM
Chargé de mission ANC	P	2021-2022	SAM
Chargé de mission Pollutions toxiques dispersées	P	2021-2022	SAM
Chargé de mission Animation de la politique vélos à l'échelle de SAM	P	2021-2022	SAM
3. Améliorer la connaissance sur les enjeux de bassin versant			
Gestion et suivi hydrogéologique	P	2021-2022	SMBT
Suivi et animation du Réseau d'observation lagunaire (ROL)	P	2021-2022	SMBT
Gestion de l'observatoire, indicateurs et cartographies	P	2021-2022	SMBT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le SMBT a été créé en 2005 pour mettre en place une gestion du bassin versant qui intègre les problématiques d'aménagement du territoire, de gestion de l'eau et du bassin hydrographique, de préservation de la biodiversité. L'objectif est d'assurer la pérennité des activités de conchyliculture et de pêche, préserver les espaces naturels et agricoles, supports d'activités économiques et récréatives et garants d'une richesse environnementale et d'une qualité paysagère qui rendent ce territoire particulièrement attractif. Le SMBT est porteur des outils de planification et de gestion SCOT, SAGE, N2000.

- Thau est un territoire littoral également fortement contraint par les effets du changement climatique, ayant amené le SMBT à proposer aux acteurs locaux un dispositif innovant de gestion structurelle et conjoncturelle du risque inondation (VigiThau inondation). Le SMBT est porteur de la SLGRI.

- Le SMBT est engagé historiquement dans la gestion intégrée des zones côtières, et à ce titre, il porte depuis 2005 les contrats de Thau. Il assure auprès des professionnels de la conchyliculture et de la pêche la mise en œuvre de la stratégie de développement local par des acteurs locaux (DLAL-FEAMP 2014-2020) « Thau et sa bande côtière » et lui a également été confié la mise en place du Réseau d'observation lagunaire, en coordination avec les acteurs scientifiques et institutionnels (CRCM, CRPMEM, Etat, Région, Ceperlmar, Département, Ifremer...).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021

SAGE

Disposition 30 – Conforter le SMBT comme structure porteuse du SAGE
 Disposition 33 – Mettre en place un tableau de bord pour le suivi et l'évaluation du SAGE
 Disposition 34 – Faciliter l'intégration du SAGE dans les politiques publiques locales dans le domaine de l'eau
 Disposition 35 - Mobiliser des financements dans le cadre du Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau (CGITT)
 Disposition 13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau
 DISPOSITION 10 - Réduire et éviter les rejets d'autres substances dangereuses
 DISPOSITION 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux

SRADDET arrêté

SCOT approuvé (DOO)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Animer le contrat	
Animation de la politique contractuelle sur le BV de Thau-Ingril	<p>Animation au sein du SMBT du CGITE, comprenant notamment les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration et actualisation des documents contractuels (CTE, CGITE, stratégie de communication-sensibilisation...), - animation des instances du contrat (comité stratégique, comité technique, groupes de travail...) et des relations avec les partenaires techniques et financiers, - élaboration du référentiel d'évaluation, - suivi du programme d'actions, - élaboration des bilans (annuels, mi-parcours, fin de contrat), - participation à la mise en œuvre de la stratégie de communication-sensibilisation, - participation à la mise en œuvre du volet citoyen et volet innovation. <p>Un poste ETP de chargé de mission est prévu sur la durée du contrat.</p>
Bilan à mi-parcours et perspectives 2023-2025 – volet eau et milieux aquatiques	<p>Il s'agira de réaliser le bilan à mi-parcours du volet eau et milieux aquatiques du CGITE proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan technico-financier 2020-2022, - Une analyse de l'état des milieux à partir des différents suivis existants, - Un bilan au regard du programme de mesure du SDAGE 2016-2021, - Un bilan au regard des différents dispositions et règles du SAGE, - Les perspectives du programme d'actions 2023-2025 au regard du bilan et du nouveau SDAGE 2022-2027, - Une synthèse destinée à la présentation en CLE du SAGE. <p>Une prestation par un BE spécialisé permettrait de se doter d'outils de suivis spécifiques au volet eau et milieux aquatiques ainsi que de gagner du temps.</p>
2. Mettre en œuvre le programme d'actions	
Gestion environnementale, de la qualité de l'eau et des milieux	<p>Direction, coordination et suivi des politiques et outils de gestion environnementale au sein du SMBT, avec pour principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation aux groupes de travail techniques et comités du contrat, - le suivi de la mise en œuvre des actions, - l'évaluation et la valorisation des projets au regard des gains environnementaux et enjeux du contrat, - la supervision du programme d'actions annuel conventionné avec les financeurs, - la supervision des projets et les relations avec les différents partenaires au sein de la plateforme d'innovation. <p>Poste transversal ayant vocation à bien intégrer les différentes orientations stratégiques et objectifs prioritaires du contrat, également à mettre en place le Lab Thau (volet innovation). En 2021, il s'agira également de lancer et suivre une étude sur les compétences GEMAPI. Un poste ETP de chargé de mission est prévu sur la durée du contrat.</p>

<p>Animation du SCOT de Thau</p>	<p>Animation du SCOT de Thau et de la procédure de révision du SCOT au sein du SMBT pour en faire un SCOT de transition écologique. Les différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de groupes de travail techniques, comités, la participation aux comités du contrat, - le suivi de la mise en œuvre des actions, - l'accompagnement à la mise en œuvre de solutions d'aménagement résilient et durable sur le territoire, - la bonne articulation du SCOT avec le SAGE et le contrat <p>Poste transversal ayant vocation à bien intégrer les différentes orientations stratégiques et objectifs prioritaires du contrat, à bien assurer la prise en compte des enjeux de l'eau dans les SCOT et PLU, la déclinaison du SRADDET sur le plan local</p> <p>Un poste ETP de chargé de mission est prévu sur la durée du contrat.</p>
<p>Animation du SAGE de Thau - Ingril</p>	<p>Animation au sein du SMBT du SAGE de Thau-Ingril, de la Commission locale de l'eau et de ses différentes commissions</p> <p>Les différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de groupes de travail techniques, commissions, la participation aux comités du contrat, - le suivi de la mise en œuvre des actions du contrat en lien avec les dispositions du SAGE, - la mise en œuvre du programme d'actions annuel conventionné avec les financeurs, - le suivi de la mise en œuvre des actions et études sur les objectifs de protection de la ressource en eau, - la bonne articulation avec le SCOT de Thau. <p>Poste transversal ayant vocation à bien intégrer les différentes orientations stratégiques et objectifs prioritaires du contrat et assurer la bonne mise en œuvre des dispositions du SAGE et des mesures du SDAGE</p> <p>Sur ce point, une de ses mission en 2021 consistera à faire l'état des lieux des dispositions du SAGE qui ont d'ores et déjà été engagées et celles qui restent à mettre en œuvre, au regard du calendrier de mise en œuvre.</p> <p>Il participera aux dispositifs inter-sage.</p> <p>Un poste ETP de chargé de mission est prévu sur la durée du contrat.</p>
<p>Animation de la SLGRI / PAPI</p>	<p>Animation du PAPI sur le territoire du Thau au sein du SMBT</p> <p>Suite l'élaboration de la SLGRI, un PAPI d'intention est en cours d'élaboration et nécessitera le recrutement d'un chargé de mission en 2021, qui permettra de compléter les études déjà engagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration du PAPI d'intention (définir les études et diagnostics à engager) - contractualiser le PAPI d'intention (labellisation des actions listées dans le PAPI d'intention) et suivi des études <p>Recrutement d'un animateur ETP prévu dès mars 2021.</p> <p>Il s'agira ensuite d'initier l'élaboration du PAPI sur la base des études réalisées (courant 2022 ou 2023)</p> <p>Lien avec FA 11</p>
<p>Animation des N2000 - Biodiversité</p>	<p>Animation au sein du SMBT des 2 sites N2000 « étang de Thau » et « Plaine de Villeveyrac Montagnac » avec mise en œuvre des DOCOB au sein du SMBT</p> <p>Les différentes missions sont notamment :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de groupes de travail techniques, comités, la participation aux comités du contrat - le suivi de la mise en œuvre des actions, plus spécifiquement sur l'objectif de préservation de la biodiversité marine, lagunaire et terrestre, également ceux de préservation des espaces naturels et agricoles, de gestion de la trame verte et bleue et de diffusion des bonnes pratiques agroenvironnementales. <p>Un poste ETP de chargé de mission est prévu sur la durée du contrat.</p>
Technicienne des rivières et eaux souterraines	<p>Technicienne de rivières et eaux souterraines au sein du SMBT</p> <p>Ses différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation aux groupes de travail techniques et comités du contrat, - le suivi de la mise en œuvre des actions, plus spécifiquement sur l'objectif de reconquête des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et des zones humides, en particulier en 2021 l'étude hydromorphologique des cours d'eau du BV de Thau, - la mise en œuvre du programme d'actions pluriannuel d'entretien des cours d'eau. <p>Un poste ETP de chargé de mission est prévu sur la durée du contrat.</p>
Animation du GALPA Thau et sa bande côtière	<p>Animation du GALPA Thau et sa bande côtière et la mise en œuvre de la stratégie de développement local par les acteurs locaux (DLAL – FEAMP 2014-2020) avec un portage SMBT</p> <p>Les différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de groupes de travail techniques, comités, la participation aux comités du contrat, - le suivi de la mise en œuvre des actions du contrat sur l'objectif de soutien des filières conchylicoles et de pêche, - l'évaluation du programme DLAL jusqu'en 2021 et, en fonction des discussions à venir, la préparation du plan d'actions sur la nouvelle programmation FEAMP (2021-2027). <p>Un poste de chargé de mission est prévu en 2021 (4/5 d'ETP).</p>
Chargé de mission Désimpermeabilisation	<p>Un demi-poste à SAM pour favoriser la mise en œuvre de travaux de désimpermeabilisation et d'infiltration des eaux pluviales</p> <p>Non budgété en 2021 mais à rediscuter pour 2022</p>
Chargé de mission ANC	<p>Gestion et suivi des systèmes d'assainissement non collectifs sur le périmètre de SAM – cf. FA36</p>
Chargé de mission Pollutions toxiques dispersées	<p>Gestion et suivi de l'opération collective de réduction des pollutions toxiques dispersées sur le territoire de SAM – cf. FA 29</p>
Animation de la politique «vélos» à l'échelle de Sète agglomération méditerranéenne	<p>Recrutement d'une chargée de mission vélos en 2020 pour animer les actions, dans le cadre de l'AAP Vélos et territoires</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT</p> <p>Lien avec la FA 5</p>
3. Améliorer la connaissance sur les enjeux de bassin versant	
Gestion et suivi hydrogéologique	<p>Gestion et suivi hydrogéologique au sein du SMBT, sous l'égide de l'animateur du SAGE et le poste de technicien de rivières et eaux souterraines</p> <p>Les différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation aux groupes de travail techniques et comités du contrat - le suivi de la mise en œuvre des actions sur les objectifs de protection de la ressource en eau, de sécurisation de l'approvisionnement en eau, de préservation des milieux, de réduction des risques sanitaires et de gestion des apports hydriques et trophiques

	<ul style="list-style-type: none"> - le suivi d'études et programmes (notamment Dem'eaux...) - la gestion d'un réseau de suivi hydrogéologique - la construction/mise en œuvre d'outils de gestion, en concertation avec les partenaires <p>Un poste ETP sur 3 ans</p>
Suivi et animation du Réseau d'observation lagunaire (ROL)	<p>Animation du Réseau d'observation lagunaire au sein du SMBT (ROL - cf. FAI 13)</p> <p>Les différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation aux groupes de travail techniques et comités du contrat - le suivi de la mise en œuvre des actions, plus spécifiquement sur toutes les problématiques liées à la protection de la lagune et de ses usages : gestion de l'écosystème lagunaire, réduction des risques sanitaires, gestion des apports hydriques et trophiques, préservation de la biodiversité... - la réalisation et le suivi d'études - la mise en place et la gestion du réseau d'observation lagunaire - la construction/mise en œuvre d'outils de gestion, modélisation <p>Un poste ETP sur 3 ans</p>
Gestion de l'observatoire, indicateurs et cartographies	<p>Animation de l'Observatoire au sein du SMBT</p> <p>Les différentes missions sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi de l'observatoire et de ses différents modules, - la production d'indicateurs et cartographies, SIG, - la participation à l'élaboration des documents contractuels, de planification et de gestion, - l'actualisation de la carte d'occupation du sol, l'analyse spatiale du territoire. <p>Un poste ETP sur 3 ans</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Poste d'animation du Lab Thau	Cf. FAI 1

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 597 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Chargé de mission Politique contractuelle sur 2 ans	140 000 €	Agence de l'eau	70 000	50% (2)
		Région	42 000	30%
		SMBT	28 000	
Bilan à mi-parcours et perspectives 2023-2025 – volet eau et milieux aquatiques	30 000 €	Agence de l'eau	15 000	50% (3)

		SMBT	15 000	
Chargé de mission Gestion environnementale sur 2 ans	140 000 €	Agence de l'eau	70 000	50% (2)
		SMBT	70 000	
Animation du SCOT de Thau sur 2 ans	140 000 €	Etat ?		
		SMBT	140 000	
Animation du SAGE Thau-Ingriil sur 2 ans	140 000 €	Agence de l'eau	70 000	50% (2)
		Région	42 000	30%
		SMBT	28 000	
Animation de la SLGRI – PAPI sur 2 ans	140 000 €	Etat FPRNM	70 000	50%
		Région	42 000	30% (1)
		SMBT	28 000	
Animation des N2000 sur 2 ans	140 000 €	Etat	51 800	37%
		Feader	88 200	63%
		SMBT		
Technicienne des rivières et eaux souterraines sur 2 ans	120 000 €	Agence de l'eau	60 000	50% (2)
		SMBT	60 000	
Animation du GALPA Thau et sa bande côtière sur 2 ans	120 000 €	FEAMP	60 000	50%
		Région	18 000	15%
		Département	18 000	15%
		SMBT	24 000	
Chargé de mission Désimperméabilisation	76 000 €	Agence de l'eau	38 000	50% (2)
		SAM	38 000	
Chargé de mission ANC sur 2 ans (12K/an)	24 000 €	SAM	24 000	
Chargé de mission Pollutions toxiques dispersées sur 2 ans – 38K€/an	76 000 €	Agence de l'eau	38 000	50% (2)
		SAM	38 000	
Animation de la politique « vélos » à l'échelle de SAM	121 000 €	Ademe	72 000 €	60%
		SAM	48 000 €	
Animation du ROL sur 2 ans – cf. FAI 13	pm			
Gestion et suivi hydrogéologique sur 2 ans	50 000 €	SMBT	50 000	100%

Gestion de l'observatoire, indicateurs, cartographies sur 2 ans	140 000 €	Région	42 000	30%
		SMBT	98 000	

(1) Financement du poste d'animation PAPI d'intention sur 2021-2022

(2) Assiette de l'aide sera basée sur la part des missions éligibles et relatives aux priorités du 11ème programme d'actions de l'Agence de l'Eau RMC – Pas d'engagement contractuel sur année 2020 écoulée

(3) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Animer le contrat			
Animation de la politique contractuelle sur le BV de Thau-Ingril	Temps d'animation	SMBT	-
Bilan à mi-parcours et perspectives 2023-2025 – volet eau et milieux aquatiques	Nombre d'étude	SMBT	
2. Mettre en œuvre le programme d'actions			
Gestion environnementale, de la qualité de l'eau et des milieux	Nombre de postes	SMBT	-
Animation du SCOT de Thau			
Animation du SAGE de Thau-Ingril			
Animation de la SLGRI / PAPI			
Animation des N2000 - Biodiversité			
Technicienne des rivières et eaux souterraines			
Animation du GALPA Thau et sa bande côtière			
Chargé de mission Désimperméabilisation			
Chargé de mission ANC			
Chargé de mission Pollutions toxiques dispersées			
Animation de la politique «vélos » à l'échelle de SAM			
3. Améliorer la connaissance sur les enjeux de bassin versant			
Gestion et suivi hydrogéologique	Nombre de postes	SMBT	
Suivi et animation du Réseau d'observation lagunaire			
Gestion de l'observatoire, indicateurs, cartographies			

ORIENTATION
TRANSVERSALE

GOUVERNANCE DU CONTRAT

FA 0 – 2. Communication - sensibilisation**Le projet en un mot**

Le projet repose sur une stratégie de communication-sensibilisation (jointe en annexe) et consiste à :

1. Sensibiliser les usagers, collectivités, entreprises aux bonnes pratiques,
2. Mettre en œuvre un programme d'animations auprès du grand public et des scolaires,
3. Réaliser une communication spécifique sur les enjeux de bassin versant en lien avec la transition écologique.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Sensibiliser les usagers, collectivités, entreprises aux bonnes pratiques			
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	P	2021 ou 2022	SMBT
Journée technique sur les travaux et retours d'expérience des opérations de désimperméabilisation	P	2021	SAM
Campagne de sensibilisation aux économies d'eau	P	2021-2022	SMBT
Création d'un cheminement expliquant les enjeux environnementaux sur le quartier du Barrou à Sète	P	2021	Ville de Sète/SMBT
Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires	P	2021	SMBT
Campagne Ecogestes Méditerranée Occitanie auprès des usagers de la mer	P	2021-2022	Réseau CPIE BT
Sentinelles de la mer en Occitanie	P	2021-2022	Réseau CPIE BT
Campagne régionale « Faisons des Merveilles, pour une mer sans déchets »	P	2021-2022	Région
Programme TVB Occitanie	P	2021-2021	UR CPIE Occitanie
Sensibilisation au compostage, réemploi, économie circulaire	P	2021-2022	SAM
Mise en œuvre d'un chantier pédagogique autour de la création de composteurs collectifs	P	2021-2022	ARDAM
Programme des Terres et des Ailes	P	2021	Réseau CPIE BT avec LPO Hérault
Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens	P	2021-2021	UR CPIE Occitanie

Sensibilisation des acteurs économiques aux bonnes pratiques en lien avec l'utilisation de produits toxiques	P	2021-2022	SAM
Entreprises engagées pour la nature	P	2021-2022	UR CPIE Occitanie
2. Mettre en œuvre un programme d'animations auprès du grand public et des scolaires			
Programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) sur le périmètre de la SAM	P	2021-2022	SAM
Programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) sur le périmètre de la CAHM	P	2022	CAHM
« Ici commence la lagune de Thau » - campagne de sensibilisation aux enjeux du réseau pluvial	P	2021-2022	SAM
Programme d'animations zones humide de la Conque	P	2021-2022	ARDAM
Animations aux enjeux lagunaires et milieux humides sur le site du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
Poursuite et développement de la campagne « A la découverte des herbiers de Thau »	P	2021-2022	SMBT
Classes de Thau	P	2021-2022	Réseau CPIE BT
Petit SAGE des enfants (dispositif pédagogique Autour de T'eau)	P	2021-2022	Réseau CPIE BT
Programme Prenez l'air / Climathau	P	2021-2022	Réseau CPIE BT
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	P	2021-2022	SMETA
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire	P	2021-2022	ARDAM
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »	P	2021-2022	CPIE
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »	P	2021-2022	SMBT
Mise en place et accompagnement d'une « Aire Marine Educative » (AME) à Sète	P	2021-2022	Lycée de la mer Ecole Georges Brassens
Les super-Héros de la nature : accompagner des Aires terrestres Educative - Aires Marines Educatives	P	2021-2022	Réseau CPIE BT
Projet éducatif « Sensibilisation de collégiens aux métiers de la pêche et des cultures marines »	P	2021-2023	ARDAM
Valoriser le site Thau nature	P	2021-2022	SMBT
Balade et découverte sur la lagune de Thau	P	2021-2022	Ville de Balaruc les Bains
Création de circuits de découverte à Poussan	P	2022	Ville de Poussan
Biodiv d'Occ	P	2021-2022	UR CPIE Occitanie
Sensibilisation au changement climatique - Guinguette Volante	P	2021-2022	Réseau CPIE BT / CDL
3. Réaliser une communication spécifique sur les enjeux du bassin versant			
Poursuite du plan de communication du SAGE Thau-Ingril	P	2021	SMBT
Plaquette de communication sur l'état de la connaissance de la qualité de la lagune de Thau	P	2021	SMBT

Plaquette de sensibilisation sur les enjeux milieux	P	2021 ou 2022	SAM/SMBT
Outils d'information sur les Infrastructures Agro-écologiques (IAE)	P	2021-2022	SMBT
Plaquette de communication sur les crises sanitaires	P		CRCM
Centre de ressources CPIE BT	P	2021-2022	Réseau CPIE BT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- De nombreuses démarches de sensibilisation et de communication sont déployées à l'échelle du territoire par différentes structures de gestion, associations, collectivités.
- Un travail a été initié en 2019 pour identifier les enjeux eau sur lesquels devaient porter prioritairement les actions de sensibilisation et de communication à l'échelle du territoire de Thau, avec l'objectif d'élaborer une stratégie pour la période 2021-2022. Les groupes de travail de préparation du CGITE ont permis d'identifier certaines actions de sensibilisation ou communication sur les thématiques de la transition écologique, qui sont d'ores et déjà programmées. Un volet citoyen a été également élaboré pour favoriser les initiatives citoyennes.
- Un plan de communication sur le Sage de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril est en cours de réalisation.
- De nombreuses actions et politiques régionales encouragent ces actions de communications/sensibilisation : Programme régional d'actions en faveur de l'économie circulaire (PRAEC), Plan zéro plastique, Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB), accompagnement des sciences participatives et actions d'éducation à l'environnement (dont déploiement d'Aires Marines Educatives), actions du Parlement de la Mer (dont Campagne régionale « Faisons des Merveilles, pour une mer sans déchet »).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	Aucune mesure associée
SAGE	
SRADDET arrêté	Dont Plan déchets /PRAEC et SRB
SCOT approuvé (DOO)	
PCAET	

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Sensibiliser les usagers, collectivités, entreprises aux bonnes pratiques	
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville, les bénéfices socioéconomiques et environnementaux attendus, les expériences déjà engagées sur le territoire et ailleurs. Partenaires techniques : ADEME, AERMC, CPIEBT Lien avec FA3

<p>Journée technique sur les travaux et retours d'expérience des opérations de désimperméabilisation</p>	<p>Objectif : informer et sensibiliser sur les enjeux de la désimperméabilisation Programme prévisionnel : une ½ journée d'échanges techniques (en salle) et une journée retour d'expérience sur un site témoin, qui nécessiteront des frais logistiques (accueil, café, frais intervenants, location salle et sono...) Prévu au second semestre 2021 Le financement de cette opération pourrait être couplé avec celui prévu sur le poste de chargé de mission désimperméabilisation (cf. FA4) Partenaires techniques : Agence de l'eau, communes</p>
<p>Campagne globale de sensibilisation aux économies d'eau</p>	<p>Mise en œuvre d'une campagne globale et participative sur la période du contrat avec, à ce stade, 2 actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude sur les comportements des particuliers liés à l'usage de l'eau Etude prévue en 2022 et rappelée ici pour mémoire car dans FA19 - Dans le cadre de cette action, une opération spécifique est envisagée sur les campings, pour les sensibiliser aux économies d'eau, éventuellement à coupler avec d'autres enjeux (usages phyto, risque inondation). <p>Par ailleurs, sont envisagées des opérations auprès des collectivités et entreprises, notamment les plus gros consommateurs du territoire, et auprès des communes qui pourraient souhaiter être accompagnées dans la mise en place d'un plan d'économies d'eau. Un stage est prévu en 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La relance de la campagne économie d'eau. Pour rappel, cette campagne avait été menée en 2017 et 2018 sur Thau en partenariat avec le festival de Thau. Il faudra définir si les outils mobilisés dans cette campagne peuvent être réutilisés, doivent être complétés ou modifiés. Cette campagne pourrait notamment être menée en partenariat avec d'autres structures qui sensibilisent aux économies d'eau dans leurs différents programmes d'animation. <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT, ARDAM, Festival de Thau... Lien avec FA19</p>
<p>Création d'un cheminement expliquant les enjeux environnementaux sur le quartier du Barrou à Sète</p>	<p>Projet de création d'un cheminement sur le sentier du littoral dans le quartier du Barrou afin de sensibiliser les usagers du site aux enjeux environnementaux et lagunaires. Au total, 8 panneaux de sensibilisation sont installés par la ville de Sète (20K€) avec une infographie réalisée par le SMBT (1000 euros). Partenaires techniques : Association du quartier du Barrou, Lycée de la mer...</p>
<p>Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires</p>	<p>Actions de sensibilisation à mener dans les campings et entreprises (et collectivités ?) pour lutter contre l'usage des produits phytosanitaires Le plan de gestion du Bagnas prévoit un diagnostic des pratiques des campings du BV, de l'entretien des voiries et espaces verts et mise en place de mesures visant la réduction des pollutions. Stage sur les économies d'eau prévu pour aborder les bonnes pratiques, y compris usage des phytosanitaires (cf. ci-dessus) Partenaires techniques : Appui possible Réseau CPIE BT, notamment sur les campings</p>
<p>Campagne Ecogestes Méditerranée Occitanie auprès des plaisanciers (mer et fluvial)</p>	<p>Campagne de sensibilisation des usagers de la mer, et en particulier des plaisanciers mise en place par le CPIE. Elle a comme objectif de les sensibiliser aux enjeux de préservation du milieu et de les engager à améliorer leurs pratiques, à la fois en termes d'équipement et de</p>

	<p>comportement, afin de diminuer leurs impacts sur les milieux marins dans leur activité de plaisance et également sur le fluvial.</p> <p>Partenaires techniques : Réseau du CPIE BT, Région Occitanie, Département de l'Hérault, DIRM, DREAL Occitanie</p> <p>Lien avec FA 35</p>
Sentinelles de la mer en Occitanie	<p>Suivi participatif de 16 programmes de Sciences Participatives des espèces marines dont la grande nacre- mobilisation citoyenne - à venir suivi des ENI (espèce non indigène) en façade Occitanie - mise en protection de l'Hippocampe des lagunes d'Occitanie</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT - Région - OFB - DREAL Occitanie- CNRS- UICN</p> <p>Lien avec FA 42 et 43 et avec FAI 2</p>
Campagne régionale « Faisons des Merveilles, pour une mer sans déchets »	<p>Campagne régionale de sensibilisation à la problématique des déchets présents en mer et sur notre littoral initiée par le Parlement de la Mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de sensibilisation (poster pédagogique, affiches sur les gestes simples à adopter, jeu pédagogique...) - Appui technique pour l'organisation de ramassage des déchets sauvages sur le littoral - sensibilisation des publics - caractérisation des déchets - coordination mutipartenaires <p>Partenaires techniques : Réseau du CPIE BT et partenaires associatifs (Label Bleu Institut Marin du Seaquarium)</p>
Programme TVB Occitanie	<p>Programme d'appui des collectivités à la prise en compte de la TVB dans les documents de planification du territoire. Un ensemble d'actions est mise en place pour cela : accompagnements spécifiques (Territoires engagés pour la nature, Atlas Biodiversité Communale, participation à des étape de concertation SCOT et Plu...), des séquences de vulgarisation auprès d'élus et du grand public (rencontres d'élus pour porter à connaissance les enjeux TVB, animation nature...), l'organisation de journée d'échange départementales et régionales et la création d'outils pédagogiques (exposition, jeux, guides techniques), le CPIE BT aide à concrétiser la prise en compte de la TVB sur le territoire de Thau.</p> <p>Première phase : 2019-2021. Poursuite prévue</p> <p>Partenaires techniques : 13 CPIE d'Occitanie dont Réseau CPIE BT - Région Occitanie - AERMC - AEAG - CD34 - SMBT - SAM Communes – Adena</p> <p>Lien avec FA 17</p>
Sensibilisation au compostage, réemploi, économie circulaire	<p>Développer et essaimer le compostage partagé sur le territoire et favoriser ainsi l'économie circulaire. Projet en cours de discussion entre SAM et CPIE BT pour inscrire l'action dans la convention de partenariat et viser 2 à 3 sites par an. Le CPIE BT sera formé maitre composteur en 2021.</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT, Région (mise en œuvre et animation régionale du PRAEC)</p> <p>Lien avec FA 32 et 33</p>
Mise en œuvre d'un chantier pédagogique autour de la création de composteurs collectifs	<p>Dans le cadre de l'action de formation professionnelle Agent Polyvalent en Gestion et Valorisation des Déchets (Qualif Pro Région Occitanie et PIC), mise en place à l'ARDAM depuis 2020, le projet consiste à mettre en œuvre un chantier pédagogique permettant la création, par les stagiaires avec leur formateur, de composteurs collectifs répondant à des besoins d'utilité collective (Zone d'activité Ecosite en 2020, quartier centre-ville de Mèze en 2021...). Un accompagnement et sensibilisation des usagers/habitants à leur utilisation et entretien est prévu.</p>

	<p>Projet d'essaimer ce type d'installation sur le territoire au travers de cette formation ou de chantiers jeunes</p> <p>Partenaires techniques : ville de Mèze, SAM, Région (mise en œuvre et animation régionale du PRAEC)</p>
Programme des Terres et des Ailes	<p>Le CPIE BT avec la LPO Hérault membre propose le déploiement de ce dispositif au sein du réseau d'agriculteurs Paniers de Thau.</p> <p>Actions mises en œuvre : valoriser les agriculteurs qui agissent pour la biodiversité, et aider ceux qui veulent s'impliquer dans son accueil sur leurs terres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic écologique simplifié avec : Inventaires des oiseaux hivernants et nicheurs ; Inventaires des chauves-souris ; Inventaires des papillons de jours ; Inventaires des reptiles et amphibiens. - Un dossier cartographique avec proposition de gestion et proposition d'aménagements - Un suivi et une aide dans l'achat de matériels (nichoirs, perchoirs, gîtes...) et dans la mise en place d'aménagement (chantiers bénévole avec création de mare, de murets...) - Une valorisation des pratiques - Des formations agroécologiques <p>Partenaires financiers : Europe, Fondation terre de liens, Région Occitanie</p>
Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens	<p>Actions de sensibilisation et d'information des futur.es professionnel.les en travail social</p> <p>La finalité est de rendre les habitants d'Occitanie acteurs de leur environnement et de leur santé.</p> <p>L'enjeu est à la fois de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● développer une culture commune sur le sujet de l'information / sensibilisation / formation aux perturbateurs endocriniens en accompagnant les acteurs concernés à développer des actions éducatives sur ce champ ; ● contribuer à la démarche régionale vers un territoire sans perturbateurs endocriniens en sensibilisant/informant les futur-e-s professionnel-le-s en travail social. <p>Partenaires techniques : 13 CPIE d'Occitanie dont Réseau CPIE BT - Région Occitanie (lien avec le Plan zéro plastique) – ARS – Graine Occitanie</p> <p>Lien avec FA 29</p>
Sensibilisation des acteurs économiques aux bonnes pratiques en lien avec l'utilisation de produits toxiques	<ul style="list-style-type: none"> - Création de supports (plaquettes, panneaux, affiches, fiches techniques, films, goodies) pour sensibiliser les acteurs économiques aux bonnes pratiques vis-à-vis du rejet au réseau d'eaux usées ou au réseau d'eaux pluviales de leurs eaux de lavage - Création de supports (plaquettes, fiches techniques, panneaux, affiches, films, goodies) pour sensibiliser les acteurs économiques aux bonnes pratiques vis-à-vis du risque de pollution accidentelle, en lien avec l'absence de rétention - Prévoir des insertions régulières dans le journal de l'agglomération sur les bonnes pratiques – rédaction d'articles, photos - Intervention d'experts/démonstrations - Création d'un bulletin d'information à mettre à disposition sur le site internet de SAM

	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un espace dédié aux acteurs économiques sur le site internet de SAM et SMBT - Animations scolaires - Animations grand public (visites de la station d'épuration, maquette permettant de simuler un rejet industriel) - Opération médiatique permettant de mettre en valeur des acteurs économiques (charte ou autre dispositif, réunion publique) <p>Cf. annexe de la présente fiche (note sur le plan de communication relatif à la réduction des pollutions toxiques et à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales)</p>
Entreprises engagées pour la nature	<p>Dans le cadre de la démarche "Entreprises engagées pour la Nature" développée par l'OFB, les CPIE d'Occitanie proposent de mobiliser et d'accompagner des TPE et des PME de leurs territoires respectifs dans des engagements pour la nature en leur apportant, dans une démarche participative, nos savoir-faire pour définir des objectifs, identifier des axes de progrès, les mettre en œuvre et les évaluer. En concertation avec les institutions compétentes (OFB, Région, AE, DREAL) et des représentants d'entreprises, l'URCPIE propose ainsi d'adapter la méthode EEN aux TPE / PME, de capitaliser et de valoriser les expériences d'accompagnement dans une perspective d'essaimage et de transfert sur d'autres territoires, entreprises, acteurs...</p> <p>Les objectifs opérationnels sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Adapter la démarche Entreprises engagées pour la Nature aux TPE / PME ; ● Accompagner de manière expérimentale des TPE / PME sur la démarche EEN ; ● Capitaliser & valoriser les expériences d'accompagnement. <p>Première phase : 2021-2022. Poursuite prévue Partenaires techniques : 13 CPIE d'Occitanie dont Réseau CPIE BT – Région Occitanie – ARB – DROFB Lien avec FA 29 et 30</p>
2. Mettre en œuvre un programme d'animations auprès du grand public et des scolaires	
Programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) sur le périmètre de la SAM	<p>Projets pédagogiques sur la préservation des espaces naturels, les ressources en eau, l'érosion du littoral, les déchets, les énergies, l'écomobilité dans les écoles du territoire de la SAM par des approches variées</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT, APIEU Montpellier, Label Bleu, ARDAM , Région</p>
Programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) sur le périmètre de la CAHM	<p>Projets pédagogiques sur la préservation des espaces naturels, les ressources en eau, le littoral, le milieu marin, les déchets, les énergies, l'élevage, le volcanisme etc. dans les écoles du territoire de la CAHM par des approches variées. Les animations sont réalisées en interne (animatrices nature) et en collaboration avec d'autres intervenants.</p> <p>Partenaires techniques : inspection d'académie, CREED Vailhan, Fédération de pêche, Agence de l'eau RMC, ADENA etc.</p> <p>14 animations concernent la thématique de l'eau et des milieux aquatiques</p>
« Ici commence la lagune de Thau » - campagne de sensibilisation aux enjeux du réseau pluvial	<p>L'approche pédagogique est centrée sur la pédagogie de projet. L'association ARDAM partenaire de Sam a développé des outils pédagogiques pour amener les enfants à appréhender ce qu'est un réseau pluvial, son côté « caché » sous terre et pourtant essentiel puisqu'il se rejette à la mer ou dans les lagunes du territoire, charriant</p>

	<p>avec lui les déchets et polluants qui y sont déversés par accident ou méconnaissance de son rôle. Le volet pédagogique est complété par l'installation de plaques en acier à l'emplacement des avaloirs, plaques qui portent le message « Ici commence la lagune de Thau » (ou la lagune de Vic) ou « ne jetez pas où vous nagez ». 560 plaques devraient être installées dans les 14 communes de Sam entre 2021 et 2023.</p> <p>Partenaires techniques : ARDAM</p> <p>Lien avec FA 36</p>
<p>Programme d'animations - zone humide de la Conque</p>	<p>Le programme d'animation consiste en plusieurs actions, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animation de la JMZH / JEP - organisation d'opérations de nettoyage (world cleanup day, bénévoles, scolaires...) - animations scolaires et grand public autour des supports d'animations, notamment panneau / pratiquants d'activités nautiques sur la conque, table d'interprétation, observatoire, panneaux <p>Les travaux engagés depuis 2019 ont permis de d'aménager plusieurs espaces pédagogiques de découverte (observatoire, table d'interprétation,...).</p> <p>Partenaires techniques : SAM, SMBT</p> <p>Lien avec FA42</p>
<p>Animations aux enjeux lagunaires et milieux humides sur le site du Bagnas</p>	<p>Diverses actions inscrites au plan de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude sur l'accueil du public dans et autour du Bagnas - accueil du public à la maison de la RN - création et aménagement des infrastructures d'accueil du public - développement de l'offre d'animations - développement des échanges et partenariats avec acteurs locaux, de la vie associative (citoyen ?) - organisation de chantiers nature - étude de la perception du Bagnas par les locaux - poursuite de l'acquisition de données historiques, acquisition de prises de vue, valorisation paysagère <p>Au total, 2ETP sont prévus chaque année pour assurer ces animations.</p> <p><u>Animations financables par l'Agence de l'eau :</u></p> <p>Thématiques éligibles : Gestion d'une zone humide, la lagune du Bagnas, les mystères des plages, de la sansouïre à la roselière : une mosaïque de milieux humides, histoire d'un littoral, roselières, TVB</p> <p>Grand public 2022 : 180 animations soit 90 jours et 22.5 jours de préparation des animations et 22.5 jours de préparation des supports et outils (31050€) et matériels (1500€)</p> <p>Scolaire 2022-2023 : 140 animations dont 40 roselières* soit 70 jours et 17.5 jours de préparation des animations et 17.5 jours de préparation des supports et outils (24150€) et matériels (1500€)</p> <p>*programme pédagogique en 8 séance issu du projet Roselières littorales d'Occitanie) en cours prévu sur 5 classes.</p> <p>Partenaires techniques :</p> <p>Lien avec FA 42 et FA31</p>
<p>Poursuite et développement de la campagne « A la découverte des herbiers de Thau »</p>	<p>Initiée en 2016, en partenariat avec le CPIE BT, la campagne de sensibilisation « A la découverte des herbiers de Thau » représente plus d'une trentaine d'interventions chaque été sur les plages de la lagune afin de sensibiliser les usagers à la présence des herbiers. Grâce à la réalisation d'un panel d'outils pédagogiques, la campagne peut</p>

	<p>s'adresser à tout type de public. Elle a montré son succès et doit être poursuivie pour faire reconnaître l'importance de cet écosystème. Initiée grâce à l'appui de Natura 2000, l'objectif est désormais de diversifier les sources de financement afin de pérenniser l'action.</p> <p>Lien avec FA 45 biodiversité lagunaire Partenaires techniques : Réseau CPIE BT Lien avec FA 42</p>
Classes de Thau	<p>Les « Classes de Thau » sont des animations réalisées sur l'ensemble du territoire de Thau à destination des scolaires – de la maternelle au lycée – et des Accueils Collectifs de Mineurs. Chaque année, le réseau CPIE Bassin de Thau propose un large choix d'activités nature et environnement réalisées par les structures membres de son réseau. Plus de 90 animations sont proposées sous les thématiques suivantes : lagune, mer, garrigue, paysage et milieux, aménagements et déplacements, climat, énergie, déchet, alimentation et jardin, métier du territoire, engagement pour la nature...</p> <p>Dispositif distinct du programme EEDD de SAM Partenaires techniques : Réseau CPIE BT (18 membres actifs)</p>
Petit SAGE des enfants (dispositif pédagogique Autour de T'eau)	<p>Ce programme pédagogique est mené depuis plusieurs années auprès des scolaires afin de sensibiliser aux enjeux du SAGE. Projets pédagogiques auprès des primaires, collèges et lycées (plus de 30 classes chaque année).</p> <p>Restitution avec valorisation auprès des élus, techniciens et des parents d'élèves pour les projets scolaires primaires. Le projet Autour de T'eau a été réalisé dans le but d'être en adéquation avec les enjeux du territoire du bassin de Thau. Objectifs généraux liés aux outils de gestion gérés par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enseignants d'intégrer l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans leurs cours, en établissant des liens avec les matières qu'ils enseignent ; - Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux, notamment au niveau de la ressource en eau. L'échelle d'étude se situe au niveau de leur environnement de proximité : à la maison et à l'école, sur leur bassin versant ; - Rendre les élèves conscients de l'impact de leurs comportements sur la ressource en eau et favoriser ainsi l'éducation à la citoyenneté ; - Devenir ambassadeur de l'eau à l'échelle du bassin versant de Thau, voire à une échelle plus vaste. <p>Partenaires techniques : SMBT, Réseau CPIE BT, Agence de l'Eau RMC, Etablissement scolaires et communes, Inspection académique</p>
Programme Prenez l'air	<p>Le CPIE BT propose Prenez l'air, une programmation événementiels et écotourisme du réseau CPIE BT tout au long de l'année qui comprend différents dispositifs menés avec différents partenaires, dont Climathau avec l'Agence de l'eau, Cap sur les lagunes avec le SYBLE, et les activités en partenariat avec le SMBT, SAM, ... Un large panel d'activités regroupées au sein d'une communication mutualisation pour plus d'impact.</p> <p>Détails sur Climathau : Au fil de l'eau de l'année 2021 seront déployés des événements pour permettre la compréhension et les changements de comportement associés aux priorités d'actions du 11ième programme de l'AERMC et du SDAGE : Lutter contre toutes formes de pollutions, Mieux partager et économiser l'eau, Rivières - milieux humides et littoraux et</p>

	<p>restauration de la biodiversité, et à travers l'enjeu « Adapter les territoires au changement climatique », des sorties, des cycles d'ateliers et café débats, des temps forts proposés tout au long de l'année</p> <p>Par ailleurs, diffusion d'outils pédagogiques sur la ressource en eau, dont Expo Eau Vue d'en Haut et actions associées (sensibilisation via des conférences, actions dans les écoles, etc.)</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT, Agence de l'Eau RMC, Région Occitanie, Département Hérault, SAM, Montpellier Méditerranée Métropole, SYBLE</p> <p>Lien avec FA 41 et FA 18</p>
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	<p>Pour mémoire : projet de sensibilisation qui concerne toutes les communes du périmètre astien, dont les communes de Pinet, Pomerols, Marseillan, Mèze et qui fait partie du programme d'actions du contrat de nappe</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau</p> <p>Lien avec FA18</p>
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire	<p>Objectif : sensibiliser au jardinage sans pesticides et en économisant l'eau (oyas, paillage, orientation...) dans les écoles, collèges et jardins partagés du territoire par des animations</p> <p>Du jardin en hiver à la récolte en été ; de la compréhension, à la préparation et protection du sol ; du rôle des engrais verts, de la biodiversité à l'association des végétaux.</p> <p>Actions de sensibilisation/information du public sur les pratiques du territoire avec orientation vers les circuits courts et actions locales</p> <p>Lien avec revégétalisation, perméabilisation, 0 pesticides</p> <p>170€ la demi-journée d'animation sur des projets de 4 à 5 interventions + investissements des communes sur le matériel (graines, plantes...)</p> <p>Partenaires techniques : écoles, communes</p> <p>En lien avec FA 27</p>
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »	<p>Projet qui se poursuit sur 2021-2022 avec l'ambition d'essaimer un café compst</p> <p>En lien avec FA 27</p>
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »	<p>Objectif : sensibiliser le grand public et les jardiniers amateurs à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et aux économies d'eau</p> <p>Campagne d'animations dans des jardins privés groupe de jardiniers réunions régulières</p> <p>Développement d'une application qui décrit les bonnes pratiques et des conseils</p> <p>Editions de supports</p> <p>Stands d'animation où</p> <p>Outre l'actualisation de l'application qui est effectuée annuellement, il est prévu de relancer des réunions de jardiniers amateurs, a priori en 2022</p> <p>En lien avec FA 27</p>
Mise en place et accompagnement d'une « Aire Marine Educative » (AME) à Sète	<p>Programme de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), les AME ont pour objectif de mettre en valeur l'engagement des écoles dans un processus de gestion participative des littoraux.</p> <p>En Occitanie, il existe 2 AME (à Sète et Port Vendres).</p> <p>Sur l'initiative du Lycée de la Mer et de l'école primaire Georges Brassens (Sète), une Aire Marine Educative a obtenu la labellisation en 2020 sur les rives du quartier du Barrou de Sète, et deviendrait la première AME de l'Hérault. Une dynamique qui pourrait être partagé sur le territoire de Thau pour constituer un réseau d'AME.</p>

	<p>Lien avec FA42 biodiversité lagunaire</p> <p>Partenaires techniques : SMBT, Ville de Sète, Région et Parlement de la Mer, Réseau CPIE BT</p>
<p>Les super-Héros de la nature : accompagner des Aires terrestres Educatives - Aires Marines Educatives</p>	<p>Ce projet de création d'aires éducatives terrestres AET sur le territoire de Thau s'intègre dans le programme national de création d'aires éducatives coordonné par les ministères de l'Environnement, des Outre-mer et de l'Éducation nationale et mis en œuvre par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Notre projet répond aux besoins de sortir dehors régulièrement, dans un environnement proche, de sensibiliser les enfants au développement durable, et de favoriser l'engagement des enfants en faveur de la protection des espaces naturels du territoire. Notre projet répond aussi au besoin plus général d'impliquer les enfants dans un projet basé sur une pédagogie active, où l'enfant est acteur de son apprentissage et impliqué dans un projet collectif. Lien ABC et TEN</p> <p>Actuellement, une ATE se lance à Marseillan, Montbazin, Poussan</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT - OFB - Terra Symbiosis</p>
<p>Projet éducatif « Sensibilisation de collégiens aux métiers de la pêche et des cultures marines »</p>	<p>Objectif de sensibiliser des collégiens du territoire de la SAM et CAHM aux métiers de la pêche et des cultures marines</p> <p>Production de clips vidéo courts et attractifs sur les métiers et diffusion vers une cible jeunesse</p> <p>Pour appel : le projet ABC Mer qui a pris fin en 2020</p> <p>Partenaires techniques : Otus Production, Crieé du Grau d'Agde, FRCIVAM, lycée de la Mer, Ceparlmar, CD34</p> <p>En lien avec FA 22</p>
<p>Valorisation de « Thau Nature », outil de valorisation des espèces et des espaces naturels du territoire de Thau</p>	<p>Outil numérique publié en 2020 par le SMBT</p> <p>L'objectif est de déployer « Thau nature » sur le territoire afin de promouvoir l'identité nature de Thau.</p> <p>D'autres outils de communication pourront venir compléter ce site internet : plaquette d'information, poster, catalogue d'animation nature... afin de développer un nouveau label territorial. L'objectif est d'utiliser ces outils lors d'événements, sur des stands...</p> <p>Lien avec FA 42 et 43</p> <p>Partenaires techniques : SAM, Offices du Tourisme, Réseau CPIE BT</p>
<p>Balade et découverte sur la lagune de Thau</p>	<p>Achat d'un bateau collectif à voile accessible aux personnes à mobilité réduite pour la pratique de la voile, la découverte de la faune et flore de l'étang, des métiers de la lagune</p> <p>Partenaires techniques :</p>
<p>Création de circuits de découverte à Poussan</p>	<p>Circuits dans les espaces verts dans et autour de Poussan à la découverte de la biodiversité et du patrimoine</p> <p>Partenaires techniques : SAM</p>
<p>Biodiv d'Occ</p>	<p>Biodiv d'Occ est un programme de mobilisation citoyenne et de sciences participatives pour mieux connaître, préserver et valoriser la biodiversité d'Occitanie.</p> <p>Axé sur la flore, un des objectifs est de démocratiser l'accès à la botanique pour découvrir la biodiversité de son territoire sous un autre angle. Suivre la flore spontanée de sa rue grâce à Sauvage de ma rue, se balader autrement grâce aux sentiers numériques Smartflore ou encore s'intéresser à la saisonnalité des espèces sont les sous objectifs de ce programme.</p> <p>Toutes les données accumulées viennent enrichir des programmes de recherche pilotés par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Mission Flore à venir : Public Grand Public et scolaire</p>

	Partenaires techniques : 3 CPIE d'Occitanie dont Réseau CPIE BT) - Région Occitanie- OFB - TelaBotanica
Sensibilisation au changement climatique - Guinguette Volante	<p>Démarrage dans le cadre du LIFE ADAPTO avec le CDL et UNCPPIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils pédagogique sur la gestion du trait de côte (jeu de rôles et dépliant de sensibilisation) - Programme pédagogique pour les scolaires (cycles 3) - - création d'un dispositif pédagogique qui sera déployé sur les plages et places villages pour parler de l'adaptation au changement climatique. <p>Sous la forme conviviale d'une guinguette, le public sera invité à découvrir son territoire et ces enjeux. sur de la projection de photos prises par cerf-volants, dont une partie le seront par le public lui-même</p> <p>Partenaires techniques : UNCPPIE Réseau CPIE BT - Région Occitanie - CDL - communes- AERMC</p>
3. Réaliser une communication spécifique sur les enjeux du bassin versant et de la transition écologique	
Poursuite du plan de communication du SAGE Thau-Ingril	<p>Plusieurs objectifs en fonction des publics visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attirer l'attention du public et des publics cibles sur l'existence du SAGE ; - expliquer et faire comprendre les enjeux du SAGE aux différents publics ; - mobiliser les acteurs du territoire (communes, professionnels, gestionnaires, entreprises) pour les convaincre de l'importance de mettre en application les dispositions du SAGE ; - valoriser les actions des partenaires locaux et, notamment, les communes déjà engagées dans des actions pour améliorer la qualité de l'eau <p>et pour économiser l'eau, les agriculteurs engagés dans la limitation d'usage des pesticides, le Syndicat mixte du bassin de Thau ; préserver les ressources en eau ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire vivre le SAGE et susciter l'adhésion pour rendre les différentes catégories d'usagers, y compris le grand public, acteurs de la protection des ressources en eau <p>Le plan de communication a été estimé à 69K€. Une partie de l'enveloppe a déjà été réalisée avant 2020, principalement sur les actions de conception, réalisation et diffusion des documents du SAGE. Les outils de communication seront réalisés d'ici 2022 et sont prévus : films, maquette, site web, plaquette...</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Plaquette sur l'état de la connaissance de la lagune de Thau	<p>Réalisation sur la base de l'état de l'art et du partage des connaissances. Un travail préalable dans le cadre d'un projet tutoré (Université Montpellier – Ifremer/Marbec – SMBT) a permis de poser les bases de ce document. Ce travail sera repris en interne au SMBT et ouvert à la concertation locale pour une concrétisation en 2021. Partenaires techniques : Université de Montpellier, Ifremer, Agence de l'eau...</p> <p>Lien avec FA38</p>
Plaquette de sensibilisation sur les enjeux milieux	<p>Projet en cours (cahier des charges en cours de finalisation)</p> <p>Plaquette ayant vocation à être distribuée à un large public (particuliers, entreprises, collectivités, communes...)</p> <p>Objectif : sensibiliser tous les publics à la fragilité des milieux et des ressources, aux impacts liés au pluvial, rejets,...</p> <p>Cahier des charges en cours de finalisation. Procédure de marché prévue début 2021</p>

	Partenaires techniques : Lien avec FA29
Outils d'information sur les Infrastructures Agro-écologiques (IAE)	Création d'outils (une plaquette et un poster) afin de présenter les Infrastructures agro-écologiques (IAE), leurs fonctions agronomiques et écologiques ainsi que des conseils d'entretien pour préserver ce patrimoine favorable à la biodiversité au sein des exploitations agricoles. Outils réalisés en 2020 avec l'objectif de les diffuser aux agriculteurs du site Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac » par le biais des caves coopératives et autres réseaux agricoles dans un premier temps. Voir si d'autres moyens de diffusion à mettre en place et si pertient d'élargir la diffusion à l'échelle du BV ? Partenaires techniques : SAM Lien avec FA 28
Plaquette de communication sur les crises sanitaires	Communication auprès du grand public mais aussi des professionnels du rôle de la surveillance des coquillages dans la filière et de ses acteurs (DDPP, Département 34 et LDV, CRCM, etc.) Partenaires techniques : Lien avec FA 21
Centre de ressources du CPIE BT	Le CPIE BT innove continuellement pour créer des outils et ressources de sensibilisation, et pour faire vivre au quotidien le centre de ressources existantes : - Expositions : diffusion de l'exposition Hippocampe en France, avec notamment la préparation du Salon de la plongée de Paris, et des échanges avec l'aquarium de la porte dorée à Paris, diffusion de l'exposition Eau vue d'en Haut sur le territoire. - Malle pédagogique pêche et conchyliculture : C'est un outil innovant permettant d'interagir avec le public autour des métiers/produits/terroir. Un travail tout au long de l'année avec les professionnels de l'étang sur sa duplication/modification dans le cadre du DLAL FEAMP animé par le SMT. - Outils pédagogiques au service du réseau : • Des outils pour se repérer sur le terrain, observer et mener une investigation ; • Des outils pour découvrir les métiers ; • Des jeux ludiques pour animer auprès d'un public jeune (Bioviva) ; • Des maquettes pour se situer, comprendre le territoire et ses activités ; • Outils stands : kit complet composé d'un barnum, et de petit mobilier. - Vers un centre de ressources dématérialisé : à l'occasion de son déménagement, un travail a été entamé pour dématérialiser le centre de ressources et le rendre accessible au public en ligne. Projet en cours de développement : création d'une escape game de la mer innovante et ludique. Budget annuel entre 15K et 60K€ Partenaires techniques : Europe- région- aermc - cd34 - inspection académique - smbt- sam - bioviva - cdl

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Assises du territoire Ora maritima et l'ensemble des actions du volet citoyen	FAI 2

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 785 800 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	5 000 €	SMBT	5 000	100%
Journée technique sur les travaux et retours d'expérience des opérations de désimperméabilisation	8 000 €	AERMC	4 000	50% (2)
		SMBT	4 000	
Campagne globale de sensibilisation aux économies d'eau	24 000 €			
<i>Stage étudiant (en 2021)</i>	4 000 €			
<i>Campagne de sensibilisation (en 2022)</i>	20 000 €	AERMC	10 000	50% (3)
		SMBT	14 000	
Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires – stage envisagé	Pour mémoire (cf. stage ci-dessus)	SMBT		
Création d'un cheminement expliquant les enjeux environnementaux sur le quartier du Barrou à Sète	21 000 €	Ville de Sète	21 000	
Campagne Ecogestes Méditerranée Occitanie auprès des usagers de la mer (90K par an) 2021-2022	180 000 €	Région	80 000	44%
		DIRM	32 000	18%
		OFB	13 000	7%
		Département	13 000	7%
		Réseau CPIE BT	18 000	
Sentinelles de la mer en Occitanie (70K€ par an)	140 000 €	Région	52 000	37%
		OFB	40 000	29%
		DREAL	10 000	7%
		Département	16 000	11%
		Fondation de France et mécénat	30 000	21%

Campagne Faisons des Merveilles	A définir	Région		100%
Programme TVB Occitanie (316 000 € échelle Région / 30K pour Thau)	30 000 €	UR CPIE (Région, DREAL, AERMC)	15 000	50%
		SAM/SMBT	10 000	33%
		Réseau CPIE BT	5 000	
Sensibilisation au compostage, réemploi, économie circulaire	30 000 € estimé	SAM (convention avec CPIEBT)	En cours de calage	
		Réseau CPIE BT		
Mise en œuvre d'un chantier pédagogique autour de la création de composteurs collectifs				
<i>Temps stagiaire et formateur</i>		Région / PIC		100%
<i>Matériaux / panneaux</i>	800 €	Commune/agglo		100%
Programme des Terres et des Ailes (2021)	10 000 €	Fondation Terre de lien	5 000	50%
		Réseau CPIE BT	5 000	
Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens (130 000 € échelle Région / 10K pour Thau) - 2021	10 000 €	UR CPIE (Région, ARS)	10 000	100%
Sensibilisation des acteurs économiques aux bonnes pratiques en lien avec l'utilisation de produits toxiques	50 000	AERMC	25 000	50%
		SAM	25 000	
Entreprises engagées pour la nature	130 000 € (échelle Région) A préciser pour Thau	En cours de calage		
		Réseau CPIE BT		
Programme EEDD sur le périmètre SAM	30 000 €	AERMC	21 000 (5)	70%
		SAM	9 000	
Programme EEDD sur le périmètre CAHM	25 000 €	AERMC	17 500 (5)	70%
		CAHM	7 500	
« Ici commence la lagune de Thau » - campagne de sensibilisation aux enjeux du réseau pluvial	105 000 €	AERMC	73 500	70 %
<i>Année 2021</i>	35 000 €			
<i>Année 2022</i>	70 000 €			
		SAM	31 500	

Programme d'animations ZH de la Conque	-	ARDAM		
Animations aux enjeux lagunaires et milieux humides sur le site du Bagnas (environ 80K par an)	160 000 €			
<i>Volet eau</i>				
<i>Grand public 2022 éligible Agence</i>	32 550 €	Agence de l'eau	22 785 €	70%
<i>Scolaire 2022-2023 éligible Agence</i>	25 650 €	Agence de l'eau	17 955 €	70%
		ADENA	119 260	
Poursuite et développement de la campagne « A la découverte des herbiers de Thau »	12 000 € (estimé)	N2000		100%
Classes de Thau (70K€ par an environ)	140 000 €	Région	32 000	23%
		Département	32 000	23%
		DREAL	10 000	7%
		Ecoles	40 000	28%
		Communes	10 000	7%
		Réseau CPIE BT	20 000	
Petit SAGE des enfants (environ 40K€ par an)	80 000 €	Agence de l'eau	56 000	70%
		DREAL		
		SMBT		
		Réseau CPIE BT		
Programme Prenez l'air dont Clima'Thau (100K/an)	200 000 €	AERMC	140 000	70% (1)
		Département	12 000	
		Région	17 000	
		SAM	30 000	
		OT/Commune	30 000	
		Réseau CPIE BT		
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	Pour mémoire			
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire (170€ par séance)		Ecoles		
		Communes		
		ARDAM		
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel » (5K€ par an)	10 000 €	Réseau CPIE BT	10 000	
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »	10 000 € estimé	SMBT	10 000	100%

Mise en place et accompagnement d'une « Aire Marine Educative » (AME) à Sète		Région		
Les super héros de la nature (15K€ par an)	30 000 €	Région	8 000	26,5%
		Département	8 000	26,5%
		OFB	8 000	26,5%
		Réseau CPIE BT	6 000	
Projet éducatif « Sensibilisation de collégiens aux métiers de la pêche et des cultures marines »	21 000 €	FEAMP	8 400 €	40%
		Département	4 200 €	20%
		SAM	2 800 €	13%
		CAHM	1 400 €	7%
		ARDAM	4 000 €	
Valorisation de « Thau Nature »	15 000 €	SMBT	15 000	
Balade et découverte sur la lagune de Thau	54 000 €	Ville de Balaruc les Bains	54 000	
Création de circuits de découverte à Poussan	50 000 €	Ville de Poussan	50 000	
Biodiv d'Occ (94K€ pour l'Occitanie / Bassin de Thau 10K€)	10 000 €	UR CPIE (Région/DREAL)	6 000	60%
		SAM	3 000	30%
		Réseau CPIE BT	1 000	
Sensibilisation au changement climatique – Guinguette volante	60 000 €	Région (budget participatif Mer et Littoral 2020)	45 000	75%
		Réseau CPIE BT	15 000	
Poursuite du plan de communication du SAGE Thau-Ingril	Pour mémoire			
Plaquette sur l'état de la connaissance de la qualité de la lagune suite à l'étude CapaThau	5 000 €	AERMC	2 500	50% (4)
		SMBT	2 500	
Plaquette de communication sur les crises sanitaires	20 000 €	CRCM	20 000	
Plaquette de sensibilisation sur enjeux milieux	20 000 €	SAM	20 000	
Outils d'information sur les Infrastructures Agro-écologiques (IAE)	-	N2000		

Centre de ressources du Réseau CPIE BT	90 000 € estimé	Réseau CPIE BT	90 000	

(1) L'assiette de l'aide sera déterminée sur la base du coût des animations portant sur les enjeux prioritaires du programme de l'Agence relatifs à la gestion concertée de la ressource en eau, la préservation des ressources stratégiques, la réduction des rejets toxiques dispersés industrielles, la réduction des pollutions diffuses par les phytosanitaires et les nitrates, la restauration des milieux aquatiques (restauration physique, continuité écologique, zones humides, biodiversité, milieu marin)

(2) Opération inéligible isolément car inférieure à 10 000 € : à présenter lors du financement des missions liées au poste chargé de l'action

(3) Aide destinée à la campagne de sensibilisation aux économies d'eau suite aux conclusions de l'étude des comportements de consommation auprès des différents usagers (donc hors diagnostic présenté dans la FA 19)

(4) Aide conditionnée à la concertation et validation préalable sur le contenu de la plaquette – A présenter lors du financement des missions liées au poste chargé de la concertation, les demandes d'aides isolées inférieures à 10 000 € ne sont pas éligibles au 11^{ème} programme de l'AERMC

(5) L'assiette d'aide sera recalculée au vu des coûts spécifiques des animations réalisées sur le BV Thau-Ingril répondant aux objectifs du SAGE Thau-Ingril, cohérentes avec l'ensemble des autres animations d'ores et déjà portées par ailleurs sur le BV et selon les modalités d'interventions en vigueur au moment du vote de l'aide

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Sensibiliser les usagers, collectivités, entreprises aux bonnes pratiques	Nombre d'opérations engagées	Maitre d'ouvrage	-
	Nombre de personnes sensibilisées	Maitre d'ouvrage	-
2. Mettre en œuvre un programme d'animations auprès du grand public et des scolaires	Nombre d'animations réalisées	Maitre d'ouvrage	-
	Nombre de personnes sensibilisées	Maitre d'ouvrage	-
3. Réaliser une communication spécifique sur les enjeux de bassin versant	Nombre d'outils réalisés	Maitre d'ouvrage	-
	Nombre d'outils distribués	Maitre d'ouvrage	-



ANNEXE - FICHE ACTION FA 02

<p>Pôle Cycle de l'Eau Assainissement et Eaux pluviales</p> <p><u>Affaire suivie par :</u> Margaux ROCHAT – Technicienne en charge des pollutions diffuses</p>	<p>Date : Mercredi 27 janvier 2021</p> <p>Contrat de gestion Intégrée du Bassin de Thau</p>
<p align="center">NOTE : PLAN DE COMMUNICATION RELATIF A LA REDUCTION DES POLLUTIONS TOXIQUES ET A L'AMELIORATION DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU TERRITOIRE</p>	

Dans le cadre des conventions d'aides avec l'agence de l'Eau RMC pour la lutte contre les pollutions diffuses et la gestion des eaux pluviales à la parcelle (Fiche action FA-29), des outils de communication et de sensibilisation vont être déployés par Sète agglopôle méditerranée.

Voici détaillé ci-dessous le plan de communication envisagé.

OUTILS	THEMATIQUES / SUJETS / MESSAGE	CIBLES
<p>Plaquettes pédagogiques, kit de fiches techniques de bonnes pratiques, affiches, site internet de l'agglo, journal de l'agglo Visites de la station d'épuration</p>	<p>→ Qualité des rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées : réduction des pollutions toxiques dispersées, guide de bonnes pratiques → Désimperméabilisation (déconnexion des eaux de pluies du système de collecte) et amélioration du fonctionnement des systèmes d'assainissement, nouvelles techniques d'aménagement, retour de la nature en ville, réduction des « hot spots », alimentation des nappes phréatiques, arrêtons le « tout tuyaux » _ la nature en ville → Qualité des rejets d'eaux usées : halte au tout à l'égout – la mer n'est pas une poubelle</p>	<p>→ Usagers professionnels (acteurs économiques), aménageurs et architectes (dans le cadre des dépôts de permis de construire), → Grand public → Scolaires (encadrants et élèves)</p> <p>→ Collaboration avec la CCI et la CMA de l'Hérault, les fédérations de professionnels locales, les entreprises</p>

	→ Rejets aux réseaux de collecte : Usagers industriels/convention/prétraitement/ prenez contact pour en parler/l'agglo vous accompagne	développant des outils de traitement...
Réunions/Matinales /Conférences	→ Demi-journée sur la gestion des eaux pluviales et la désimperméabilisation, présentation des techniques existantes → Demi-journée sur la réduction des pollutions toxiques dispersées issues du secteur du « Bâtiments » notamment, présentation des bonnes pratiques, outils et prétraitements existants	
Animation auprès des scolaires (encadrants et élèves)	→ Sensibilisation dans les écoles à la désimperméabilisation des cours d'école par exemple, et aux rejets interdits dans les réseaux (EU et EP)	
Création d'un showroom pédagogique	→ Création d'un site « pilote/exemple » pédagogique présentant à notre échelle les techniques d'infiltration et de dépollution des eaux pluviales	
Film	→ Présentation des enjeux du territoire et actions mises en place (réduction des toxiques RSDE, gestion des eaux pluviales)	
Articles magazine de l'agglo	→ Au fil de l'eau sur les actions engagées	
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter)		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.1. Le renouvellement de l'espace urbain	
1.1.1. Développer des solutions énergétiques dans l'espace urbain	
FA1 - Augmenter la production d'énergies renouvelables en ville	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour les 14 communes du SCOT, à développer la production d'énergies renouvelables, nécessitant de :

- Engager des études pour des solutions de production d'énergies renouvelables,
- Réaliser des travaux de production d'énergies renouvelables.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Engager des études pour des solutions de production d'énergies renouvelables			
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Frontignan	P	2021-2022	Ville de Frontignan
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Balaruc les Bains	P	2021-2022	Ville de Balaruc les Bains
Etudes de faisabilité pour le développement de centrales photovoltaïques au sol sur l'ISDND à Villeveyrac	P	2021	SAM
Etudes d'opportunité pour le développement de photovoltaïque sur le patrimoine public de SAM	P	2021-2022	SAM et ville de Sète
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la STEP à Villeveyrac	P	2021	SAM
Etude de faisabilité de panneaux photovoltaïques sur bâtiments et infrastructures - Montbazin	AP		Montbazin
2. Réaliser des travaux de production d'énergies renouvelables			
Développement d'une solution énergétique collective sur eau de mer	P	A préciser	DALKIA
Etudes et maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'Unité de valorisation énergétique de Sète	P	2021-2022	SAM
Construction d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge des prés Saint-Martin à Frontignan	P	2021	Reden Solar
Couverture photovoltaïque port de Sète	P/AP	2016-2025	GDS, LANGA, PR SUN, CAT
Couverture photovoltaïque d'une crèche à Marseillan	P	2021	Ville de Marseillan
Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la ville de Poussan	P	2021-2022	Ville de Poussan

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le territoire de Thau bénéficie d'un taux d'ensoleillement exceptionnel (2 700 heures par an).
- La Région Occitanie s'est engagée à devenir la 1ère région à énergie positive d'ici 2050 (REPOS)
- Le Plan Climat Air Energie Territorial du territoire de Sète agglomération méditerranéenne a pour objectif d'ici 2030 d'atteindre 50% de production d'énergies renouvelables, conformément à l'objectif REPOS, qui est supérieur aux objectifs nationaux (32%). La part d'ENR représente aujourd'hui 7,3% de la consommation d'énergie finale.
- SAM a été reconnue depuis 2016 « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».
- Diverses actions ou projets ont déjà été engagés sur le territoire pour développer les équipements solaires photovoltaïques ou thermiques, par exemple l'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques sur les toitures des équipements intercommunaux, la mise en place d'un chèque solaire de 250€/m² installé de panneaux solaires thermique, une enquête publique en 2019 pour un parc photovoltaïque à Frontignan, la création d'un cadastre solaire.
- Des études ont d'ores et déjà été conduites par Sète agglomération méditerranéenne, concernant notamment un projet de thalassothermie sur le secteur de l'entrée est de Sète, la création d'une unité de méthanisation et de valorisation du biogaz sur le nouvelle STEP de Sète en 2015 (travaux financés dans le cadre du CGITT 2012-2018), la définition prospective de modernisation et d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique de Sète (UVE).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.9. Production d'ENR – Multiplier par 2,6 la production d'énergies renouvelables d'ici 2040
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.4.3. Maitriser les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Engager des études pour des solutions de production d'énergies renouvelables	
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Frontignan	Prévue initialement en 2020, l'étude est finalement reportée plutôt à 2021. Partenaires techniques :
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de de Balaruc-les-Bains	Le diagnostic sur le patrimoine communal engagé en 2019 et restitué au premier trimestre 2020 met en évidence la nécessité de reprendre certaines toitures, ce qui invite à étudier la faisabilité d'un développement de panneaux photovoltaïques. Partenaires techniques :

Etudes de faisabilité pour le développement de centrales photovoltaïques au sol sur l'ISDND à Villeveyrac	Etude qui peut être menée sur d'autres sites dégradés propriétés de Sète agglomération méditerranéenne Etude réalisée en interne à partir de 2021 Projet de lancement d'un AMI Partenaires techniques :
Etudes d'opportunité pour le développement de photovoltaïque sur le patrimoine public de SAM	Etudes d'opportunité pour le développement de photovoltaïque en toiture/ombrières sur le patrimoine public sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne Projet de lancement d'un AMI Partenaires techniques :
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la STEP à Villeveyrac	A compléter... Partenaires techniques :
Etude de faisabilité de panneaux photovoltaïques sur bâtiments et infrastructures - Montbazin	Projet de pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures, le parking de la salle polyvalente Marcellin Albert, et le bâtiment des services techniques de Montbazin Action à programmer
2. Réaliser des travaux de production d'énergies renouvelables	
Développement d'une solution énergétique collective sur eau de mer	Solution énergétique collective sur eau de mer, de chaud et de froid (78% d'énergie renouvelable soit 4 600 tonnes de CO2 évitées/ an par rapport à une solution classique) pour desservir les projets d'aménagements en entrée est de la ville de Sète, ZAC rives Sud et la ZAC secteur Nord, et incluant le raccordement du futur pôle passager de Sète. Etude de faisabilité réalisée, qui a confirmé la faisabilité économique d'une boucle 100% eau de mer. Un COPIL a été constitué ayant validé le projet en juin 2018 avec un périmètre élargi au secteur sud. Classement du réseau par la ville de Sète en novembre 2019, démarrage de la phase travaux par le futur exploitant Dalkia à préciser Partenaires techniques : SAM
Etudes, maîtrise d'œuvre et travaux pour la requalification de l'Unité de valorisation énergétique de Sète	Etude AMO de définition prospective de modernisation et d'exploitation de l'UVE engagée en 2019 Contenu : requalifier l'UVE pour privilégier, outre le réemploi et le recyclage des déchets, la valorisation énergétique des déchets ménagers, conformément à la LTECV et au plan régional déchets Plus précisément, le projet consiste en un revamping de l'installation (36 M€HT estimé), de : - Optimiser la performance énergétique pour dépasser 65%, en récupérant la chaleur fatale sur le parcours chaudière et le traitement de fumées, et en posant un Groupe Turbo-Alternateur afin de produire de l'électricité avec la vapeur restante, avec ou sans pérennisation du réseau SAIPOL - Améliorer le process et les rejets en cheminée (pose d'une SCR catalytique pour l'abattement des oxydes d'azote, mesure du mercure, etc.) - Augmenter légèrement la capacité (aujourd'hui de 44 000 tonnes, à moins de 50 000 tonnes) de manière à limiter au maximum l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles dans notre ISDND - En option, pose d'un électrolyseur hydrogène (+4 M€HT), pour notamment faire de la méthanation du biogaz (conversion du CO2 résiduel en CH4) issu de la méthanisation des boues de la STEP voisine, voire alimenter la barge hydrogène et le bateau de dragage hydrogène prévus sur le port de Sète. Coût supplémentaire pour le méthanateur (1,5M€HT)

	<p>Un porter à connaissance établi auprès de la DREAL. Un permis de construire à déposer</p> <p>Dossier de subvention déposé auprès de l'Ademe et de la Région en 2019</p> <p>Lien avec la FA 32 (valorisation des déchets)</p> <p>Partenaires techniques :</p>																				
Construction d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge des prés Saint-Martin à Frontignan	<p>Enquête publique en 2019, bail signé et arrêté préfectoral émis.</p> <p>Travaux qui démarrent en 2020, finalisation 2021</p> <p>Contenu du projet : un parc de 7 ha avec une production annuelle de 7 236MWh (=consommation annuelle de 8 300 hab)</p> <p>Création d'un espace pédagogique et un espace végétalisé le long du chemin piétonnier contournant le site</p> <p>Partenaires techniques : Ville de Frontignan</p>																				
Couverture photovoltaïque port de Sète	<p>Projet de couverture photovoltaïque du port de Sète avec remise à neuf des toitures sur un périmètre total de 62 000 m² (13 hangars) et un objectif de production de 11 145MWh.</p> <p>Projet engagé en 2016 et qui comprend plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de 2 appels à projets en 2016 ayant donné lieu à 3 projets retenus <p>Etablissement de convention d'Occupation Temporaire avec les lauréats (lauréat d'un AO auprès de la CRE) et évolution des COT avec les occupants des hangars</p> <p>Accompagnement des opérateurs dans les démarches administratives (DREAL/SDIS), techniques et contractuelles avec les occupants (Coactivité)</p> <table border="1" data-bbox="520 981 1233 1256"> <thead> <tr> <th></th> <th>Projet 1 2017-2018</th> <th>Projet 2 2016-2020</th> <th>Projet 3 2016-2020</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total Surface Panneaux en m²</td> <td>9 000</td> <td>10 398</td> <td>21 388</td> <td>40 786</td> </tr> <tr> <td>Puissance Crête en KWc</td> <td>1 700</td> <td>2 067</td> <td>4 879</td> <td>8 646</td> </tr> <tr> <td>Production Annuelle en MWh</td> <td>2 051</td> <td>2 820</td> <td>6 274</td> <td>11 145</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'une AMO pour un schéma directeur photovoltaïque pour études des potentiels de couverture suivant : <ul style="list-style-type: none"> • La ZIFMAR (ombrières de 11ha ; maitre d'ouvrage CAT (Amodiatraire) + opérateur exploitant PV) • Les projets combrières arrière quai H Sintax, arrière quai G • Les projets des nouveaux espaces BROCELIANDE et route de Montpellier (selon contraintes bâtiments de France), • Parking Gare Maritime • Autofinancement couverture d'un hangar stockage charbon, financé par couverture photovoltaïque • Etude des projets photovoltaïque en façade - Lancement des AAP à l'issue du schéma directeur : prévu entre 2021 et 2025 <p>Lancement de l'AMO sur schéma directeur photovoltaïque du port (toitures, ombrières, façades) : prévu entre 2020 et 2023</p> <p>Partenaires techniques : EPR, ADEME</p>		Projet 1 2017-2018	Projet 2 2016-2020	Projet 3 2016-2020	TOTAL	Total Surface Panneaux en m ²	9 000	10 398	21 388	40 786	Puissance Crête en KWc	1 700	2 067	4 879	8 646	Production Annuelle en MWh	2 051	2 820	6 274	11 145
	Projet 1 2017-2018	Projet 2 2016-2020	Projet 3 2016-2020	TOTAL																	
Total Surface Panneaux en m ²	9 000	10 398	21 388	40 786																	
Puissance Crête en KWc	1 700	2 067	4 879	8 646																	
Production Annuelle en MWh	2 051	2 820	6 274	11 145																	
Couverture photovoltaïque d'une crèche à Marseillan	<p>Projet à l'étude qui devrait démarrer en 2021</p> <p>Partenaires techniques :</p>																				
Installation de panneaux photovoltaïques sur les	<p>2 projets sont en cours sur la commune de Poussan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (gymnase, parking) prévue en 2021. Coût 200K€ 																				

bâtiments de la ville de Poussan	- Installation de panneaux photovoltaïques sur toits privés et publics prévue en 2022. La commune soutient la création d'une coopérative citoyenne avec production d'énergie verte et sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie Coût 200K€ Partenaires techniques :
----------------------------------	---

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 35 040 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Frontignan	20 000 €	Frontignan	20 000 €	
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Balaruc les Bains	20 000 €	Balaruc les Bains	20 000 €	
Etudes de faisabilité pour le développement de centrales photovoltaïques au sol sur l'ISDND à Villeveyrac		SAM		
Etudes d'opportunité pour le développement de photovoltaïque en toiture/ombrier sur le patrimoine public sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne		SAM		
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la STEP à Villeveyrac		SAM		
Développement d'une solution énergétique collective sur eau de mer	30 000 000 €	ADEME	11 500 000 €	38%
		DALKIA	18 500 000 €	
Etudes pour la requalification de l'Unité de valorisation énergétique de Sète	300 000 €	Ademe	35 000 €	12%
		Région	35 000 €	12%
		SAM	230 000 €	
Construction d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge des prés Saint-Martin à Frontignan	4 000 000 €	CRE		
		Reden Solar		

Couverture photovoltaïque port de Sète – investissements des opérateurs	0€ (recettes patrimoniales)			
Couverture photovoltaïque d'une crèche à Marseillan	300 000 €	Ville de Marseillan	300 000 €	
Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la ville de Poussan	400 000 €			
<i>Bâtiments publics</i>	<i>200K</i>	Ville de Poussan	200 000 €	
<i>Coopérative</i>	<i>200K</i>	Ville de Poussan	200 000 €	

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude de faisabilité de panneaux photovoltaïques sur bâtiments et infrastructures - Montbazin	
Projet ombrières 11ha ZIFMAR : maitre d'ouvrage CAT (Amodiatraire) + opérateur exploitant PV	
Lancement d'une étude Assistance Maitrise Ouvrage sur schéma directeur photovoltaïque du port (toitures, ombrières, façades)	
Lancement des appels à projet sur les potentiels identifiés sur le port	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Engager des études pour des solutions de production d'énergies renouvelables			
Etude de faisabilité technico-économique et administrative pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Frontignan	Kwh/Gwh produits sur le territoire Nombre d'ha de panneaux photovoltaïques sur toitures	Maitre d'ouvrage	Estimation dans le dossier de demande
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal de Balaruc les Bains			
Etudes de faisabilité pour le développement de centrales photovoltaïques au sol sur l'ISDND à Villeveyrac			
Etudes d'opportunité pour le développement de photovoltaïque en toiture/ombrières sur le patrimoine public sur le territoire de Sète agglomération méditerranée			
Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la STEP à Villeveyrac			

Etude de faisabilité de panneaux photovoltaïques sur bâtiments et infrastructures - Montbazin			
2. Réaliser des travaux de production d'énergies renouvelables			
Développement d'une solution énergétique collective sur eau de mer	GWh/an produits (eau chaude, chauffage et rafraîchissement)	Maitre d'ouvrage	Estimation dans le dossier de demande
Requalification de l'Unité de valorisation énergétique de Sète – études et travaux	Augmentation de capacité Maintien ou augmentation de production de chaleur Tonnages de boue séchés et valorisés	Maitre d'ouvrage	Estimation dans le dossier de demande
Construction d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge des prés Saint-Martin à Frontignan	Kwh/Gwh produits sur le territoire Nombre d'ha de panneaux photovoltaïques sur toitures		
Couverture photovoltaïque port de Sète			
Couverture photovoltaïque d'une crèche à Marseillan			
Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la ville de Poussan			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.1. Le renouvellement de l'espace urbain	
1.1.1. Développer des solutions énergétiques dans l'espace urbain	
FA2 – Favoriser les économies d'énergies	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour les 14 communes du SCOT, à engager les études et les travaux nécessaires pour :

- lutter contre la précarité énergétique des bâtiments,
- développer des systèmes d'éclairage économes en énergie dans les bâtiments et infrastructures publiques,
- sensibiliser/inciter/accompagner les particuliers, entreprises, collectivités à faire des économies d'énergie.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Lutter contre la précarité énergétique des bâtiments			
OPAH-RU 2017-2021 de la ville de Sète	P	2017-2021	Ville de Sète
OPAH communautaire 2018-2023	P	2018-2023	SAM
Elaboration d'un bilan énergétique général des bâtiments de la commune de Montbazin	P	2021-2022	Ville de Montbazin
Elaboration d'un diagnostic du patrimoine de la commune de Balaruc-les-Bains	P	2020	Ville de Balaruc-les-Bains
Mise en œuvre des préconisations du diagnostic des bâtiments (études complémentaires et travaux)	AP	2021-2022	Ville de Balaruc-les-Bains
Etude sur les chaufferies communales de Balaruc-les-Bains	AP	2021-2022	Ville de Balaruc-les-Bains
Inventaire du patrimoine communal en termes de consommation énergétique	P	2021-2022	Ville de Poussan
Travaux de rénovation énergétique dans les écoles	P	2021-2022	Ville de Poussan
2. Développer des systèmes d'éclairage économes			
Rénovation de l'éclairage dans les espaces publics	P	2021-2022	SAM
Diminution de l'intensité des éclairages sur la commune de Montbazin	P	2021	Ville de Montbazin
Diminution de l'intensité des éclairages, de la durée ou du nombre de points lumineux sur la commune de Balaruc-les-Bains	AP	2021	Ville de Balaruc-les-Bains
Mise en œuvre de la modernisation de l'éclairage public (passage en Led, ...) à Balaruc les Bains	P	2020	Ville de Balaruc-les-Bains

Mise en œuvre des préconisations du diagnostic des bâtiments en matière d'éclairage à Balaruc les Bains	AP	2021	Ville de Balaruc-les-Bains
3. Sensibiliser/ inciter/ accompagner les particuliers, entreprises, collectivités			
Mise à disposition de l'Espace Info Energie sur le territoire	AP	2021-2022	SAM
Réalisation d'animations et de supports de communication	AP		SAM
Etude d'opportunité de mise en place d'une plateforme de la rénovation énergétique	AP		SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 pose les objectifs à atteindre sur les différents territoires en matière d'économies d'énergie. - Le PCAET de Sète agglomération Méditerranée présente des objectifs très ambitieux en matière de réduction des consommations d'énergie dans le bâti, notamment un objectif de 26 000 logements éco-rénovés d'ici 2030, soit 32% des logements du territoire. - Une opération d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain et de copropriétés dégradées (OPAH – RU) est engagée depuis 2017.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.7. Consommation du bâti – Baisser de 20% la consommation énergétique finale des bâtiments d'ici 2040
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.4.3. Maitriser les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Lutter contre la précarité énergétique des bâtiments	
OPAH-RU 2017-2021 de la ville de Sète	Volet réhabilitation et précarité énergétique des bâtiments Aides aux privés En cours de réalisation Partenaires techniques : SAM, ANAH...
OPAH communautaire 2018-2023	Objectif : lutte contre la précarité énergétique des bâtiments Aides aux privés En cours de réalisation Partenaires techniques : ANAH...
Elaboration d'un bilan énergétique général des bâtiments de la commune de Montbazin	- Elaboration d'un bilan énergétique général de tous les bâtiments publics afin de définir et mettre en pratique des actions d'économies d'énergie

	- Elaboration d'un bilan énergétique et thermique des logements sociaux du bâti ancien de la commune de Montbazin (14 logements) Partenaires techniques :
Elaboration d'un diagnostic du patrimoine de la commune de Balaruc-les-Bains	Afin d'améliorer la gestion de son patrimoine, et en vue de baisser la consommation énergétique, la commune a lancé un diagnostic bâtiment et un diagnostic énergétique. Les rapports ont été transmis à la commune entre mars et mai 2020. Partenaires techniques :
Mise en œuvre des travaux des préconisations du diagnostic des bâtiments	- Remplacement des fenêtres actuelles par des fenêtres en double vitrage - Mise en place de brise soleil (selon orientation des bâtiments) 2020-2021 : élaboration du cahier des charges + lancement consultation 2022-2025 : travaux 2022 : 10 bâtiments réalisés Budget total : 100 000 € HT Budget 2020-2022 : 35 000 € HT Partenaires techniques :
Etude sur les chaufferies communales de Balaruc-les-Bains	Etude sur les chaufferies communales afin de voir si les systèmes de chauffage peuvent être améliorés. Définition du besoin en cours Partenaires techniques :
Inventaire du patrimoine communal en termes de consommation énergétique	Projet d'inventaire du patrimoine communal, de ses utilisations et de sa consommation énergétique AAP SDIE Région Partenaires techniques : Région
Travaux de rénovation énergétique dans les écoles	Travaux prévus dans les écoles avec le développement d'une chaudière filière bois locale, reprise des menuiseries extérieures, isolation, études thermiques Partenaires techniques :
2. Développer des systèmes d'éclairage économes	
Rénovation de l'éclairage dans les espaces publics	Rénovation de l'éclairage (ampoules LED) dans les zones d'activités économiques sur le périmètre de Sète agglomération Partenaires techniques : Communes...
Diminution de l'intensité des éclairages sur la commune de Montbazin	Une expérimentation à l'échelle d'une rue a démarré à l'automne 2020, avec l'idée d'étendre la démarche, avec pour objectif la modification du dispositif d'éclairage lui-même Partenaires techniques :
Diminution de l'intensité des éclairages, de la durée ou du nombre de points lumineux sur la commune de Balaruc-les-Bains	Partenaires techniques :
Mise en œuvre de la modernisation de l'éclairage public (passage en Led, ...)	Partenaires techniques :
Mise en œuvre des préconisations du diagnostic des bâtiments en matière d'éclairage	Passage en LED dans l'ensemble des bâtiments communaux Partenaires techniques :
3. Sensibiliser/ inciter/ accompagner les particuliers, entreprises, collectivités	
Mise à disposition de l'Espace Info Energie sur le territoire	Mise à disposition de l'Espace Info Energie sur le territoire et sensibilisation des propriétaires par la thermographie (4

	permanences physiques à Sète, Mèze, Balaruc-les-Bains et Frontignan) animé par l'association Gefosat Remarque Ademe : EIE qui n'existe plus à partir de janvier 2021 Partenaires techniques : Gefosat
Réalisation d'animations et de supports de communication	Réalisation d'animations et de supports de communication pour sensibiliser les particuliers aux économies d'énergie dans l'habitat à définir dans le cadre du PCAET en cours de réalisation (ex : réalisation d'un guide sur les éco gestes dans l'habitat, opérations de sensibilisation itinérantes dans les quartiers les plus énergivores...) Partenaires techniques : proposition d'accompagnement par le CPIE BT
Etude d'opportunité de mise en place d'une plateforme de la rénovation énergétique	Remarque Ademe : PTRE qui n'existe plus à partir de janvier 2021 Partenaires techniques :

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 5 350 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
OPAH-RU 2017-2021	834 000 €	ANAH	687 000 €	82%
		SAM	147 000 €	
OPAH communautaire 2018-2023	3 031 000 €	ANAH	2 587 000 €	85%
		SAM	444 000 €	
Elaboration d'un bilan énergétique général des bâtiments de la commune de Montbazin	40 000 €	Ville de Montbazin	40 000 €	
Elaboration d'un diagnostic du patrimoine de la commune de Balaruc-les-Bains	69 000 €	Ville de Balaruc-les-Bains	69 000 €	
Inventaire du patrimoine communal en termes de consommation énergétique	20 000 €	Ville de Poussan	20 000 €	
Travaux de rénovation énergétique dans les écoles	800 000 €	Ville de Poussan	800 000 €	
Rénovation de l'éclairage dans les espaces publics (100K/an)	300 000 €	SAM	300 000 €	
Diminution de l'intensité des éclairages sur la commune de Montbazin	10 000 €	Ville de Montbazin	10 000 €	

Mise en œuvre de la modernisation de l'éclairage public (passage en Led)	30 000€	Ville de Balaruc-les-Bains	30 000€	
--	---------	----------------------------	---------	--

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Mise en œuvre des travaux des préconisations du diagnostic des bâtiments de Balaruc les Bains	35 000 €*
Etude sur les chaufferies communales de Balaruc-les-Bains	12 000 €*
Diminution de l'intensité des éclairages sur la commune de Balaruc-les-Bains	10 000 €
Mise en œuvre des préconisations du diagnostic des bâtiments en matière d'éclairage de Balaruc les Bains	120 000 €*
Mise à disposition de l'Espace Info Energie sur le territoire (12,5K/an)	
Réalisation d'animations et de supports de communication	
Etude d'opportunité de mise en place d'une plateforme de la rénovation énergétique	

* Ademe 20%

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Lutter contre la précarité énergétique des bâtiments			
OPAH-RU 2017-2021 de la ville de Sète	MWh économisés		
OPAH communautaire 2018-2023			
Elaboration d'un bilan énergétique général des bâtiments de la commune de Montbazin			
Elaboration d'un diagnostic du patrimoine de la commune de Balaruc-les-Bains			
Mise en œuvre des travaux des préconisations du diagnostic des bâtiments			
Etude sur les chaufferies communales de Balaruc-les-Bains			
Inventaire du patrimoine communal en termes de consommation énergétique			
Travaux de rénovation énergétique dans les écoles			
2. Développer des systèmes d'éclairage économes			
Rénovation de l'éclairage dans les espaces publics	MWh économisés		
Diminution de l'intensité des éclairages sur la commune de Montbazin			
Diminution de l'intensité des éclairages sur la commune de Balaruc-les-Bains			

Mise en œuvre de la modernisation de l'éclairage public (passage en Led)			
Mise en œuvre des préconisations du diagnostic des bâtiments			
3. Sensibiliser/ inciter/ accompagner les particuliers, entreprises, collectivités			
Mise à disposition de l'Espace Info Energie sur le territoire	Nombre d'opérations de sensibilisation		
Réalisation d'animations et de supports de communication			
Etude d'opportunité de mise en place d'une plateforme de la rénovation énergétique	Nombre d'habitants sensibilisés		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.1. Le renouvellement de l'espace urbain	
1.1.2. Favoriser la nature en ville	
FA3 – Créer des îlots de fraîcheur	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

- Sensibiliser et informer les communes sur les bénéfices associés à la création d'îlots de fraîcheur,
- Engager des actions de végétalisation de l'espace urbain.

Maîtrises d'ouvrage et partenariats techniques

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Sensibiliser et informer les communes et agglomérations			
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	P	2021 ou 2022	SMBT
2. Engager des actions de végétalisation de l'espace urbain			
Plan guide de la ville de Frontignan pour le renouvellement de l'espace urbain	P	2020-2022	Ville de Frontignan
Plan de végétalisation de la ville de Sète	P	2020-2022	Ville de Sète
Création de canopées urbaines en centre-ville de Sète	P	2020-2022	Ville de Sète
Création d'un jardin botanique sur la friche du Fort Richelieu à Sète	P	2020-2022	Ville de Sète
Projet d'îlot de fraîcheur sur le port de Marseillan	P	2022	Ville de Marseillan
Plan de végétalisation de la ville de Montbazin	P	2020-2022	Montbazin
Projet de végétalisation de la zone portuaire – étude à programmer	AP	2021	EPR
Projet d'aménagement du parc « Président » à Balaruc les Bains	AP	2021-2022	Balaruc-les-Bains
Mise en place d'un permis de végétaliser à Balaruc les Bains	AP	2021	Balaruc-les-Bains
Révision de la charte d'aménagement des espaces publics à Balaruc les Bains	AP	2021-2022	Balaruc-les-Bains
Plan de végétalisation de la ville de Poussan	P	2021-2022	Ville de Poussan

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET	
<p>- Le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU) apparaît quand les sols végétalisés et perméables sont remplacés par des bâtiments et des revêtements imperméables à forte inertie thermique et qui stockent la chaleur. Certaines communes comme Strasbourg ont utilisé des images satellitaires qui montrent une corrélation très forte entre l'occupation du sol et les écarts de température de surface observés. Les images obtenues montrent ainsi que les surfaces imperméables jouent un rôle prépondérant dans l'intensité de l'ICU, alors qu'à l'inverse, les zones arborées et les surfaces en eau maintiennent des températures plus fraîches. Restaurer les espaces végétalisés et en eau, qui présentent une température de surface plus fraîche, peut contribuer à réduire le phénomène d'îlot de chaleur.</p> <p>- Les groupes de travail de préparation du contrat ont mis en évidence l'intérêt des communes à mettre en œuvre des actions en faveur de la nature en ville, et la nécessité de les informer des outils existants.</p> <p>- L'atelier « La transition écologique au cœur des villes », organisé dans le cadre d'Ora maritima 2019 (assises du territoire), a constitué un premier niveau d'information sur le sujet.</p>	
DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.4. Foncier – Réussir la zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à horizon 2040
SCOT approuvé (DOO)	Aucun objectif identifié

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Sensibiliser et informer les communes et agglomérations	
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	<p>Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville, les bénéfices socioéconomiques et environnementaux attendus, les expériences déjà engagées sur le territoire et ailleurs...</p> <p>Echange d'expériences / partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole ?</p> <p>Lien avec réunions SCOT ?</p> <p>Partenaires techniques : Ademe...</p>
2. Engager des actions de végétalisation de l'espace urbain	
Plan guide de la ville de Frontignan pour le renouvellement de l'espace urbain	<p>Un BE spécialisé dans les aménagements cœur de ville (Passagers des villes) a été retenu pour un avant-projet puis la rédaction d'un plan guide de propositions d'aménagements de désimperméabilisation et îlots de fraîcheur, avec chiffrages associés</p> <p>Le plan guide sera finalisé courant été 2020</p> <p>Plusieurs opérations engagées ou en projet : opération 1000 arbres, projet de surface végétalisée sur la liaison douce...</p> <p>Lien à faire avec FA 4 sur la désimperméabilisation</p>

	Partenaires techniques :
Plan de végétalisation de la ville de Sète	La ville de Sète est engagée depuis quelques années dans un programme visant à végétaliser l'espace urbain : - plantations d'arbres, - treilles végétalisées en centre-ville, - autorisations de végétalisation accordées aux habitants qui en font la demande (une opération de verdissement en pied de mur avec travaux d'étanchéification réalisés par la ville finalisée dans l'impasse Canilhac)..., projets de miroir d'eau ou mur d'eau, projet de jardin botanique Fort Richelieu, Par ailleurs, Partenaires techniques :
Création de canopées urbaines en centre-ville de Sète	2 canopées urbaines ont été installées début 2020 en centre-ville et 8 autres devraient être posées courant 2020 Partenaires techniques :
Création d'un jardin botanique sur la friche du Fort Richelieu à Sète	Projet de création d'un jardin botanique sur un espace en friche, qui permette de végétaliser 1 ha. Le projet comprend également la création de murets en pierre sèche dans le cadre d'un chantier d'insertion Partenaires techniques :
Projet d'îlot de fraîcheur sur le port de Marseillan	La ville de Marseillan envisage de poser sur le port des canopées urbaines pour végétaliser le site et créer des îlots de fraîcheur. Objectif : diminuer la température grâce à de la végétalisation sur un espace très minéral, sur le modèle des canopées urbaines mises en place dans la ville de Toulouse Partenaires techniques :
Plan de végétalisation de la ville de Montbazin	La ville de Poussan envisage plusieurs actions jusqu'en 2022 pour développer la nature en ville : - Mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts à Montbazin - Mise en place d'autorisations de verdissement de l'espace public aux citoyens montbazinois Partenaires techniques :
Projet de végétalisation de la zone portuaire – étude à programmer	Partenaires techniques : prestataire
Projet d'aménagement du parc « Président »	La ville de Balaruc-les-Bains souhaite créer un parc dans le quartier des Usines qui aura pour vocation de devenir un espace de respiration pour les habitants. Idéalement placé, ce terrain jouit d'une belle vue sur l'étang de Thau. La Ville est actuellement en train de définir le besoin et souhaite lancer une étude de faisabilité pour la conception paysagère du site. Définition du besoin en cours en vue du lancement d'une consultation Partenaires techniques :
Mise en place d'un permis de végétaliser à Balaruc les Bains	La Ville de Balaruc-les-Bains souhaite mettre en place du micro fleurissement par le biais d'un permis de végétaliser qui permettra aux habitants qui le souhaitent de végétaliser leur rue. Les modalités du dispositif restent à définir. Pour cela, la Ville souhaite lancer une étude en vue d'étudier les possibilités de mise en œuvre, définir la charte des végétaux et établir le

	« permis de végétaliser ». Cette démarche pour faire l'objet d'une première réalisation dans un secteur pilote. Définition du besoin en cours en vue du lancement d'une consultation Partenaires techniques :
Révision de la charte d'aménagement des espaces publics à Balaruc les Bains	La Ville de Balaruc-les-Bains souhaite réviser et étoffer sa charte d'aménagement de ses espaces publics afin d'en améliorer la qualité, de lutter contre les îlots de chaleur, faciliter la gestion des espaces publics, ... La Ville souhaite lancer une étude globale en ce sens. Définition du besoin en cours en vue du lancement d'une consultation Partenaires techniques :
Plan de végétalisation de la ville de Poussan	La ville de Poussan envisage plusieurs actions jusqu'en 2022 pour développer la nature en ville : - Création d'un emploi dédié aux espaces verts - Mise en place d'un permis de végétaliser : plantes en pots, micro fleurissement, pied d'arbres, sur le principe de la participation citoyenne et afin de favoriser le lien social - Création de mini-forêts : plantation d'arbres, arbustes, essences locales sur 200m2 avec densité de 6 plantes/m2 - Plantation d'un arbre par naissance (80 naissances /an en moyenne) Partenaires techniques :

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Projet de jardin partagé à Sète (création de 23 parcelles, d'un verger et désimperméabilisation d'une surface en enrobé)	FA 4
Projet ZAC Est à l'entrée de Sète : le projet comprend une large opération de verdissement / végétalisation de l'espace public	Cf. FAI 3

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 935 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	5 000 €	SMBT	5 000 €	
Plan guide de la ville de Frontignan pour le renouvellement de l'espace urbain	En cours de chiffrage	Ville de Frontignan		
Plan de végétalisation de la ville de Sète	100 000 €	Ville de Sète	100 000 €	

Création de canopées urbaines en centre-ville de Sète	100 000 €	Ville de Sète	100 000 €	
Création d'un jardin botanique sur la friche du Fort Richelieu à Sète	500 000 €	Ville de Sète	500 000 €	
Projet d'îlot de fraîcheur sur le port de Marseillan	80 000 €	Ville de Marseillan	80 000 €	
Plan de végétalisation de la ville de Montbazin	5 000 €	Ville de Montbazin	5 000 €	
Plan de végétalisation de la ville de Poussan	50 000 €	Ville de Poussan	50 000 €	

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet de végétalisation de la zone portuaire – étude à programmer	
Projet d'aménagement du parc « Président » / études	15 000 €
Mise en place d'un permis de végétaliser à Balaruc les Bains	10 000 €
Révision de la charte d'aménagement des espaces publics à Balaruc les Bains	70 000 €

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT	
1. Sensibiliser et informer les communes et agglomérations				
Journée technique à destination des communes sur les outils favorisant la nature en ville	Nombre de participants			
2. Engager des actions de végétalisation de l'espace urbain				
Plan guide de la ville de Frontignan pour le renouvellement de l'espace urbain	Nombre d'ha végétalisés			
Plan de végétalisation de la ville de Sète				
Création de canopées urbaines en centre-ville de Sète				
Création d'un jardin botanique sur la friche du Fort Richelieu à Sète				
Projet d'îlot de fraîcheur sur le port de Marseillan				
Plan de végétalisation de la ville de Montbazin				
Projet de végétalisation de la zone portuaire – étude à programmer				Nombre d'ha ombragés créés
Projet d'aménagement du parc « Président »				
Mise en place d'un permis de végétaliser à Balaruc les Bains				
Mise en place d'une charte d'aménagement des espaces publics à Balaruc les Bains				
Plan de végétalisation de la ville de Poussan				

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.1. Le renouvellement de l'espace urbain	
1.1.2. Favoriser la nature en ville	
FA4 – Engager des projets de désimperméabilisation	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour les 14 communes du SCOT, à développer les projets de désimperméabilisation sur le territoire grâce aux actions suivantes :

- Engager des études et schémas de désimperméabilisation,
- Réaliser des travaux.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Engager des études et schémas de désimperméabilisation			
Etude d'un schéma de désimperméabilisation sur la commune de Montbazin	P	2021	Ville de Montbazin
Etude de R&D sur le potentiel de désimperméabilisation sur le territoire de Thau	AP	2021	INRAE
2. Réaliser des travaux de désimperméabilisation			
Projet de désimperméabilisation et végétalisation de cours d'école à Montbazin	P	2021	Ville de Montbazin
Projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école à Balaruc les Bains (Etudes préalables et travaux)	AP	2021-2022	Ville de Balaruc les Bains
Projet de désimperméabilisation et revêtement alvéolé du parking de l'école à Montbazin	P	2022	Montbazin
Travaux de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'école à Sète	P	2021	Ville de Sète
Travaux de désimperméabilisation d'un espace urbain réhabilité en jardin partagé à Sète	P	2021	Ville de Sète
Projet de création d'un parking perméable en centre-ville de Poussan	P	2022	Ville de Poussan
Projet de désimperméabilisation du parking du Jardin Public à Poussan	P	2021	Ville de Poussan
Projet de désimperméabilisation et végétalisation de la cours d'école des Baux à Poussan	P	2022	Ville de Poussan
Travaux issus du plan guide de la ville de Frontignan	AP	2021	Ville de Frontignan

Mise en valeur et désimperméabilisation de l'entrée de site des salins de Villeroy et aire de loisirs du Pont-Levis – études et travaux	P	2021-2022	SAM
Projet de revêtement alvéolé sur le parking d'une crèche de Marseillan	P	2021-2022	Ville de Marseillan

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Les groupes de travail de préparation du contrat ont mis en évidence l'intérêt des communes à être informées sur les éléments techniques et financiers des actions de désimperméabilisation et les bilans coûts avantages de ces actions.
- L'atelier « La transition écologique au cœur des villes », organisé dans le cadre d'Ora maritima en 2019 a permis de présenter les enjeux liés à la désimperméabilisation avec une intervention de l'Agence de l'eau sur le sujet, a été l'occasion de réfléchir sur les partenariats (par exemple, l'intérêt d'un partenariat entre le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement - CAUE34 - et l'Agence de l'eau).
- L'Agence de l'eau a lancé un AAP en 2019 « Un coin de verdure pour la pluie » dont l'objectif est de financer des projets de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales.
- La ville de Sète a lancé un schéma directeur des potentialités de désimperméabilisation et végétalisation des cours et toitures des écoles de la ville de Sète en 2020, en lien avec la réponse à l'AAP de l'Agence de l'eau RMC « Un coin de verdure pour la pluie ». L'objectif est de définir une ou deux cours d'école à désimperméabiliser et végétaliser, en étudiant la capacité de rétention pour limiter les flux vers les réseaux.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
SAGE adopté	Disposition 4 Respecter les FAM ; élaborer et mettre en œuvre des plans de réduction des rejets microbiologiques
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.4. Foncier – Réussir la zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à horizon 2040 Objectif 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à l'horizon 2040
SCOT approuvé (DOO)	Aucun objectif identifié

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Engager des études et schémas de désimperméabilisation	
Etude d'un schéma de désimperméabilisation sur la commune de Montbazin	Partenaires techniques :
Etude de R&D sur le potentiel de désimperméabilisation sur le territoire de Thau	Projet de R&D pour calculer et cartographier le potentiel de désimperméabilisation en fonction des services écosystémiques rendus par les zones

	désimpermeabilisées et de la demande sociale vis-à-vis de ces services. A programmer en 2021
2. Réaliser des travaux de désimpermeabilisation	
Projet de désimpermeabilisation/végétalisation de cours d'école à Montbazin	réponse à l'AAP Agence de l'eau Evaluation des travaux en cours par le bureau d'études Partenaires techniques : Education nationale, AERMC, CAUE 34
Projet de désimpermeabilisation et revêtement alvéolé du parking de l'école à Montbazin	Projet de désimpermeabilisation et revêtement alvéolé du parking de l'école (anciens terrains de tennis et parkings devant les entrées) à Montbazin Ruissellement et inondation des bâtiments de l'école lors de violents orages cévenols. Aucune capacité d'infiltration du sol à l'heure actuelle La surface concernée par le projet est de 2500m ² (avec démolition d'anciens vestiaires de tennis) avec un objectif de 1700m ² de surface désimpermeabilisée. Il est prévu de déposer un dossier de demande d'aide en 2022 pour démarrage des travaux début 2023. Partenaires techniques : CPIE BT
Projet de désimpermeabilisation et de végétalisation des cours d'école à Balaruc les Bains	La Ville de Balaruc-les-Bains souhaite se lancer dans la désimpermeabilisation des cours des écoles communales pour lutter contre les îlots de chaleur et faciliter le drainage des eaux de pluie. Le projet sera travaillé en partenariat avec l'éducation nationale et pourra faire l'objet d'un projet pédagogique avec les enfants. Définition du projet en cours Partenaires techniques : Education nationale, AERMC, CAUE 34
Projet de création d'un parking perméable en centre-ville de Poussan	Création d'un parking perméable en centre-ville (rue S. Bonnet) avec acquisition d'immeuble, démolition, aménagement. Surface totale : 500 m ² Coût de 430 000 € (acquisitions en 2021 et travaux en 2022) sachant qu'il y a déjà eu plus de 200 k€ d'acquisitions réalisées. Partenaires techniques :
Projet de désimpermeabilisation du parking du Jardin Public à Poussan	Désimpermeabilisation du parking existant du jardin public Surface totale désimpermeabilisée : 3000 m ² Coût des travaux : 25K€ prévus en 2021 et réalisés en 2022 si effet d'aubaine de subventions. Partenaires techniques :
Projet de désimpermeabilisation et de végétalisation de la cour d'école des Baux à Poussan	Désimpermeabilisation de la cours d'école des Baux à Poussan sur une surface active de 2000 m ² (cour et toiture) avec végétalisation de l'espace et création d'un jardin partagé Coût : 15 k€ La commune souhaite déposer en 2021 un dossier de candidature d'appel à projet "un coin de verdure pour la pluie" auprès de l'Agence de l'eau Travaux prévus en 2022. Partenaires techniques : Education nationale, AERMC, CAUE 34

Travaux de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'école à Sète	En fonction du schéma directeur et de la réponse à l'AAP Partenaires techniques : Education nationale, AERMC, CAUE 34
Travaux de désimperméabilisation d'un espace urbain réhabilité en jardin partagé à Sète	Projet de jardin partagé sur le secteur du Château vert à Sète avec désimperméabilisation de 2 000m ² de surface. C'est le 3 ^{ème} jardin partagé créé sur Sète depuis 2016, après celui de l'île de Thau et celui des Salins. 1/3 de la surface enrobée à l'heure actuelle va être transformé en espace de jardin. Le projet comprend la création de 23 parcelles, d'un verger (20 arbres fruitiers plantés), de cheminements stabilisés alvéolés pour drainer les eaux de pluie, d'un réseau d'irrigation avec compteurs individuels interconnectés et une tarification à l'usager au-delà de 30m ³ /an. Projet à caractère social (25% des parcelles attribués à des personnes de quartiers prioritaires. Des parcelles créées dédiées à l'accueil des scolaires Partenaires techniques :
Travaux issus du plan guide de la ville de Frontignan	A programmer Programmation des travaux en fonction du plan guide (cf. FA 3), qui a vocation à proposer des aménagements de désimperméabilisation et îlots de fraîcheur Partenaires techniques :
Mise en valeur et désimperméabilisation de l'entrée de site des salins de Villeroy et aire de loisirs du Pont-Levis – études et travaux	L'objectif principal du projet est de créer une zone de transition renaturée et désimperméabilisée entre l'espace urbain et l'espace naturel (enrobé filtrant, noues paysagères de récupération des eaux pluviales, bandes enherbées, réduction de la largeur de la voirie Etudes en cours. Démarrage travaux prévus pour début 2021. Coûts de désimperméabilisation estimés à 1083K€ Partenaires techniques : Ville de Sète
Projet de revêtement alvéolé sur le parking d'une crèche de Marseillan	Objectif : remplacer un revêtement goudronné par un revêtement drainant sur une surface de 1000m ² (surface active déconnectée calculée de 3000m ²) sur le modèle des travaux déjà réalisés sur le parking des campings cars. Enjeu pluvial bien identifié. Le dépôt de demande d'aide est prévu en 2022. Partenaires techniques :

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Plan guide de la ville de Frontignan pour le renouvellement de l'espace urbain	FA 3
Journée technique sur les travaux et retours d'expérience des opérations de désimperméabilisation	FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 4 039 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etude d'un schéma de désimperméabilisation sur la commune de Montbazin	20 000 €	AERMC	10 000 + 4 000 (5)	50% (2) + 20% (5)
		Ville de Montbazin	6 000	
Etudes préalables à la désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles de Balaruc-les-Bains	35 720	AERMC	pm	pm (1)
		Ville Balaruc-les-Bains		
Travaux de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école de Balaruc-les-Bains	500 000 €	AERMC	250 000 (4) + 100 000 (5)	50% (3) + 20% (5)
		Ville Balaruc-les-Bains	150 000	
Projet de désimperméabilisation et revêtement alvéolé du parking de l'école à Montbazin	300 000 €	Ville de Montbazin	300 000	
Projet de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'école à Montbazin	400 000 €	AERMC	200 000 (4) + 80 000 (5)	50% (3) + 20% (5)
		Ville de Montbazin	120 000	
Projet de création d'un parking perméable en centre-ville de Poussan	430 000 €	AERMC	10 000 (4) + 4 000 (5)	50% (3) + 20% (5)
		Ville de Poussan	416 000	
Projet de désimperméabilisation du parking du Jardin Public à Poussan	25 000 €	AERMC	12 500 (4) + 5 000 (5)	50% (3) + 20% (5)

		Ville de Poussan	7 500	
Projet de désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école des Baux à Poussan	15 000 €	AERMC	7 500 (4) + 3 000 (5)	50% (3) + 20% (5)
		Ville de Poussan	4 500	
Travaux de désimperméabilisation d'un espace urbain réhabilité en jardin partagé à Sète	150 000 €	Ville de Sète	150 000	
Projet de revêtement alvéolé sur le parking d'une crèche de Marseillan	180 000 €	AERMC	60 000 (4) + 24 000 (5)	50% (3) + 20% (5)
		Ville de Marseillan	96 000	
Mise en valeur et désimperméabilisation de l'entrée de site des salins de Villeroy et aire de loisirs du Pont-Levis – études et travaux –	1 083 000 €	AERMC	150 000 (4) + 60 000 (5)	50% + 20% (5)
		SAM	873 000	
Travaux de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles de la ville de Sète	900 000 €	AERMC	450 000 (4) + 180 000 (5)	50% (3) + 20% (5)
		Ville de Sète	270 000	

(1) Action relevant d'un AAP en cours de l'AERMC : pas d'engagement contractuel dans le cadre des AAP (limités financièrement et/ou dans le temps)

(2) Aide conditionnée à la validation préalable d'un CCTP identifiant la déconnection des eaux de pluie des systèmes d'assainissement en lien avec le volet pluvial du schéma communautaire porté par la SAM

(3) Aide AERMC réservée aux travaux de déconnection et infiltration des eaux pluviales entrant dans les réseaux unitaires ou dans le réseau pluvial séparatif (à hauteur d'une pluie annuelle pour ce second cas).

(4) Aide dans la limite d'un coût plafond basé sur 40 €/m² de surface active déconnectée et sur la part de l'ouvrage dimensionnée sur la pluie annuelle

(5) Aide majorée contractuelle dans les limites permises par la réglementation en vigueur au moment de la décision d'aide et liée au strict respect du calendrier d'engagement de l'opération

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet de désimperméabilisation/végétalisation des cours d'école à Balaruc les Bains	50 000 €
Travaux issus du plan guide de la ville de Frontignan	
Etude de R&D sur le potentiel de désimperméabilisation sur le territoire de Thau	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT	
1. Engager des études et schémas de désimperméabilisation				
Etude d'un schéma directeur des potentialités de désimperméabilisation et végétalisation des cours et toitures des écoles de la ville de Sète	Nombre d'études et schémas réalisés	Maitre d'ouvrage	-	
Etude de R&D sur le potentiel de désimperméabilisation sur le territoire de Thau				
2. Réaliser des travaux de désimperméabilisation				
Projet de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'école à Montbazin	Nombre d'opérations engagées	Maitres d'ouvrage	-	
Projet de désimperméabilisation et revêtement alvéolé du parking de l'école à Montbazin				
Projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école à Balaruc les Bains				
Projet de création d'un parking perméable en centre-ville de Poussan				
Projet de désimperméabilisation du parking du Jardin Public à Poussan				
Projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour d'école des Baux à Poussan				Surface active déconnectée du réseau
Travaux de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'école à Sète				Nombre d'hectares plantés
Travaux de désimperméabilisation d'un espace urbain réhabilité en jardin partagé à Sète				
Travaux issus du plan guide de la ville de Frontignan				
Mise en valeur et désimperméabilisation de l'entrée de site des salins de Villeroy et aire de loisirs du Pont-Levis – études et travaux				
Projet de revêtement alvéolé sur le parking d'une crèche de Marseillan				

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.1. Le renouvellement de l'espace urbain	
1.1.3. Partager l'espace urbain au profit de l'écomobilité	
FA5 – Développer les voies piétonnes et cyclables et les mobilités actives	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour les 14 communes du SCOT, à développer les voies piétonnes et cyclables et mobilités actives grâce aux actions suivantes :

1. Définir des plans d'actions ou schémas en faveur des mobilités actives ;
2. Réaliser des aménagements de voies de circulations piétonnes et cyclables ;
3. Faciliter les mobilités actives par des mesures incitatives et de la sensibilisation.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Définir des plans d'actions ou schémas en faveur des mobilités actives			
Schéma cyclable intercommunal 2020-2030	P	2021-2022	SAM
Schéma de stationnement vélo, moyenne et longue durée	P	2021-2022	SAM
Schéma de signalétique intercommunal	P	2021-2022	SAM
Programme de piétonisation, continuité cyclable et développement des circulations douces de la ville de Sète	P	2021-2022	Ville de Sète
Etude pour l'élaboration d'un PAVE à Balaruc les Bains	P	2021	Ville de Balaruc les Bains
Etude de trafic et schéma de desserte du projet d'aménagement de la Fiau à Balaruc les Bains	P	2020	Ville de Balaruc les Bains
2. Réaliser des aménagements de voies piétonnes et cyclables dans les communes			
Réalisation d'une voie verte le long de la RD2 entre Balaruc le Vieux et le PEM de Sète	P	2021-2022	SAM
Aménagements de stationnement vélo et signalétique sur le périmètre de SAM	P	2021-2022	SAM
Aménagement d'une liaison douce végétalisée route de Montpellier (BUC7) à Frontignan	P	2021-2022	Ville de Frontignan
Travaux programme piétonisation et voies cyclables de Sète	P	2020-2022	Ville de Sète
Création d'une piste cyclable à Poussan	P	2022	Ville de Poussan
Etude de faisabilité et d'impact environnemental pour la réalisation d'une liaison douce avenue d'Ingril à Frontignan Plage	AP	2022	Ville de Frontignan

Etude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle cyclable et piétonne au Barnier au-dessus de la voie SNCF à Frontignan	AP	2022	Ville de Frontignan
Etude de piétonisation du centre-ville de Marseillan	AP	2022	Ville de Marseillan
Développement de l'écomobilité à Balaruc les Bains	P	2020-2022	Ville de Balaruc les Bains
Etude de préfiguration d'une liaison cyclable entre le village de Montbazin et la piste Cournonsec / Poussan	AP		Ville de Montbazin
3. Faciliter les mobilités actives par des mesures incitatives et de la sensibilisation			
Animation de la politique «vélos » à l'échelle de Sète agglomération méditerranéenne	P	2020-2022	SAM
Aides pour l'achat de vélos électriques	P	2020-2022	SAM
Etude d'opportunité d'une flotte de vélos en location sur le territoire	AP		SAM
Mise en place d'une maison du vélo	P	2020-2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte met en place un certain nombre de dispositifs pour favoriser l'usage des modes doux. Plan vélo présenté le 14 septembre 2018 par le Gouvernement, qui a pour objectif de tripler la part du vélo dans les déplacements pour atteindre 9 % en 2024. - Une révision du PDU avec adoption du nouveau document en 2019 pour un plan d'actions 2020-2030 priorise les modes doux dans son plan d'action (objectif 1 du PDU : « une écomobilité apaisée sur la ville des courtes et moyennes distances » : plans piétons, continuités cyclables, moyens pour faciliter l'usage du vélo), - AAP de l'Ademe avec Sète lauréat en 2019 « Aménager les discontinuités cyclables », en cohérence avec le PDU - Les objectifs de SAM sont ambitieux dans les différents schémas modes doux programmés, notamment : passer de 95km à 110km de continuité cyclable, passer de 3160 à 4000 places de vélos (box, abris, et arceaux), passer de 87 à 120 panneaux signalétiques cyclables. - Sète agglomération méditerranéenne a été lauréate de l'Appel à Projet Vélo et Territoires de l'ADEME avec financement d'une chargée de mission vélos, du schéma cyclable et le développement de services vélos innovants - La ville de Sète a été candidate au label Grand site d'Occitanie, un travail réalisé par la ville depuis 2016 pour établir un plan de circulation cyclable. Dans ce cadre, un certain nombre de travaux pour développer les voies/continuités piétonnes et cyclables est programmé (rue Alsace Lorraine, Site Saint Pierre, avenue Maréchal Leclerc, quai d'Orient, de la République, de Lattre de Tassigny, Noël Quignon, Corniche de Neubourg).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.1. Mobilités – Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 3.1.2. Vers un territoire référence en matière de circulation douce

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Définir des plans d'actions ou schémas en faveur des mobilités actives	
Schéma cyclable intercommunal 2020-2030	Schéma visant à définir les continuités cyclables à réaliser dans les communes Finalisation en 2020 qui permettra un chiffrage et une priorisation des liaisons cyclables Le chiffrage du schéma de 70K€ (prestation BE) intègre les volets sur le stationnement et la signalétique (cf. ci-dessous). Partenaires techniques :
Schéma de stationnement vélo, moyenne et longue durée	Objectif : déterminer les lieux à équiper en stationnement vélos En cours de réalisation pour une finalisation fin 2020 Mise en place des infrastructures jusqu'en 2030 Ce schéma est un des volets du schéma cyclable intercommunal. Partenaires techniques :
Schéma de signalétique intercommunal	Objectif : déterminer les sites où se justifie la pose de panneaux de signalisation En cours de réalisation pour une finalisation fin 2020 Mise en place des panneaux jusqu'en 2030 Ce schéma est un des volets du schéma cyclable intercommunal. Partenaires techniques :
Etude de programmation de piétonisation, continuité cyclable et développement des circulations douces de la ville de Sète	- Programme inscrit dans le cadre de l'Opération Cœur de ville : piétonisation de la promenade JB Marty, du quai Licciardi, du quai de la Marine, du quai Suquet, également création de voies cyclables sur Bd Victor Hugo, quai des moulins (entrée de ville) permettant de supprimer des discontinuités importantes sur l'itinéraire cyclable EUROVELO 8. - Plan vélo de la ville de Sète (AAP Ademe), prévoyant notamment une voie cyclable nord Partenaires techniques :
Etude de trafic de projet d'aménagement de la Fiau	La Ville de Balaruc-les-Bains a souhaité réaliser une étude de trafic dans le cadre du projet d'aménagement de la Fiau afin de pouvoir élaborer un schéma de desserte cohérent avec les objectifs multimodaux fixés par la commune. Partenaires techniques :
Etude pour l'élaboration du PAVE à Balaruc les Bains	La Ville de Balaruc-les-Bains souhaite mettre en accessibilité ses espaces publics. Pour cela, la collectivité va lancer une étude en vue d'élaborer son PAVE. Définition du cahier des charges en cours Partenaires techniques :
2. Réaliser des aménagements de voies piétonnes et cyclables dans les communes	
Réalisation d'une voie verte le long de la RD2 entre Balaruc le Vieux et le PEM de Sète	3 secteurs envisagés : - de la Peyrade à Balaruc-les-Bains (phase 1) - de Balaruc-les-Bains à Balaruc-le-Vieux (phase 2) - du PEM de Sète à la Peyrade (phase 3) Finalisation de la tranche 1 début 2020

	Partenaires techniques :
Aménagements de stationnement vélo et signalétique sur le périmètre de SAM	Dans le cadre du schéma intercommunal cyclable intégrant les problématiques de stationnement vélo et signalétique, des aménagements sont réalisés dès 2021, pour environ 80K€ en 2021 et en prévision le même montant pour 2022 (essentiellement sur le stationnement). Partenaires techniques : communes
Aménagement d'une liaison douce végétalisée route de Montpellier (BUC7) à Frontignan	Contenu du projet : requalifier environ 300 m avec une piste cyclable bidirectionnelle et cheminement piétons, couplé de l'aménagement d'une importante surface végétalisée (environ 7000m ²) et plantation de nombreux arbres. Maitrise d'œuvre dernier trimestre 2020 et démarrage travaux début 2021 Tronçon complémentaire plutôt en 2022 Partenaires techniques :
Travaux programme piétonisation et voies cyclables de Sète	Plusieurs travaux voies cyclables sont prévus sur 2021-2022 : - Réalisation d'une passerelle cyclable au-dessus du canal des quilles : jonction entre la piste du Lido et la piste de la Corniche. Coût 1,5M€ (entreprises notifiées, démarrage travaux janvier 2021) - Requalification quartier Victor Hugo/Jonction PEM-Centre ville : pistes à venir sur la rue Denfert Rochereau. Coût 230K€ (entreprises notifiées, démarrage travaux janvier 2021) - Requalification rue du Dauphiné/jonction piste boulevard Joliot Curie-piste de la Corniche : création d'une piste sur la rue du Dauphiné desservant lycée et gymnase municipal. Chiffrage en cours. Entreprises notifiées. Démarrage 1 ^{er} semestre 2021 - Contournement nord : Réalisation d'une voie verte traversant les quartiers nord de la Ville. Coût 550K€. Notifications entreprises. Démarrage 2 ^{ème} semestre 2021 - Requalification quai des moulins/jonction centre ville-Eurovélo 8 venant de Frontignan : création piste cyclable sur le tracé de l'Eurovélo 8. Coût 390K€. Finalisation du pro. Démarrage 2 ^{ème} semestre 2021 - Requalification du quai de la Marine (quai Durand) : réaménagement et réalisation d'une piste cyclable. Stade projet. Travaux prévus entre 2021 et 2023. Estimation en cours - Construction pont de l'île de Thau avec piste cyclable intégrée. Stade projet. Travaux prévus en 2022. Estimation en cours - Requalification quartier Victor Hugo/Jonction PEM-Centre ville : pistes à venir sur l'avenue Victor Hugo et la rue Jules Vallès. Stade projet. Travaux prévus entre en 2022. Estimation en cours Par ailleurs des travaux de piétonisation sont prévus avec un démarrage en 2021 sur les quais Suquet et Lemaesquier. Coût 1M€. Des travaux de piétonisation sont également prévus sur Quai Licciardi et Promenade JB Marty. Stade projet. En attente d'estimation. Partenaires techniques :
Création d'une piste cyclable à Poussan	Création d'une piste cyclable chemin de la Garenne, dans le cadre de la création du boulevard urbain Sainte Catherine Partenaires techniques : Département de l'Hérault

Etude de faisabilité et d'impact environnemental pour la réalisation d'une liaison douce avenue d'Ingril à Frontignan Plage	Contenu du projet : étudier la création d'une liaison douce pour sécuriser sur 950 m les cheminements piétons et vélos sur une zone très fréquentée en saison estivale, et dont une partie est située sur des espaces protégés (ZH, N2000...) Partenaires techniques :
Etude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle cyclable et piétonne au Barnier au-dessus de la voie SNCF à Frontignan	Contenu du projet : étudier la création d'une passerelle circulation douce pour désenclaver le quartier des Pielles. Réalisation à partir de 2022 Partenaires techniques :
Etude de piétonisation du centre-ville de Marseillan	Démarrage de l'étude en 2022 Partenaires techniques :
Développement de l'écomobilité à Balaruc les Bains	La Ville souhaite réaliser rapidement des aménagements légers en faveur des modes doux (implantation d'appui vélos, mise en place de doubles sens cyclables, de bandes cyclables, etc.) Réalisation à partir de 2020 Programmation des travaux 2021 en cours de définition Partenaires techniques :
Etude de préfiguration d'une liaison cyclable entre le village de Montbazin et la piste Cournonsec / Poussan	Partenaires techniques :
3. Faciliter les mobilités actives par des mesures incitatives et de la sensibilisation	
Animation de la politique «vélos » à l'échelle de Sète agglomération méditerranéenne	Cf. FA01
Aides pour l'achat de vélos électriques	Mesure incitative du PDU pour favoriser les mobilités actives Objectif : promouvoir l'usage de vélos à assistance électrique par des aides aux particuliers à l'acquisition - étudier l'opportunité d'une flotte de vélos en location sur le territoire Partenaires techniques :
Etude d'opportunité d'une flotte de vélos en location sur le territoire	Mesure incitative du PDU pour favoriser les mobilités actives Partenaires techniques :
Mise en place d'une maison du vélo	Projet en cours Acquisition d'un site pour les locaux qui est en cours Partenaires techniques :

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Créer un parcours pédestre et un circuit Art et Nature autour de la presqu'île de Balaruc les Bains	Cf. FA 36

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 9 450 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Schéma cyclable intercommunal 2020-2030	70 000 €	Ademe	13 500 €	19%
		SAM	67 500 €	
Schéma de stationnement vélo, moyenne et longue durée (coût intégré au schéma interco.)	-	Ademe		
		SAM		
Schéma de signalétique intercommunal (coût intégré au schéma interco.)	-	Ademe		
		SAM		
Etude de programmation de piétonisation, continuité cyclable et développement des circulations douces de la ville de Sète	-	Ville de Sète		
Etude pour l'élaboration d'un PAVE à Balaruc les Bains	50 000 €	Ville Balaruc les Bains		
Etude de trafic de projet d'aménagement de la Fiau	15 000 €	Ville Balaruc les Bains		
Réalisation d'une voie verte le long de la RD2 entre Balaruc le Vieux et le PEM de Sète	4 273 000 €			
<i>Tranche 1</i>	<i>1 909 000 €</i>	Région	386 000 €	20%
		Département	382 000 €	20%
		SAM	382 000 €	
<i>Tranche 2</i>	<i>1 106 000 €</i>	Région	331 000 €	30%
		Département	221 000 €	20%
		Etat	331 000 €	30%
		SAM	221 000 €	
<i>Tranche 3</i>	<i>1 257 000 €</i>	Région	377 000 €	30%
		Département	251 000 €	20%
		Etat	377 000 €	30%
		SAM	251 000 €	
Aménagement d'une liaison douce végétalisée route de Montpellier (BUC7) à Frontignan	200 000 €	Région		
		Département		
		SAM		
		Ville de Frontignan		

Aménagements de stationnement vélo et signalétique sur le périmètre de SAM (80K€ estimé par an)	160 000 €	SAM		
Travaux programme piétonisation et voies cyclables de Sète	3 700 000 €	Ville de Sète		
Création d'une piste cyclable à Poussan	200 000 €	Ville de Poussan		
Développement de l'écomobilité à Balaruc les Bains	100 000 €	Ville Balaruc les Bains		
Animation de la politique «vélos » à l'échelle de Sète agglomère méditerranée	Cf. FA 01			
Aides pour l'achat de vélos électriques (60K/an)	180 000 €	SAM		
Mise en place d'une maison du vélo	500 000 €	SAM		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude de faisabilité et d'impact environnemental pour la réalisation d'une liaison douce avenue d'Ingril à Frontignan Plage	
Etude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle cyclable et piétonne au Barnier au-dessus de la voie SNCF à Frontignan	
Etude de piétonisation du centre-ville de Marseillan	
Développement de l'écomobilité à Balaruc les Bains	
Etude de préfiguration d'une liaison cyclable entre le village de Montbazin et la piste Cournonsec / Poussan	
Etude d'opportunité d'une flotte de vélos en location sur le territoire	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Définir des plans d'actions ou schémas en faveur des mobilités actives			
Schéma cyclable intercommunal 2020-2030	Nombre de schémas, plans, études réalisés		
Schéma de stationnement vélo, moyenne et longue durée			
Schéma de signalétique intercommunal			
Programme de piétonisation, continuité cyclable et développement des circulations douces de la ville de Sète			
Etude de trafic et schéma de desserte du projet d'aménagement de la Fiau			
Elaboration du PAVE			

2. Réaliser des aménagements de voies piétonnes et cyclables dans les communes				
Réalisation d'une voie verte le long de la RD2 entre Balaruc le Vieux et le PEM de Sète	Linéaire de voie cyclable aménagé			
Aménagements de stationnement vélo et signalétique sur le périmètre de SAM				
Aménagement d'une liaison douce végétalisée route de Montpellier (BUC7) à Frontignan				
Travaux programme piétonisation et voies cyclables de Sète				Linéaire de continuité cyclable
Etude de faisabilité et d'impact environnemental pour la réalisation d'une liaison douce avenue d'Ingril à Frontignan Plage				Linéaire de voies piétonnes créé
Etude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle cyclable et piétonne au Barnier au-dessus de la voie SNCF à Frontignan				Nombre de box, abris, arceaux, panneaux installés
Etude de piétonisation du centre-ville de Marseillan				
Développement de l'écomobilité à Balaruc les Bains				
Etude de préfiguration d'une liaison cyclable entre le village de Montbazin et la piste Cournonsec / Poussan				
3. Faciliter les mobilités actives par des mesures incitatives et de la sensibilisation				
Animation de la politique «vélos » à l'échelle de Sète agglomération méditerranéenne	Nombre de personnes sensibilisées			
Aides pour l'achat de vélos électriques				
Etude d'opportunité d'une flotte de vélos en location sur le territoire				
Mise en place d'une maison du vélo				

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.1. Le renouvellement de l'espace urbain	
1.1.3. Partager l'espace urbain au profit de l'écomobilité	
FA6 – Limiter l'usage de la voiture en ville	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour les 14 communes du SCOT, à limiter l'usage de la voiture dans le triangle urbain central grâce aux actions suivantes :

1. à des aménagements qui permettront de réorganiser les flux et le stationnement automobiles en ville,
2. au développement des transports en communs terrestres et maritimes.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réorganiser les flux et le stationnement automobiles en ville			
Créer des parcs relais serviciels	P	2021-2022	SAM
Création d'un nouveau pont en entrée de Sète	P	2021-2022	Ville de Sète
Réaménagement de la place Stalingrad et de ses abords	P	2021	Ville de Sète
Création d'un parking de délestage à Frontignan	P	2021	Ville de Frontignan
Poursuite de la démarche Smart City à Sète	P	2021-2022	Ville de Sète
Réalisation d'un nouveau plan de circulation dans le centre de Montbazin, sécurisant les déplacements piétons et vélos	P	2021-2022	Ville de Montbazin
Complément à l'étude de stationnement et réalisation d'un schéma directeur en vue de limiter l'usage de la voiture en centre-ville de Balaruc les Bains	AP	2021	Ville de Balaruc les Bains
2. Développer les transports en commun terrestres et maritimes			
Requalification de la RD2 entre Balaruc le Vieux et Sète - TCSP	P	2021-2022	SAM / SPLBT sur 1 secteur
Projets de renforcement des TCSP en centre-ville de Sète	P	2021-2022	SAM
Poursuite du dispositif de navette maritime dans les canaux sétois	P	2021-2022	SAM/Ville de Sète
Expérimentation d'un transport maritime entre Mèze et Sète	P	2021-2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

ANTERIORITE DU PROJET

- Un nouveau Plan de Déplacements Urbains a été adopté en novembre 2019 avec un plan d'actions 2020-2030, qui propose de promouvoir l'intermodalité notamment grâce au renforcement de lignes de Transports en Commun à haut niveau de service et à la mise en œuvre d'un réseau de de lignes maritimes.
- La concertation dans le cadre du PDU a bien mis en avant la nécessité de réduire les émissions de GES, de mieux partager l'espace public et réduire la place de la voiture dans l'espace urbain.
- Un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) est en cours de construction par Sète agglomération méditerranéenne sur la ville de Sète dont la première phase a été réalisée (Parvis Sud), où les axes de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) étudiés à ce stade (RD2, Camille Blanc-Verdun) sont pris en compte dans l'aménagement
- Un pôle d'échanges multimodal est en cours de réflexion à Frontignan.
- Le SCOT de Thau définit des polarités concentrant la majorité des logements, services, activités, etc., ce qui nécessite de structurer les infrastructures de transport pour relier ces polarités, notamment au moyen de transports en commun en site propre.
- L'opération Cœur de ville à Sète est engagé avec déjà des aménagements réalisés notamment pour limiter le stationnement en ville (place Paul Valery et rues adjacentes, abords de l'Eglise Saint Louis)
- Une démarche de ville intelligente Smart City a été engagée par la ville de Sète depuis 2017.
- Un service de navettes maritimes sur les canaux sétois en période estivale est déjà en place et fréquenté (en 2018, plus de 75 000 voyageurs avec un débit atteignant 900 personnes/h en pointe, équivalent à un BHNS).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.1. Mobilités – Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 3.1.1. Construire l'armature d'une offre de transports collectifs Objectif 3.1.3. Vers une limitation de la place de la voiture en ville

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réorganiser les flux et le stationnement automobiles en ville	
Créer des parcs relais serviciels	Objectif : mailler le territoire de parcs relais serviciels Les parkings relais (P+R) constituent un levier majeur pour apaiser les centres villes en limitant la place de la voiture. Ils doivent permettre de faciliter l'usage des transports en commun et d'accompagner une autre politique de stationnement en reportant l'offre de stationnement en périphérie ou sur les nœuds d'échanges. L'objectif est d'orienter les flux de VL vers ces pôles de correspondances avec une offre de stationnement pour offrir des conditions

	<p>d'accès de qualité aux lignes TC et pour correspondre à un projet de PDU Ecomobile en donnant plus de places aux autres modes, vélos et piétons notamment.</p> <p>Pour rappel, on recense une offre intermodale d'environ 950 places sur Sète et Frontignan (160 places offertes sur Frontignan, Plan du Bassin, 95 places offertes sur Sète au parking payant de la gare, 350 places sur le parking du Midi en lien avec les TER, 350 places au parking du Mas Coulet, assimilé d'avantage à un parc de persuasion en lien avec les navettes maritimes).</p> <p>Le PDU envisage la création de 1 750 à 3 500 places selon la montée en puissance. L'ouverture de P+R est donc associée à la réalisation de lignes de TCSP et de lignes maritimes.</p> <p>Coût intégré au projet de PEM</p>
Création d'un nouveau pont en entrée de Sète	<p>L'objectif est de dissocier les flux qui vont vers la gare de ceux allant vers la ville pour désengorger l'entrée de ville</p> <p>Opération cœur de ville</p> <p>Etudes de maîtrise d'œuvre en cours</p>
Réaménagement de la place Stalingrad et de ses abords	<p>Réaménagements pour limiter le stationnement automobile (avec environ 1000 places au total supprimées dans le programme au profit des modes doux) : travaux prévus place Stalingrad et boulevard Victor Hugo</p> <p>Opération cœur de ville</p> <p>Etudes réalisées en 2018 et 2019</p>
Création d'un parking de délestage à Frontignan	<p>Création d'un parking de délestage du centre-ville de Frontignan sur le site de l'ancienne gare de marchandises d'environ 230 places pour favoriser les circulations piétonnes et vélos en centre-ville</p>
Poursuite de la démarche Smart City à Sète	<p>Objectif : rendre les infrastructures et bâtiments publics intelligents, avec notamment la fluidification du trafic automobile parmi les effets attendus. Les systèmes qui seront mis en place : extension du réseau vidéoprotection, modernisation des bornes escamotables, modernisation du système de radiocommunication de la police municipale, création d'un système de jalonnement dynamique, déploiement de capteurs environnementaux, création d'un centre de régulation du trafic, smartgrids, création d'une application e-citoyen</p>
Réalisation d'un nouveau plan de circulation dans le centre de Montbazin, sécurisant les déplacements piétons et vélos	
Complément à l'étude de stationnement et réalisation d'un schéma directeur en vue de limiter l'usage de la voiture en centre-ville	<p>La Ville de Balaruc-les-Bains a réalisé en 2018 une première étude sur le stationnement en centre-ville. Afin de pouvoir définir les besoins en stationnement et les moyens de limiter l'impact de la voiture en ville, la Ville souhaite réaliser un complément à cette première étude et réaliser un schéma directeur sur les circulations douces et véhicules en étroite collaboration avec SAM pour une cohérence à l'échelle supra communale. Ce schéma sera ensuite traduit de façon opérationnelle dans le cadre du projet de renouvellement du centre-ville de la commune.</p> <p>Définition du cahier des charges en cours</p>

2. Développer les transports en commun terrestres et maritimes	
Requalification de la RD2 entre Balaruc le Vieux et Sète -TCSP	Poursuivre la réalisation d'un TCSP dans le cœur d'agglomération sur la RD2 (PDU) dans son secteur interurbain, connecté avec le PEM 5 secteurs envisagés : - Secteur Balaruc le Vieux – de la promenade Brassens au pôle d'échange - Secteur Entrée est de Sète (du PEM à la Peyrade) - Secteur Balaruc les Bains - Secteur de la Peyrade à Port Suttel - Secteur Balaruc le Vieux et aménagement barreau de liaison RD2-RD600 (concessionnaire SPLBT / concédant SAM)
Projets de renforcement des TCSP en centre-ville de Sète	Projets de renforcement des TCSP en centre-ville de Sète : Camille Blanc-Verdun et axe PEM-Victor Hugo-quais de Sète-entrée est
Poursuite du dispositif de navette maritime dans les canaux sétois	Poursuite du dispositif de navette maritime dans les canaux sétois, avec l'objectif peut-être à terme d'expérimenter un service à l'année (et non seulement en période estivale) (organisé en lien avec les parkings de délestage en entrée de ville et la restriction des parkings en centre-ville)
Expérimentation d'un transport maritime entre Mèze et Sète	Projet décrit dans la FAI 6

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 44 800 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Créer des parcs relais serviciels	Cf. PEM	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
Création d'un nouveau pont en entrée de Sète	1 440 000 €	Region ?		
		Département ?		
		Etat ?		
		Ville de Sète		
Réaménagement de la place Stalingrad et de ses abords	1 670 000 €	Region ?		
		Département ?		
		Etat ?		
		Ville de Sète		

Création d'un parking de délestage à Frontignan	1 500 000 €	Region		
		Département		
		SAM		
		Ville de Frontignan		
Poursuite de la démarche Smart City à Sète	1 350 000 €	Région		
		Etat		
		CDC		
		Ville de Sète		
Réalisation d'un nouveau plan de circulation dans le centre de Montbazin, sécurisant les déplacements piétons et vélos	20 000 €	Ville de Montbazin		
Requalification de la RD2 entre Balaruc le Vieux et Sète -TCSP	20 800 000 €			
<i>Secteur 1</i>	2 366 000 €	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
<i>Secteur 2</i>	4 881 000 €	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
<i>Secteur 3</i>	3 718 000 €	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
<i>Secteur 4</i>	4 711 000 €	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
<i>Secteur 5</i>	5 143 000 €	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
Projets de renforcement des TCSP en centre-ville de Sète	17 000 000 €	Région		
		Département		
		Etat		
		SAM		
Poursuite du dispositif de navette maritime dans les canaux sétois (350K€/an)	1 000 000 €	SAM		
Expérimentation d'un transport maritime entre Mèze et Sète	Cf. FAI 6	SAM		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Complément à l'étude de stationnement et réalisation d'un schéma directeur en vue de limiter l'usage de la voiture en centre-ville	30 000 €

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Réorganiser les flux et le stationnement automobiles en ville			
Créer des parcs relais serviciels	Nombre de places de stationnement en P+R réalisées Nombre d'usagers		
Création d'un nouveau pont en entrée de Sète			
Réaménagement de la place Stalingrad et de ses abords			
Création d'un parking de délestage à Frontignan			
Poursuite de la démarche Smart City à Sète			
Réalisation d'un nouveau plan de circulation dans le centre de Montbazin, sécurisant les déplacements piétons et vélos			
Complément à l'étude de stationnement et réalisation d'un schéma directeur en vue de limiter l'usage de la voiture en centre-ville			
2. Développer les transports en commun terrestres et maritimes			
Requalification de la RD2 entre Balaruc le Vieux et Sète -TCSP	Nombre de kms de linéaire de TCSP réalisé Nombre d'usagers suppl.		
Projets de renforcement des TCSP en centre-ville de Sète			
Renforcement du dispositif de navette maritime dans les canaux sétois			
Expérimentation d'un transport maritime entre Mèze et Sète			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.2. La gestion des polarités du territoire	
1.2.2. Moderniser le port de Sète-Frontignan	
FA7 – L'amélioration de l'interface ville-port	

Le projet en un mot

Le projet consiste, sur le territoire de Sète, à :

4. Poursuivre les travaux d'entretiens et de réhabilitation des infrastructures (quais, ponts mobiles, Terminal passager) imbriquées dans le tissu urbain,
5. Favoriser les pratiques de gestion environnementale portuaire pour minimiser les nuisances des activités maritimes sur les populations et sur la faune,
6. Prendre en compte le développement des activités portuaires dans les aménagements urbains afin de limiter les conflits d'usages.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Poursuivre les travaux d'entretien et de réhabilitation des infrastructures			
Aménagement et modernisation des quais urbains	P	2021-2022	Région EPR
Travaux et entretien des ponts mobiles	P	2021-2022	Région
Intermodalité voyageurs : poursuite de l'aménagement du nouveau Terminal Passagers	p	2021-2022	Région
2. Favoriser les pratiques de gestion environnementale			
Réduire les émissions polluantes sur le port	P	2021-2022	EPR
Renforcer l'intégration paysagère des sites portuaires	p	2021-2022	EPR
3. Aménager les espaces urbains à proximité immédiate de l'enceinte portuaire			
Aménager l'interface du projet de ZAC Est avec la zone portuaire	p	2021-2022	SA ELIT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le SCOT prévoit de densifier l'espace urbain, notamment dans le triangle urbain central tout en maintenant et développant les activités portuaires sur ce territoire.
- Le territoire est marqué par la présence du port de Sète-Frontignan en développement constant, avec de nombreux espaces réservés par le SMVM.
- La Région Occitanie et l'Etablissement Portuaire Régional sont engagés de longue date dans le développement du port de Sète-Frontignan et son imbrication dans le tissu urbain. La Région Occitanie, propriétaire de ces quais, conduit régulièrement des opérations d'entretien et de modernisation des quais urbains depuis 2011 (quai Mistral, quai d'Orient-République, quai Maillol...).
- Conscient des pollutions potentielles liées aux activités portuaires, l'EPR s'est engagée dans une démarche de gestion environnementale portuaire permettant de réduire les pollutions dues à l'exploitation du port mais aussi d'agir sur les pollutions issues du bassin versant dont le port est le réceptacle. Ce management environnemental permet de mieux concilier activités portuaires et urbaines. Les différentes certifications du port de Sète attestent de cette volonté ; actuellement les 3 ports de Sète (commerce, pêche et plaisance) sont certifiés ISO 14001 et le port de plaisance bénéficie également de la certification européenne « CWA port propre ».

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SDAGE	-
SAGE	-
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.1. Grandes infrastructures – Optimiser les connexions régionales vers l'extérieur Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité
SCOT approuvé (DOO)	3.2.2. Organiser et clarifier les relations entre la ville et le port

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Poursuivre les travaux d'entretien et de réhabilitation des infrastructures	
Aménagement et modernisation des quais urbains	Le domaine public portuaire inclut les nombreux canaux et quais urbains de Sète nécessaires aux activités maritimes (pêche, plaisance et commerce). La Région, en collaboration avec la ville de Sète et l'EPR, réalise des travaux d'entretien et de réhabilitation de ces quais afin de permettre le maintien des activités portuaires tout en prenant en compte leur imbrication dans la ville et les fonctions urbaines. - Entretien permanent des quais urbains : La Région conduit un suivi permanent de l'état des quais, elle planifie le programme de

	<p>travaux, réalise les travaux de réparation/ renforcement, remise en exploitation des quais rénovés, Les terre-pleins jouxtant le quai sont menés en partenariat par l'EPR et la Ville de Sète. L'EPR assure la sécurisation des équipements portuaires (risque électrique pour le grand public), se charge de la définition du plan de stationnement, la mise en place avec contrat d'amarrage et du règlement portuaire</p> <p>- Travaux sur les quais : Depuis les importants travaux supportés par le port (EPR) à Frontignan afin d'offrir des zones de stockage pour l'activité des pêcheurs les quais urbains ont pu être libérés des filets et autres annexes. Cette requalification va se poursuivre par l'aménagement des quais en partenariat EPR et Ville de Sète sur : Quais Licciardi et Durand en lien avec le projet de piétonisation de la Ville ; Quai Aspirant Herber en lien avec la continuité piétonne et le stationnement urbain, qui fera l'objet d'une éco-conception afin de favoriser le maintien des espèces qui ont colonisé le quai ; Reconfiguration du quai de la Consigne afin de reconstituer les fonctionnalités supprimées par la création d'un parking public urbain (démarrage études 2021),</p> <p>- Aménagement par la Région des gradins (bords de quais) à proximité du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Sète. En partenariat avec les acteurs du PEM, des aménagements des perrés du canal maritime de part et d'autre du pont de la gare constitueront un espace de détente avec vue sur le canal et l'activité portuaire. Partenaires techniques : Ville de Sète, SAM</p>
Travaux et entretien des ponts mobiles	<p>La ville historique de Sète s'est construite autour d'un réseau de canaux, bordés de quais, reliant l'étang de Thau à la mer. Le lien routier est assuré par plusieurs ponts dont quatre mobiles propriété de la région : les ponts Tivoli, Sadi-Carnot, Victoire et pont de la gare. (trafic routier dépassant les 50 000 véhicules/jour pour les 4 ponts)</p> <p>- Entretien des ponts mobiles : Au-delà des opérations majeures de réhabilitation et de reconstruction de ces ponts ayant eu lieu de 2013 à 2019, des travaux d'entretien réguliers sont menés par la Région afin de maintenir les échanges routiers et nautiques sur le territoire.</p> <p>- Poursuite de la modernisation des ponts mobiles : mise en place d'un PC de commande à distance qui permettra à moyen constants d'augmenter l'amplitude des ouvertures possibles en début et fin de journée. Partenaires techniques :</p>
Intermodalité voyageurs : poursuite de l'aménagement du nouveau Terminal Passagers	<p>La Région, propriétaire du port de Sète a lancé dès 2015 un projet majeur de réaménagement du terminal passager dont l'équipement n'est plus adapté au trafic passager actuel atteignant en 2018 les 250 000 personnes par an.</p> <p>L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir de meilleures conditions d'accueil - Développer l'offre de destination et augmenter le nombre de rotation - Adapter la gare aux importantes obligations de contrôle - Mieux intégrer le terminal passager dans son environnement et le tissu urbain

	<ul style="list-style-type: none"> - Raccorder à terme la gare au réseau de thalassothermie de la ville de Sète <p>Dans la poursuite des études et travaux inscrits au CGITT 2012-2018, la Région et l'EPR réalisent les travaux d'aménagement de ce nouveau terminal passager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020-2023 : réalisation des aménagements terrestres incluant les travaux préparatoires (Région et EPR), l'aménagement d'un giratoire permettant la desserte de la gare (Ville) et la rétrocession à la ville de la voie d'accès à la nouvelle gare - 2023 : mise en exploitation de la nouvelle gare - 2024 : destruction de l'ancienne gare - Réalisation de l'ameublement par l'EPR et d'un giratoire par la ville de Sète <p>Partenaires techniques :</p>
2. Favoriser les pratiques de gestion environnementale	
Réduire les émissions polluantes sur le port	<p>Electrification des quais /et mobilité décarbonnée</p> <p>Objectif : Identifier les solutions court, moyen et long terme et mettre en œuvre les actions pour réduire les émissions à l'échelle du Port :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des tarifications incitatives sur les navires écoperformants ; - Electrification à quai : Bassin Orsetti (grande plaisance) ; quai Alger (petite croisière) ; quai du Maroc (pilotine électrique) ; - Projet de barge greenharbour pour la fourniture d'électricité aux navires à partir de piles à combustibles (Power to Gas) ; - Former les agents consignataires à la communication environnementale : porter à connaissance la stratégie de réduction des émissions polluantes de l'EPR auprès des armateurs (CPIE). <p>Tarification incitative : définition 2020, concertation 2021, mise en place 2022</p> <p>Electrification quais : travaux en 2020</p> <p>Barge Greenharbour : études préliminaires 2020, mise en place 2023</p> <p>Partenaires techniques : Réseau CPIE BT</p>
Renforcer l'intégration paysagère des sites portuaires	
3. Aménager les espaces urbains à proximité immédiate de l'enceinte portuaire	
Aménager l'interface du projet de ZAC Est avec la zone portuaire	<p>Dans le cadre de la reconquête des friches industrielles, la Région a construit un partenariat avec l'agglomération de Sète pour permettre la réalisation du projet de ZAC Est autour des canaux portuaires. Les espaces de terrepleins exclusifs à la plaisance seront ouverts au public et les fonctionnalités de la plaisance reconstitués dans le projet urbains.</p> <p>De même la ZAC Sud-Est jouxtant le port de commerce et notamment le terminal passagers est organisée de manière à laisser une bande verte et calme entre la limite portuaire et les bâtiments d'habitation.</p> <p>Cf. FAI 3 pour le descriptif du projet de ZAC Est</p> <p>Partenaires techniques :</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Piétonisation et création de pistes cyclables dans la ville de Sète qui concernent un certain nombre de quais	Cf. FA 5
Renforcement de la végétalisation de la zone portuaire : étude à programmer	Cf. FA 3
Couverture photovoltaïque de la zone portuaire	Cf. FA 1
Actions de lutte contre les pollutions industrielles	Cf. FA 29
Actions de développement de l'économie circulaire	Cf. FA 30 / 33
Construction et mise en exploitation du pôle nautique (ex « base Tabarly »)	cf. FA 35
Développement de navettes maritimes dans les canaux sétois en lien avec l'aménagement des quais	Cf. FA 6
Action de modernisation de la criée de Sète et de ses abords	Cf. 24

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 70 000 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Aménagement et modernisation des quais urbains <i>Aménagement quai Aspirant Herber</i>	3 900 000 €	Région	2 600 000 €	
		Ville de Sète	1 300 000 €	
Aménagement et modernisation des quais urbains <i>Quais Licciardi / Durand / Consigne</i>	Chiffrage en cours	Ville de Sète		
		Région/EPR		
Aménagement et modernisation des quais urbains <i>Gradins du PEM</i>	Chiffrage en cours	SAM		
		Région		
Travaux et entretien des ponts mobiles <i>Poursuite de la modernisation des ponts mobiles</i>	1 500 000 €	Région	1 500 000 €	
Travaux et entretien des ponts mobiles <i>Mise en place d'un PC de commande des ponts</i>	1 300 000 €	Région	1 300 000 €	

Aménagement du nouveau Terminal passagers	63 300 000 €	Région	62 000 000 €	
		EPR	700 000 €	
		Ville de Sète	600 000 €	
Electrification des quais / mobilité décarbonnée	Chiffrage en cours	EPR		
Renforcer l'intégration paysagère des sites portuaires	Chiffrage en cours	EPR		
Aménagement de la zone jouxtant le quartier ZAC Est et Sud est	Cf. FAI 3			

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Poursuivre les travaux d'entretien et de réhabilitation des infrastructures			
Aménagement et modernisation des quais urbains	Nombre d'ha de quais modernisés		
Travaux et entretien des ponts mobiles			
Intermodalité voyageurs : poursuite de l'aménagement du nouveau Terminal Passagers	Evolution des flux du terminal passagers		
2. Favoriser les pratiques de gestion environnementale			
Réduire les émissions polluantes	Diminution des émissions de CO2		
Renforcer l'intégration paysagère des sites portuaires			
3. Aménager les espaces urbains à proximité immédiate de l'enceinte portuaire			
Aménager l'interface du projet de ZAC Est avec la zone portuaire	Nombre d'ha aménagés		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.2. La gestion des polarités du territoire	
1.2.3. Organiser les déplacements à l'échelle du territoire	
FA8 – Développer la multimodalité sur le territoire	

Le projet en un mot

Le projet consiste à développer la multimodalité sur le territoire au moyen de 2 types d'actions :

1. Aménager des pôles d'échanges multimodaux,
2. Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Aménager des pôles d'échanges multimodaux			
Réaménagement de la gare ferroviaire de Sète en PEM – Phase 2	P	2021-2022	SAM
Etudes pour la création du PEM de Frontignan	P	2021-2022	Ville de Frontignan
Etudes pour la rénovation du point d'arrêt non géré (PANG) de Marseillan plage	AP	2022	Ville de Marseillan
2. Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité			
Déployer un co-voiturage interactif	P	2021-2022	SAM
Développement du Rezo pouce	P	2021-2022	SAM
Mettre en place un dispositif d'autopartage	AP	2021 ou 2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le SCOT de Thau définit des polarités concentrant la majorité des logements, services, activités, etc., ce qui nécessite de structurer les infrastructures de transport pour relier ces polarités. Les diagnostics réalisés dans le cadre du PDU et du SCOT ont montré que les efforts devaient notamment porter sur le renforcement des mobilités douces à l'échelle de tout le territoire et pas seulement dans les centres urbains, et qu'il fallait expérimenter de nouvelles formes et pratiques de mobilités.
- Un nouveau Plan de Déplacement Urbain (PDU) a été adopté en Conseil communautaire de Sète agglomération méditerranéenne en novembre 2019 portant sur un plan d'actions à l'horizon 2030, dont la promotion de la multimodalité.
- Un nouveau Plan Climat Air Energie du territoire est en cours de finalisation par Sète agglomération méditerranéenne, dont l'un des enjeux sont les mobilités et les déplacements.
- Une enquête ménages déplacements a été réalisée par le Département de l'Hérault en 2013-2014, permettant de mieux identifier les habitudes et besoins de déplacements des populations de Thau, en lien le grand territoire montpellierain (« Enquête Déplacements Grand Territoire de l'aire métropolitaine de Montpellier – 2013-2014 »).
- Les Lois successives, loi SRU solidarité et au renouvellement urbain (SRU), loi d'engagement national pour l'environnement (loi ENE ou Grenelle II) et loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM), ont renforcé les objectifs en matière de développement durable en rationalisant les transports, en diminuant la part modale de l'automobile, en favorisant le développement d'infrastructures destinées à permettre l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en favorisant le partage modal équilibré de la voirie pour chacune des différentes catégories d'usagers...
- Un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à Sète est en cours de construction sur la ville de Sète (phase 1 réalisée par Sète agglomération méditerranéenne, à savoir le Parvis sud de la gare et les zones de stationnement voitures et bus) et un PEM est en projet sur Frontignan.
- Des études de faisabilité ont été menées par Sète agglomération méditerranéenne sur une navette maritime, mode de transport en commun novateur sur le territoire. Une navette privée existe déjà depuis 2019, reliant Balaruc les Bains à Sète d'avril à octobre.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.1. Mobilités – Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 3.1.1. Construire l'armature d'une offre de transports collectifs Objectif 3.1.2. Vers un territoire référence en matière de circulation douce

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Aménager des pôles d'échanges multimodaux	
Réaménagement de la gare ferroviaire de Sète en PEM – Phase 2	Réaménagement de la gare ferroviaire de Sète en PEM – Phase 2 : le projet prévoit la réalisation d'une passerelle

	<p>piétonne pour accéder à la RD2 venant de Balaruc les Bains, la création de zones de stationnement voitures particulières au sud et au nord, la mise en accessibilité des quais</p> <p>Travaux qui devraient démarrer fin 2022 ou début 2023</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Etudes pour la création du PEM de Frontignan	<p>Le projet de PEM est prévu sur le site de l'ancienne friche Mobil/Esso, site propriété de la commune. Après des études de faisabilité menées en 2019, des études techniques de maîtrise d'œuvre doivent être lancées.</p> <p>Etude de faisabilité phase 1 portant sur la création du PEM de Frontignan qui a été finalisée courant 2019. La phase 2 de l'étude démarre à l'été 2020.</p> <p>La maîtrise d'œuvre sera engagée à l'issue.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Etudes pour la rénovation du point d'arrêt non géré (PANG) de Marseillan plage	<p>Besoin identifié par la commune de réaménager le point d'arrêt de la gare de Marseillan : déplacer le PANG et aménager une aire de stationnement</p> <p>L'étude est à programmer.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
2. Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité	
Déployer un co-voiturage interactif	<p>Sète agglomération méditerranéenne souhaite développer la pratique de covoiturage à travers la passerelle Plans de Mobilité. Le PDU propose des solutions de covoiturage « en temps réel » comme une alternative sans contrainte à la voiture solo. Un appel à projet pourra être lancé afin de déployer une solution interactive sur le territoire. Une démarche qui serait collégiale avec les AOM voisines. Une attention particulière sera portée aux solutions à destination des déplacements professionnels (secteur emplois proches) dans la continuité des engagements du PDU en faveur du déploiement des plans de Mobilité (entreprises/interentreprises)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes d'information prévues pour gagner en visibilité auprès des populations, avec le concours des entreprises impliquées, des partenaires AOM et collectivités. - Maillage d'aires de stationnement sécurisé <p>Le covoiturage pour se développer nécessite donc des aménagements et équipements pour faciliter le regroupement des conducteurs et passagers qui font défaut sur le territoire. Des parkings de covoiturage balisés à cet effet sont à aménager afin de permettre l'accueil des covoitureurs pouvant laisser leur véhicule en stationnement sécurisé.</p> <p>Dispositif en lien avec le rézopouce.</p> <p>Le co-voiturage interactif a démarré en 2020.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Développement du Rezo pouce	<p>Sète agglomération méditerranéenne a mis en place depuis septembre 2018 son système de covoiturage spontané et solidaire : le Rézo pouce. Après une inscription rapide et gratuite sur Internet ou dans les mairies, les passagers et les conducteurs peuvent se rencontrer sur les 85 arrêts sur</p>

	<p>le pouce disséminé sur le territoire, et participer à une communauté d'habitants qui mettent en communs leurs véhicules. Cette initiative est idéale pour lutter contre la congestion routière, mais aussi faciliter les courts trajets entre les villes de l'agglomération. Elle permet à coût maîtrisé de proposer des solutions de transports dans les territoires à faible densité où les TC n'arrivent ne sont pas adaptés pour être une solution performante.</p> <p>L'objectif du PDU : poursuivre le dispositif Rézo pouce mis en place par Sète agglomération méditerranéenne, l'adapter au regard de son usage et promouvoir son développement de manière à l'étendre efficacement sur le bassin.</p> <p>Une évaluation du dispositif après 3 ans d'exploitation (en 2021) est prévue.</p> <p>Le développement d'un service Rézo pouce Senior et également d'un service à vocation pendulaire avec Rézo Pro sont à l'étude</p> <p>L'application mobile du rézopuce est lié au développement du co-voiturage.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Mettre en place un dispositif d'autopartage	<p>Le projet est en discussion</p> <p>SAM a facilité l'installation d'une entreprise sur le territoire.</p> <p>Partenaires techniques :</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Toutes les actions favorisant les mobilités douces et limitant l'usage de la voiture	FA 5 et FA 6

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 2 120 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Réaménagement de la gare ferroviaire de Sète en PEM – Phase 2 - études (montants des travaux à déterminer suite à études)	1 090 000 €	Région	345 000 €	32%
		Département	88 000 €	8%
		Etat	90 000 €	8%
		SNCF	225 000 €	21%
		SAM	343 000 €	

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.2. La gestion des polarités du territoire	
1.2.3. Organiser les déplacements à l'échelle du territoire	
FA9 – Renforcer la mobilité sobre	

Le projet en un mot

Le projet consiste à développer les flottes de véhicules peu émetteurs grâce aux actions suivantes :

1. Créer des aménagements en faveur des véhicules peu émetteurs ;
2. Engager des mesures pour promouvoir la mobilité sobre.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Créer des aménagements en faveur des véhicules peu émetteurs			
Installer 15 bornes de recharge de véhicules électriques supplémentaires sur le territoire	P	2021-2022	SAM
Accompagnement à l'émergence d'une station publique de GNV sur le bassin de Thau	AP		SAM
2. Engager des mesures pour promouvoir la mobilité sobre			
Etude d'opportunité en interne pour le développement du GNV et de l'électrique de la flotte communautaire	P	2021-2022	SAM
Extension de la flotte communautaire de véhicules sobres	AP		SAM
Formation des agents à l'éco-conduite	P	2021-2022	SAM
Réflexion avec les communes sur la mise en place de mesures en faveur de la mobilité sobre	AP		SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- La loi solidarité et renouvellement urbain (SRU), la loi d'engagement national pour l'environnement (loi ENE ou Grenelle II), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) ont renforcé les objectifs en matière de développement durable en rationalisant les transports, en diminuant la part modale de l'automobile, en favorisant le développement d'infrastructures destinées à permettre l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en favorisant le partage modal équilibré de la voirie pour chacune des différentes catégories d'usagers...
- La loi sur la transition énergétique fixe des objectifs de 50% de bus et cars propres à l'horizon 2020 et 100% en 2025.
- Un nouveau Plan de Déplacements Urbains adopté en novembre 2019 avec un plan d'actions 2020-2030 propose de renforcer la mobilité sobre
- Un nouveau Plan Climat Air Energie du territoire est en cours de finalisation par Sète agglomération méditerranéenne, dont l'un des enjeux sont les mobilités et les déplacements.
- Sète agglomération méditerranéenne est Autorité Organisatrice des Mobilités sur son territoire. Elle a confié à un délégataire la gestion et l'exploitation du réseau de transport urbain sur son territoire. La Délégation de Service Public arrive à son terme en 2022 et sera renouvelée en tenant compte des dispositions du nouveau PDU.
- Des actions d'incitation à l'usage des vélos électriques ont été mises en place par Sète agglomération méditerranéenne, notamment des aides à l'achat.
- Dans le cadre de l'AMI 2017 sur la promotion du GNV, le bassin de Thau fléché comme un secteur à enjeu.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.1. Mobilités – Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers
SCOT approuvé (DOO)	Aucun objectif identifié

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Créer des aménagements en faveur des véhicules peu émetteurs	
Installer 15 bornes de recharge de véhicules électriques supplémentaires sur le territoire	Sète agglomération méditerranéenne a participé à hauteur de 50% à l'investissement de 20 Infrastructures de Recharge de Véhicules électriques sur le bassin de Thau en partenariat avec Hérault Energie et dans le cadre d'un Appel à projet de l'ADEME permettant un financement à hauteur de 50%. Fin 2018, l'ensemble des 20 bornes sont installées sur les 14 communes de Sète agglomération méditerranéenne. L'ambition est de doter le bassin d'un nombre utile de bornes qui permettent de se déplacer en véhicule électrique en toute sérénité sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne. En

	<p>effet, trop souvent le manque de point de charge est un frein à l'usage et en amont à l'achat du véhicule.</p> <p>L'objectif du PDU est de disposer de bornes publiques supplémentaires sur le bassin. Cela permet de répondre à l'objectif ADEME d'1 borne pour 3 000 habitants. Sète agglomération méditerranéenne renforcera la trame de bornes IRVE sur le bassin avec à terme 45 points de charge publics installés sur le territoire.</p> <p>Estimation du PDU (horizon PDU) : 450K€</p>
Accompagnement à l'émergence d'une station publique de GNV sur le bassin de Thau	
2. Engager des mesures pour promouvoir la mobilité sobre	
Etude d'opportunité en interne pour le développement du GNV et de l'électrique	<p>Etude d'opportunité en interne pour le développement du GNV et de l'électrique pour les bus de Sète agglomération méditerranéenne et la flotte des voitures de service de Sète agglomération méditerranéenne dans le cadre des renouvellements des marchés</p> <p>Une première étude de faisabilité vise l'exploitation de bus électriques, menée en 2020/2021 pour un coût de 25,5K€- Extension de la flotte décidée à l'issue de l'étude.</p> <p>Partenaires techniques : Ademe</p>
Extension de la flotte communautaire de véhicules sobres	<p>En fonction des résultats de l'étude d'opportunité</p> <p>Estimation du PDU (horizon PDU) : 325K€</p>
Formation des agents à l'éco-conduite	Objectif de formation de 500 agents sur 10 an
Réflexion avec les communes sur la mise en place de mesure en faveur de la mobilité sobre	<p>Réflexion à la mise en place avec les villes de règles et de tarifs de stationnement qui privilégient les véhicules sobres</p> <p>Définition d'un protocole en cas de dépassement des seuils de pollution</p>

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 185 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Installer 15 bornes de recharge de véhicules électriques supplémentaires sur le territoire	135 000 €	Ademe		
		SAM		
Etude d'opportunité en interne pour le développement de l'électrique	25 500 €	Ademe		50%
		SAM		
Formation des agents à l'éco-conduite	25 000 €	SAM		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Accompagnement à l'émergence d'une station publique de GNV sur le bassin de Thau	
Extension de la flotte communautaire de véhicules sobres	
Réflexion avec les communes sur la mise en place de mesures en faveur de la mobilité sobre	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Créer des aménagements en faveur des véhicules peu émetteurs			
Installer 15 bornes de recharge de véhicules électriques supplémentaires sur le territoire	Nombre d'IRVE installées		
Accompagnement à l'émergence d'une station publique de GNV sur le bassin de Thau	Emissions de CO2 évitées		
2. Engager des mesures pour promouvoir la mobilité sobre			
Etude d'opportunité en interne pour le développement du GNV et de l'électrique de la flotte communautaire	Evolution de la flotte de véhicules sobres		
Extension de la flotte communautaire de véhicules sobres	Emissions de CO2 évitées		
Formation des agents à l'éco-conduite			
Réflexion avec les communes sur la mise en place de mesures en faveur de la mobilité sobre	Nombre d'agents formés		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.3. La réduction de l'exposition aux risques littoraux et climatiques	
1.3.1. Faciliter la gestion de crise face aux risques naturels	
FA10 – Développer des dispositifs d'avertissement des risques naturels et climatiques	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. Développement d'un dispositif d'avertissement intégré inondation/submersion/érosion à destination des communes de la SLGRI
2. Développement d'un outil d'avertissement des risques climatiques à destination des agriculteurs

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Développement d'un dispositif d'avertissement intégré inondation/submersion/érosion			
Evaluation des besoins locaux en matière d'avertissement	P	2021-2022	SMBT
Développement d'une plateforme d'avertissement	P	2021-2022	SMBT
Mettre en place une solution technique pour anticiper l'évolution des besoins	P	2021-2022	SMBT
Module d'évaluation de la résilience du territoire	P	2021-2022	SMBT
Module de prospective territoriale	P	2021-2022	SMBT
2. Développement d'un dispositif d'avertissement des risques climatiques			
Expérimentation d'un outil d'avertissement sécheresse et risque climatique extrême pour les agriculteurs	P		Chambre d'agriculture

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<p>- Face aux phénomènes d'inondation, de submersion et d'érosion du trait de côte, le territoire de Thau a souhaité se doter d'un outil (Vigithau) pour élaborer des cartographies d'aléas et de risques permettant de définir une stratégie d'adaptation. Ce programme a fait l'objet d'un financement de l'Europe (Feder). Une deuxième étape du programme VigiThau consiste à se doter d'un outil d'avertissement des risques d'inondation.</p> <p>- Un programme d'études PAPI (PEP) sera engagé dès 2021 pour se projeter sur des programmes d'études et de travaux.</p>

- Une des orientations stratégiques du Plan Littoral 21 porté par l'Etat, la Région et la Caisse des dépôts est de « prendre en compte l'érosion du trait de côte et d'adapter les usages au changement climatique ». L'Etat et la Région veulent mettre en place un plan d'action régional du littoral pour répondre aux enjeux actuels et futurs du changement climatique, en co-construction avec les collectivités (SMBT – SAM notamment). Il s'agit pour l'Etat et la Région de concevoir un outil d'aide à la décision (observatoire des risques et de la recomposition spatiale) puis d'accompagner la réalisation d'une série de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) à partir d'un « diagnostic du littoral » (bilan de l'évolution du trait de côte, analyse des risques et de la vulnérabilité, ACB...) et de scénarios de gestion à court terme (atténuation de la vulnérabilité, plan de gestion des sédiments ...) et long terme privilégiant la recomposition spatiale. Si on les aborde de manière coordonnée, les fiches actions 10, 11, 13 du présent contrat sont des propositions qui sont en interaction totale avec ce plan d'actions régional et la proposition d'accompagnement technique et financier du PL21.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.5. Eau et risques – Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs Objectif thématique 3.6. Résilience – Faire du littoral une vitrine de la résilience
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.5.1. Limiter les risques inondation et submersion marine Objectif 1.5.2. Limiter le risque érosion

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Développement d'un dispositif d'avertissement intégré inondation/submersion/érosion	
Evaluation des besoins locaux en matière d'avertissement	<ul style="list-style-type: none"> - Points détaillés avec les communes - Identification des usagers à associer (agriculteurs, entreprises, gestionnaires d'infrastructures ...) - Bilan des besoins et design de service Partenaire technique : Predict Services
Développement d'une plateforme d'avertissement	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des cartographies et des modèles précédemment développés - Intégration des PCS de chaque commune - Construction des signaux d'avertissement pertinents pour chaque usage - Développement d'une plateforme numérique et des services associés Partenaire technique : Predict Services
Mettre en place une solution technique pour anticiper l'évolution des besoins	Intégration au fil de l'eau de données et de capteurs divers (caméra, capteurs marins, hydrologiques....). Partenaire technique : Predict Services
Module d'évaluation de la résilience du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des indicateurs montrant l'efficience des actions entreprises et leur impact sur le territoire - Estimation des dommages évités par les mesures de gestion Partenaire technique : Predict Services
Module de prospective territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Outil de simulation et de scénarisation d'évènements climatiques - Appui à la recomposition spatiale du territoire

	Partenaire technique : Predict Services
Recrutement d'un chargé de mission	Le projet prévoit le recrutement d'un ETP sur 12 mois en complément de la prestation bureau d'études
Apports en fonds propres – expertise Predict	La société Predict prévoit sur le projet un apport en fonds propres
2. Développement d'un dispositif d'avertissement des risques climatiques	
Expérimentation d'un outil d'avertissement sécheresse et risque climatique pour les agriculteurs	<p>Objectif : compléter la cellule de crise liée aux risques climatiques de la Chambre d'agriculture par le développement d'un outil d'avertissement (alerte SMS) pour les épisodes climatiques extrêmes (sécheresse, froid), avec production de préconisations pratiques</p> <p>Partenaires techniques : Predict</p> <p>Lien à faire avec le Lab Thau (démonstrateur ITK) et avec les outils développés par l'INRAE sur l'humidification des sols</p>

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 535 000 € TTC

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € TTC	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Evaluation des besoins locaux en matière d'avertissement	18 000 €	Feder	10 800 €	60%
		Region	3 600 €	20%
		SMBT	3 600 €	
Développement d'une plateforme d'avertissement	103 250 €	Feder	61 950 €	60%
		Region	20 650 €	20%
		SMBT	20 650 €	
Mettre en place une solution technique pour anticiper l'évolution des besoins	29 550 €	Feder	17 730 €	60%
		Region	5 910 €	20%
		SMBT	5 910 €	
Module d'évaluation de la résilience du territoire versant	67 850 €	Feder	40 710 €	60%
		Region	13 570 €	20%
		SMBT	13 570 €	
Module de prospective territoriale	31 350 €	Feder	18 810 €	60%
		Region	6 270 €	20%
		SMBT	6 270 €	
Recrutement d'un ETP sur 12 mois pour suivre le programme	63 000 €	Feder	37 800 €	60%

		Region	9 450 €	15%
		SMBT	15 750 €	
Apports en fonds propres – expertise Predict	50 000 €	Predict	37 800 €	60%
Expérimentation d'un outil d'avertissement sécheresse et risque climatique pour les agriculteurs	172 000 €	Publics et privés	En cours	

(1) Pas d'aides Région pour la mise à jour des PCS. Seul les nouveaux PCS peuvent être aidés. A noter que s'il s'agit d'intégrer un volet littoral jusqu'à présent inexistant, la Région peut intervenir à hauteur de 20% si un exercice de mise en pratique est prévu.

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Développement d'un dispositif d'avertissement intégré inondation/submersion/érosion			
Construction d'une chaîne de modélisation de la submersion marine en temps réel et des services experts	Nombre d'outils et de services construits		
Construction d'un module de prévision de l'évolution du trait de côte			
Dispositif de surveillance et de mesure du risque inondation sur le bassin versant			
Service opérationnel intégré de prévision des épisodes méditerranéens			
2. Développement d'un dispositif d'avertissement des risques climatiques			
Expérimentation d'un outil d'avertissement sécheresse et risque climatique pour les agriculteurs	Fiches préconisations Nombre d'alertes SMS		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.3. La réduction de l'exposition aux risques littoraux	
1.3.1. Faciliter la gestion de crise face aux risques naturels	
FA11 – Elaborer une stratégie territoriale de la résilience	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour les 14 communes du SCOT, à :

- engager une démarche PAPI ;
- proposer un projet de territoire de recomposition spatiale.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Engager une démarche PAPI			
Elaborer et contractualiser le PEP	P	2021-2022	SMBT
Initier l'élaboration du PAPI sur la base des résultats des études réalisées	AP		SMBT
2. Proposer un projet de territoire de recomposition spatiale à l'échelle intercommunale (Litto21)			
Etude de recomposition spatiale sur le site de Marseillan Plage (en lien avec l'étude mentionnée dans la FAI7)	P	2021	SAM
Atelier des territoires sur le site de Frontignan-Plage	P	2021	DREAL/SAM
Engager une démarche territoriale de recomposition spatiale	AP	2022	SMBT/SAM...

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Un schéma de gestion des eaux pluviales à l'échelle des différents sous-bassins versants a permis d'identifier les insuffisances des infrastructures hydrauliques pour des pluies fréquentes, nécessitant des aménagements et nouveaux ouvrages.
- Depuis 2012, il existe un diagnostic et des prescriptions inscrits dans un PPRI pour les 14 communes, qui concerne le débordement des cours d'eau et la submersion marine.
- Le territoire de Thau est identifié comme TRI (Territoire à risque important d'inondation) et dispose à ce titre de diagnostics complémentaires sur les enjeux exposés.
- La Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), associée au TRI du Bassin de Thau, qui a été approuvée en 2017 prévoit de mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement.
- Un outil de modélisation des risques de submersion, débordement de cours d'eau et ruissellement (VigiThau) a été finalisé en 2019 et a produit des cartes d'aléas avec une précision renforcée (maillage à l'échelle de la rue).
- Une stratégie d'adaptation aux risques littoraux à l'échelle du bassin de Thau a été élaborée en 2020 par le SMBT (financement Feder) comprenant un travail de synthèse des cartographies des aléas, notamment par la superposition des cartes de submersion marine et d'inondation (débordement et ruissellement), l'identification des enjeux (bâtiments, bâtiments publics, zones d'activités, réseaux sec et humides, installations classées, etc.), un diagnostic de vulnérabilité visant à croiser les cartographies d'aléas et d'enjeux (cartes de vulnérabilité), l'identification des aménagements et mesures de mitigation en fonction des aléas et des enjeux, la priorisation des actions de prévention des risques par des méthodes de type AMC/ACB avec évaluation des dommages, l'élaboration du programme d'actions pour l'adaptation aux risques littoraux.
- Un PEP est engagé sur le territoire en 2021.
- Une des orientations stratégiques du Plan Littoral 21 porté par l'Etat, la Région et la Caisse des dépôts est de « prendre en compte l'érosion du trait de côte et d'adapter les usages au changement climatique ». L'Etat et la Région veulent mettre en place un plan d'action régional du littoral pour répondre aux enjeux actuels et futurs du changement climatique, en co-construction avec les collectivités (SMBT – SAM notamment).
Il s'agit pour l'Etat et la Région de concevoir un outil d'aide à la décision (observatoire des risques et de la recomposition spatiale) puis d'accompagner la réalisation d'une série de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) à partir d'un « diagnostic du littoral » (bilan de l'évolution du trait de côte, analyse des risques et de la vulnérabilité, ACB...) et de scénarios de gestion à court terme (atténuation de la vulnérabilité, plan de gestion des sédiments ...) et long terme privilégiant la recomposition spatiale.
Si on les aborde de manière coordonnée, les fiches actions 10, 11, 13 du présent contrat sont des propositions qui sont en interaction totale avec ce plan d'actions régional et la proposition d'accompagnement technique et financier du PL21.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.5. Eau et risques – Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs Objectif thématique 3.6. Résilience – Faire du littoral une vitrine de la résilience
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.5.1. Limiter les risques inondation et submersion marine Objectif 1.5.2. Limiter le risque érosion

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Engager une démarche PAPI	
Elaborer et contractualiser le PEP	Programme d'études PAPI – élaboré grâce au recrutement d'un ETP sur 2 ans Cf. FA 01
Initier l'élaboration du PAPI sur la base des résultats des études réalisées	L'élaboration du PAPI sur la base des résultats des études réalisées est à programmer (2022 ou 2023) avec un temps d'animation (mois ETP) à prévoir Partenaires techniques :
2. Proposer un projet de territoire de recomposition spatiale à l'échelle intercommunale (Litto21)	
Etude de recomposition spatiale sur le site de Marseillan Plage	Etude de recomposition spatiale sur le site de Marseillan Plage (en lien avec l'étude mentionnée dans la FAI7) Partenaires techniques : Région (lien avec stratégie PL21)
Atelier des territoires sur le site de Frontignan-Plage	Atelier des territoires sur le site de Frontignan-Plage Marché en cours Le coût global sur 2 sites (Frontignan et Perpignan) est de 280K€, avec un coût estimé de 140K€ par site. Partenaires techniques : Région (lien avec stratégie PL21)
Engager une démarche territoriale de recomposition spatiale	Engager une démarche territoriale de recomposition spatiale en lien avec la révision du SCOT : - Intégrer le principe de recomposition spatiale dans le SCOT en révision - Initier une démarche de projet de territoire de recomposition spatiale, sur la base des ateliers et études engagées (y compris celle du PL21) Partenaires techniques : Région (lien avec stratégie PL21) - Mener un projet de recherche portant sur les futurs des mondes du littoral et de la mer (dans le cadre d'un appel à projet de recherche de la fondation de France) : « Acceptabilité et opérationnalisation des trajectoires d'adaptation des territoires littoraux ». L'objectif de ce projet est d'étudier l'applicabilité d'une action publique progressive (comment les gestionnaires pensent pouvoir mettre en œuvre des dispositions phasées intégrant le changement climatique) et d'étudier également l'acceptabilité de telles mesures (comment la population s'approprie les échelles de temps à long terme). Partenaire techniques : Université de Montpellier

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 540 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Elaborer et contractualiser le PEP - 2 ans ETP – cf. FA 01	Pour mémoire			
Etudes PEP – montant estimé	300 000 €	Etat FPRNM		
		Région	20% (1)	
		SMBT		
Etude de recomposition spatiale sur le site de Marseillan Plage – pour mémoire cf. FAI 7				
Atelier des territoires - site de Frontignan-Plage	140 000 €	Etat		
Mener un projet de recherche portant sur les futurs des mondes du littoral et de la mer (dans le cadre d'un appel à projet de recherche de la fondation de France) : « Acceptabilité et opérationnalisation des trajectoires d'adaptation des territoires littoraux »	-	Université Montpellier (CEE-M)		

(1) Participation à préciser selon les études, ce qui sera fait dans le PEP

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Initier l'élaboration du PAPI sur la base des résultats des études réalisées	
Engager une démarche territoriale de recomposition spatiale	100 000 €

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Engager une démarche PAPI			
Elaborer et contractualiser le PEP			
Initier l'élaboration du PAPI sur la base des résultats des études réalisées			
2. Proposer un projet de territoire de recomposition spatiale à l'échelle intercommunale (Litto21)			
Etude de recomposition spatiale sur le site de Marseillan Plage (en lien avec l'étude mentionnée dans la FAI7)			
Atelier des territoires sur le site de Frontignan-Plage			
Engager une démarche territoriale de recomposition spatiale			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.3. La réduction de l'exposition aux risques littoraux	
1.3.1. Faciliter la gestion de crise face aux risques naturels	
FA12 – Elaborer une stratégie d'urbanisme résilient	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. Mettre en place un service de diagnostic de vulnérabilité des bâtiments (à destination des particuliers et entreprises) ;
2. Elaborer un guide d'urbanisme résilient (à destination des communes) ;
3. Expérimenter un ou des projets d'urbanisme résilient innovant.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Mettre en place un service de diagnostic de vulnérabilité des bâtiments (à destination des particuliers et entreprises)			
Elaboration d'une synthèse des guides méthodologiques sur les constructions résilientes aux inondations – entreprises et particuliers	P	2022	SMBT
Définition de préconisations par secteur pour l'habitat en fonction du niveau de vulnérabilité	P	2022	SMBT
Mise en place d'un service aux particuliers et aux entreprises pour diagnostiquer le bâti et proposer des aménagements	P	2022-2023	SMBT
2. Elaborer un guide d'urbanisme résilient (à destination des communes)			
Production d'un cahier des recommandations en matière d'urbanisme et d'habitat résilient pour les communes	P	2022	SMBT
Accompagnement des services urbanisme dans la prise en compte du cahier de recommandations	P	2022	SMBT
3. Expérimenter un ou des projets d'urbanisme résilient innovant			
Expérimentation d'un projet d'urbanisme résilient innovant	AP	2022	SMBT/SAM ou communes

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Le PPRi sur les 14 communes du SCOT prescrit des mesures de mitigation portant sur l'habitat qui constituent un premier socle pour l'adaptation des bâtiments - Les PLU communaux transcrivent dans leur règlement les obligations des PPRi ainsi que les conclusions des schémas de gestion des eaux pluviales - La connaissance locale sur les risques littoraux, acquises au cours du programme VigiThau inondation, n'a pas été traduite en prescription pour l'urbanisme et l'habitat - Dans le cadre du PL21, l'Etat, la Région et la Caisse des Dépôts se sont fixé comme priorité la rénovation des copropriétés du littoral pour la période 2020-2022. Les objectifs visés sont la modernisation et la montée en gamme des copropriétés des communes littorales afin de les remettre dans une dynamique de gestion patrimoniale, tout en cherchant à réduire leur empreinte environnementale, à intégrer le besoin de mutation de certains logements vers de l'habitat permanent et à encourager la mixité des usagers (résident permanent, touriste, saisonnier, étudiant...). Une enveloppe de 1,3 M€ va permettre aux partenaires du Plan Littoral 21 d'engager la réflexion sur ce sujet délicat par le biais d'études stratégiques et d'un appel à projet en faveur des stations du littoral afin de tester des solutions innovantes sur leur territoire. Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique, juridique et d'ingénierie financière pour accompagner la rénovation des meublés et des copropriétés du littoral d'Occitanie a été lancé en mai 2020. Un lien sera fait avec le PEP (programme d'études PAPI) dans lequel pourra être inscrit une action sur la réduction de vulnérabilité.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.5. Eau et risques – Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs Objectif thématique 3.6. Résilience – Faire du littoral une vitrine de la résilience
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.5.1. Limiter les risques inondation et submersion marine Objectif 1.5.2. Limiter le risque érosion

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Mettre en place un service de diagnostic de vulnérabilité des bâtiments (à destination des particuliers et entreprises)	
Elaboration d'une synthèse des guides méthodologiques	Elaboration d'une synthèse des guides méthodologiques sur les constructions résilientes aux inondations (CEPRI, ministère...) Animation PAPI Partenaires techniques :
Définition de préconisations par secteur	Définition de préconisations par secteur pour l'habitat en fonction du niveau de vulnérabilité (en utilisant les cartes de risques ?) Dépend d'un livrable du plan d'adaptation aux risques Une prestation peut être envisagée car l'animateur PAPI ne pourra peut-être pas dégager un temps suffisant.

	Partenaires techniques :
Mise en place d'un service aux particuliers et aux entreprises	Mise en place d'un service aux particuliers et aux entreprises pour diagnostiquer le bâti et proposer des aménagements Marché à lancer Action finançable dans le cadre du PAPI d'intention, donc à définir plus précisément dans ce cadre. Partenaires techniques :
2. Elaborer un guide d'urbanisme résilient (à destination des communes)	
Production et diffusion d'un cahier des recommandations	Production et diffusion d'un cahier des recommandations : document pour les 14 communes du SCOT reprenant l'ensemble des préconisations établies en matière d'urbanisme et d'adaptation de l'habitat pour limiter les risques liés aux inondations Dépend d'un livrable du plan d'adaptation aux risques Partenaires techniques : Possible de mobiliser si besoin le CPIE/CDL (programme national Adapto)
Accompagnement des services urbanisme dans la prise en compte des cahiers de recommandation	Partenaires techniques :
3. Expérimenter un ou des projets d'urbanisme résilient innovant	
Expérimentation d'un projet d'urbanisme résilient	Expérimentation d'un projet d'urbanisme résilient (à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier) pouvant intégrer des solutions innovantes (lien avec Lab Thou) La Ville de Balaruc-les-Bains souhaite réaliser : - un vaste projet de renouvellement urbain du cœur de la station thermale suite à la démolition des anciens thermes Athéna. Cet espace urbain est régulièrement inondé. Avec le changement climatique, la péninsule devient de plus en plus vulnérable aux inondations et risques de submersion marine. La Ville souhaite donc réaliser un projet de renouvellement urbain innovant et résilient face aux inondations dans sa conception qu'il s'agisse du bâti et des espaces publics. La Ville va lancer une étude de programmation urbaine qui sera concertée avec la population. Cette étude sera réalisée en partenariat avec les services de l'agglomération et le SMBT sur les questions hydrauliques et pluviales. - un projet d'aménagement sur le secteur des Nieux, principale dent creuse de la commune, a pour vocation la construction de logements et notamment du logement social. Au vu des premières études notamment hydrauliques et l'importance du risque ruissellement sur ce secteur, la ville souhaite approfondir les études actuelles et travailler un projet d'aménagement prenant en compte ce risque. L'objectif est de trouver des solutions techniques et paysagères intégrée à l'aménagement permettant de ralentir le ruissellement des eaux pluviales. Cette étude sera réalisée en partenariat avec les services de l'agglomération et le SMBT sur les questions hydrauliques et pluviales. Elaboration d'un cahier des charges en cours sur les projets de Balaruc les Bains : - Projet de Cœur de station - Projet des Nieux Partenaires techniques : Balaruc les Bains

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 170 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide €
Elaboration d'une synthèse des guides méthodologiques sur les constructions résilientes aux inondations	Dans animation PAPI	Région via animation PAPI		
Définition de préconisations par secteur pour l'habitat en fonction du niveau de vulnérabilité	Dans animation PAPI	Région via animation PAPI		
Mise en place d'un service aux particuliers et aux entreprises pour diagnostiquer le bâti et proposer des aménagements – 20K par an	20 000 €	Région	20%	
		Feder (1)		
		SMBT		
Production d'un cahier des recommandations en matière d'urbanisme et d'habitat pour limiter les risques liés aux inondations	Dans animation PAPI	Région via animation PAPI		
Accompagnement des services urbanisme dans la prise en compte des cahiers de recommandation	Animation PAPI-SCOT	Région via animation PAPI		

(1) Feder éventuellement possible dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Expérimentation d'un projet d'urbanisme résilient innovant Etudes Cœur de Station / Nieux (Balaruc-les-Bains)	A définir 100 000 € / 150 000 €

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Mettre en place un service de diagnostic de vulnérabilité des bâtiments (à destination des particuliers et entreprises)			
Elaboration d'une synthèse des guides méthodologiques sur les constructions résilientes aux inondations – entreprises et particuliers	Nombre de documents élaborés		
Définition de préconisations par secteur pour l'habitat en fonction du niveau de vulnérabilité			

Mise en place d'un service aux particuliers et aux entreprises pour diagnostiquer le bâti et proposer des aménagements	Nombre de services construits		
2. Elaborer un guide d'urbanisme résilient (à destination des communes)			
Production d'un cahier des recommandations en matière d'urbanisme et d'habitat résilient pour les communes	Nombre de documents élaborés		
Accompagnement des services urbanisme dans la prise en compte du cahier de recommandations	Nombre de communes accompagnés		
3. Expérimenter un ou des projets d'urbanisme résilient innovant			
Expérimentation d'un projet d'urbanisme résilient innovant	Nombre d'expérimentations		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.3. La réduction de l'exposition aux risques littoraux	
1.3.2. Protéger la façade littorale et prévenir les inondations	
FA 13 – Engager des travaux sur la façade littorale	

Le projet en un mot

Le projet consiste à renforcer la protection littorale par des aménagements résilients et durables en zones urbaines et sur les lidos face aux risques de submersion marine, afin d'assurer la protection des biens et des personnes ainsi que la conservation des espaces naturels littoraux :

1. Protéger les lidos et les cordons dunaires ;
2. Créer et entretenir des aménagements de protection littorale résilients et durables en zones urbaines.

La plupart des actions sont également décrites dans la FAI 7.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Protéger les lidos et les cordons dunaires			
Etude sur la dynamique d'érosion du littoral sur Marseillan plage	P	2020-2023	SAM
Réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement du Lido de Frontignan en partie urbaine	P	2020-2021	SAM
2 Créer et entretenir des aménagements de protection littorale résilients et durables en zones urbaines			
Etude sur des solutions de confortement des pieds de falaise et en atténuation de houle pour la Corniche de Sète	P	2020-2022	SAM
Entretien des ouvrages de protection maritime à Sète	P	2020-2022	Région Occitanie
Travaux de renforcement/ modernisation des ouvrages de protection maritime à Sète	P	2020-2022	Région Occitanie et SAM
Diagnostic du patrimoine de Balaruc les Bains – lots 3 et 4 – Ouvrages d'art terrestres et maritimes et falaises	P	2019-2020	Ville de Balaruc les Bains
Etudes et travaux de confortement des ouvrages d'art maritimes et des falaises suite au diagnostic patrimoine	AP	2020	Ville de Balaruc les Bains

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - La SLGRI associée au TRI du bassin de Thau qui a été approuvée en 2017 prévoit de mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement. - Un outil de modélisation innovant des risques de submersion VigiThau a été finalisé en 2019 et une stratégie d'adaptation est en cours de réalisation. - Dès 2003, la CA du bassin de Thau a engagé des programmes de réhabilitation/ restructuration des espaces littoraux sur le territoire de Thau (Lido de Sète à Marseillan, lido de Frontignan) afin de lutter contre l'érosion de la plage. Les travaux de réhabilitation de près de 12 km du littoral concernant le lido de Sète à Marseillan sont en cours d'achèvement avec le déploiement d'un géotube en tant qu'atténuateur de houle. Le lido de Frontignan a fait l'objet d'une première phase de réhabilitation dans sa partie la plus naturelle. Les travaux de rechargement en sable et création d'un cordon dunaire dans la partie urbaine ont débuté en janvier 2020. - La Région Occitanie, en tant que propriétaire du port de Sète, a en charge l'entretien et le renforcement des ouvrages portuaires de protection du littoral (môle Saint-Louis, digue Ouest, Epi Dellon) - Le littoral de Marseillan a subi en 2018 d'importants dégâts au niveau du cordon dunaire. Celui-ci a été endommagé sur plus de 1 km dans la partie Ouest de la commune. - Les falaises de Sète sont soumises à une double érosion résultant à la fois de l'érosion par infiltration des eaux de pluie et des coups de mer en situation de tempête marine. - Des travaux de renforcement des ouvrages de protection maritime à Sète (Môle Saint Louis) ont été finalisés en 2019 (Région et Sète agglomération méditerranée).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	
SAGE adopté	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.5. Eau et risques – Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs Objectif thématique 3.6. Résilience – Faire du littoral une vitrine de la résilience
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.5.1. Limiter les risques inondation et submersion marine Objectif 1.5.2. Limiter le risque érosion

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Protéger les lidos et les cordons dunaires	
Etude sur la dynamique d'érosion du littoral sur Marseillan plage	Protéger le littoral de Marseillan : Etudes sur la dynamique d'érosion du littoral sur Marseillan plage et propositions de solutions à mettre en œuvre Travaux envisagés en 2024 suite aux études et à l'obtention des autorisations Partenaires techniques :

Réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement du Lido de Frontignan en partie urbaine	Poursuivre les travaux d'aménagement du Lido de Frontignan – partie urbaine Réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement du Lido de Frontignan en partie urbaine Partenaires techniques :
2 Créer et entretenir des aménagements de protection littorale résilients et durables en zones urbaines	
Etude sur des solutions de confortement des pieds de falaise et en atténuation de houle pour la Corniche de Sète	Conforter les falaises de la Corniche de Sète: Etudes et demandes d'autorisations sur des solutions de confortement des pieds de falaise et en atténuation de houle pour la Corniche de Sète entre 2020 et 2022. Travaux envisagés à partir de 2023 Partenaires techniques :
Entretien des ouvrages de protection maritime à Sète	Entretien des ouvrages de protection maritime à Sète (môle Saint-Louis, digue Ouest, Epi Dellon) : Suivi permanent de l'état des ouvrages avec passages réguliers pour un contrôle visuel des parties émergées et immergées, un suivi des désordres, la réalisation des contrôles topographiques ; Elaboration d'un programme de travaux pour répondre aux désordres (programme pluriannuel d'intervention) ; Travaux d'entretien courant (réorganisation des enrochements et acropodes) Partenaires techniques :
Travaux de renforcement/ modernisation des ouvrages de protection maritime à Sète	Travaux de renforcement/modernisation des ouvrages de protection maritime à Sète (môle Saint-Louis, digue Ouest, Epi Dellon) Objectif : mettre en place de nouveaux enrochements, rehausser les ouvrages, renforcer les secteurs fragilisés Partenaires techniques :
Diagnostic du patrimoine de Balaruc les Bains – lots 3 et 4 – Ouvrages d'art terrestres et maritimes et falaises	Diagnostic du patrimoine des ouvrages d'art et des falaises de Balaruc les Bains Réaliser un diagnostic de l'ensemble des ouvrages, un plan pluriannuel d'investissement permettant l'entretien régulier des ouvrages, notamment les ouvrages d'art terrestres et maritimes, les falaises, talus et assimilés (lots 3 et 4). Etude réalisée en 2019-2020 Partenaires techniques :
Etudes et travaux de confortement des ouvrages d'art maritimes et des falaises suite au diagnostic patrimoine	Le diagnostic du patrimoine a précisé que des travaux de confortement des ouvrages d'art maritimes et des falaises étaient nécessaires. La Ville de Balaruc-les-Bains va donc lancer dès 2020 les études techniques et de maîtrise d'œuvre préalable à ces travaux. Les travaux les plus urgents devraient débuter en 2020. Partenaires techniques :

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 808 700 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etude sur la dynamique d'érosion du littoral sur Marseillan plage et propositions de solutions à mettre en œuvre	Cf. FAI 7			
Réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement du Lido de Frontignan en partie urbaine	Cf. FAI 7			
Etude sur des solutions de confortement des pieds de falaise et en atténuation de houle pour la Corniche de Sète	Cf. FAI 7			
Entretien des ouvrages de protection maritime à Sète (500K€ annuel)	Cf. FAI 7			
- Travaux de renforcement/modernisation des ouvrages de protection maritime à Sète	Cf. FAI 7			
Diagnostic du patrimoine de Balaruc les Bains – lots 3 et 4 – Ouvrages d'art terrestres et maritimes et falaises	58 700 €	Ville de Balaruc-les-Bains		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etudes et Travaux de confortement des ouvrages d'art maritimes et des falaises suite au diagnostic patrimoine	700 000 à 750 000 €

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Protéger les lidos et les cordons dunaires			
Etude sur la dynamique d'érosion du littoral sur Marseillan plage	Nombre d'opérations finalisées		

Réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement du Lido de Frontignan en partie urbaine	Nombre d'habitants protégés		
2 Créer et entretenir des aménagements de protection littorale résilients et durables en zones urbaines			
Etude sur des solutions de confortement des pieds de falaise et en atténuation de houle pour la Corniche de Sète	Nombre d'opérations finalisées Nombre d'habitants protégés		
Entretien des ouvrages de protection maritime à Sète			
Travaux de renforcement/ modernisation des ouvrages de protection maritime à Sète			
Diagnostic du patrimoine de Balaruc les Bains – lots 3 et 4 – Ouvrages d'art terrestres et maritimes et falaises			
Etudes et Travaux de confortement des ouvrages d'art maritimes et des falaises suite au diagnostic patrimoine			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.3. La réduction de l'exposition aux risques littoraux	
1.3.2. Protéger la façade littorale et prévenir les inondations	
FA 14 – Engager des travaux de lutte contre les inondations sur le bassin versant	

Le projet en un mot

Le projet consiste à engager des travaux sur le bassin versant pour limiter les risques d'inondation par ruissellement et débordement de cours d'eau en lien avec le plan d'adaptation aux risques, à l'aide des actions suivantes :

1. Réaliser des bassins de rétention pour limiter la dynamique des ruissellements ;
2. Engager des travaux de restauration sur les cours d'eau intégrant les zones d'expansion de crue ;

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réaliser des bassins de rétention pour limiter la dynamique des ruissellements			
Etudes et travaux Bassin Charbonnière (Balaruc le Vieux)	P	2021-2022	SAM
Etudes et travaux Bassin Airolles (Frontignan)	P/AP	2021-2022	SAM
Etudes et travaux transparence hydraulique entre la future extension de la ZACOM et Port Suttel (Balaruc le Vieux/Balaruc les Bains)	P/AP	2021-2022	SAM
Etudes et travaux Bassin de rétention Valaury à Poussan	P	2021-2022	SAM
Construction d'un ouvrage hydraulique Quai de Toulon à Marseillan...	P	2021-2021	SAM
Construction d'un réseau pluvial dans le quartier des Vignaux à Frontignan	P	2021-2022	SAM
2. Engager des travaux de lutte contre l'inondation			
Etudes de lutte contre l'inondation du cours d'eau Homme Mort à Marseillan	P	2021-2022	SAM
Etudes et travaux de renaturation des ruisseaux du Sesquier et du Ceinturon à Mèze.	AP	2022	SAM
Etude de restauration de la Vène aval / Agau	AP	2022	SAM
Actions de consolidation des systèmes d'endiguement	AP		

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire de Thau bénéficie d'un premier diagnostic des dysfonctionnements par temps de pluie suite aux schémas directeurs de gestion des eaux pluviales. - La prévention des risques d'inondation s'inscrit localement dans la SLGRI du bassin de Thau approuvée en 2017. Depuis 2012, il existe un diagnostic et des prescriptions inscrits dans un PPRI pour les 14 communes, qui concerne notamment le débordement des cours d'eau. - Les actions relevant de l'assainissement pluvial issues du schéma pluvial et de la prévention des risques par la démarche posée dans la SLGRI doivent être mise en œuvre en synergie. - Le programme VigiThau « inondation » a permis d'identifier les actions prioritaires à réaliser dans le plan d'adaptation aux risques. - Une étude préliminaire a été menée sur la commune de Poussan pour établir un premier diagnostic sur les possibilités à améliorer la maîtrise du ruissellement au niveau des parcelles agricoles. - Un PAPI d'intention démarre en 2021 sur le bassin de Thau.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
SAGE adopté	Orientation B 5 Améliorer la connaissance du risque inondation dans les secteurs exposés Disposition 22 Encourager la pose de repères de niveaux d'eau
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.5. Eau et risques – Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs Objectif thématique 3.6. Résilience – Faire du littoral une vitrine de la résilience
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.5.1. Limiter les risques inondation et submersion marine

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réaliser des bassins de rétention pour limiter la dynamique des ruissellements	
Etudes et travaux Bassin Charbonnière (Balarc le Vieux)	Bureau d'étude : Cabinet Merlin Etude géotechnique et acquisitions foncières en cours Phase : Avant-Projet. Partenaires techniques : SMBT
Etudes et travaux Bassin Airoles (Frontignan)	Bureau d'étude : Cabinet Merlin Phase: étude préliminaire Travaux réalisés à l'issue des études : pas avant 2022 Le projet la création d'un bassin de rétention (BR Gardiole) afin d'écarter les débits en provenance de ce

	<p>bassin versant, pour la pluie de projet de période de retour 2 ans. Les caractéristiques de ce futur bassin sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volume 13 500 m³ - Débit de fuite (pluie 2 ans) : 400 l/s - Débit de fuite (pluie 2 mois) : 20 l/s <p>Partenaires techniques : SMBT</p>
<p>Etudes et travaux transparence hydraulique entre la future extension de la ZACOM et Port Suttel (Balaruc le Vieux/ Balaruc les Bains)</p>	<p>Bureau d'étude : Cabinet Merlin Etudes géotechniques et foncières en cours. DLE Autorisation en cours Phase Avant-Projet Travaux réalisés à l'issue des études : pas avant 2022 Partenaires techniques : Ville de Balaruc les Bains, SMBT</p>
<p>Etudes et travaux Bassin de rétention Valaury à Poussan</p>	<p>Bureau d'études : Cabinet Merlin Dossier Loi eau déposé Acquisition foncière en cours de finalisation. Phase PRO/DCE Travaux de terrassements, de construction d'ouvrages, de pose de canalisations nécessaires à la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales au niveau du chemin du Cous – secteur Amont Vallauray sur la commune de Poussan ainsi que l'ensemble des travaux d'aménagement hydraulique associés. Partenaires techniques : SMBT</p>
<p>Construction d'un ouvrage hydraulique Quai de Toulon à Marseillan</p>	<p>Bureau d'études : EGIS Phase DCE Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et pose d'un cadre pluvial 1.50 mX 1.00 m sur un linéaire d'environ 80 mètres interceptant les effluents d'un des cadres existants sortant du bâtiment « l'escale marine » pour les diriger vers un ouvrage de convergence. - La réalisation d'un ouvrage hydraulique, dit « Amont », d'interception des effluents d'un des cadres existants - La réalisation d'un ouvrage hydraulique, dit « Aval », de convergence des effluents du cadre à poser vers le DN 1 400 existant. - La création d'un ouvrage d'engouffrement des eaux de surface de voirie et sa conduite de rejet DN 315 PVC <p>Partenaires techniques :</p>
<p>Construction d'un réseau pluvial dans le quartier des Vignaux à Frontignan</p>	<p>Bureau d'étude : MERLIN / GAXIEUX Acquisition foncière en cours par ville de FRONTIGNAN. Phase : études préliminaires. Le projet prévoit la création d'un nouveau réseau sous la rue Jules Ferry vers la rue de la Barralerie pour soulager le réseau rue Jean Moulin et avenue des Vignerons. Le tronçon situé en amont de l'avenue des Vignerons pourra être aménagé à ciel ouvert (par un ouvrage de capacité équivalente au cadre 110 x 55). Partenaires techniques :</p>

2. Engager des travaux de lutte contre l'inondation	
Etudes et travaux de lutte contre l'inondation du cours d'eau Homme Mort à Marseillan	<p>Objectif du projet : gérer les problèmes d'inondation à l'aval du cours d'eau qui déborde dans une zone habitée lors d'épisodes pluvieux intenses.</p> <p>Le projet consiste à restaurer l'hydromorphologie sur tout le linéaire du cours d'eau afin de ralentir et stocker les eaux</p> <p>Cahier des charges en cours de finalisation</p> <p>Etude en 2021 et travaux à partir de 2022-23</p> <p>Action inscrite dans le PAPI d'intention.</p> <p>Partenaires techniques : SMBT...</p>
Travaux de renaturation des ruisseaux du Sesquier et du Ceinturon à Mèze.	<p>Projet mis en attente de l'étude hydromorphologique globale sur les cours d'eau</p> <p>Cf. FA39</p>
Etude et travaux de restauration de la Vène aval / Agau	<p>Projet mis en attente de l'étude hydromorphologique globale sur les cours d'eau</p> <p>Cf. FA39</p>
Actions de consolidation des systèmes d'endiguement	<p>En plus des actions sur les bassins de rétention ou sur les cours d'eau, d'autres opérations peuvent venir compléter les systèmes d'endiguement. Les réseaux viaires, les aménagements d'entrée de ville, les murets agricoles sont autant d'éléments qui participent à limiter les transferts hydrauliques en situation d'inondation.</p> <p>L'action a pour vocation de consolider les fonctions de protection face au risque inondation en engageant des travaux d'entretien ou de restauration.</p> <p>A définir dans le cadre du PAPI</p> <p>Partenaires techniques : SMBT...</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Etude hydromorphologique globale sur les cours d'eau	Cf. FA 39
Restauration hydromorphologique de la Roubine de Vic – études et travaux Maitrise d'ouvrage : SAM	Cf. FA 40
Contractualisations pour services environnementaux (CSE) avec les agriculteurs – enjeu inondation	Cf. FA 28

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 7 770 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etudes et travaux Bassin Charbonnière (Balaruc le Vieux) – cf. FAI7 (prévisionnel 2,8M € sur les bassins à modifier)	550 000 €	Région		(1)
		SAM		
Etudes Bassin Airolles – cf. FAI7 (prévisionnel 2,8M € sur les bassins à modifier)	70 000 €	Région		(1)
		SAM		
Etudes transparence hydraulique entre la future extension de la ZACOM et Port Suttel (Balaruc le Vieux/ Balaruc les Bains) – cf. FAI7 (prévisionnel 2,8M € sur les bassins à modifier)	300 000 €	Région		(1)
		SAM		
Etudes et travaux Bassin de rétention Valaury à Poussan – cf. FAI7 cf. FAI7 (prévisionnel 2,8M € sur les bassins à modifier)	900 000 €	Région		(1)
		SAM		
Construction d'un ouvrage hydraulique Quai de Toulon à Marseillan – cf. FAI7 (prévisionnel 2,8M € sur les bassins à modifier)	400 000 €	Région		(1)
		SAM		
Construction d'un réseau pluvial dans le quartier des Vignaux à Frontignan	800 000 €	Région		(1)
		SAM		
Etudes lutte contre l'inondation du cours d'eau Homme Mort à Marseillan	300 000 €	Région		20%
		SAM		

(1) Toutes les études en lien avec le risque inondation devront être inscrites dans le PEP pour bénéficier d'un financement de la Région

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Travaux Bassin Airolles (Frontignan)	650 000 €
Travaux transparence hydraulique entre la future extension de la ZACOM et Port Suttel (Balaruc le Vieux/ Balaruc les Bains)	3 800 000 €

Etude et travaux de restauration de la Vène aval / Agau	
Etudes et travaux de renaturation des ruisseaux du Sesquier et du Ceinturon à Mèze	
Actions de consolidation des systèmes d'endiguement	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Réaliser des bassins de rétention pour limiter la dynamique des ruissellements			
Etudes et travaux Bassin Charbonnière (Balaruc le Vieux)	Volumes de rétention		
Etudes et travaux Bassin Airoles (Frontignan)	Coûts évités		
Etudes et travaux transparence hydraulique entre la future extension de la ZACOM et Port Suttel (Balaruc le Vieux/ Balaruc les Bains)	Réduction vitesses et débits de ruissellement		
Etudes et travaux Bassin de rétention Valaury à Poussan	Réduction hauteurs d'eau débordements		
Construction d'un ouvrage hydraulique Quai de Toulon à Marseillan			
Construction d'un réseau pluvial dans le quartier des Vignaux à Frontignan			
2. Engager des travaux de lutte contre l'inondation			
Etudes et travaux de lutte contre l'inondation du cours d'eau Homme Mort à Marseillan			
Travaux de renaturation des ruisseaux du Sesquier et du Ceinturon à Mèze.			
Etude de restauration de la Vène aval / Agau			
Actions de consolidation des systèmes d'endiguement			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.4. La préservation des espaces et des ressources	
1.4.1. Définir la capacité d'accueil du territoire	
FA15 – Co-construire une stratégie foncière de territoire	

Le projet en un mot

Le projet consiste, pour l'ensemble du périmètre du SAGE, à réfléchir à l'opportunité d'une stratégie foncière de territoire pour prendre en compte des enjeux présents sur les espaces naturels et agricoles (milieux aquatiques et leurs espaces de bon fonctionnement, inondation, biodiversité, protection des ressources en eau, activité économique, etc.) au moyen des actions suivantes :

1. Créer un outil d'observation foncière intégrant les différents enjeux (agricole, biodiversité, inondation, protection des ressources en eau, milieux aquatiques et leurs espaces de bon fonctionnement) ;
2. Mettre en œuvre une démarche participative de préservation des espaces naturels et agricoles sur la base des services écosystémiques dans le cadre de la révision du SCOT ;
3. Proposer une stratégie foncière territoriale concertée.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Créer un outil d'observation foncière intégrant différents enjeux			
Réaliser une synthèse des cartographies existantes	P	2021-2022	SMBT
Rassembler les connaissances sur les stratégies foncières en cours	P	2021-2022	SMBT
Construire un outil automatisé d'actualisation de la carte d'occupation du sol du territoire de Thau	AP	2021-2022	SMBT/INRAE
Construire un outil d'observation foncière	P	2021-2022	SMBT
2. Mettre en œuvre une démarche participative de préservation des espaces naturels et agricoles			
Finaliser les cartes de services écosystémiques	P	2021-2022	SMBT
Animer la concertation sur les services écosystémiques dans le cadre de la révision du SCOT	P	2021-2022	SMBT
Expérimenter une démarche participative citoyenne de préservation des espaces naturels et agricoles	P	2021-2022	SMBT ?
3. Proposer une stratégie foncière territoriale concertée			
Animation pour l'élaboration d'une stratégie foncière territoriale concertée	AP	2021 ou 2022	SMBT ?
Elaboration de la stratégie	AP	2023 ?	?

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le SCOT du bassin de Thau identifie et protège les espaces non urbanisés présentant des fonctionnalités écologiques ou supports d'activités économiques à maintenir et dynamiser.
- L'intervention foncière peut se révéler être un outil adapté pour répondre à différents enjeux, tant environnementaux que socio-économiques : protection des espaces naturels sensibles, préservation des corridors écologiques, restauration hydromorphologique des cours d'eau, lutte contre la cabanisation et les pollutions diffuses, protection des espaces agricoles, redynamisation de l'agriculture (installation d'agriculteurs), etc. Toutefois, l'intervention foncière est un outil onéreux et pouvant se révéler conflictuel puisqu'il touche au droit du sol. Il est ainsi nécessaire de bien identifier les priorités d'actions ainsi que les modalités d'intervention.
- Un schéma d'aménagement des zones conchylicoles finalisé en 2019 a permis d'identifier une nécessaire intervention foncière pour pérenniser l'activité. L'action devant être engagée doit permettre d'éviter les changements de destination et la perte définitive de l'outil de production qu'est le mas conchylicole, pour maintenir une capacité d'accueil de jeunes qui voudraient s'installer.
- Un diagnostic foncier agricole réalisé par Sète agglomération en partenariat avec la SAFER et la Chambre d'agriculture a défini des axes d'action prioritaires par secteur, en particulier la restructuration foncière sur les secteurs de Villeveyrac, Vic la Gardiole, Loupian et Bouzigues, la création d'un fonds collectif pour les acquisitions de foncier conchylicole ou encore l'étude de faisabilité d'un PAEN pour préserver le secteur Gigean-Poussan-Montbazin.
- Une opération territoriale de repérage des cessations d'activité menée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour la SAM et le CRCM a permis de recenser l'ensemble des exploitations libérables dans les années à venir.
- L'IRSTEA a engagé programme de recherche de caractérisation et l'évaluation des services écosystémiques. Des ateliers expérimentaux ont permis de tester la méthode sur Thau, mais la définition des cartographies doit encore faire l'objet de développements.
- Thau a été reconnu comme territoire pilote de sobriété foncière début 2021.
- L'État met en place un référentiel national sur la consommation d'espaces, en lien avec l'objectif Zéro Artificialisation Nette. Une 1ère version d'un observatoire national est en ligne.
- Une étude régionale sur le foncier littoral a été menée (par la DREAL et le SGAR) pour identifier l'ensemble du potentiel foncier disponible sur le littoral occitan, dont le territoire de Thau.
- Il y a actuellement une démarche de préfiguration d'un « centre de ressources foncier-urbanisme-territoires » régional, qui vise à faire de l'animation et des réflexions sur la mise en place d'un outil de mesure des gisements fonciers.
- L'outil Bioccitanie sera opérationnel en septembre 2021.
- Le projet PEPITE (labos de recherche, Région Occitanie, SMBT) retenu au programme national ITECOP permettra en 2021 et 2022 d'étudier les préférences sociales d'acteurs de Thau concernant les services environnementaux et paysagers que peuvent rendre des infrastructures de transport en lien avec le port de Sète.
- Dans le cadre du projet FEDER-Région Artisol, INRAE a développé une méthodologie de spatialisation numérique d'un indicateur de la qualité des sols basé sur la diversité des services écosystémiques qu'ils peuvent rendre. INRAE a aussi développé des algorithmes et chaînes de traitement pour la cartographie de l'artificialisation et de certains thèmes spécifiques (vignes, vergers, forêt, haies, ...) à base d'Intelligence artificielle exploitant les couvertures annuelles nationales d'images satellitaires SPOT 6-7.
- Le dispositif DINAMIS (Dispositif Institutionnel National d'Approvisionnement Mutualisé en Imagerie Satellitaire) sert à alimenter la communauté nationale scientifique et de l'action publique en imagerie satellitaire à très haute résolution spatiale (Pléiades, SPOT 6-7...).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) RES0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau
SAGE adopté	Disposition 25 Préserver les zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable du territoire
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.4. Foncier – Réussir la zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à horizon 2040 Stratégie foncière sur le bassin de Thau : un objectif et une règle sur le rééquilibrage régional qui demande une concertation entre territoires du « ruban méditerranéen » en termes de consommation foncière et d'accueil de population, avec animation Région. Stratégie régionale de la biodiversité - défi 1
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière Objectif 1.4.1. Préserver durablement les ressources naturelles – Les ressources en eau Objectif 1.5. Limiter l'exposition aux risques naturels et technologiques

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Créer un outil d'observation foncière intégrant différents enjeux	
Réaliser une synthèse des cartographies existantes	<p>Réaliser une synthèse des cartographies existantes et mobilisables autour des enjeux inondation, biodiversité, ressource en eau, agriculture, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartes de vulnérabilité (croisant les aléas et les enjeux) ; - cartes du SLCE (Trame verte et bleue du bassin de Thau - travail d'approfondissement des connaissances et de hiérarchisation des corridors qui est prévu fin 2020 ou début 2021 – cf. FA17) ; - cartes des habitats et des connectivités terrestres multi-espèces produites sur Thau par INRAE dans le projet européen Imagine ; - cartes liées à la ressource en eau : des documents réglementaires (PPR, PPE...) et des études à remobiliser, notamment étude de l'Agence de l'eau réalisée en 2015 (zones de sauvegarde), étude du SMETA sur l'Astien, étude du SMBT sur les forages, etc. ; - cartes des EBF cours d'eau : une étude est envisagée en 2020 ou 2021 et portée par le SMBT ; - carte de la DDTM sur les friches agricoles - potentiel agronomique des sols, zones irriguées, secteurs en AOP/AOC... <p>Ce travail de synthèse cartographique pourrait faire l'objet d'un stage de master de 6 mois, et une partie du travail pourrait être réalisée en régie.</p>

	Partenaires techniques : multi-partenarial
Rassembler les connaissances sur les stratégies foncières en cours	<p>Réaliser une synthèse des différentes démarches engagées sur le territoire de Thau en termes de stratégie foncière et de définition de secteurs prioritaires d'intervention, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la stratégie foncière agricole engagée par SAM ; - le schéma d'aménagement des zones conchylicoles porté par le SMBT ; - le projet de convention SAFER Région pour la protection du foncier conchylicole (Etat, SAFER, Région, département, SAM) - la stratégie conchylicole du CRCM en cours ; - le plan d'adaptation des risques en cours porté par le SMBT ; - une étude en cours menée par SAM pour identifier les mesures compensatoires en faveur de l'amélioration de la biodiversité sur les massifs forestiers et de garrigues ; - les démarches engagées sur le territoire pour lutter contre la cabanisation ; - Politique ENS du Département de l'Hérault : mise en place d'une veille et d'un suivi/pilotage des DIA et leur orientation ENS ou agricole et conchylicole - Accompagnement de la CA 34 sur les mesures compensatoires pour générer de l'activité agricole ; <p>Cette synthèse pourrait faire l'objet d'un stage de master de 6 mois.</p> <p>Partenaires techniques : multi-partenarial</p>
Construire un outil automatisé d'actualisation de la carte d'occupation du sol du territoire de Thau	<p>Le SMBT a construit une carte d'occupation du sol très détaillée qui reste à actualiser pour les espaces non artificialisés.</p> <p>Objectif : Construire un outil pour la mise à jour par des méthodes automatiques & participative de la carte d'occupation du sol générique du territoire de Thau et de certains thèmes spécifiques</p> <p>L'objectif est de développer d'ici 2023 en lien avec le Lab Territorial (FAI 1) une solution opérationnelle de mise à jour annuelle ou infra-annuelle de la carte d'occupation du sol du territoire (en complément des produits standardisés nationaux IGN mis à jour moins fréquemment) et de certains thèmes prioritaires sur Thau (tâche artificialisée, vignes, vergers, haies, friches ...). Cette solution combinerait traitement automatique d'images satellites (issues du dispositif DINAMIS) à base d'intelligence artificielle et outil interactif et participatif de validation/correction.</p> <p>Partenaires techniques : INRAE ...</p>
Construire un outil d'observation foncière	<p>Construire un outil d'observation foncière – Foncilitto (cf. FAI1 Lab Thau)</p> <p>Outil d'aide à la prospection et à la décision sur le foncier, permettant d'identifier et d'analyser des gisements fonciers en lien avec les nombreuses thématiques de l'aménagement du territoire (risques, biodiversité, protection des ressources en eau, des milieux aquatiques et leurs EBF, activités)</p> <p>Une vocation de l'outil est de mettre à disposition des différents acteurs de l'aménagement du territoire, notamment les communes et intercommunalité, les différentes couches cartographiques constituées dans les tâches précédentes.</p> <p>Une autre vocation consiste à accompagner la mise en œuvre du PADD du SCOT de transition écologique et du SAGE de Thau.</p> <p>Partenaires techniques : multi-partenarial</p>

2. Mettre en œuvre une démarche participative de préservation des espaces naturels et agricoles	
Finaliser les cartes de services écosystémiques	Finaliser les cartes de services écosystémiques : <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la méthode de construction des cartes - Définition des enjeux prioritaires à retenir - Elaboration des cartographies - Consolider l'outil Foncilitto à l'aide des cartes de services écosystémiques Partenaires techniques : INRAE
Animer et évaluer la concertation sur les services écosystémiques dans le cadre de la révision du SCOT	Animer la concertation dans le cadre de la révision du SCOT au moyen des cartes de services écosystémiques : Mise en application concrète de l'approche écosystémique dans le cadre de la concertation du SCOT en révision pour en faire un SCOT de transition écologique. Les cartes constituent une aide à la décision pour la localisation préférentielle des espaces à aménager. Partenaires techniques : multi-partenarial L'INRAE et l'Université de Montpellier apporteront leur expertise scientifique et technique sur les cartographies et les outils numériques associés ainsi que sur les protocoles d'évaluation. Le CPIE BT propose son expertise en matière de démarche participative.
Expérimenter une démarche participative de préservation des espaces naturels et agricoles	Expérimenter une démarche participative citoyenne de préservation des espaces naturels et agricoles sur la base des services écosystémiques : <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la méthode participative avec les scientifiques et bureaux d'études - Mettre en place l'action participative (cf. FAI2). Objectif : sensibiliser sur la consommation des espaces naturels et agricoles et des services rendus par ces espaces mais surtout faire des citoyens des acteurs parties prenantes des choix pris dans le SCOT de transition écologique, sur la base du principe de co-construction. Nécessaire validation de la démarche par les élus du SMBT. Projet de charte de la participation qui sera validée par les élus Partenaires techniques : multi-partenarial Le CPIE BT propose son expertise en matière de démarche participative.
3. Proposer une stratégie foncière territoriale concertée	
Animation pour l'élaboration d'une stratégie foncière territoriale concertée	Animation pour décider de manière concertée avec les élus, collectivités, partenaires institutionnels, financiers, associations, professionnels... l'élaboration d'une stratégie foncière territoriale : <ul style="list-style-type: none"> - Partage de la connaissance (cartographies, démarches, outil Foncilitto...) - Concertation pour valider l'opportunité d'élaborer une stratégie foncière de territoire reprenant l'ensemble des enjeux Partenaires techniques : multi-partenarial
Elaboration de la stratégie	Elaboration de la stratégie, sur la base d'un cahier des charges concerté, en lien avec les enjeux du territoire identifiés dans le SAGE et dans le SCOT Partenaires techniques : multi-partenarial

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Stratégie territoriale de la résilience	FA 11
Renforcer la trame verte et bleue du territoire	FA 17

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 79 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Synthèse des cartes (prestation)	20 000 €	SMBT	20 000	
Synthèse des démarches (stage)	4 000 €	SMBT	4 000	
Foncilitto – pour mémoire (dans Lab Thau)	pm			
Consolidation cartes services écosystémiques	30 000 € estimé	SMBT	30 000	
Animation de la concertation SCOT avec les élus	10 000 €	SMBT	10 000	
Démarche participative sur les services écosystémiques	15 000 €			

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Construire un outil automatisé d'actualisation de la carte d'occupation du sol du territoire de Thau	
Animation pour l'élaboration d'une stratégie foncière concertée	
Elaboration de la stratégie foncière concertée (1)	

(1) Aide l'Agence de l'eau (50%) conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude, basée sur une assiette de coûts répondant aux objectifs et enjeux du SDAGE

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Créer un outil d'observation foncière intégrant différents enjeux			
Réaliser une synthèse des cartographies existantes	Nombre d'études Nombre d'outils		
Rassembler les connaissances sur les stratégies foncières en cours			
Construire un outil d'observation foncière			
2. Mettre en œuvre une démarche participative de préservation des espaces naturels et agricoles			
Finaliser les cartes de services écosystémiques	Nombre de cartes Nombre de réunions organisées		
Animer la concertation sur les services écosystémiques dans le cadre de la révision du SCOT			
Expérimenter une démarche participative citoyenne de préservation des espaces naturels et agricoles			
3. Proposer une stratégie foncière territoriale concertée			
Animation pour l'élaboration d'une stratégie foncière territoriale concertée			
Elaboration de la stratégie			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.4. La préservation des espaces et des ressources	
1.4.1. Définir la capacité d'accueil du territoire	
FA16 – Elaboration d'un plan de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire et développement d'outils prospectifs	

Le projet en un mot

Le projet consiste à définir des scénarios de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire et de consolider les données sur les ressources en eau à l'aide des actions suivantes :

1. Elaboration d'un plan de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire (cf. FAI 10) ;
2. Construction d'un outil prospectif de sécurisation et d'allocation des ressources en eau.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Elaboration d'un plan de sécurisation de l'alimentation en eau			
Construire les scénarios de sécurisation à partir d'un outil besoins/ressources actualisable	P	2021-2022	SMBT
Mettre en place un réseau d'acteurs et de parties prenantes de la ressource en eau	P	2021-2022	SMBT
Animer la concertation avec les partenaires	P	2021-2022	SMBT
Proposer un plan de sécurisation de l'alimentation en eau du bassin de Thau	P	2021-2022	SMBT
2. Construction d'un outil prospectif de sécurisation et d'allocation des ressources en eau			
Consolider la modélisation des données dans WEAP	P	2021-2022	SMBT
Mobiliser les partenariats fléchés dans le Lab Thau pour développer l'outil	P	2021-2022	SMBT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Le SMBT a développé un premier outil besoins /ressources ayant permis de collecter de nombreuses données, qui ont ensuite alimenté un outil de modélisation (WEAP) installé en 2018. L'outil reste cependant à consolider au niveau des données, notamment à une échelle mensuelle et sur le pic de consommation, et sur certains usages (agricoles et forages). - Le Lab Thau (cf. FA11) prévoit dans ses démonstrateurs une solution innovante sur les besoins agricoles en eau. - Les documents d'urbanisme doivent intégrer les contraintes liées à l'eau potable. Cf. lettres circulaires de 2008 et lettre du Préfet de l'Hérault de juillet 2019 adressée aux maires... - Le PGRE de l'Hérault préconise pour le SAGE de Thau des rendements des réseaux d'AEP à hauteur de 75% et la recherche d'une substitution de la ressource sur le Pli ouest – aquifère karstique FRDG159 (secteur Villeveyrac), seule ressource en eau propre au territoire. - L'INRAE a développé une chaîne de traitement d'images satellitaires pour produire des cartes hebdomadaires d'humidité des sols à l'échelle de la parcelle et qui pourraient être produites si besoin tous les 3 jours. Il est aussi en train de développer une autre chaîne de traitement pour la détection de l'irrigation à l'échelle de la parcelle culturale (1ère opérationnalisation aux grandes cultures prévues pour 2021, R&D en cours sur la vigne).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau (Astien et Hérault)
SAGE adopté	<p>Disposition 26 Sécuriser l'accès à l'eau douce de l'ensemble des usages du périmètre du SAGE selon le principe d'équité territoriale</p> <p>Disposition 29 Etablir un règlement d'eau pour le Bagnas afin de sécuriser son approvisionnement en eau</p>
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.9. Biens communs – Pérenniser les ressources nécessaires au développement actuel et futur de la région
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.4.1. Les ressources en eau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Elaboration d'un plan de sécurisation de l'alimentation en eau	
Construire les scénarios de sécurisation à partir d'un outil besoins/ressources actualisable	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et finaliser le cahier des charges de l'étude et le partager avec les partenaires compétents (structures de bassin, exploitants des réseaux, services de l'Etat, maitres d'ouvrage, etc.) - Réaliser l'étude selon le cahier des charges - Proposer à la CLE des scénarios de sécurisation Partenaires techniques : Agence de l'eau, Département, Région, SAM, CAHM...
Mettre en place un réseau d'acteurs et de parties prenantes de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et animer un comité de pilotage et un comité technique en lien avec les instances locales (Commission Locale de l'eau, Commission de gestion quantitative du SAGE de Thau), les SAGE voisins (notamment celui de l'Hérault, principale ressource

	<p>du territoire de Thau), les services de l'Etat et les parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les préconisations du SCOT de Thau en révision (notion de capacité d'accueil) et faire le lien avec les SCOT voisins (suivi des gros projets d'urbanisation) <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, Département, Région, SAM, CAHM...</p>
Animer la concertation avec les partenaires	<p>Animer et assurer la concertation sur les scénarios de sécurisation élaborés permettant d'assurer l'adéquation besoins-ressource à l'horizon 2040</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, Département, Région, SAM, CAHM...</p>
Proposer un plan de sécurisation de l'alimentation en eau du bassin de Thau	<p>Proposer un plan de sécurisation de l'alimentation en eau tenant compte des scénarios élaborés et de la concertation engagée, notamment en vue de l'intégration éventuelle dans les schémas directeurs des EPCI concernés</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, Département, Région, SAM, CAHM...</p>
2. Construction d'un outil prospectif de sécurisation et d'allocation des ressources en eau	
Consolider la modélisation des données	<p>Objectif : Poursuivre le travail de modélisation initié avec le logiciel WEAP en 2019 pour disposer d'un outil prospectif et actualisable intégrant l'ensemble des données consolidées (prélèvements, stockage, transport, distribution, besoins...)</p> <p>Partenaires techniques : BE spécialisé, ITK, Etat, Région, Département, CAHM, SAM...</p>
Mobiliser les partenariats innovants pour enrichir l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - Démonstrateur ITK prévu dans le Lab Thau relatif aux besoins agricoles – cf. FA11 - Déploiement opérationnel de la chaîne de traitement de cartographie par télédétection à l'échelle parcellaire de l'humidité des sols (INRAE) - Expérimentation et déploiement d'un outil de détection de l'irrigation à la parcelle par télédétection (INRAE)

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Protéger les ressources en eau	FA 18
Réaliser des économies d'eau	FA 19
Développer des ressources alternatives ou de substitution	FA 20

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : - €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Elaboration d'un plan de sécurisation (pour mémoire cf. FAI 10)	100 000 € pm	Agence de l'eau	50 000	50% (1)
		Région	20 000	20%
		Département	10 000	10%
		SMBT	20 000	
Outil de modélisation prospectif	A préciser			

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

Gains attendus

ACTIONS	Indicateurs de résultat	Qui	Comment
1. Elaboration d'un plan de sécurisation de l'alimentation en eau			
Construire les scénarios de sécurisation à partir d'un outil besoins/ressources actualisable	Nombre de jours d'animation	SMBT	-
Mettre en place un réseau d'acteurs et de parties prenantes de la ressource en eau	Nombre de partenaires mobilisés		
Animer la concertation avec les partenaires	Nombre de livrables		
Proposer un plan de sécurisation de l'alimentation en eau du bassin de Thau	Population concernée		
2. Construction d'un outil prospectif de sécurisation et d'allocation des ressources en eau			
Consolider la modélisation des données	Nombre de jours d'animation	SMBT	-
Mobiliser les partenariats innovants pour enrichir l'outil	Nombre de partenaires mobilisés Nombre d'outils développés Population concernée		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.4. La préservation des espaces et des ressources	
1.4.2. Renforcer la trame verte et bleue	
FA17 – Renforcer la trame verte et bleue du territoire	

Le projet en un mot

Le projet consiste à engager des démarches pour préserver et restaurer la Trame Verte et Bleue du territoire grâce aux actions suivantes :

1. Améliorer la connaissance et mieux définir la TVB du territoire de Thau,
2. Préserver la TVB par des aménagements et des mesures de gestion.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Améliorer la connaissance et mieux définir la TVB du territoire			
Actualiser le SLCE	P	2021-2022	SMBT
Etude visant à recenser les friches à l'échelle du BV de Thau	AP	2021 ou 2022	A préciser
Etude de définition des TVB urbaines	AP	2022	SMBT
Etude préalable de la trame noire sur le territoire de Thau	AP	2022	
Développement de l'Observatoire des paysages	P	2021-2022	SMBT
Stratégie collective pour définir des atlas de la biodiversité communale	P/AP	2021-2022	
Etudes sur le maillage écologique de la TVB au sein du Bagnas et à l'échelle de son EBF	AP	2022 ou 2023	ADENA
2 Préserver la TVB par des aménagements et des mesures de gestion			
Etude pour la création d'un opérateur d'offres de compensation	AP	2021 ou 2022	SAM
Etude d'identification des réservoirs de compensation	P	2021-2022	SAM
Etude pour identifier des projets de compensation agricole en projets économiques collectifs	AP	2021 ou 2022	CA34 ?
Projet de création d'un hameau agricole sur Poussan - acquisition foncière et étude	P	2021-2022	Ville de Poussan
Engager une réflexion sur la cabanisation du territoire	AP	2021-2022	
Programme d'appui à la prise en compte de la TVB et des sous-trames en Occitanie	P	2021-2021	UR CPIE

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le SCOT grenelle du bassin de Thau, approuvé en 2014, a identifié de façon précise et détaillée la Trame Verte et Bleue du territoire. Une analyse croisée entre les résultats de connectivité pour le territoire de Thau et le SCOT a été réalisée.
 - La Stratégie régionale pour la biodiversité est une feuille de route partagée et concertée qui constitue une formidable opportunité pour intégrer la préservation et la valorisation des milieux naturels dans l'ensemble des politiques publiques et projets locaux. Elle constituera le chapitre biodiversité du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).
 - Un Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) à l'échelle du Languedoc-Roussillon (SRCE LR) propose une analyse des enjeux relatifs aux réservoirs et corridors écologiques
 - Une déclinaison locale du SRCE LR a été réalisée grâce une carte d'occupation du sol plus fine et plus récente, sur la base des sous-trames considérées dans le SCRCE LR, ayant permis d'identifier les corridors écologiques du territoire (qui seront intégrés dans le SCOT actuellement en révision).
 - Une démarche ERC est portée par la Région et l'Etat : Communauté Régionale Éviter - Réduire - Compenser Occitanie (CRERCO).
 - Un opérateur régional de compensation... à compléter par la Région
 - Une thèse CIFRE sur la séquence ERC est en cours à TETIS en lien avec TerrOïko.
 - Un stage au SMBT a établi une méthodologie d'évaluation des corridors, les outils pouvant être mobilisés pour les restaurer, un benchmark des structures ayant réalisé des actions de préservation ou restauration des corridors.
 - Le Centre de Ressources national sur la TVB accompagne les territoires demandeurs dans la mise en œuvre de la TVB ou la réalisation d'études de R&D, notamment la prise en compte de la TVB dans la démarche ERC.
 - Une méthodologie de suivi par télédétection de l'évolution de l'herbier du Grand Bagnas a été mise au point en 2018 (laboratoires L2C et TETIS, ADENA, CBN méditerranée).
 - Un travail approfondi de caractérisation et hiérarchisation de corridors a été effectué dans le cadre du projet Biodiversité Imagine. Le travail de connectivité a été accompagné d'une modélisation multi-espèces des habitats à partir des données de la LPO.
 - Le Centre d'Expertise Scientifique du pôle national Theia développe des recherches à finalité opérationnelle pour la caractérisation des paysages et de leur dynamique à partir essentiellement d'images de télédétection.
 - La communauté scientifique montpelliéraine travaille à la préfiguration d'une zone atelier qui intégrerait le site de Thau pour la caractérisation des petits fleuves côtiers intermittents méditerranéens. Il s'agit d'analyser et caractériser par des indicateurs la résilience de bassins versants par l'évolution des communautés biotiques, notamment de la ripisylve, en fonction du régime d'intermittence des cours d'eau et de ses évolutions.
 - Sète agglomération méditerranée est « Territoire Engagé pour la Nature », un dispositif de reconnaissance dont le but est d'inciter à l'émergence de projets innovants, d'initiatives et de partenariats locaux, pour que les territoires d'Occitanie développent de nouvelles dynamiques en faveur de la biodiversité.
- Cette approche s'inscrit dans le cadre de l'appel à candidature de l'Agence Française de la Biodiversité. Cette initiative est déployée en Occitanie. Elle est portée par la Région Occitanie, cheffe de file en matière de biodiversité, l'Etat, l'Agence Française de la Biodiversité, l'Agence de l'eau et l'Agence Régionale de Biodiversité.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	Hors PDM 2016-2021
SAGE adopté	Disposition 12 Intégrer les espaces de la trame bleue dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
SRADDET arrêté	Objectif thématique 1.4. Foncier – Réussir la zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à horizon 2040 Objectif thématique 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à horizon 2040
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Améliorer la connaissance et mieux définir la TVB du territoire	
Actualiser le SLCE	Consécutivement à l'élaboration du SRCE Régional le SMBT a décliné localement la méthodologie sur son territoire pour établir une SLCE (2016). Celle-ci doit être évaluée et actualisée grâce aux nouvelles données acquises et ajuster en fonction de ces nouveaux éléments (en parallèle du nouveau SRCE Occitanie, volet du SRADDET). Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les études existantes et récentes permettant de préciser les cœurs de nature ... - Caractériser et hiérarchiser les corridors écologiques pour définir les enjeux de gestion par secteur, à inscrire dans les plans de gestion et dans les documents réglementaires (SCOT, PLU...) - Etudier comment prendre les continuités écologiques dans la démarche ERC Un stage et une prestation complémentaire sont prévus. Partenaires techniques :
Etude visant à recenser les friches à l'échelle du BV de Thau	Etude proposée dans le cadre des groupes de travail pour préparer le contrat Objectifs : un état des lieux des friches à l'échelle de tout le BV de Thau, une sensibilisation des propriétaires de friches sur les services écosystémiques rendus par ces espaces, sur les contrats existants (Chambre d'agriculture partenaire pour identifier tous les types de contrats qui existent)... Au préalable, voir les études et outils existants, par exemple, la cartographie des friches potentielles sur le site de la DDTM, l'utilisation de la télédétection Partenaires techniques : ADASEAH, CA34, SAFER, SAM, SMBT...

Etude de définition des TVB urbaines	Un maillon, aujourd'hui, manquant ou tout du moins développé dans le cadre de la TVB du SCOT du Bassin de Thau est le traitement urbain de la trame verte et bleue. Le SMBT souhaite investiguer ce champ en termes de diagnostic, d'enjeux et d'actions à mettre en œuvre. Les résultats du projet Biodiversa Imagine sur ce sujet pourront servir de base de travail. Un stage est prévu en 2022, une fois le travail sur l'actualisation du SLCE réalisé. Partenaires techniques : INRAE
Etude préalable de la trame noire sur le territoire de Thau	L'étude de la trame noire permet de prendre en compte les pollutions lumineuses nocturnes dans la caractérisation, la préservation et l'amélioration des continuités écologiques. Un stage est à prévoir en 2022 pour tester et appliquer au territoire de Thau des méthodologies récentes utilisant notamment des images satellites de nuit à très haute résolution pour caractériser sa trame noire. Partenaires techniques : INRAE/Centre de Ressources national sur la TVB, prestataire
Développement de l'Observatoire des paysages	Le SMBT porte un observatoire du paysage qui permettra de suivre l'évolution du paysage sur des points de vues géoréférencés à enjeux : développement de futures zones d'habitat, de zones économiques, protection de milieux naturels ou agricoles ... Des photos par drone ont été prises en 2019 sur les zones conchylicoles et zones prochainement urbanisées (environ 10K€ de prestation). D'autres zones feront l'objet de prises de vue afin de compléter cet observatoire. Selon les résultats de l'étude de R&D INRAE/IRD 2021-2022 sur la cartographie paysagère par télédétection, un stage de valorisation de ces résultats dans l'observatoire de Thau pourra être mené en 2022 ou 2023 Partenaires techniques : INRAE
Stratégie collective pour définir des atlas de la biodiversité communale	Objectif : Identifier si des communes souhaiteraient s'engager dans cette démarche, mettre en place une information auprès des communes, définir en concertation les zones prioritaires peu couvertes par des dispositifs de protection, faire le lien avec les corridors écologiques Une démarche déjà en cours accompagnée par le CPIE BT en 2020 sur les communes de Villeveyrac, Poussan, Montbazin (dossier déposé) Partenaires techniques : communes, Région, EPCI, réseau CPIE BT...
Etudes sur le maillage écologique de la TVB au sein du Bagnas et à l'échelle de son EBF	3 études sont prévues dans le plan de gestion du Bagnas : - Etude des connexions aquatiques et terrestres au sein du Bagnas

	<p>- Evaluation de la fonctionnalité des corridors aquatiques et mise en œuvre des actions de maintien ou de restauration à l'échelle de l'EBF de la zone humide du Bagnas</p> <p>- Evaluation de la fonctionnalité des corridors terrestres et forestiers et mise en œuvre des actions de maintien ou de restauration à l'échelle de l'EBF de la zone humide du Bagnas</p> <p>Un travail est mené en 2020 par un groupe d'étudiants sur l'EBF hors Bagnas.</p> <p>Programmé pas avant 2022</p> <p>Partenaires techniques :</p>
2 Préserver la TVB par des aménagements et des mesures de gestion	
Etude pour la création d'un opérateur d'offres de compensation à l'échelle territoriale de SAM	<p>Engagement d'une démarche ERC en cours de réflexion</p> <p>Objectif : Inscrire le territoire dans la séquence ERC : étudier les effets à l'échelle globale, mener les réflexions sur l'absence de solutions alternatives des projet ; Scénariser / modéliser le devenir de la « biodiversité » par rapport au changement climatique, aux évolutions de l'habitat/urbanisation, la démographie, les secteurs préservés dans le temps</p> <p>Partenaires techniques : Région</p>
Etude d'identification des réservoirs de compensation	<p>Etude d'identification des réservoirs de compensation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude pour l'identification des espaces de bon fonctionnement des massifs forestiers et de garrigues ; - Etude pour l'identification des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides (cf. FA 39 et 40) ; - recensement des friches agricoles susceptibles de présenter des potentialités de compensation <p>Partenaires techniques : Région</p>
Etude pour identifier des projets de compensation agricole en projets économiques collectifs	<p>En cas de projets d'aménagements de plus d'un ha, concernant des parcelles agricoles et avec études d'impacts associés, une compensation agricole collective doit être mise en place. Séquence ERC.</p> <p>Mesures compensatoires pour générer de l'économie agricole.</p> <p>Chambre d'agriculture qui peut se positionner sur l'étude préalable agricole (EPA)</p> <p>Lien à faire avec FA 21</p> <p>Partenaires techniques : Région</p>
Projet de création d'un hameau agricole sur Poussan - acquisition foncière et étude	<p>Projet de création d'un hameau agricole sur Poussan visant à soutenir l'activité agricole, pérenniser l'emploi dans ce secteur et lutter contre la cabanisation.</p> <p>Le projet comprend la création d'une couveuse pour l'accueil de 5 maraîchers bio, des hangars agricoles et logements sociaux pour les agriculteurs.</p> <p>Les acquisitions foncières sont prévues dès 2021 et l'étude en 2022.</p> <p>Partenaires techniques :</p>

Engager une réflexion sur la cabanisation du territoire	Objectif : préserver les terres agricoles et espaces naturels Moyens à mettre en œuvre notamment : mieux accompagner les communes, partager la charte départementale sur la cabanisation et la faire vivre, réfléchir collectivement à la mise en place d'outils d'intervention/sensibilisation... Lien à faire avec la FAI4 (projet de Poussan) qui fait partie des projets pouvant permettre de lutter contre la cabanisation sur un secteur à enjeux
Programme d'appui à la prise en compte de la TVB et des sous-trames en Occitanie	Cf. FA 02

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Dispositif PSE – animateur agricole –logique trame turquoise	Cf. FA 27
Dispositif CSE – logique services écosystémiques	Cf. FA 28

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 394 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Actualiser le SLCE	15 000 €	SMBT	15 000	
Développement de l'Observatoire des paysages	35 000 €	SMBT	35 000	
<i>Développement de l'outil</i>	20 000 €			
<i>Enrichissement par télédétection</i>	15 000 €			
Etude pour la création d'un opérateur d'offres de compensation à l'échelle territoriale de l'agglomération	80 000 €	Région	16 000 €	20%
		Aménageurs	16 000 €	20%
		SAM	48 000 €	
Etude d'identification des réservoirs de compensation	150 000 €	SAM	150 000	

Projet de création d'un hameau agricole sur Poussan - acquisition foncière et étude	110 000 €	Ville de Poussan	110 000	
Programme d'appui à la prise en compte de la TVB et des sous-trames en Occitanie	Cf. FA02			

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude visant à recenser les friches à l'échelle du BV de Thau	
Etude de définition des TVB urbaines	4 000 €
Etude préalable de la trame noire sur le territoire de Thau	
Stratégie collective pour définir des atlas de la biodiversité communale	
Etudes sur le maillage écologique de la TVB au sein du Bagnas et à l'échelle de son EBF	
Engager une réflexion sur la cabanisation du territoire	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Améliorer la connaissance et mieux définir la TVB du territoire			
Actualiser le SLCE	Nombre d'études engagées Nombre de livrables produits	Maitres d'ouvrage	-
Etude visant à recenser les friches à l'échelle du BV de Thau			
Etude de définition des TVB urbaines			
Développement de l'Observatoire des paysages			
Stratégie collective pour définir des atlas de la biodiversité communale			
Etudes sur le maillage écologique de la TVB au sein du Bagnas et à l'échelle de son EBF			
2 Préserver la TVB par des aménagements et des mesures de gestion			
Etude pour la création d'un opérateur d'offres de compensation	Nombre d'études engagées Nombre de livrables	Maitres d'ouvrage	-
Etude d'identification des réservoirs de compensation			
Etude pour identifier des projets de compensation agricole en projets économiques collectifs			
Projet de création d'un hameau agricole sur Poussan - acquisition foncière et étude			
Engager une réflexion sur la cabanisation du territoire			
Programme d'appui à la prise en compte de la TVB et des sous-trames en Occitanie			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.4. La préservation des espaces et des ressources	
1.4.3. Sécuriser l'approvisionnement en eau	
FA18 – Protéger les ressources en eau	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. Améliorer la connaissance sur les ressources en eau souterraines ;
2. Réaliser des études et travaux afin de protéger les ressources en eau vis-à-vis des pressions (qualitatives et quantitatives) ;
3. Mettre en place des mesures de sensibilisation sur la protection de la ressource en eau.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Améliorer la connaissance sur les ressources en eau souterraines			
Consolidation du réseau de suivi piézométrique du Pli ouest	P	2021	SMBT
Réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux souterraines du Pli ouest	AP	2022 ou 23	SMBT
Poursuite du programme Dem'eaux Mise à disposition du forage profond sur Pli ouest pour tests – plateforme technologique – Lab Thau – cf. FA11	AP	2022 ou 23	A préciser
Etude de mise à jour de l'inventaire des forages existant et extension sur une plus grande partie du territoire (hors nappe astienne)	P	2021	SMBT
Etude sur les potentialités du karst du Pli ouest, unité Plaisan - Villeveyrac	P	2022	SMBT
Etude géologique sur les apports en eaux karstiques à la Roubine de Vic	AP	2022 ou 23	
2. Réaliser des études et travaux afin de protéger les ressources en eau vis-à-vis des pressions			
Travaux de protection de la ressource en eau potable d'Issanka – réseau eaux usées	P	2021-2022	SAM
Travaux de mise aux normes du champ captant d'Issanka	P	2021-2025	SAM
Elaboration du plan de gestion de la zone de vulnérabilité de la nappe Astienne sur le secteur de Mèze	P	2021-2022	SMETA
3. Mettre en place des mesures de sensibilisation sur la protection de la ressource en eau			
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	P	2021-2022	SMETA
Programmes de sensibilisation à l'environnement	P	2021-2022	Divers maitres d'ouvrages

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<p>- Le territoire est largement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement sur des ressources en déficit (l'Hérault). La ressource en eau du territoire, le Pli ouest, est considérée en équilibre fragile et le SDAGE 2016-2021 demande pour cette ressource la préservation quantitative de son fonctionnement.</p> <p>- Suite à une étude de l'Agence de l'eau sur les zones de sauvegarde, le SCOT a été modifié afin de mieux protéger ces espaces, notamment en protégeant strictement les ZSE et en appliquant des dispositions contraignantes sur les ZSNEA.</p> <p>- Dans le cadre programme Dem'eaux Thau, dont l'objectif est de mieux connaître le Pli ouest, un réseau de suivi des eaux souterraines est en cours d'installation (12 stations installées en 2019 et 2020), permettant de mesurer la piézométrie, la température, la conductivité, les débits prélevés. Le programme vise à mieux comprendre les ressources en eau souterraine du Pli ouest et développer un modèle de gestion en faveur d'une prévention des risques d'inversac et d'une gestion globale et concertée des ressources en eau.</p> <p>- Le PGRE Hérault préconise d'investiguer les possibilités de recourir à des ressources alternatives, en particulier sur les parties du Pli ouest n'ayant pas fait l'objet de suivis.</p>

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	RES0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau
SAGE adopté	<p>Disposition 24 Mettre en œuvre une gestion concertée du karst du pli ouest afin de préserver son bon état</p> <p>Disposition 25 Préserver les zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable du territoire</p>
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.9. Biens communs – Pérenniser les ressources nécessaires au développement actuel et futur de la région
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.4.1. Les ressources en eau

Descriptif détaillé du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Améliorer la connaissance sur les ressources en eau souterraines	
Consolidation du réseau de suivi piézométrique du Pli ouest	<ul style="list-style-type: none"> - Instrumenter le secteur de Villeveyrac, secteur sur lequel il y a peu de données disponibles en volume et en régime, comme le préconise le SAGE. Il est prévu d'installer 4 sondes en 2021. Le choix de l'implantation des piézomètres s'effectuera après validation des partenaires. - Entretenir les stations et équipements du réseau - Consolider et concentrer les bases de données (données issues du réseau Pli ouest et des autres maîtres d'ouvrage), et développement du modèle de gestion en 2021 à destination

	<p>des usagers (préleveurs), de l'Etat, des collectivités et partenaires. Les cartes SIM installées sur les stations du réseau permettent de faire remonter les données sur un serveur FTP géré dans le cadre de Dem'eaux. Logiciel Hydras également mobilisé pour la concentration et le traitement des données</p> <p>Partenaires techniques : BRGM, Agence de l'Eau, Région et Département</p>
Réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux souterraines du Pli ouest	<p>La DCE prévoit des suivis réglementaires. Si nécessaire, des mesures complémentaires peuvent être réalisées en cohérence avec le protocole de la DCE. Réflexion à engager sur l'opportunité de l'action dans le cadre de cette première convention du contrat.</p> <p>Partenaires techniques : SAM, SMETA, DDTM, BRGM, Agence de l'eau, ARS, Région et Département</p>
Poursuite du programme Dem'eaux Mise à disposition du forage profond	<p>Mise à disposition du forage profond sur Pli ouest pour tests – plateforme technologique – cf. Lab Thau FA11</p> <p>A priori, pas avant 2023</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Etude de mise à jour de l'inventaire des forages existant et extension sur une plus grande partie du territoire (hors nappe astienne)	<p>Objectif : améliorer la base de données existante afin d'évaluer les pressions sur la ressource et les éventuelles actions à mettre en place à moyen ou long terme</p> <p>Le travail sera mené dans le cadre d'un groupe de travail technique associant les différentes parties prenantes (EPCI, communes, syndicats, Etat, Agence de l'eau, BRGM...)</p> <p>Un stage est envisagé dès 2021.</p> <p>Partenaires techniques : SAM, CAHM, 3M, SMETA, DDTM, BRGM, Agence de l'eau, ARS...</p>
Etude sur les potentialités du karst du Pli ouest unité Plaissan - Villeveyrac	<p>Objectif : Acquisition de connaissance pour définir les possibilités d'alimentation en eau potable sur ce secteur. Important de faire le lien avec le schéma directeur SBL. Etude nécessaire au regard du plan de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire qui est programmée (cf. FA16). L'étude nécessitera de l'acquisition de données.</p> <p>Recommandation du PGRE du fleuve Hérault</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'Eau, ARS, SMBFH, Région, Département, DDTM, BRGM</p>
Etude géologique sur les apports en eaux karstiques à la Roubine de Vic	<p>Phénomènes d'inversac observés sur le secteur, notamment en 2019.</p> <p>2 stations de mesure ont été installées en 2020 dans le cadre du réseau de suivi du Pli ouest, afin d'améliorer la connaissance environnementale sur le secteur de Vic.</p> <p>A la suite de l'exploitation de ces données, une étude complémentaire serait nécessaire afin de définir la productivité du karst et envisager des mesures de gestion.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
2. Réaliser des études et travaux afin de protéger les ressources en eau vis-à-vis des pressions	
Etude d'un plan de gestion concerté sur la zone de vulnérabilité de la nappe Astienne – secteur de Mèze	<p>Action intégré dans le contrat de nappe III 2020-2022</p> <p>Objectif : limiter l'imperméabilisation des sols et l'infiltration des substances polluantes</p>

	L'étude des pressions polluantes conduite en 2016 et 2018 (inscrite au CGITT) avait permis d'identifier le secteur comme faisant partie des zones particulièrement vulnérables Lien à faire avec FA 27 et 28 (intrants agricoles), éventuellement avec FA14 (travaux en lien avec risque inondation BV) ou FA4 (désimperméabilisation) Partenaires techniques :
Travaux de protection de la ressource en eau potable d'Issanka – réseau eaux usées	Travaux visant à créer un nouveau réseau de collecte des eaux usées dans le périmètre de protection rapprochée de la source d'Issanka (zone définie par l'hydrogéologue agréé) afin de protéger la ressource en eau douce essentielle pour la couverture des besoins en eau potable de la ville de Sète Partenaires techniques :
Travaux de mise aux normes du champ captant d'Issanka	Travaux de mise aux normes du champ captant d'Issanka définis par l'hydrogéologue agréé désigné par l'ARS dans le cadre du renouvellement de la DUP, visant à sécuriser la ressource notamment par la protection des forages Programme en cours (AVP) Partenaires techniques : ENTECH
3. Mettre en place des mesures de sensibilisation vis-à-vis de la protection de la ressource en eau	
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	Cf. FA02
Programmes de sensibilisation à l'environnement	Les programmes d'animation et de sensibilisation à l'environnement auprès du grand public et des scolaires incluent des actions de sensibilisation à la ressource Cf. FA02

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Certaines actions de limitation des intrants agricoles ou de lutte contre les pollutions industrielles et urbaines ont vocation à protéger les ressources souterraines	Cf. FA 27 et 28 et FA 29

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 510 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Consolidation du réseau de suivi du Pli ouest	55 600 €			
<i>Budget 4 stations suppl. en 2021</i>	39 600 €	Agence de l'eau	19 800	50% (1)
		Région	7 920	20%
		Département	3 960	10%
		SMBT	7 920	

entretien réseau / consolidation bases de données	8 000 € / an	SMBT	16 000	
Etude de mise à jour de l'inventaire des forages existant et extension sur une plus grande partie du territoire	4 000 €	SMBT	4 000	
Etude sur les potentialités du karst du Pli ouest unité Plaisan - Villeveyrac	50 000 € (estimatif à confirmer)	AERMC		(5)
		SMBT		
Etude d'un plan de gestion concerté sur la zone de vulnérabilité de la nappe Astienne – secteur de Méze (budget les 3 plans de gestion : 20K€)	Pour mémoire			(2)
Poursuite du programme Dem'eaux Mise à disposition du forage profond Lab Thau	pm			
Travaux de protection de la ressource en eau potable d'Issanka – création d'un réseau eaux usées	400 000 €	Agence de l'eau SAM	280 000 120 000	70% (3)
Travaux de mise aux normes du champ captant d'Issanka	1 000 000 €	AE RMC SEMOP	700 000 300 000	70% (4)
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	Cf. FA02			
Programmes de sensibilisation à l'environnement	Cf. FA02			

(1) Aide prévisionnelle fonction de l'objectif et conditionnée à la validation préalable des choix d'implantation des stations/piézomètres supplémentaires au dispositif existant

(2) Action relevant et affectée financièrement au contrat de nappe astienne en cours de réalisation et figurant ici pour mémoire

(3) Aide conditionnée à la fourniture de l'AP DUP et au zonage assainissement révisé et passé à enquête publique, dans la limite d'un coût plafond basé sur la pollution actuelle à collecter et le linéaire de réseau

(4) Aide basée sur une assiette à calculer ne prenant en compte uniquement que les travaux relatifs à la protection de l'aquifère et conditionnée à la fourniture de l'AP DUP

(5) Pas d'engagement AERMC en l'état : objectifs et prestations à définir, notamment en inter-SAGE et besoin de connaissances à acquérir en préalable à ce type d'étude non encore satisfait

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux souterraines du Pli ouest	
Etude géologique sur les apports en eaux karstiques à la Roubine de Vic	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Améliorer la connaissance sur les ressources en eau souterraines			
Consolidation du réseau de suivi du Pli ouest	Nombres d'équipements, de sondes installées Nombre d'études engagées Population concernée		
Réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines du Pli ouest			
Poursuite du programme Dem'eaux Mise à disposition du forage profond sur Pli ouest pour tests – plateforme technologique – Lab Thau			
Etude de mise à jour de l'inventaire des forages existant et extension sur une plus grande partie du territoire			
Etude sur productivité Pli ouest secteur Villeveyrac-Montagnac-Mèze			
Etude géologique sur les apports en eaux karstiques à la Roubine de Vic			
2. Réaliser des études et travaux afin de protéger les ressources en eau des pressions			
Etude d'un plan de gestion concerté sur la zone de vulnérabilité de la nappe Astienne – secteur de Mèze	Nombre d'études engagées Volume d'eau protégé Population concernée		
Travaux de protection de la ressource en eau potable d'Issanka – réseau eaux usées			
Travaux de mise aux normes du champ captant d'Issanka			
3. Mettre en place des mesures de sensibilisation vis-à-vis de la protection de la ressource en eau			
Projet éducatif sur la ressource en eau « à l'école de la nappe astienne »	Nombres d'animations Nombre des personnes sensibilisées		
Programmes de sensibilisation à l'environnement			

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.4. La préservation des espaces et des ressources	
1.4.3. Sécuriser l'approvisionnement en eau	
FA19 – Réaliser des économies d'eau	

Le projet en un mot

Le projet consiste à poursuivre le programme de travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux brutes pour réaliser des économies d'eaux à l'aide des actions suivantes :

- Réaliser des travaux de réhabilitation des ouvrages,
- Mettre en place des équipements de gestion patrimoniale des réseaux,
- Engager des actions favorisant la maîtrise ou la réduction des consommations d'eau.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réaliser des travaux de réhabilitation des ouvrages d'adduction et de distribution d'eau potable			
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux traitées à la ville de Sète	P	2021-2023	SEMOP
Sécurisation du réseau d'eaux brutes de la Ville de Sète	P	2021	SEMOP
Travaux de réhabilitation ou de renouvellement des réseaux de la Ville de Sète	P	2021-2022	SAM/SEMOP
Travaux de réhabilitation sur les réseaux gérés par le SBL	P	2021	SBL
Travaux de réhabilitation des réservoirs gérés par le SBL	P	2021-2022	SBL
Travaux de réhabilitation du réseau AEP de la ville de Mèze	P	2021	SAM
Travaux de reprise d'étanchéité de la coupole du château d'eau de la ville de Mèze	P	2021	SAM
Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable prévus par le SAEP Frontignan Balaruc (secteur de Frontignan-plage et secteur centre ancien de Frontignan)	P	2021	SAEP/SAM
Travaux de sécurisation du réseau du SAEP par la création d'une nouvelle interconnexion avec le réseau SBL (secteur de La Peyrade)	P	2021	SAEP
2. Mettre en place des équipements de gestion patrimoniale des réseaux			
Sectorisation et modélisation de la conduite d'adduction d'eaux brutes de la ville de Sète	P	2021	SAM
Complément de sectorisation du réseau de distribution Sète	P	2022	SEMOP

Mise en place d'un programme équipements de sectorisation et de télérelève des réseaux et de supervision de tous les sites d'eau potable sur le territoire de la CAHM	P	2021-2022	CAHM
Mise en place de la télérelève sur les 2700 compteurs restants non télérelevés du parc de la ville de Mèze	P	2021-2022	SAM
Mise en place de 50 pré-localisateurs de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville de Mèze	P	2021	SAM
Mise en place de prélocalisateurs sur le réseau SBL	P	2021	SBL
Mise à jour du SIG ville de Mèze	P	2021	SAM
3. Engager des actions favorisant la maîtrise ou la réduction des consommations d'eau			
Diagnostic des comportements des particuliers liés à l'usage de l'eau	P	2022	SMBT
Installation de 15 bornes monétiques de distribution d'eau potable sur le réseau géré par le SBL	P	2021-2022	SBL
Poursuite des actions de maîtrise des consommations d'eau sur les équipements et les réseaux d'arrosage de la Ville de BLB	AP	2021-2022	Ville de Balaruc les Bains
Accompagnement technique des irrigants de Villeveyrac	P	2021-2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

ANTERIORITE DU PROJET

- Le programme de réhabilitation des réseaux avec déjà d'importants investissements réalisés dans le cadre du CGITT se poursuit.
- L'ensemble des schémas directeurs communaux de distribution d'eau potable sont réalisés.
- Le PGRE de l'Hérault préconise un rendement de réseau de 75% sur toutes les communes d'ici 2035 et le PGRE Astien fixe un objectif de rendement 85%.
- INRAE a développé une chaîne de traitement d'images satellitaires pour produire des cartes hebdomadaires d'humidité des sols à l'échelle de la parcelle et qui pourraient être produites si besoin tous les 3 jours. Il est aussi en train de développer une autre chaîne de traitement pour la détection de l'irrigation à l'échelle de la parcelle culturale (1ère opérationnalisation aux grandes cultures prévues pour 2021, R&D en cours sur la vigne) (cf. FA 28).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités
SAGE adopté	Disposition 27 Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.9. Biens communs – Pérenniser les ressources nécessaires au développement actuel et futur de la région
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.4.1. Les ressources en eau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réaliser des travaux de réhabilitation des ouvrages d'adduction et de distribution d'eau potable	
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux traitées à la ville de Sète	<p>- Sécurisation du réseau de première adduction d'eaux traitées à la ville de Sète sur 3 points sensibles du réseau: => remplacement des siphons de franchissement du canal au niveau du pont de Tivoli et du pont Virla, afin de sécuriser le réseau principal d'adduction amenant l'eau traitée de l'usine au réservoir principal de la ville Ces 2 opérations sont déposées dans le cadre de l'AAP Rebond => réhabilitation par l'intérieur du piquage principal dit de la Plagette sur le réseau du SBL qui permet d'alimenter la ville de Sète en cas d'insuffisance de la ressource d'Issanka Partenaires techniques : Suez</p>
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux brutes de la Ville de Sète	<p>- Reconstruction par forage dirigé du siphon sur la conduite d'adduction d'eaux brutes sous le Canal du Rhône à Sète. Les travaux initialement prévus en 2019 ont pris du retard et ne seront réalisés qu'en 2020. Projet déposé dans le cadre de l'AAP Rebond Partenaires techniques : Suez</p>
Travaux de réhabilitation ou de renouvellement des réseaux de la Ville de Sète	<p>Travaux de réhabilitation ou de renouvellement de réseaux. Ces travaux peuvent être réalisés par SAM propriétaire des réseaux ou par la SEMOP « L'eau d'Issanka » exploitant du réseau Agence de l'eau en attente de précisions sur les secteurs, rues et priorités au regard des diag/SDAEP et gains en termes d'économies d'eau pour un positionnement possible Partenaires techniques :</p>
Travaux de réhabilitation sur les réseaux gérés par le SBL	<p>Travaux de réhabilitation sur les réseaux gérés par le SBL, dans le cadre de la gestion patrimoniale du réseau et des études de sectorisation : plan d'action pluriannuel visant à renouveler de manière ciblée les conduites de distribution d'eau potable. Objectif : atteindre un rendement général (adduction/distribution) de 90% à horizon 2035 (80% pour le réseau de distribution) Agence de l'eau en attente de précisions sur les secteurs, rues et priorités au regard des diag/SDAEP et gains en termes d'économies d'eau pour un positionnement possible Un dossier a été déposé à l'Agence de l'eau en 2020 sur l'ensemble des travaux, qui sont inscrits prioritaires dans les schémas de distribution communaux dans le cadre de l'AAP Rebond sur 4 ans pour une période 2021-2024 (4 ans) pour un montant total d'environ 15,4M d'euros Partenaires techniques :</p>

Travaux de réhabilitation des réservoirs gérés par le réseau SBL	Restauration de 11 réservoirs de stockage de l'eau potable classés vétustes sur le réseau géré par le SBL. Dossier déposé dans le cadre de l'AAP Rebond. Sur les 11 réservoirs, seulement 2 concernent le BV de Thau (Balaruc 1,33M€ et Gigean 500K€) Partenaires techniques :
Travaux de réhabilitation du réseau AEP de la ville de Mèze	Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sur le réseau de la ville de Mèze, selon l'ordre établi dans le schéma directeur Projet déposé dans le cadre de l'AAP Rebond Partenaires techniques : Ville de Mèze
Travaux de reprise d'étanchéité de la coupole du château d'eau de la ville de Mèze	Reprise complète de l'étanchéité. Travaux réalisés en 2020 Partenaires techniques : Ville de Mèze
Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable prévus par le SAEP Frontignan Balaruc	- Travaux de renouvellement de 800ml sur le secteur de Frontignan plage, en PEHD électrosoudé pour lutter durablement contre l'effet de la nappe d'eau salée - Travaux de renouvellement de 200ml dans le centre ancien de Frontignan, en fonte, pour continuer le programme de suppression du PVC collé (matériau inadapté pour la recherche de fuite) Partenaires techniques :
Travaux de sécurisation du réseau du SAEP par la création d'une nouvelle interconnexion avec le réseau SBL (secteur de La Peyrade)	Travaux d'extension du réseau AEP via un forage dirigé sous RD2 sur 260ml en PEHD pour se connecter au réseau AEP du SBL. Sécurisation en eau accrue du secteur de la Peyrade et notamment de la ZA la Peyrade Partenaires techniques :
2 Mettre en place des équipements de gestion patrimoniale des réseaux	
Sectorisation et modélisation de la conduite d'adduction d'eaux brutes de la ville de Sète	- Sectorisation et modélisation de la conduite d'adduction d'eaux brutes de la ville de Sète : pose de 2 débitmètres pour identifier les tronçons les plus fuyards et modélisation de l'ensemble du linéaire de la conduite en calant le modèle sur les données transmises par les 2 débitmètres Projet déposé dans le cadre de l'AAP Rebond Partenaires techniques : Suez
Complément de sectorisation du réseau de distribution Sète	- Complément de sectorisation du réseau de distribution : mise en place de 7 débitmètres sur le moyen service réduit (débit moyen journalier, hebdomadaire, mensuel ou annuel des secteurs, débits de nuit) afin d'améliorer l'indice linéaire de perte (ILP) Partenaires techniques : Suez, SAM
Mise en place d'un programme équipements de sectorisation et de télérelève des réseaux et de supervision de tous les sites d'eau potable sur le territoire de la CAHM	- Mise en place d'un programme équipements de sectorisation et de télérelève des réseaux et de supervision de tous les sites d'eau potable sur le territoire de la CAHM 2019-2021, visant à assurer le suivi et le diagnostic permanent des réseaux, l'optimisation de la gestion des systèmes d'eau potable grâce à un archivage et une sécurisation des données Partenaires techniques :

Mise en place de la télérelève sur les 2700 compteurs restants non télérelevés du parc de la ville de Mèze	Partenaires techniques :
Mise en place de 50 pré-localisateurs de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville de Mèze	Projet prévu sur 2021-2022 Partenaires techniques :
Mise en place de prélocalisateurs sur le réseau SBL	Mise en place de pré-localisateurs sur le réseau SBL sur 7 communes du BV de Thau Partenaires techniques :
Mise à jour du SIG ville de Mèze	Mise à jour du SIG permettant la localisation des fuites réparées et le suivi du renouvellement de réseau de la ville de Mèze Agence de l'eau en attente de précisions sur l'action affichée dans le cadre d'un diag/SDAEP pour un positionnement possible Schéma communal réalisé à l'aide de cartes très grossières sur les réseaux, en l'absence de données patrimoniales précises. Le SIG permettra de disposer de données concrètes sur les réseaux pour des travaux futurs. Partenaires techniques :
3. Engager des actions favorisant la maîtrise ou la réduction des consommations d'eau	
Diagnostic des comportements de consommation en eau du territoire	Etude sur les comportements des particuliers liés à l'usage de l'eau (nudge). Objectif : engager une prestation pour analyser les données de consommation de l'eau sur le territoire (notamment voir comment utiliser les données issues de la télérelève) et sur cette base, cibler les messages et les supports à créer, éventuellement les secteurs à prioriser pour mettre en œuvre les actions de sensibilisation. Etude prévue en 2022 Cette étude fait partie d'une campagne globale et participative sur les économies d'eau, décrite dans la FA02
Installation de 15 bornes monétiques de distribution d'eau potable sur le réseau géré par le SBL	Un dossier de demande de subvention a été déposé dans le cadre de l'APP Rebond. Partenaires techniques :
Poursuite des actions de maîtrise des consommations d'eau sur les équipements et les réseaux d'arrosage de la Ville de BLB	- Recherche de fuites et réparations - Maintenance préventive dans les bâtiments, mise en place de dispositifs économes en eau dans les bâtiments (écoles, restauration, ...), - Renouvellement progressif des plantations en ville par des essences mieux adaptées - Développement de l'analyse fine des consommations et surconsommations pour une détection plus rapide des anomalies Diagnostic fin des actions à mener au 2 ^{ème} semestre 2020 pour réalisations 2021-2022 Partenaires techniques :
Accompagnement technique des irrigants de Villeveyrac	Accompagnement technique des irrigants de Villeveyrac pour optimiser les apports d'eau (convention SAM/CA) : sensibilisation et formation avec production d'un bulletin hebdomadaire de préconisations des apports d'eau sur 3 parcelles de référence Partenaires techniques : CA de l'Hérault

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 25 271 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux traitées à la ville de Sète <i>Siphon pont de Tivoli : 375 786 €</i> <i>Siphon du pont Virla : 567 855 € HT</i>	950 000 €	AERMC		(1)
		SEMOP		
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux traitées à la ville de Sète <i>Réhabilitation piquage SBL : 680 024 €</i>	680 000 €	AERMC		(1)
		SEMOP		
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux brutes de la Ville de Sète	770 000 €	SEMOP	770 000	(2)
Travaux de réhabilitation ou de renouvellement des réseaux de la Ville de Sète <i>SAM 6 000 000 €</i> <i>SEMOP 1 800 000 €</i>	7 800 000 €	AERMC	3 900 000 (4)	50% (3)
		SAM	3 000 000	38%
		SEMOP	900 000	
Travaux de réhabilitation sur les réseaux gérés par le SBL	8 400 000 €	AERMC	548 405	30% (9)
		SBL	7 852 000	
Travaux de réhabilitation des réservoirs gérés par SBL à Balaruc et Gigean	1 900 000 €	AERMC		(5)
		SBL		
Travaux de réhabilitation du réseau AEP de la ville de Mèze – Travaux P1	465 100 €	AERMC	232 550 (4)	50 %
		SAM	232 550	
Travaux de réhabilitation du réseau AEP de la ville de Mèze – Travaux P2 et P3	576 100 €	AERMC		(5)
		SAM		
Travaux de reprise d'étanchéité de la coupole du château d'eau de la ville de Mèze	100 000 €	AERMC	30 000	30% (9)

		SAM	70 000	
Travaux renouvellement conduite sur Frontignan Plage SAEP Frontignan Balaruc	550 000 €	AERMC		(5)
		SAEP		
Travaux renouvellement conduite centre ancien Frontignan - SAEP	200 000 €	AERMC		(5)
		SAEP		
Travaux interconnexion au réseau SBL par le SAEP	250 000 €	AERMC		(5)
		SAEP		
Sectorisation et modélisation de la conduite d'adduction d'eaux brutes de la ville de Sète – 2 débitmètres	375 000 €	AERMC	187 500	50% sur sectorisation (6)
		SAM	187 500	
Complément de sectorisation du réseau de distribution Sète	105 000 €	AERMC	52 500 €	50% (6)
		SEMOP	52 500	
Mise en place d'un programme équipements de sectorisation et de télérelève des réseaux et de supervision de tous les sites d'eau potable sur le territoire de la CAHM	1 950 000 € pour mémoire	AERMC		pm (7)
		CAHM		
Mise en place de la télérelève sur les 2700 compteurs restants non télérelevés du parc de la ville de Mèze	320 000 € (estimatif)	SAM	320 000	
Mise en place de 50 pré-localisateurs de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville de Mèze	50 000 € (estimatif)	AERMC	25 000	50% (6)
		SAM	25 000	
Mise en place de pré-localisateurs sur le réseau SBL sur le BV de Thau	1 200 000 €	AERMC	122 000	50% (6)
		SBL	1 078 000	
Mise à jour du SIG ville de Mèze	50 000 € (estimatif)	SAM	50 000	
Installation de 15 bornes monétiques de distribution d'eau potable sur le réseau géré par le SBL	500 000 €	SBL	500 000	
Diagnostic des consommations en eau du territoire	20 000 €	AERMC	10 000	50% (8)

		SMBT	10 000	
Accompagnement technique des irrigants de Villeveyrac	10 000 €	SAM	10 000	

(1) Eligible à l'AAP Rebond de l'Agence de l'Eau uniquement si rdt < 85%. Pas d'engagement contractuel dans le cadre des AAP limités dans le temps et/ou financièrement

(2) Opération inéligible ni aux aides classiques ni à l'AAP Rebond de l'Agence de l'Eau du fait d'un rendement adduction > 85% (donnée dossier de demande d'aide présente un rendement de 88%)

(3) Taux d'aide réservé aux opérations d'économies d'eau significatives (> 10 000 m3/an) des tranches prioritaires de travaux programmées sur des UDI dont le rendement est inférieur à 85%, à l'issue d'une étude diagnostique globale des ouvrages du service.

(4) Aide prévisionnelle dans la limite d'un coût plafond défini par les règles du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau qui sera déterminé au vu des données techniques des demandes d'aides travaux

(5) Opération relevant de l'AAP Rebond de l'Agence de l'Eau. Pas d'engagement contractuel dans le cadre des AAP limités dans le temps et/ou financièrement

(6) Aide possible uniquement dans le cadre d'un contrat, hors travaux dévolus aux sociétés bénéficiaires de contrats de concession ou de délégation de services publics ne prévoyant pas d'aides publiques sur ces travaux. Montant d'aide plafonné à 2€/hab (population prise en compte pour le calcul de la Dotation Générale de Fonctionnement)

(7) Action relevant de l'accord-cadre CAHM-AERMC et figurant ici pour mémoire

(8) Aide conditionnée à la validation préalable du CCTP de l'étude diagnostique

(9) Aide exceptionnelle contractuelle destinée aux travaux situés sur le bassin de Thou-Ingril sur la période 2021-2022 et conditionnée au strict respect du calendrier d'engagement des actions

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Poursuite des actions de maîtrise des consommations d'eau sur les équipements et les réseaux d'arrosage de la Ville de BLB	A préciser à l'issue du diagnostic fin 2020
Mise en œuvre d'une campagne globale et participative sur les économies d'eau	Cf. FA 02

Gains attendus

ACTIONS	Indicateurs de résultat	Qui	Comment
1. Réaliser des travaux de réhabilitation des ouvrages d'adduction et de distribution d'eau potable			
Sécurisation du réseau d'adduction d'eaux traitées à la ville de Sète	Linéaire de conduite réhabilité Volumes annuels économisés Population concernée	Maitre d'ouvrage	SISPEA
Travaux de réhabilitation ou de renouvellement des réseaux de la Ville de Sète			
Travaux de réhabilitation sur les réseaux gérés par le SBL			

Travaux de restauration d'ouvrages vétustes pour le stockage sur le réseau SBL			
Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sur le réseau de la ville de Mèze			
Travaux de reprise d'étanchéité de la coupole du château d'eau de la ville de Mèze			
Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable prévus par le SAEP Frontignan Balaruc (secteur de Frontignan-plage et secteur centre ancien de Frontignan)			
Travaux de sécurisation du réseau du SAEP par la création d'une nouvelle interconnexion avec le réseau SBL (secteur de La Peyrade)			
2. Mettre en place des équipements de gestion patrimoniale des réseaux			
Sectorisation et modélisation de la conduite d'adduction d'eaux brutes de la ville de Sète	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (ICGP)	Maitres d'ouvrage	
Complément de sectorisation du réseau de distribution Sète			
Mise en place d'un programme équipements de sectorisation et de télérelève des réseaux et de supervision de tous les sites d'eau potable sur le territoire de la CAHM			
Mise en place de la télérelève sur les 2700 compteurs restants non télérelevés du parc de la ville de Mèze			
Mise en place de 50 pré-localisateurs de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville de Mèze			
Mise en place de pré-localisateurs sur le réseau SBL			
Mise à jour du SIG permettant la localisation des fuites réparées et le suivi du renouvellement de réseau de la ville de Mèze			
3. Engager des actions favorisant la maîtrise ou la réduction des consommations d'eau			
Diagnostic des comportements des particuliers liés à l'usage de l'eau	Nombre de bornes monétiques installés	Maitres d'ouvrage	
Installation de 15 bornes monétiques de distribution d'eau potable sur le réseau géré par le SBL	Volumes économisés annuels		
Poursuite des actions de maîtrise des consommations d'eau sur les équipements et les réseaux d'arrosage de la Ville de BLB	Nombres d'utilisateurs concernés		
Accompagnement technique des irrigants de Villeveyrac	Population concernée		

ORIENTATION STRATEGIQUE 1	UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE pour engager le territoire dans la transition écologique
1.4. La préservation des espaces et des ressources	
1.4.3. Sécuriser l'approvisionnement en eau	
FA20 – Développer des ressources en eau alternatives ou de substitution	

Le projet en un mot

Le projet consiste à étudier la possibilité de disposer pour le territoire de Thau de ressources en eau douce alternatives aux eaux souterraines et mettre en œuvre les travaux associés, avec les actions suivantes envisagées :

- la réutilisation des eaux usées traitées (études et travaux),
- l'accès à des ressources de substitution (études et travaux).

Maitrises d'ouvrages et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux usées traitées			
Construction d'un pilote pour la création d'un démonstrateur REUT-Désalinisation	P	2021-2022	GDL
Réutilisation des eaux usées de la STEP de Sète - études	P	2021-2022	SAM
Projet sur la STEP de Mèze de réutilisation des eaux usées	P	2021-2022	SAM
Construction d'une nouvelle Unité de Traitement des Eaux Boueuses (UTEB) de l'établissement thermal de Balaruc les Bains et réutilisation des eaux traitées	P/AP	2021-2025	Balaruc les Bains
2. Etudes et travaux permettant l'accès à des ressources de substitution			
Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux de lavage des filtres de l'usine de potabilisation de la Ville de Sète	P/AP	2021-2022	SEMOP/SAM
Etude sur la conduite KLM – en lien avec outil besoin/ressource	AP		
Travaux d'extension, renforcement et sécurisation du réseau d'irrigation des terres agricoles de Villeveyrac en lien avec le projet Aqua Domitia	P	2021	Ville de Villeveyrac
Travaux d'extension d'Aqua Domitia sur Loupian - irrigation Vignes	P	2021-2022	BRL
Réflexion à engager sur les retenues collinaires	AP		
Etude sur les possibilités de remplissage des piscines des campings en eau brute	AP		

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le territoire est largement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement sur des ressources en déficit (l'Hérault). La ressource en eau du territoire, le Pli ouest, est considérée en équilibre fragile et le SDAGE 2016-2021 demande pour cette ressource la préservation quantitative de son fonctionnement.
- Sur Villeveyrac, un projet d'extension, de renforcement et de sécurisation du réseau d'irrigation des terres agricoles en lien avec le projet Aqua Domitia est à l'étude.
- Quelques projets sont à l'étude sur le territoire pour de la reute : le renforcement de la capacité de traitement de la STEP de Sète avec une technologie membranaire permet d'envisager la réutilisation des eaux traitées ; le projet de construction d'une STEP sur Villeveyrac avec reuse possible a finalement été abandonné ; un projet sur Marseillan avec reuse après désalinisation est en cours d'études, un projet sur la STEP de Mèze pourrait permettre d'irriguer les terres agricoles. Certains projets envisagés ne sont pas de la substitution de ressource mais des projets de développement de l'irrigation en utilisant de l'eau brute ou autre que de l'eau potable.
- Une étude régionale sur les potentialités de réutilisation des eaux usées traitées est en cours.
- Les retenues collinaires sont en réflexion sur le territoire, notamment à Villeveyrac. Ce type de projets est soutenu dans le cadre du schéma d'irrigation départemental.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	Aucune mesure identifiée
SAGE adopté	Pas de disposition identifiée spécifiquement sur la substitution ou ressources alternatives
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.9. Biens communs – Pérenniser les ressources nécessaires au développement actuel et futur de la région
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.4.1. Les ressources en eau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux usées traitées	
Construction d'un pilote pour la création d'un démonstrateur REUT- Désalinisation	Construction d'un pilote pour la création d'un démonstrateur REUT-Désalinisation sur la commune de Marseillan pour un usage d'irrigation des 140 ha de vignes propriétés des Grands Domaines du Littoral (GDL). La technique de désalinisation est à l'étude (électrodialyse...) Le SMETA est très intéressé par les résultats de ce projet, qui pourrait permettre d'éviter des prélèvements dans la nappe astienne sur un secteur particulièrement exposé aux remontées d'eau saline. Partenaires techniques : SAM, SMBT
Réutilisation des eaux usées de la STEP de Sète - études	Réutilisation des eaux usées de la STEP de Sète : une réflexion est en cours et des études éventuellement à venir.

	<p>Le projet comprend plusieurs pistes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a minima, un passage UV en lien avec présence de virus - une borne de puisage avec badge usagers (conventionnements) pour usage arrosage ou industriel - la réutilisation par l'entreprise Saipol (le plus gros consommateur 360Km3/an soit 10% de la consommation de la ville). Une pré-étude est en cours <p>Région : en demande de plus de détails pour un positionnement financier potentiellement de 40% (pour information : une étude sur les potentialités régionales est en cours)</p> <p>Partenaires techniques : Région, ville de Sète, Saipol</p>
<p>Projet sur la STEP de Mèze de réutilisation des eaux usées</p>	<p>Projet d'irrigation de terres viticoles (Domaine Saint André) avec des eaux usées traitées.</p> <p>Une étude de faisabilité technico-économique est en cours, co-financée par le Domaine Saint André et SAM. Les éléments techniques indiquent que cet investissement permettrait d'irriguer 60ha a minima. Quelques contraintes sont à lever, notamment la problématique de salinité des eaux usées traitées. Un projet de pilotage de l'irrigation est également à l'étude. Economiquement, la faisabilité est à l'étude, dans un contexte d'incertitudes sur les financements potentiels (projet inéligible au 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau, priorités d'investissement des aides européennes en cours de définition, AAP spécifique notamment le cadre du Lab Thau au titre de l'accompagnement de projet innovant...).</p> <p>Montant des investissements : 600K€HT pour la désalinisation / 1M€ pour station pompage et réseau de distribution.</p> <p>Calendrier prévu : montage du dossier administratif en 2021, travaux en 2022 et irrigation à partir de 2023</p> <p>Partenaires techniques : Domaine Saint André-LGI Wines, Cave de Beauvignac, SMBT</p>
<p>Construction d'une nouvelle Unité de Traitement des Eaux Boueuses (UTEB) de l'établissement thermal de Balaruc les Bains et réutilisation des eaux traitées</p>	<p>La commune souhaite la construction d'un nouvel ouvrage de prétraitement (UTEB) permettant d'assurer le prétraitement des eaux boueuses en offrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une flexibilité de traitement (saisonnalité de fréquentation des thermes), - une évolutivité de la station de prétraitement (hausse de la charge hydraulique ou de la capacité de déshydratation des boues), - la mise en place d'une démarche développement durable en assurant la possibilité de réutilisation des eaux traitées (eau d'arrosage pour résidences, espaces verts, terrains de sport, cimetière ou stockage d'eau de service pour les services communaux et/ou agriculteurs locaux). Cette disposition permettra d'alléger la charge hydraulique reçue par le réseau d'assainissement de la commune. <p>Le fait d'assurer une déshydratation poussée des boues permet d'envisager leur réutilisation et/ou valorisation</p>

	<p>agricole (compostage des boues minérales avec les déchets vers d'un centre de compostage voisin). Les boues minérales déshydratées issues du traitement des eaux boueuses sont récupérées pour être mélangées avec des déchets verts d'un centre de compostage voisin. A long terme, et pour donner suite à l'éventuelle mise en œuvre d'un nouveau process de déshydratation par filtre à plateau (en cours d'expérimentation), les boues argileuses devraient être réutilisées directement au sein de l'établissement thermal.</p> <p>Conception réalisation en cours</p> <p>Lien avec FA33</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, ARS</p>
2. Etudes et travaux permettant l'accès à des ressources de substitution	
Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux de lavage des filtres de l'usine de potabilisation de la Ville de Sète	<p>Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux de lavage des filtres de l'usine de potabilisation de la Ville de Sète</p> <p>Initialement destiné à l'arrosage des espaces verts, les études ont montré que cet usage n'était pas envisageable. Les études sont en cours pour définir les usages possibles, notamment renvoyer les eaux traitées en tête de station et installer une borne de puisage avec usagers sélectionnés. Projet encore à l'étude.</p> <p>Travaux prévus en 2022 (suite à l'obtention des autorisations)</p> <p>Partenaires techniques : Région</p>
Etude sur la conduite KLM	<p>Etude en lien avec les scénarios à envisager dans l'outil besoin/ressource</p> <p>Validation du lancement de l'étude en CLE de juillet 2019</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Travaux d'extension, renforcement et sécurisation du réseau d'irrigation des terres agricoles de Villeveyrac en lien avec le projet Aqua Domitia	<p>Travaux d'extension, renforcement et sécurisation du réseau d'irrigation des terres agricoles de Villeveyrac en lien avec le projet Aqua Domitia.</p> <p>Objectif 1 : sécuriser par création d'un réseau secondaire d'adduction de l'eau du Rhône jusqu'à la Calade, pour branchement en 2 points du réseau d'irrigation. Substitution possible pour le fermier entre puiser l'eau du Pli ouest (via forage Calade) et recourir à l'eau du Rhône.</p> <p>Objectif 2 : étendre et renforcer le réseau de distribution d'eaux brutes. Renforcement de conduites et pose de nouvelles branches</p> <p>Etudes préalables, économique et pré-diagnostic environnemental réalisées, enquêtes réalisées auprès des agriculteurs. Etudes AVP en cours.</p> <p>Dépôt AMI Région Occitanie</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Travaux d'extension d'Aqua Domitia sur Loupian	<p>Projet d'extension du Réseau Hydraulique Régional sur la commune de Loupian pour desservir une surface de 105 hectares de Vigne - projet alimenté à partir de l'adducteur Aqua Domitia</p>

	Calendrier 2020/2022 Partenaires techniques : SAM, Région
Réflexion à engager sur les retenues collinaires	Réflexion à engager sur les retenues collinaires en tant que ressource en eau de substitution. Egalement enjeu risque inondation donc lien à faire avec FA14 Sujet en discussion concernant le lac de l'Olivet à Villeveyrac Partenaires techniques : Département de l'Hérault
Etude sur les possibilités de remplissage des piscines des campings en eau brute	Objectif : identifier l'intérêt de réaliser une étude sur Thau comparable à l'étude de faisabilité et d'opportunité prévue dans le contrat de nappe du SMETA Partenaires techniques : ARS

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 8 857 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Construction d'un pilote REUT-Désalinisation à Marseillan	2 550 000 €	En cours		
		GDL		
Step de Sète : réutilisation des eaux usées	En cours de chiffrage	AERMC		(1)
		Région		40% (2)
		SAM		
Projet Reute STEP de Mèze – études et travaux	1 600 000 €	Europe ?		
		PIA ?		
		Domaine St André		
		SAM		
AMO pour la construction d'une nouvelle Unité de Traitement des Eaux Boueuses (UTEb) de l'établissement thermal - ville de Balaruc les Bains	72 000 €	Ville de Balaruc les bains		
Etudes pour réutiliser les eaux de lavage des filtres de l'usine de potabilisation de la Ville de Sète	Etudes en cours (pas de financement)	SEMOP		100%
Travaux d'extension, renforcement et sécurisation du réseau d'irrigation des terres agricoles de Villeveyrac	1 800 000 €			

		Ville de Villeveyrac		
Travaux d'extension d'Aqua Domitia sur Loupian - irrigation Vignes	735 000 €	BRL		

(1) Opération non mûre. Pas de positionnement AERMC possible

(2) Projet à préciser pour permettre un positionnement de la Région

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Conception Réalisation et Travaux d'une nouvelle Unité de Traitement des Eaux Boueuses (UTE) de l'établissement thermal - ville de Balaruc les Bains	1 900 000€
Travaux de réutilisation d'eau non potable issue du lavage de filtres de l'usine de potabilisation	200 000 €
Etude sur la conduite KLM – en lien avec outil besoin/ressource	
Réflexion à engager sur les retenues collinaires	
Etude sur les possibilités de remplissage des piscines des campings en eau brute ?	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux usées traitées			
Construction d'un pilote pour la création d'un démonstrateur REUT-Désalinisation par électrodialyse	Nombres de pilotes engagés Volumes d'eau réutilisés par an	Maitres d'ouvrage	
Réutilisation des eaux usées de la STEP de Sète			
Projet sur la STEP de Mèze de réutilisation des eaux usées			
Conception Réalisation et Travaux d'une nouvelle Unité de Traitement des Eaux Boueuses (UTE)			
2. Etudes et travaux permettant l'accès à d'autres ressources de substitution			
Etudes et travaux permettant la réutilisation des eaux de lavage des filtres de l'usine de potabilisation de la Ville de Sète	Nombre d'études engagées Volumes d'eau substitués par an	Maitres d'ouvrage	
Etude sur la conduite KLM – en lien avec outil besoin/ressource			
Travaux d'extension, renforcement et sécurisation du réseau d'irrigation des terres agricoles de Villeveyrac en lien avec le projet Aqua Domitia			
Travaux d'extension d'Aqua Domitia sur Loupian - irrigation Vignes			
Réflexion à engager sur les retenues collinaires			
Etude sur les possibilités de remplissage des piscines des campings en eau brute			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter au changement climatique
2.1. Le soutien aux filières agricoles, conchylicoles et de pêche	
2.1.1. Valoriser les productions primaires	
FA21 – Promouvoir les produits locaux	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

- Elaborer des stratégies de développement économique local
- Mettre en place des signes officiels de qualité (IGP, label rouge notamment) et favoriser leur promotion,
- Développer la commercialisation des produits, en intégrant ceux actuellement méconnus et mal valorisés, auprès du grand public et de la restauration collective
- Structurer les démarches de communication autour d'un pôle d'excellence des produits de la mer et des lagunes.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Elaborer des stratégies de développement économique local			
Projet de création d'un Groupe d'action locale (GAL) – démarche LEADER	AP	2022 ou 2023	SMBT
Création d'un Projet alimentaire territorial (PAT)	P	2021-2022	SMBT
Création d'un GALPA – FEAMPA 2021-2027	AP	2022	SMBT
Engager la démarche « contrat de filière conchylicole »	P	2021-2022	CRCM
2. Obtenir des signes officiels de qualité			
Finaliser la démarche IGP Huitres de Thau	P	2021-2022	Association OP des conchyliculteurs de Thau
Expertiser l'opportunité des démarches qualité (SIQO, marques ...) et lancer les démarches sélectionnées (label AB, label rouge...)	AP	2021	CRCM, coopérative / OP conchylicole

3. Développer la commercialisation des produits			
Structurer le territoire oenotouristique Thau en Méditerranée	P	2021-2022	SAM
Soutenir l'essaimage des groupements d'achat Paniers de Thau	P	2021-2022	SAM/CPIE
Poursuivre l'essaimage de la démarche « marché des producteurs de pays »	P	2021-2022	SAM, chambre d'agriculture
Valoriser les produits de la SAS Brise de terre auprès de la restauration collective	P	2021-2022	Criée d'Agde
Créer un atelier de cuisine sous la criée d'Agde pour favoriser la dégustation sur place et la vente de produits auprès du grand public	P	2021-2022	Criée d'Agde
Elaborer et diffuser 12 fiches recettes sur des produits méconnus du public	P	2021-2022	SCAPP poissonniers Corail
Créer une société coopérative et relancer une OP conchylicole à l'échelle de la Méditerranée	AP	2021	Coopérative / OP conchylicole
Créer un ou plusieurs ODG : organisme de gestion pour porter les démarches qualité autour des coquillages de Méditerranée	P	2021	Association(s) ODG Méditerranée
Engager une réflexion pour un projet collectif « Terre et mer »	AP		
Identifier et développer des solutions de transformation des huitres et des moules (rillettes, soupes, surgelé)	AP	2021-2023	Coopérative / OP conchylicole
Campagne de valorisation du muge auprès du grand public	P	2021 2022	Cépralmar / CPIE
4. Structurer les démarches de communication			
Création et développement d'une communication globale sur l'excellence des produits de la mer et des lagunes	P	2021-2022	CCI Hérault
Développement de la marque "Méditerranée Sauvage"	P	2021-2022	OP Sathoan
Lancement de la démarche Huitres et moules de Méditerranée et conception d'outils visant à la faire connaître	P	2021-2022	CRCM
Journal des territoires maritimes avec les autres Galpas d'Occitanie	P	2021	SMBT
Valoriser les produits locaux par un concours cuisine InterGalpas : Sud de France	AP	2021 ou 2022	OP Sathoan ou AMOP, coopérative / OP conchylicole
Développement de partenariats avec la marque Sud de France	AP	2021-2022	Région Occitanie
Participation structurée des professionnels à des événements, salons spécialisés pour promouvoir les produits notamment autour de Toulouse	AP	2021 ou 2022	IRQUALIM, organisations professionnelles
Engager une démarche de communication positive dans des situations de crise sanitaire	AP	2021	CRCM ou coopérative / OP conchylicole

Contexte et document cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- En raison de la limitation réglementaire des efforts de pêche, de facteurs environnementaux multiples, les niveaux de production d'espèces lagunaires et marines sont amenés, au mieux, à se stabiliser. Afin de conforter l'emploi et de garantir un revenu décent aux professionnels, l'augmentation de la valeur ajoutée des productions est un défi majeur, d'ailleurs identifié par le programme DLAL FEAMP. Par ailleurs, les consommateurs, toujours plus en recherche de produits locaux de qualité, souhaitent être rassurés sur les modes de production et sont demandeurs d'informations pertinentes sur ces sujets sensibles.
- Le SMBT anime un GALPA sur Thau et sa bande côtière de Frontignan à Agde qui prévoit un certain nombre d'actions pour promouvoir les produits locaux : mise en place de signes officiels de qualité (IGP, label rouge) et promotion aux niveaux local et national par des campagnes de communication ciblées, développement de circuits de commercialisation des produits locaux, information auprès de différents publics des espèces actuellement mal valorisées, transformer ou mise en stabulation de certaines de ces espèces afin d'améliorer leur commercialisation, collaboration entre les différents maillons des filières pour valoriser au mieux les produits et le territoire, etc.
- Un Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie a été adopté par les élus régionaux en assemblée plénière du 20 décembre 2018. 6 orientations stratégiques et 10 actions phares, notamment accompagner les agriculteurs/agricultrices au changement de pratiques à travers des contrats de transition agricole durable, développer et soutenir de nouveaux réseaux de distribution pour augmenter l'achat de produits locaux au juste prix, créer une centrale régionale alimentaire de produits locaux, bio et de qualité en partenariat avec les initiatives existantes, valoriser et former les jeunes aux métiers de demain en agriculture, accompagner les initiatives citoyennes...
- Une stratégie conchylicole a été élaborée par le CRCM ainsi qu'un contrat de filière.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique
SCOT approuvé	Objectif 3.1. Protéger les activités de pêche et de conchyliculture et faciliter leur développement (SMVM) Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière (DOO)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Elaborer des stratégies de développement économique local	
Projet de création d'un Groupe d'action locale (GAL) – démarche LEADER	Réponse à l'appel à candidature lancée vraisemblablement en 2022 Lien à faire avec les fiches FA22 et toutes les fiches activités économique agricoles terre et mer Partenaires techniques :Région, EPCI, CA34, Département....
Projet de création d'un Projet alimentaire territorial (PAT)	Pour rappel, l'AAP PNA est reconduit chaque année avec des fonds plus importants prévus sur les initiatives de fédérer les démarches de vente de produits locaux. Le SMBT a répondu à l'AAP et a été labellisé PAT ce qui permet d'engager la démarche dès 2021 avec une animation dédiée autour de 4 axes : - Renforcer le patrimoine alimentaire local - Structurer une chaine alimentaire de territoire - Poursuivre une gestion environnementale innovante - Développer une alimentation de qualité accessible à tous Objectif : conforter le lien terre mer et améliorer la résilience alimentaire de territoire en lien avec le changement climatique Partenaires techniques : DRAAF, Région, CA34, SAM, CAHM organisations professionnelles, CPIE BT, La Palanquée, communes...
Projet de création d'un GALPA – FEAMP 2021-2027	Projet à élaborer collectivement et décider du portage Partenaires techniques : Région, Département, CRCM, SMBT, SAM...
Projet de contrat de filière conchylicole	Projet à finaliser début 2021 sur la base de groupes de travail thématiques animés par le CRCM fin 2020 et ayant conduit à un recueil de « 100 actions pour la conchyliculture » en novembre 2020 Partenaires techniques : CRCM, préfecture, DDTM, Région, Cépralmar, Département, SMBT, SAM, CCI, CA Hérault, DIRM,, CPIE, lycée de la mer
2. Obtenir des signes officiels de qualité	
Finaliser la démarche « IGP Huitres de Thau »	Démarche en cours : dossier déposé auprès de l'INAO courant 2020, en attente d'un OdG Partenaires techniques : CRCM, Irqualim, Département 34, OdG Méditerranéen, Cepralmar,
Expertiser l'opportunité des démarches qualité et lancer des démarches sélectionnées	Expertiser l'opportunité des démarches qualité (SIQO, marques ...) pourrait permettre d'envisager par exemple, un « label rouge » pour les huitres exondées Prévu dans la stratégie conchylicole Partenaires techniques : IRQUALIM, CRCM, coopérative / OP conchylicole...
3. Développer la commercialisation des produits	
Structurer le territoire oenotouristique « Thau en Méditerranée »	Structurer le territoire oenotouristique « Thau en méditerranée » : évènements, assises, formation des acteurs, guide

	Vignobles et découvertes, images de la destination, modèle de distribution en ligne... Une action importante : l'organisation du Fascinant week-end Au total : 38K par an Partenaires techniques : CAHM
Soutenir l'essaimage des groupements d'achat Paniers de Thau	Un soutien au dispositif qui est reconduit chaque année. En discussion sur 2021-2022 Partenaires techniques : CPIE BT
Poursuivre l'essaimage de la démarche Marché des producteurs de pays	Marchés mis en place depuis 2008 (Marseillan, Villeveyrac et Frontignan) dans plusieurs communes du territoire et repris par SAM en 2019 Action associée : Assiettes gourmandes du réseau des Paniers de Thau Partenaires techniques : CPIE, CAHM, CA Hérault...
Valorisation des produits de la SAS Brise de terre auprès de la restauration collective	2019 a vu la création de l'entreprise d'insertion SAS Brise de terre et l'aménagement d'un atelier pour la transformation d'espèces méconnues sous la criée d'Agde (projet DLAL) Les outils de production sont en place, les outils de promotion et de valorisation restent à développer Partenaires techniques : Département 34, criée d'Agde
Créer un atelier de cuisine sous la criée d'Agde pour favoriser la dégustation sur place et la vente de produits auprès du grand public	Le Belvédère de la criée d'Agde accueille plus de 6000 personnes par an, désirant se familiariser avec les métiers et les produits de la pêche. Un atelier de cuisine permettrait d'organiser des dégustations et de promouvoir efficacement les différentes espèces pêchées localement mais méconnues du grand public, en particulier le crabe bleu.. Partenaires techniques : Criée d'Agde, SAS Brise de Terre
Elaborer et diffuser 12 fiches recettes sur des produits méconnus du public	Afin de faire découvrir des produits méconnus aux poissonniers et au grand public, la SCAPP poissonniers corail a réalisé 12 fiches recettes. Elles seront distribuées sur les événements et salons spécialisés dès 2021. Partenaires techniques : OP Sathoan, OP du Sud, CRCM, association OP Conchylicole, CPIE BT
Créer une société coopérative et relancer une OP conchylicole à l'échelle de la Méditerranée	Suite aux mesures d'urgence liées au Covid, l'ensemble des partenaires est convenu de relancer une OP conchylicole mais avec une plus grande ambition puisqu'elle serait à l'échelle de la Méditerranée Partenaires techniques : CRCM, coopérative / OP conchylicole, Etat, Région
Créer un ou plusieurs ODG : organisme de gestion pour porter les démarches qualité autour des coquillages de Méditerranée	L'agrément de signes officiels de qualité par l'INAO est conditionné à l'existence d'organismes de gestion de ces signes de qualité. La profession conchylicole a souhaité se doter de ses propres OdG, pour gérer l'IGP, le futur label rouge voire d'autres labels autour des coquillages de Méditerranée. Partenaires techniques : CRCM, coopérative / Op conchylicole, Irqualim
Engager une réflexion pour un projet collectif « Terre et mer » de promotion des produits locaux	Engager une réflexion pour un projet collectif « Terre et mer » de promotion des produits locaux Ex : Projet de Salon régional de l'agriculture et de la mer ? Autres exemples ? Partenaires techniques :

Identifier et développer des solutions de transformation des huîtres et moules	Rillettes, soupes, surgelés
Campagne de valorisation du muge auprès du grand public	Lien avec la FA 26 : test d'élevage de muges Objectif : développer la commercialisation suite aux tests réalisés Partenaires techniques : CPIE BT
4. Structurer les démarches de communication	
Création et développement d'une communication globale sur l'excellence des produits de la mer et des lagunes	Dossier voté en 2019 ; conception d'un plan de communication collectif, d'un dossier de presse et d'une campagne de communication (en 2021)
Développement de la marque "Méditerranée Sauvage"	Objectif : valoriser la provenance des poissons de Méditerranée sur toute la chaîne (du producteur au restaurateur) Voté en CSP en février 2020. Dossier déposé auprès de la Région début 2020
Création et valorisation de la marque Huîtres et moules de Méditerranée	La démarche « Huîtres et moules de Méditerranée » a été lancée en 2019. Il s'agit dorénavant de la valoriser au mieux, en concevant des outils et des campagnes de communication ciblées. Partenaires techniques : CRCM, Ceparlmar, coopérative / Op conchylicole
Journal des territoires maritimes avec les autres Galpas d'Occitanie	Chef de file SMBT L'objectif est de valoriser les territoires supports d'une activité conchylicole et de pêche (produits et métiers). Une consultation des prestataires est prévue fin 2020 pour une réalisation en 2021 Partenaires techniques : Galpas d'Occitanie, organisations professionnelles
Valorisation des produits locaux par un concours cuisine InterGalpas Sud de France	Communication sur les potentialités culinaires des produits locaux par un concours cuisine InterGalpas : Sud de France Partenaires techniques : AMOP
Développement de partenariats avec la marque Sud de France	Mise en avant des produits de la mer en développant des partenariats avec la marque Sud de France Engagement de la démarche via un stage qui doit déboucher sur des actions avant la fin de l'année 2020 Partenaires techniques : Région, Ceparlmar, acteurs professionnels
Participation structurée des professionnels à des événements, salons spécialisés pour promouvoir les produits notamment autour de Toulouse	Les professionnels s'organisent toujours mieux pour participer à des événements régionaux (salon Régat, Toulouse à table...). Il s'agit aujourd'hui de développer des outils utilisables sur les différents stands et des animations ciblées pour les salons spécialisés (proposé dans le groupe communication du DLAL) Partenaires techniques : IRQUALIM, Région, Ceparlmar, organisations professionnelles
Engager une démarche de communication positive dans des situations de crise sanitaire	Cf. FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 503 160 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Création d'un Projet alimentaire territorial (PAT)	139 000 €	DRAAF - Region	97 000	70%
		SMBT	42 000	
Engager la démarche « contrat de filière conchylicole »		CRCM		
Finaliser la démarche « IGP Huitres de Thau »	81 960 €	Feamp	32 784	40%
		Region	13070	16 %
		Département	8786	11 %
		SAM	10928	13 %
		OP conch		20 %
Structurer le territoire oenotouristique « Thau en méditerranée » 38K/an environ	76 000 €	SAM	76 000	
Poursuivre l'essaimage des marchés des producteurs de pays – environ 10K par an	20 000 €	SAM	20 000	
Soutenir l'essaimage des groupements d'achats Paniers de Thau	6 000 €	SAM	6 000	
Valorisation des produits de la SAS Brise de terre auprès de la restauration collective	Estimation 30 000 €	Feamp	12 000	40%
		Région	12 000	40 %
		SAS	6 000	
Créer un atelier de cuisine sous la criée d'Agde	A préciser	Criée d'Agde		
Elaborer et diffuser 12 fiches recettes	18 850 €	Feamp	7 540	40 %
		Région	7 540	40 %
		SCAPP	3 770	
Créer un ou plusieurs organismes de gestion portant démarches qualité				

Campagne de valorisation du muge auprès du grand public				
Création et développement d'une communication globale sur l'excellence des produits de la mer et des lagunes	57 595 €	Feamp	23 038	40 %
		Région	13 038	23 %
		SAM	10 000	17 %
		CCI Hérault	11 520	
Développement de la marque "Méditerranée Sauvage"	14 568 €	Feamp	5 827	40 %
		Région	3 885	27 %
		Département	1 942	13 %
		OP Sathoan	2 914	
Lancement de la démarche Huitres et moules de Méditerranée	39 350 €	Feamp	15 740	40 %
		Région	5 245	13,3 %
		Département	5 245	13,3 %
		SAM	5 245	13,3 %
		CRCM	7 870	
Journal des territoires maritimes avec 4 Galpas d'occitanie	20 000 à préciser	Feamp	8 000	40 %
		Région	8 000	40 %
		SMBT	4 000	

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet de création d'un Groupe d'action locale (GAL) – démarche LEADER	
Projet de création d'un Projet alimentaire territorial (PAT) – un poste d'animation	50 000 €
Projet de création d'un GALPA – FEAMP 2021-2027	
Expertiser l'opportunité des démarches qualité (SIQO, marques ...)	
Créer une société coopérative et relancer une OP conchylicole	
Engager une réflexion pour un projet collectif « Terre et mer »	
Identifier et développer des solutions de transformation des huitres et moules	
Valorisation des produits locaux par un concours cuisine InterGalpas : Sud de France	
Développement de partenariats avec la marque Sud de France	
Participation structurée des professionnels à des événements, salons spécialisés	
Engager une démarche de communication positive dans des situations de crise sanitaire	Cf. FA 02

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT	
1. Elaborer des stratégies de développement économique local				
Projet de création d'un Groupe d'action locale (GAL) – démarche LEADER	Nombre de démarches engagées			
Projet de création d'un Projet alimentaire territorial (PAT)				
Projet de création d'un GALPA – FEAMP 2021-2027				
Engager la démarche « contrat de filière conchylicole »	Nombre de partenaires			
2. Obtenir des signes officiels de qualité				
Mise en place et structuration de la démarche « IGP Huitres de Thau »	Nombre de signes officiels de qualité mis en place			
Expertiser l'opportunité des démarches qualité (SIQO, marques ...)				
3. Développer la commercialisation des produits				
Structurer le territoire oenotouristique « Thau en Méditerranée »	Nombre de dispositifs et lieux de commercialisation des produits locaux créés			
Soutenir l'essaimage des groupements d'achat Paniers de Thau				
Poursuivre l'essaimage de la démarche Marché des producteurs de pays				
Valorisation des produits de la SAS Brise de terre auprès de la restauration collective				
Créer un atelier de cuisine sous la criée d'Agde pour favoriser la dégustation sur place et la vente de produits auprès du grand public				
Elaborer et diffuser 12 fiches recettes sur des produits méconnus du public				
Créer une société coopérative et relancer une OP conchylicole à l'échelle de la Méditerranée				Nombre d'entreprises concernées
Créer un ou plusieurs ODG : organisme de gestion pour porter les démarches qualité autour des coquillages de Méditerranée				
Identifier et développer des solutions de transformation des huitres et moules				
Engager une réflexion pour un projet collectif « Terre et mer » de promotion des produits locaux				
Campagne de valorisation du muge auprès du grand public				
4. Structurer les démarches de communication				
Création et développement d'une communication globale sur l'excellence des produits de la mer et des lagunes	Nombre d'outils de communication créés			
Création et développement d'une communication globale sur l'excellence des produits de la mer et des lagunes				
Développement de la marque "Méditerranée Sauvage"				
Création et valorisation de la marque Huitres et moules de Méditerranée				
Journal des territoires maritimes avec les autres Galpas d'Occitanie				

Valorisation des produits locaux par un concours cuisine InterGalpas Sud de France			
Développement de partenariats avec la marque Sud de France			
Participation structurée des professionnels à des évènements, salons spécialisés pour promouvoir les produits notamment autour de Toulouse			
Engager une démarche de communication positive dans des situations de crise sanitaire			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter au changement climatique
2.1. Le soutien aux filières agricoles, conchylicoles et de pêche	
2.1.1. Valoriser les productions primaires	
FA22 – Mettre en valeur les métiers	

Le projet en un mot

Le projet consiste à mettre en valeur les métiers de la conchyliculture, de la pêche et de l'agriculture par des actions permettant de :

- Former et informer pour susciter des vocations,
- Favoriser les installations et transmissions d'entreprises.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Former et informer pour susciter des vocations			
Adapter les formations initiale et continue aux nouveaux enjeux et outils	AP	2021-2022	Lycée de la mer
Elaborer un référentiel de formation à la transformation des produits de la mer et des lagunes	P	2021-2022	Lycée de la mer
Promouvoir la conchyliculture et la pêche, produits et métiers, sur des salons spécialisés	AP	2021-2022	Lycée de la mer, organismes de formation, organisations professionnelles
Promotion des métiers de la mer auprès des collégiens	P	2021-2022	ARDAM
Projet Nouvelle vague, portraits de jeunes conchyliculteurs / trices	P	2020	Cepralmar
Réalisation de films en réalité virtuelle sur les métiers de la pêche et de la conchyliculture	P	2021	Cepralmar
Projet Cueilleurs de mémoires : enquêtes auprès des anciens pêcheurs et conchyliculteurs	P	2021	CNRS
Accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de diversification	P	2021-2022	SAM
Projet Ancre des savoirs : création d'un centre de ressource sur les produits et les métiers pêche et conchyliculture	P	2021-2022	CPIE BT

2. Favoriser les installations et transmissions d'entreprises			
Projets issus de la stratégie conchylicole pour favoriser les installations ; créer et animer un point accueil installation	AP	2021-2022	CRCM partenaires techniques Cevalamr, CA Hérault
Aide à l'installation de nouveaux aquaculteurs	P	2021-2022	Région
Créer des références technico économiques et des repères sur les exploitations conchylicoles	AP	2021-2022	Cevalmar
Détecter et accompagner les cédants	AP	2021-2022	CRCM
Mettre en place un CQP (certificat de qualification professionnelle) responsable d'exploitation conchylicole et cultures marines et la VAE correspondante	P	2021-2022	Lycée de la mer
Prêt à taux zéro – accompagner les exploitants	P	2021-2022	Thau initiative/SAM
Impulser une construction de "mas pépinière" et/ou test de location de mas	AP	2021-2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - L'opération territoriale de repérage réalisée par la chambre d'agriculture de l'Hérault en 2018 a montré que 50 % des conchyliculteurs partiraient en retraite dans les 10 prochaines années. Il est donc essentiel de trouver les moyens de favoriser le renouvellement des générations. - Par ailleurs une pression foncière croissante s'exerce sur les zones conchylicoles et doit être encadrée de façon multipartenaire. - Le nouveau fonds européen pour la pêche et l'aquaculture prévoit une reconduction de la mesure « DLAL ». En réponse à l'appel à projet régional, une nouvelle stratégie sera élaborée en concertation avec les partenaires locaux et sur la base des résultats du DLAL FEAMP 2014-2021. Le SMTB poursuivra sa mission de structure porteuse pour ce nouveau dispositif. - Une convention SAM-CA34 permet de mettre en œuvre un certain nombre d'actions de promotion des métiers de l'agriculture depuis 2017. - Une stratégie conchylicole a été finalisée début 2020, à la demande du CRCM, par la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Sur la base des éléments proposés dans la stratégie conchylicole, le CRCM s'est engagé dans la rédaction d'un contrat de filière qui devrait être signé début 2021 avec la Région Occitanie et qui recense « 100 actions pour la conchyliculture ». De nombreuses actions de ce futur contrat figurent déjà dans les différentes mesures du CGITE.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SRADDET arrêté	<p>Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité</p> <p>Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique</p>

SCOT approuvé	Objectif 3.1. Protéger les activités de pêche et de conchyliculture et faciliter leur développement (SMVM) Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière (DOO)
----------------------	---

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Former et informer pour susciter des vocations	
Adapter les formations initiale et continue aux nouveaux enjeux et outils	Proposition issue de la stratégie conchylicole élaborée en 2020 afin d'assurer une relève qualifiée d'entrepreneurs et de salariés en développant l'attractivité du métier Partenaires techniques : CRCM, Lycée de la mer, CA34, organismes de formation, Cépralmar
Elaborer un référentiel de formation à la transformation des produits de la mer et des lagunes	Objectif : former les producteurs pour favoriser la diversification d'activités Partenaires techniques : lycée de la mer, SCAPP, CFA de Sète, organisations professionnelles
Promouvoir la conchyliculture et la pêche, produits et métiers, sur des salons spécialisés	En lien avec le projet Nouvelle vague Partenaires techniques : Cépralmar, lycée de la mer, organisations professionnelles, organismes de formations
Promotion des métiers de la mer auprès des collégiens	Cf. FA 0 2
Projet Nouvelle vague	Objectif : création de supports faisant connaître les jeunes conchyliculteurs et conchylicultrices Partenaires techniques : Cépralmar, organisations professionnelles, lycée de la mer,
Réalisation de films en réalité virtuelle sur les métiers de la pêche (pêche et conchyliculture)	Objectif : promouvoir les métiers de la mer Partenaires techniques : Cépralmar, organisations professionnelles, lycée de la mer,
Promouvoir les métiers dans les salons, organismes de formation	Promouvoir l'ensemble des outils de communication dans des salons et organismes de formation (lycées agricoles, aquacoles, maritimes ...) Partenaires techniques : CPIE BT , Cépralmar, organisations professionnelles, lycée de la mer,
Projet Cueilleurs de mémoire	Cueilleurs de mémoires (CNRS / Hélène Rey-Valette), en lien avec le projet Ifremer Rétroscope : enquêtes auprès d'anciens professionnels Partenaires techniques : CNRS, organisations professionnelles, Cépralmar,
Accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de diversification	Convention SAM/CA Accompagnement prévue dans la convention de l'idée jusqu'au montage du projet. Partenaires techniques : proposition de partenariat par le Réseau CPIE BT (formation civam racine)
Projet Ancre des savoirs : création d'un centre de ressource sur les	Développer des outils de sensibilisation pédagogiques

produits et les métiers pêche et conchyliculture	Projet inter-GALPAS d'Occitanie : création d'outils à destination des professionnels mais également de structures d'animation afin de faire connaître les métiers et les produits Partenaires techniques : CPIE BT, Galpas d'Occitanie, Cevalmar, association Label bleu, Seaquarium Institut Marin du Grau du Roi
2. Favoriser les installations et transmissions d'entreprises	
Projets issus de la stratégie conchylicole pour favoriser les installations	Propositions issues de la stratégie conchylicole élaborée en 2020 afin de favoriser les installations, avec pour objectif de confirmer des zones de production terrestres et maritimes : - Créer un guichet unique pour accueillir et accompagner les porteurs de projets. Point accueil installation en conchyliculture (PAIC) : assurer l'information et l'orientation des potentiels candidats à l'installation, puis de les accompagner dans la construction de leur projet d'entreprise. Un suivi technico-économique de l'exploitation pendant 3 ans sera également proposé - Animation sur le foncier conchylicole, afin de préserver le foncier conchylicole et faciliter l'accès aux mas (lien à faire avec la stratégie foncière territoriale FA15) - Déployer les outils mis en œuvre dans l'agriculture au profit de la conchyliculture. Objectif : consolider le lien intergénérationnel et la transmission des exploitations (outils de la chambre d'agriculture). Tutorat entre revendeur et repreneur, plateforme pour transmettre les entreprises (CA et CRCM-RDI) Partenaires techniques : Etat, Région, Département, CA34, Cevalmar, CRCM, SAM, SAFER
Créer des références technico économiques et des repères sur les exploitations conchylicoles	Ces références seront issues de dispositifs existants (monographie du Cevalmar actualisée tous les 5 ans) ou à construire (Eco2), baromètre des cultures marines ... Partenaires : CRCM, Cevalmar, DDTM
Détecter et accompagner les cédants	L'OTR a montré en 2018 que 50 % des conchyliculteurs allaient partir en retraite d'ici 10 ans. Il est donc essentiel d'identifier les cédants et de leur proposer des solutions pour transmettre leurs entreprises. Partenaire : CRCM, FDSEA
Mettre en place un CQP (certificat de qualification professionnelle) responsable d'exploitation conchylicole et cultures marines et la VAE correspondante	L'arrêté du 15/11/2018 et le Décret 2014-1608 du 26/12/2014 modifient la liste des diplômes et titre professionnels permettant de prétendre l'octroi d'une concession et la capacité professionnelle. Pour les personnes nées après 1990 un diplôme de niveau Bac ou une CQP responsable d'exploitation conchylicole est dorénavant exigé. Ceci entraîne à terme la fin du stage 280 h (pyramide des âges) et le besoin d'accompagner les candidats à l'installation nés après 1990. Le Lycée pourra proposer un CQP Responsable d'exploitation conchylicoles et de cultures marines et un accompagnement à la VAE pour prétendre au CQP (ou Bac pro spécialité cultures marines/production aquacole) Partenaires : Lycée de la mer, CRCM, DIRMM, DDTM
Aide à l'installation de nouveaux aquaculteurs	Dispositif visant à soutenir la reprise de concessions exploitées (indemnités de substitution). Dans le cas de la conchyliculture : acquisition d'un mas – tables conchylicoles sur le Domaine public maritime
Prêt à taux zéro	Accompagner les exploitants par un fonds de prêt

	Partenaires techniques : SAM
Impulser une réflexion sur des « mas de reconquête » ou « espaces test conchylicoles »	<p>Le « mas pépinière » doit compléter les outils d'accompagnement à l'installation. Il doit permettre de s'inscrire dans un parcours de création progressive d'activité. Il pourrait s'adresser en particuliers aux jeunes notamment dans le cadre d'une installation hors cadre familial (à confirmer ou affiner).</p> <p>Objectif : la collectivité fait l'acquisition d'un mas conchylicole et le met à disposition d'un ou de porteurs de projets (mettre à disposition les moyens de production pour le conchyliculteur : foncier - bâtiments - bureaux - matériels ?).</p> <p>Dans l'esprit des « espaces-test » en agriculture, cette démarche doit être le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité conchylicole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.</p> <p>A terme, le(s) porteur(s) du projet pourra à terme s'installer à son/leur compte sur le bassin de Thau.</p> <p>Une action parallèle et/ou alternative pourrait être la location de mas conchylicole. Cependant l'action, pour être mise en œuvre, doit faire l'objet d'une analyse juridique plus poussée.</p> <p>Partenaires techniques : Région, Département</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Création d'un GALPA (des actions concerneront la mise en valeur des métiers)	Cf. FA 21
Création d'un PAT (des actions concerneront la mise en valeur des métiers)	Cf. FA 21

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 253 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant de l'aide en €	Taux d'aide
Elaborer un référentiel de formation à la transformation	15 000 €			
		Lycée de la mer		
Promotion des métiers de la mer auprès des collégiens	Cf. FA 0 2			

Réalisation de films en réalité virtuelle sur les métiers de la pêche (pêche et conchyliculture)	15 000 €	DLAL		
		Cepralmar		
Projet Nouvelle vague	50 000 €	Feamp		
		...		
		Cepralmar		
Projet Cueilleurs de mémoires	20 000 €			
Accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de diversification	5 000 €	SAM		
Projet ancre des savoirs	40 000 €			
Prêt à taux zéro (36K par an de SAM sur le fonds de prêt)	108 000 €	SAM		
Aide à l'installation de nouveaux aquaculteurs				
Mettre en place un CQP (certificat de qualification professionnelle) responsable d'exploitation conchylicole et cultures marines				

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Adapter les formations initiale et continue aux nouveaux enjeux et outils	
Promouvoir la conchyliculture et la pêche dans des salons spécialisés	
Projets issus de la stratégie conchylicole pour favoriser les installations <i>Point accueil installation en conchyliculture – 1 ETP par an</i>	40 000 € / an
Créer des références technico économiques et des repères sur les exploitations conchylicoles	
Détecter et accompagner les cédants	
Impulser une réflexion sur des « mas de reconquête » ou « espaces test conchylicoles »	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Former et informer pour susciter des vocations			
Adapter les formations initiale et continue aux nouveaux enjeux et outils	Nombre de dispositifs de formation ou d'information créés		
Elaborer un référentiel de formation à la transformation des produits de la mer et des lagunes			

Promouvoir la conchyliculture et la pêche, produits et métiers, sur des salons spécialisés	Nombre de jeunes et de professionnels formés et informés			
Promotion des métiers de la mer auprès des collégiens				
Projet Nouvelle vague, portraits de jeunes conchyliculteurs / trices				Nombre d'outils et évènements
Réalisation de films en réalité virtuelle sur les métiers de la pêche et de la conchyliculture				
Projet Cueilleurs de mémoires : enquêtes auprès des anciens pêcheurs et conchyliculteurs				
Accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de diversification				
Projet Ancre des savoirs : création d'un centre de ressource sur les produits et les métiers pêche et conchyliculture				
2. Favoriser les installations et transmissions d'entreprises				
Projets issus de la stratégie conchylicole pour favoriser les installations ; créer et animer un point accueil installation	Nombre d'outils mis en place			
Aide à l'installation de nouveaux aquaculteurs				
Créer des références technico économiques et des repères sur les exploitations conchylicoles				
Détecter et accompagner les cédants				
Mettre en place un CQP (certificat de qualification professionnelle) responsable d'exploitation conchylicole et cultures marines et la VAE correspondante				Nombre d'entreprises accompagnées
Prêt à taux zéro – accompagner les exploitants				
Impulser une construction de "mas pépinière" et/ou test de location de mas				

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter au changement climatique
2.1. Le soutien aux filières agricoles, conchylicoles et de pêche	
2.1.2. Moderniser les sites et structures de production	
FA23 – Aménager les zones conchylicoles	

Le projet en un mot

Le projet consiste à réaliser des aménagements dans les zones conchylicoles du bassin de Thau, sur la base du schéma d'aménagement et de la stratégie conchylicole réalisés en 2019 :

- Réaliser les aménagements prioritaires issus du schéma (voirie, stationnement et aménagement d'espaces publics),
- Réviser le schéma des structures,
- Engager des travaux complémentaires : non prioritaires issus du schéma et programmés dans le cadre des schémas départementaux et locaux

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réaliser les aménagements prioritaires issus du schéma			
Concertation pour définir la clé de répartition des maitrises d'ouvrage	P	2021	SAM/ Département/ Communes
Engager les travaux issus du schéma	AP	2021 ou 2022	SAM/ Département/ Communes
2. Réviser le schéma des structures			
Engager la révision du schéma des structures	P	?	DML
3. Engager des travaux complémentaires			
Mise en œuvre en œuvre d'études et travaux complémentaires	AP	?	

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Le volet Littoral du SCOT valant SMVM affirme la pêche et les cultures marines comme vocations prioritaires de la lagune de Thau. - Une commission paritaire rassemblant élus du territoire et représentants des structures professionnelles est constituée au sein du SMTB. - Un schéma d'aménagement des zones conchylicoles a été finalisé en juin 2019 (une disposition du SCOT) qui a proposé des scénarios d'aménagement : travaux, études et actions en matière foncière.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	
SAGE adopté	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 3.1. Protéger les activités de pêche et de conchyliculture et faciliter leur développement

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réaliser les aménagements prioritaires issus du schéma	
Concertation pour définir la clé de répartition des maîtrises d'ouvrage	<p>Les années 2018 et 2019 ont vu l'élaboration d'un schéma d'aménagements des zones conchylicoles du Bassin de Thau. Un diagnostic et une concertation accrue, ont abouti au choix d'un scénario pour les travaux à engager sur les zones conchylicoles</p> <p>Le scénario retenu consiste à un plan d'investissement ambitieux pour la modernisation des zones conchylicoles permettant une remise à niveau de celles-ci. Ce plan d'investissement se compose de 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan routier : 14 Km de voiries pour 13 millions€ HT - Plan stationnement : environ 600 places réaménagées ou créées pour environ 2 millions€ HT - Actions complémentaires (nouvelles études de secteur ...). <p>Ce scénario reflète le choix du pragmatisme de l'ensemble des acteurs du secteur en d'adaptant les zones aux mutations en cours et à venir pour faire des zones conchylicoles des sites productifs et durables et de requalifier les espaces publics pour les adapter aux évolutions de la conchyliculture.</p> <p>Le schéma a permis la priorisation des interventions et travaux à venir sur tout le bassin de Thau. Les maîtrises d'ouvrage se répartiront entre l'agglomération (SAM), le département (34) et les communes (l'Etat acceptant déléguer la gestion des voiries sur le DPM).</p>

	<p>- 1^{ère} étape : La clé de répartition des maitrises d'ouvrage doit définitivement être définie entre la SAM, le CD34 et les communes (avec présence de l'Etat),</p> <p>- 2^{ème} étape : chaque maître d'ouvrage doit se saisir des investissements qui lui incombent en fonction des priorités établies par le schéma et les mettre en œuvre. (possible de fournir soit la carte, soit la liste des travaux à engager)</p> <p>Partenaires techniques : Etat, Région, SMBT...</p>
Engager les travaux issus du schéma	<p>Engagement des travaux au regard du résultat de la concertation</p> <p>Démarrage à partir de 2021</p> <p>Partenaires techniques : Etat, Région, SMBT...</p>
2. Réviser le schéma des structures	
Engager la révision du schéma des structures	<p>Le schéma des structures a pour objectif de définir la politique d'aménagement des exploitations de cultures marines afin de garantir la viabilité économique des entreprises en tenant compte des aspects environnementaux, sanitaires et d'usage.</p> <p>Dans ce contexte l'Etat souhaite faire évoluer le document afin de le faire évoluer :</p> <p>Intégration du projet ostréinerie, actualisation de la doctrine de dégustation, ajustement et intégration des nouvelles pratiques face aux crises ... (A préciser avec DML)</p> <p>Partenaires techniques : Etat, Région, SMBT...</p>
3. Engager des travaux complémentaires	
Mise en œuvre en œuvre d'études et travaux complémentaires	<p>Mise en œuvre d'actions envisagées dans les scénarios 2 et 3 du schéma d'aménagement des zones conchylicoles</p> <p>Lors du schéma d'aménagement des zones conchylicoles du bassin de Thau, plusieurs scénarios ont été imaginés et présentés aux conchyliculteurs, partenaires et élus. Comme vu précédemment, c'est le scénario qui a été choisi. Cependant les 2 autres scénarios n'ont pas été définitivement abandonnés.</p> <p>Le scénario 2 prônait une réorganisation de l'occupation du foncier au sein des pôles conchylicoles. Sans aboutir à un « remembrement » tel que préconisé dans ce scénario, les débats ont fait ressortir la nécessité de positionner la puissance publique sur une protection foncière des zones conchylicoles du Bassin de Thau soumise à de très forte pression. La « sanctuarisation » de la vocation conchylicole du foncier est une clé de voûte ainsi le COPIL de l'étude a identifié le besoin d'une stratégie de reconquête de l'occupation du foncier. Diverses actions sont actuellement mise en place dans ce sens. (lien avec la fiche sur la stratégie foncière territoriale FA15)</p> <p>Le scénario 3 avancé une différenciation et une spécialisation des zones. Cette spécialisation des zones est mise en attente.</p> <p>Il s'agissait d'encourager un développement des activités en phase avec les caractéristiques spécifiques de chaque zone, et de décliner l'investissement public associé. Après, la finalisation de la stratégie conchylicole du CRC, le choix de lancer des réflexions sur la diversification aux seins des mas (FA25) mais également dans le cadre d'étude de faisabilité (FAI12).</p> <p>Partenaires techniques : Etat, Région, SMBT...</p>
Actions issues du schéma départemental	<p>Voir avec département</p> <p>Partenaires techniques : Etat, Région, SMBT...</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Projet Ostréinergerie	Cf. FAI 11
Travaux d'aménagement dans les mas conchylicoles	Cf. FA 25 et FAI 12

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : - €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Concertation sur la priorisation des travaux	Sans objet	SMBT		
Révision du schéma des structures	?	Etat		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Travaux sur les zones	
Etudes complémentaires	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Réaliser les aménagements prioritaires issus du schéma			
Concertation pour définir la clé de répartition des maitrises d'ouvrage	Nombre d'opérations engagées		
Engager les travaux issus du schéma			
2. Réviser le schéma des structures			
Engager la révision du schéma des structures			
3. Engager des travaux complémentaires			
Mise en œuvre en œuvre d'études et travaux complémentaires	Nombre d'opérations engagées		
Actions issues du schéma départemental			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter au changement climatique
2.1. Le soutien aux filières agricoles, conchylicoles et de pêche	
2.1.2. Moderniser les sites et structures de production	
FA24 – Créer des aménagements pour vendre et stocker les productions	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

- soutenir les investissements permettant de stocker des produits soit pour éviter les contaminations et phytoplanctons toxiques (entreprises conchylicoles), soit pour accroître les périodes de vente et augmenter les prix (poissons vivants et coquillages de pêche)
- favoriser les projets collectifs et les aménagements pour vendre les produits.

Maîtrises d'ouvrage et partenariats techniques

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Soutenir les investissements permettant de stocker les produits			
Projet d'investissements en bassins de stabulation nasses et murex (NAMUR)	P	2020-2022	Ville d'Agde
Identifier les solutions de mise à l'abri de coquillages : étude	AP	2021-2022	Cepralmar, CRCM
Créer une (ou plusieurs) structure(s) collective (s) de mise à l'abri de coquillages : mise en œuvre opérationnelle	AP	2022-2023	CRCM, coop/op
ZIFMAR : étude sur les prises d'eau et rejets	AP		Région
2. Favoriser les projets collectifs et aménagements pour vendre les produits			
Etude pour la création d'une plateforme de groupage / dégroupage des produits de la mer	AP	2021-2022	MIN Montpellier
Aménager un site de vente directe à Frontignan Plage pour les petits métiers	AP	2021-2022	Ville de frontignan
Moderniser les criées et leurs abords	P	2021-2022	Port Sud de France
Etude de faisabilité d'un projet collectif d'organisation logistique des circuits courts	AP	2021 ou 2022	A préciser
Projet de création d'une infrastructure de distribution de produits frais sur Marseillan	AP	2022 ou 2023	Ville de Marseillan
Etude d'opportunité/faisabilité pour la transformation de produits difficilement commercialisables	AP	2022-2023	Coop/OP conchylicole

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - La présence de planctons toxiques ou de norovirus a entraîné des fermetures de commercialisation préjudiciables aux entreprises. Réfléchir aux modalités de mise à l'abri est aujourd'hui une nécessité. - En parallèle une réflexion est engagée pour améliorer la détection et l'alerte des crises, sur la base des données qui seront consolidées dans le cadre du Réseau d'observation lagunaire (ROL, cf. FAI 13) - La question de la vente directe et plus largement de la commercialisation des produits est centrale pour accompagner le développement des productions primaires. - Le projet alimentaire territorial visant à soutenir les productions locales et conforter le lien terre mer a vocation à structurer une vraie chaîne alimentaire avec des lieux de commercialisation dédiés.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SRADDET arrêté	<p>Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité</p> <p>Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique</p>
SCOT approuvé	<p>Objectif 3.1. Protéger les activités de pêche et de conchyliculture et faciliter leur développement (SMVM)</p> <p>Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière (DOO)</p>

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Soutenir les investissements permettant de stocker les produits	
Projet NAMUR	<p>Stabulation nasses et murex issus de la pêche</p> <p>L'étude de faisabilité technique (en cours) doit déboucher sur des investissements concrets (courant 2022)</p> <p>Partenaires techniques : Op du Sud, Ville d'Agde, criée d'Agde, station de biologie marine de Sète,</p>
Identifier les solutions de mise à l'abri de coquillages : étude	<p>Suite aux diverses crises qui touchent les productions conchyliques, la mise à l'abri des coquillages devient une nécessité. Différentes options sont envisageables et devront être étudiées précisément, notamment en termes de cout et de gouvernance.</p> <p>Partenaires : CRCM, Cepralmar</p>
Créer une (ou plusieurs) structure(s) collective (s) de mise à l'abri de coquillages : mise en œuvre opérationnelle	<p>En fonction des résultats de l'étude précédente, des structures de mise à l'abri seront envisagées, sur un ou plusieurs sites.</p> <p>Partenaires techniques : CRCM, coopérative / op conchylicole, Cépralmar</p>

Etude prise d'eau / rejets ZIFMAR	Voir avec Région Partenaires techniques :
2. Favoriser les projets collectifs et aménagements pour vendre les produits	
Etude pour la création d'une plateforme de groupage / dégroupage des produits de la mer	Etude pour la création d'une plateforme de groupage / dégroupage des produits de la mer sous le MIN de Montpellier : étude des besoins + dimensionnement de l'outil de stockage + réalisation (MIN de Montpellier) A noter que d'autres initiatives de privés sont initiées sur Toulouse Partenaires techniques : Région
Aménager un site de vente directe à Frontignan plage pour les petits métiers	La commune de Frontignan envisage d'aménager le site de débarquement actuel de Frontignan plage pour permettre aux pêcheurs professionnels de vendre directement leurs productions en respectant l'ensemble des règles sanitaires et en bénéficiant d'une signalétique spécifique. Partenaires techniques : Ville et port de Frontignan
Moderniser les criées et leurs abords	Projet de rénovation complète (fluides et structures) des zones de stockage, vente, enlèvement, lavage bacs et bureaux de la Criée de Sète. Objectifs : meilleure organisation de la marche en avant des produits de la mer, confort de travail pour les clients, s'adapter aux nouveaux besoins (élargir la gamme de produits à la vente : thon, coquille saint jacques...), moderniser la logistique... Amélioration générale du bâtiment, tant dans ses performances énergétiques que sur son esthétique Partenaires techniques : Groupement de maîtrise d'œuvre
Etude de faisabilité d'un projet collectif d'organisation logistique des circuits courts	Objectif : structurer un projet de filière pour promouvoir et vendre les produits agricoles locaux, définir les besoins pour un développement de moyens techniques et logistiques de transformation/distribution/vente des produits locaux Besoin d'une étude / diagnostic avec un état des lieux de l'offre en produits agricoles locaux pour de la vente directe afin de dimensionner dans un second temps les moyens logistiques à créer / imaginer Fédérer les initiatives privées nées pendant le confinement, aider les exploitants avec des outils opérationnels de gestion... Partenaires techniques :
Projet de création d'une infrastructure de distribution de produits frais sur Marseillan	Objectif : construire une structure fixe de casiers réfrigérés sécurisés afin de développer la commercialisation et la vente de produits agricoles locaux Partenaires techniques :
Etude d'opportunité/faisabilité pour la transformation de produits difficilement commercialisables	En réflexion Prévu dans le plan de relance de la conchyliculture suite au COVID 2019 en particulier pour les huîtres de grosse taille Partenaires techniques : CRCM, coopérative/OP conchylicole Cépralmar, Ad'Occ, transformateurs

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 395 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Projet d'investissements en bassins de stabulation nasses et murex (NAMUR)	45 000 €	Ville d'Agde		
Moderniser la criée de Sète	1 250 000 €	FEAMP	320 000 €	
		EPR PSF	930 000 €	

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Identifier les solutions de mise à l'abri de coquillages : étude	
Créer une (ou plusieurs) structure(s) collective (s) de mise à l'abri de coquillages : mise en œuvre opérationnelle	
ZIFMAR : étude sur les prises d'eau et rejets ?	
Etude pour la création d'une plateforme de groupage / dégroupage des produits de la mer	
Aménager un site de vente directe à Frontignan plage pour les petits métiers	
Etude de faisabilité d'un projet collectif d'organisation logistique des circuits courts visant à structurer un projet de filière pour promouvoir et vendre les produits agricoles locaux	
Projet de création d'une infrastructure de distribution de produits frais sur Marseillan	101 000 €
Etude d'opportunité/faisabilité pour la transformation de produits difficilement commercialisables	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Soutenir les investissements permettant de stocker les produits			
Projet d'investissements en bassins de stabulation nasses et murex (NAMUR)	Nombre de travaux d'aménagement engagés et finalisés		
Identifier les solutions de mise à l'abri de coquillages : étude			
Créer une (ou plusieurs) structure(s) collective (s) de mise à l'abri de coquillages : mise en œuvre opérationnelle	Nombre d'entreprises concernées		
ZIFMAR : étude sur les prises d'eau et rejets ?			
2. Favoriser les projets collectifs et aménagements pour vendre les produits			

Etude pour la création d'une plateforme de groupage / dégroupage des produits de la mer	Nombre de sites de vente créés		
Aménager un site de vente directe à Frontignan plage pour les petits métiers			
Moderniser les criées et leurs abords			
Etude de faisabilité d'un projet collectif d'organisation logistique des circuits courts visant à structurer un projet de filière pour promouvoir et vendre les produits agricoles locaux			
Projet de création d'une infrastructure de distribution de produits frais sur Marseillan			
Etude d'opportunité/faisabilité pour la transformation de produits difficilement commercialisables			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter au changement climatique
2.1. Le soutien aux filières agricoles, conchylicoles et de pêche	
2.1.3. Diversifier les pratiques et les activités	
FA25 – Favoriser l'agritourisme et l'accueil sur les sites de production	

Le projet en un mot

Le projet vise à engager et soutenir des projets d'agritourisme sur terre et dans les mas conchylicoles :

- par le développement de l'accueil professionnel des mas ou exploitations accueillant du public ;
- par la réalisation d'aménagements destinés à l'accueil dans les sites de production, notamment au sein des établissements conchylicoles.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Développer l'accueil professionnel des mas ou exploitations accueillant du public			
Développer des formations professionnalisantes pour les acteurs agricoles	P	2021-2022	SAM
Accompagner les entreprises vers la labellisation	P	2021-2022	SAM
Améliorer la qualité d'accueil dans les mas conchylicoles	AP	2021 ou 2022	CRCM/CA34
Développer les outils de communication existants communs à la conchyliculture et l'agriculture	AP	2021-2022	
2. Réaliser des aménagements destinés à l'accueil du public sur les sites de production			
Créer une signalétique commune à disposer à l'entrée et dans les zones conchylicoles	AP	2021-2022	SAM
Créer des aménagements pour les personnes à mobilité réduite	AP		A préciser
Aménagement de pontons d'accostage pour navires à passagers sur les zones conchylicoles	AP		Gestionnaires de ports ?

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture sur le territoire de Thau est un secteur fragilisé au regard des crises passées et des difficultés économiques actuelles. - La conchyliculture a connu de nombreuses crises, amenant les professionnels à souhaiter diversifier leur activité de production, notamment par de l'accueil du public dans les mas. - Le schéma d'aménagement des zones conchylicoles réalisé en 2018/2019 prévoit dans ses scénarios des aménagements en faveur d'une amélioration de l'accueil du public dans les mas. - La convention de partenariat SAM/CA permettant d'animer une politique agricole sur les volets économiques et environnementaux sur la période 2018-2020 sur le BV de Thau, a vocation à être reconduite.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	
SAGE adopté	
SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 3.1. Protéger les activités de pêche et de conchyliculture et faciliter leur développement (SMVM) Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière (DOO)
SCOT de TE en révision	

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Développer l'accueil professionnel des mas ou exploitations accueillant du public	
Développer des formations professionnalisantes pour les acteurs agricoles	Convention SAM/CA : formations (anglais, réseaux sociaux...), formation à la dégustation croisée centre conchyliculteurs et vignerons... Partenaires techniques : proposition de partenariat du CPIE en partenariat avec Civam Racines et CRCM
Accompagner les entreprises vers la labellisation	Convention SAM/CA Ex. Bienvenue à la ferme, Sud de France, Vignobles et découvertes (convention SAM/Chambre agri) Partenaires techniques :
Améliorer la qualité d'accueil dans les mas conchylicoles	Améliorer la qualité d'accueil dans les mas conchylicoles (bonnes pratiques, labellisation) Objectif : accompagner les professionnels dans la définition et la mise en place des bonnes pratiques

	Les former par exemple à l'animation pédagogique Prévu dans la stratégie conchylicole Partenaires techniques : CRCM, OP conchylicole, conchyliculteurs, Cepralmar, CPIE, lycée de la mer
Développer les outils de communication existants communs à la conchyliculture et l'agriculture	Capitaliser sur les démarches qualité existantes (Bienvenue à la ferme, Vignobles et découvertes ...) communs à la conchyliculture et l'agriculture (signalétique, flyer, relais sur les sites institutionnels, packs agritouristiques...) Prévu dans la stratégie conchylicole de créer des outils communs, mais important de déjà capitaliser sur ce qui existe Partenaires techniques : organisations professionnelles, proposition du CPIE de participer à l'action
2. Réaliser des aménagements destinés à l'accueil du public sur les sites de production	
Créer une signalétique commune	Créer une signalétique commune à disposer à l'entrée et dans les zones conchylicoles Prévu dans la stratégie conchylicole et dans le schéma d'aménagement des zones conchylicoles Partenaires techniques :
Créer des aménagements pour les personnes à mobilité réduite dans les mas	Prévu dans le schéma d'aménagement, à l'entrée et dans les mas A programmer Partenaires techniques :
Aménagement de pontons d'accostage	Aménagement de pontons d'accostage pour navires à passagers sur les zones conchylicoles Prévu dans la stratégie conchylicole Partenaires techniques : Organisations professionnelles (syndicats), CRCM

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Projet pilote d'agritourisme sur Marseillan et/ou autre site	Cf. FAI 12
Projet ancre des savoirs	Cf. FA 22

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 16 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Développer des formations professionnalisantes pour les acteurs agricoles	8 000 €	SAM		

Accompagner les entreprises vers des labellisations	8 000 €	SAM		
---	---------	-----	--	--

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Améliorer la qualité d'accueil dans les mas conchylicoles	
Développer les outils de communication existants communs à la conchyliculture et l'agriculture	
Créer une signalétique commune à disposer à l'entrée et dans les zones conchylicoles	
Créer des aménagements pour les personnes à mobilité réduite	
Aménagement de pontons d'accostage pour navires à passagers sur les zones conchylicoles	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Développer l'accueil professionnel des mas ou exploitations accueillant du public			
Développer des formations professionnalisantes pour les acteurs agricoles	Nombre de formations engagées		
Accompagner les entreprises vers la labellisation			
Améliorer la qualité d'accueil dans les mas conchylicoles			
Développer les outils de communication existants communs à la conchyliculture et l'agriculture	Nombre d'entreprises accompagnées		
2. Réaliser des aménagements destinés à l'accueil du public sur les sites de production			
Créer une signalétique commune à disposer à l'entrée et dans les zones conchylicoles	Nombre de sites aménagés		
Créer des aménagements pour les personnes à mobilité réduite			
Aménagement de pontons d'accostage pour navires à passagers sur les zones conchylicoles			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter au changement climatique
2.1. Le soutien aux filières agricoles, conchylicoles et de pêche	
2.1.3. Diversifier les pratiques et les activités	
FA26 – Innover dans les productions et les pratiques des filières pêche et cultures marines	

Le projet en un mot

Le projet consiste à engager les actions suivantes :

- Améliorer les connaissances sur les espèces et les milieux de production en engageant des partenariats avec les organismes scientifiques,
- Expérimenter de nouvelles productions et de nouvelles techniques, mais aussi des modalités de gestion et de réglementation innovantes,
- Organiser le transfert aux professionnels des dispositifs expérimentés et déployer les innovations.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Améliorer les connaissances sur les espèces et les milieux en partenariat avec les scientifiques			
Améliorer les connaissances sur la palourde de Thau	P	2020-2022	Cépralmar
Mise en place d'un suivi de différentes espèces d'intérêt commercial	P	2020-2022	Cépralmar
Mise en place d'un suivi de l'huître plate	P	2020-2022	Cépralmar
Etude sur les possibilités de valorisation de la noisette de mer à l'échelle régionale	P	2018-2021	Cépralmar, OP du Sud
Holosud - projet de polyculture huitre/holothuries	P		Groupe Barba
Suivi de la dynamique spatiale des daurades et des loups entre mer/lagune	AP		Ifremer ?
Mise en place d'une étude sur les poulpes de rocs	P		Ifremer ?
2. Expérimenter et développer de nouvelles productions ou techniques de production et d'élevage			
Etude sur l'opportunité de relancer la mytiliculture en mer	P	2021-2022	CRCM
Tester et promouvoir des engins de pêche plus sélectifs DuPPeM, (OP du Sud)	P	2021-2022	OP du Sud
Définir le parcours zootechnique le plus approprié pour développer le captage naturel sur Thau (Natiustra)	P	2021-2022	Cépralmar

Expérimenter et diversifier les productions : huitres plates, coquilles saint Jacques, palourde, biju, holothurie	AP	2021-2022	Cepralmar, CRCM, professionnels...
Tester une nouvelle technique de collage à plat - Exondex	AP	2021	Exondex, CRCM
Prototyper la table conchylicole du XXIème siècle	AP	2021-2022	CRCM
Suivi des performances d'élevage des coquillages	P	2021-2022	Cépralmar
Expérimentation de la production de muges	P	2021-2022	Ferme marine des Aresquiers
Mettre en place des actions pour renouveler les stocks de palourdes sur la lagune de Thau	AP	2021-2022	Cepralmar ?

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Les écosystèmes lagunaires et marins ont connu récemment d'importantes évolutions, sous l'effet de pressions anthropiques et de modifications environnementales.
- Les groupes de travail thématiques du DLAL FEAMP ont permis d'identifier des diversifications potentielles dans les activités de production.
- Certaines expérimentations lancées sur la période 2018-2019 faciliteront le dimensionnement d'équipements innovants sur les zones portuaires et les sites de production.
- Le transfert de connaissances et la transposition d'expériences réalisées sur d'autres sites sont envisagés au travers de partenariats nouveaux.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

SRADDET arrêté	Objectif thématique 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 3.1. Protéger les activités de pêche et de conchyliculture et faciliter leur développement

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Améliorer les connaissances sur les espèces et les milieux en partenariat avec les scientifiques	
Améliorer les connaissances sur la mortalité des palourdes de Thau	Objectif : comprendre la diminution des stocks de palourdes européennes et expérimenter des modes de gestion (Lien avec FA45 et fiches liées au ROL) Sans doute plusieurs projets verront le jour. Le suivi mortalité a débuté en 2020 avec financement Région et CD34 Partenaires techniques : Ifremer, CRPMEM, prud'homies

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
Mise en place d'un suivi de différentes espèces d'intérêt commercial	Mise en place dès 2020 d'un suivi de différentes espèces d'intérêt commercial benthiques : oursins, poivres (murex de l'étang) et palourdes Pérennisation de ces suivis dans le cadre du ROL Partenaires techniques : proposition d'accompagnement par le réseau CPIE BT
Mise en place d'un suivi de l'huitre plate	Démarrage de quelques essais d'implantation en 2020 et suivis de croissance / mortalité pour un éventuel déploiement par la suite en fonction des résultats obtenus Partenaires techniques :
Etude sur la noisette de mer à l'échelle régionale	Objectif : améliorer la connaissance de la biologie de la noisette de mer pour une meilleure exploitation à l'échelle de la Région (des Saintes maries de la mer jusqu'au Grau d'Agde) L'OP du Sud participe à la collecte et l'échantillonnage ainsi qu'un bureau d'études Partenaire technique : OP du Sud Financements : Feamp/Etat/France Filière Pêche
Holosud - projet de polyculture huitre/holothuries	Objectif : initier une nouvelle filière halieutique qui s'intègre aux productions conchylicoles classiques. Cette nouvelle production pourrait permettre une certaine bioremédiation des déchets conchylicoles. Financement première phase obtenu dans le Plan Littoral 21 (porté par le Groupe Barba) Partenaires techniques : Ifremer, Cépralmar, CRCM
Suivi de la dynamique spatiale des daurades et des loups entre mer/lagune	Partenaires techniques :
Mise en place d'une étude sur les poulpes de rocs	Projet ALCOVE Partenaires techniques :
2. Expérimenter et développer de nouvelles productions ou techniques de production et d'élevage	
Etude sur l'opportunité de relancer la mytiliculture en mer	Pour rappel : une étude d'opportunité est réalisée en 2020 En fonction des résultats de l'étude, les conditions de développement seront précisées et les aménagements réalisés (lotissements en mer) Partenaires techniques : Via Aqua, ASA des cultures en mer
DuPpEM, durabilité engins de pêche (OP du Sud)	Tests d'engins plus sélectifs pour la petite pêche en mer Voté en 2019 en CSP Partenaires techniques : Professionnels, Cépralmar
Natiustra, captage naturel	Objectif : Expérimenter le captage naturel dans la lagune de Thau Voté en 2019 en CSP Partenaires techniques : CRCM, professionnels, Ifremer
Expérimentation de l'élevage du BIJU en suspension	Expérimentation élevage du BIJU en suspension (Cépralmar ? Ifremer ? IPR ?) => polyproduction lagune et mer AP Partenaires techniques : professionnels, Cépralmar
Exondex - test de « collage à plat »	Une expérimentation sera auprès d'une quinzaine de professionnels des 2 zones de production sur Thau et plusieurs indicateurs seront suivis en relation avec le suivi mise en place dans le ROL. Le Cépralmar et le lycée de la

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
	mer effectueront une comparaison des performances d'élevage entre le système traditionnel et le système Exondex Partenaires techniques : CRCM, professionnels, Cevalmar, Lycée de la Mer
Prototyper la table conchylicole du XXIème siècle	Partenaires techniques : lycée de la mer, CRCM, coopérative / OP conchylicole, Cévalmar, Région, SMBT (Lab)
Suivi des performances d'élevage des coquillages	Suivi des performances d'élevage des coquillages (huitres et moules) sur la lagune de Thau et en mer (Cevalmar via le ROL) Partenaires techniques : SMBT (ROL)
Expérimentation de la production de muges	Pour rappel, le projet La graine et le muge a été mis en œuvre par le CPIE BT, en partenariat avec le CIRAD et les Poissons du Soleil pour mettre en place une nouvelle filière piscicole d'élevage de mulets (muges) avec une alimentation à base de pain et d'algues. Sur cette base, un projet d'expérimentation de production de muges intégrée à d'autres productions en milieu lagunaire est envisagé, porté par la Ferme marine des Aresquiers en partenariat avec le Cevalmar. Les tests sont prévus en 2021-2022 avec un dépôt de dossier de demande de subvention courant 2021. Un projet de valorisation du muge est en réflexion, avec le CPIE BT et le Cevalmar comme partenaire. Partenaires techniques : Cevalmar, CPIE BT
Mettre en place des actions pour renouveler les stocks de palourdes sur la lagune de Thau	

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Développer des systèmes d'alerte performants pour le phytoplancton toxique au travers d'outils innovants (mesures d'ADN environnemental) Objectif : limiter les fermetures de commercialisation des coquillages	Cf. FA 40
Elevage de crevettes à partir des résidus de transformation et des rejets des chalutiers	Cf. FA 32
Tests de conservation des huitres en circuit fermé / mise à l'abri	Cf. FA 24
Mise en place d'un système de collecte + valorisation des coquilles d'huitres « propres » notamment auprès des restaurateurs du territoire	Cf. FA 32

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 421 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Améliorer les connaissances sur la palourde de Thau	-	Cepralmar		
Mise en place d'un suivi de différentes espèces d'intérêt commercial	Pas de coût à ce stade	Cepralmar		
Mise en place d'un suivi de l'huitre plate	Pas de coût à ce stade	Cepralmar		
Etude sur la noisette de mer à l'échelle régionale	200 000 €	Feamp		40%
		Etat		40%
		FFP		20%
Holosud - projet de polyculture huitre/holothuries				
Mise en place d'une étude sur les poulpes de rocs (projet ALCOVE)				
Etude sur l'opportunité de relancer la mytiliculture en mer	48 500 €	DLAL FEAMP	19 400 €	40%
		Région Occitanie	9 700 €	20%
		Département Hérault	9 700 €	20%
		CRCM	9 700 €	
DuPPeM, durabilité des engins de la petite pêche en mer (InterGalpa)	15 800 €	DLAL FEAMP	6 300 €	40%
		Région Occitanie	6 300 €	40%
		OP du Sud	3 100 €	
Natiustra, expérimentation du captage naturel dans la lagune de Thau	76 700 €	DLAL FEAMP	30 700 €	40%
		Département Hérault	15 300 €	20%
		SAM	15 300 €	20%
		Cépralmar	15 300 €	
Suivi des performances d'élevage des coquillages	-	Cepralmar		
Expérimentation de la production de muges	60 000 €	Feamp ?		
		Région ?		
		Ferme marine		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Suivi de la dynamique spatiale des daurades et des loups entre mer/lagune	
Expérimentation de l'élevage du BIJU en suspension	
Exondex test « collage à plat » : expérimentation auprès de 15 professionnels et suivis d'indicateurs	20 000 €
Prototyper la table du XXIème siècle	
Mettre en place des actions pour renouveler les stocks de palourdes sur la lagune de Thau	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Améliorer les connaissances sur les espèces et les milieux en partenariat avec les scientifiques			
Améliorer les connaissances sur la palourde de Thau	Nombre d'entreprises concernées		
Mise en place d'un suivi de différentes espèces d'intérêt commercial			
Mise en place d'un suivi de l'huitre plate	Nombre de suivis mis en place		
Etude sur la noisette de mer à l'échelle régionale			
Holosud - projet de polyculture huitre/holothuries			
Suivi de la dynamique spatiale des daurades et des loups entre mer/lagune			
Mise en place d'une étude sur les poulpes de rocs			
2. Expérimenter et développer de nouvelles productions ou techniques de production et d'élevage			
Relance de la mytiliculture en mer	Nombre d'expérimentations engagées		
DuPPeM, durabilité engins de pêche (OP du Sud)			
Natiustra, captage naturel			
Expérimentation de l'élevage du BIJU en suspension	Nombre de dispositifs déployés		
Exondex - test de « collage à plat »			
Prototyper la table du XXIème siècle			
Suivi des performances d'élevage des coquillages			
Expérimentation de la production de muges			
Mettre en place des actions pour renouveler les stocks de palourdes sur la lagune de Thau			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.2. L'engagement en faveur de la croissance verte	
2.2.1. Soutenir les pratiques agro-environnementales	
FA27 – Accompagner la réduction des phytosanitaires et le changement des pratiques agricoles	

Le projet en un mot

Le projet vise à conforter ou mettre en place des démarches qui vont dans le sens d'une limitation de l'usage des intrants agricoles :

1. Accompagner les changements de pratiques dans l'agriculture,
2. Engager des projets en milieu agricole visant à préserver la qualité des milieux,
3. Sensibiliser les particuliers et jardiniers amateurs pour limiter l'usage des phytosanitaires.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Accompagner les changements de pratiques dans l'agriculture			
Concertation et suivi des pratiques agricoles au sein du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
Poursuite du dispositif de confusion sexuelle	AP	2021-2022	
Poursuite de l'animation de groupes de viticulture durable	P	2021-2022	SAM
Création de GDON pour lutter contre la flavescence	P	2021-2022	SAM
Accompagner les caves dans la certification environnementale	P	2021-2022	Caves...
Projet Oenomed	P		Département
Lancement d'une stratégie agro-écologique par la commune de Montbazin	P	2022	Ville de Montbazin
Lancement d'une nouvelle formation pré-qualifiante aux métiers de l'agriculture environnement	P	2021-2022	ARDAM
Déploiement du dispositif Des terres et des Ailes chez les agriculteurs du territoire	P	?	CPIE BT
2. Engager des projets en milieu agricole visant à préserver la qualité des milieux			
Expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE)	P	2021-2022	SAM
Projets agropastoraux sur la CAHM	P	2021-2022	CAHM
Projet d'éco-pâturage sur les bassins de rétention de la CAHM	P	2021-2022	CAHM
Projet d'éco-pâturage des espaces en friche sur la commune de Balaruc-les-Bains	AP	2021	Balaruc-les-Bains

Projets d'éco-pâturage sur la commune de Poussan	P	2021-2022	Ville de Poussan
3. Sensibiliser les particuliers et jardiniers amateurs pour limiter l'usage des phytosanitaires			
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire	P	2021-2022	ARDAM
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »	P	2021-2022	CPIE
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »	P	2021-2022	SMBT
Incitation à l'utilisation des végétaux d'origine locale par les habitants de Montbazin	P	?	Montbazin

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture sur le territoire de Thau est un secteur fragilisé au regard des crises passées et des difficultés économiques actuelles. - Une solidarité existe entre le bassin versant support d'activités économiques agricoles et la lagune de Thau, support d'activités économiques traditionnelles (conchyliculture, pêche) dont la pérennité dépend de la qualité de l'eau et des milieux. Le SCOT définit ces activités comme vocations prioritaires du territoire. - La Directive nitrates a classé le bassin versant du Pallas en zone vulnérable aux pollutions diffuses agricoles. - Des actions ont été engagées depuis plusieurs années pour réduire l'utilisation des pesticides (lutte contre la flavescence, confusion sexuelle, abris chauve-souris...). - Des MAEC ont été déployées sur le territoire de Thau (programme MAEC Hérault Domitia). - Une convention de partenariat SAM/CA depuis 2017 permet d'animer une politique agricole sur les volets économiques et environnementaux sur le BV de Thau, qui a vocation à être reconduite. Un bilan 2017-2018 des actions a été réalisé avec des préconisations. Le bilan fait notamment état de 762 ha confusés sur les 4 000ha du territoire de SAM (qui compte 439 exploitations) avec des aides à prévoir pour développer le dispositif.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	AGR0401 - Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) COL0201 - Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives AGR0303 - Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire AGR0802 - Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles AGR0301 - Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
SAGE adopté	Disposition 9 Réduire l'utilisation des pesticides
SRADDET arrêté	Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière (DOO)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Accompagner le changement de pratiques dans l'agriculture	
Concertation et suivi des pratiques agricoles au sein du Bagnas	Des conventions agro-pastorales sont signées entre l'ADENA, le CDL et les viticulteurs sur le site du Bagnas avec un cahier des charges comprenant des pratiques favorables à la biodiversité. Sur la partie Nord, les MAEC se sont terminées en 2018, et à ce stade, il n'y a pas de lisibilité sur une nouvelle programmation de MAEC. Sur le domaine de Maraval, des conventions sont signées entre l'ADENA, le CDL et les viticulteurs pour limiter les intrants agricoles. Partenaires techniques : CDL
Poursuite du dispositif de confusion sexuelle ?	Objectif : encourager l'usage des auxiliaires de cultures et les moyens de lutte biologiques Poursuite du dispositif de confusion sexuelle à discuter. En groupe de travail préparatoire du contrat, il a été discuté de l'importance de poursuivre les financements notamment auprès des exploitants qui n'ont pas encore été confusés, sachant que ceux déjà engagés devraient pouvoir assurer le maintien de la démarche Préconisation de la CA34 (cf. bilan 2017-2018) : un soutien financier aux viticulteurs sortant du dispositif d'aide existant Partenaires techniques : CA 34, Département, SAM...
Poursuite de l'animation de groupes de viticulture durable	Convention SAM/CA L'objectif est de cibler dans la convention une animation par la Chambre d'agriculture sur les exploitants agricoles de Méze, sachant que les groupes de viticulture durable font partie de l'animation mise en place par la chambre sur l'ensemble du BV. Partenaires techniques : CA 34
Création de GDON pour lutter contre la flavescence	Convention SAM/CA L'objectif est d'organiser des rencontres pour la création de GDON avec les FREDON en associant les caves coopératives et particulières. La convention vise notamment la création d'un GDON et l'extension du GDON de Vic la Gardiole sur la période 2020- 2021. Objectif : diminution de l'usage des insecticides par l'aménagement de la lutte contre le vecteur de la flavescence (cicadelle) Préconisation de la CA34 (bilan 2017-2018) : création de 3 GDON supplémentaires sur le territoire (en plus des 3 existants)
Accompagner les viticulteurs dans la certification environnementale	Les viticulteurs doivent être certifiés environnementalement d'ici 2030. Un accompagnement permanent de la CA auprès des caves coopératives Région : Dans le cadre du dispositif 16.7 Eau du FEADER, en partenariat avec la Région, l'AERMC et le département de

	<p>l'Hérault, accompagnement de deux caves coopératives du territoire dans le changement des pratiques agricoles vers des certifications environnementales. Accompagnement à l'animation du programme d'actions sur les années 2020 et 2021 :</p> <p>Cave Richemer : HVE et AB, accompagnement ADASEAH Cave de Pomerols : Terra Vitis, accompagnement CA34 Partenaires techniques : CA34, ADASEAH, Région, Agence de l'eau, Département</p>
Projet Oenomed	<p>Projet européen de coopération IEV CTF-MED 2014-2020 dénommé « OENOMED » - Qualification et Promotion des filières viti-vinicoles des Aires Protégées de la Méditerranée - renforcer encore plus les réseaux vitivinicoles d'excellence et leurs « chaînes de valeur » en liaisonnant la viticulture avec les Aires Protégées et en développant des activités viticoles qui créent à la fois de la valeur économique (adoption des pratiques de l'économie circulaire) et au même temps des services environnementaux (protection du sol et de la biodiversité, gestion de l'eau, lutte contre les incendies, capture de carbone, etc.). Ces opportunités peuvent être identifiées et développées dans des zones où des espaces naturels sensibles coexistent avec des activités viticoles qui pourraient ainsi bénéficier d'une « marque » de qualité spécifique et originale que l'aire protégée peut leur offrir. Cette coexistence peut aussi générer de nouvelles occasions pour un œnotourisme durable et ainsi améliorer l'image et la commercialisation des produits des PME tout en valorisant les zones protégées qui ont donc l'intérêt à les promouvoir.</p> <p>Partenaires français : Département de l'Hérault, Institut National de la Recherche Agronomique, AOC Languedoc et deux territoires pilotes dans l'Hérault, dont le territoire de Sète agglomération méditerranée –</p> <p>Partenaires techniques : SAM...</p>
Lancement d'une stratégie agro-écologique par la commune de Montbazin	<p>Lancement d'une stratégie agro-écologique par la commune de Montbazin (dont création d'une zone de production agricole basée sur l'agriculture biologique, vivrière, tout en développant les circuits courts)</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Lancement d'une nouvelle formation pré-qualifiante aux métiers de l'agriculture environnement	<p>Pré-qualification « eau et agriculture » pour développer des métiers en lien avec la préservation de l'environnement. Formation qui a démarré en 2019.</p> <p>Partenaires techniques : GRETA</p>
Déploiement du dispositif Des terres et des Ailes chez les agriculteurs du territoire	<p>Démarche engagée notamment avec les agriculteurs du réseau Paniers de thau</p> <p>Objectif : accueil de la biodiversité sur les terres agricoles.</p> <p>Partenaires techniques : LPO Hérault</p>
2. Engager des projets en milieu agricole visant à préserver la qualité des milieux	
Expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE)	<p>Le projet a été retenu dans le cadre de l'appel à initiatives « Expérimentation de paiements pour services environnementaux » de l'Agence de l'eau RMC puis dans le cadre de l'AAP qui a suivi. L'enjeu poursuivi est qualitatif et vise la limitation des usages et des transferts phytosanitaires</p>

	<p>liés aux pratiques agricoles sur 2 secteurs : BV Pallas (1 620 ha – 82 exploitants) et Nappe Astienne secteur Mèze (985 ha – 90 exploitants).</p> <p>Mission d'animation de l'ADASEAH pour constitution du projet de territoire (indicateurs) et contractualisation avec les agriculteurs : septembre 2020 – Mars 2021</p> <p>Recrutement d'un technicien agro-environnemental pour suivi du programme sur 5 ans (2021 – 2025) qui est prévu.</p> <p>Rappel sur le diagnostic BV Pallas réalisé en 2019 : diagnostic agricole réalisé dans le cadre du projet de lutte contre le lessivage d'azote et phosphate sur le bassin versant du Pallas (convention SAM/CA en partenariat avec le SMBT).</p> <p>Enquêtes des pratiques agricoles (fertilisation, assolement, traitements phyto, rotation, travail du sol, irrigation...) sur un panel représentatif des 75 agriculteurs déclarants PAC et quelques agriculteurs non déclarants</p> <p>Coûts jusqu'en mars 2021 : étude ADASEAH 39K€ / temps agent SAM (technicien et chef de projet) environ 13K€ / études complémentaires envisagées en 2021 environ 20K€ estimé (prestation CA34 envisagée dans la convention SAM/CA) . Les montants des coûts liés aux futures contractualisations ne sont pas connus.</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, SMBT, ADASEAH, Chambre d'agriculture... La commune de Montbazin souhaiterait être associée à la démarche</p>
Projets agropastoraux sur la CAHM	<p>- Une bergère s'est installée depuis 2019 avec son troupeau dans la bergerie nouvellement créée (valorisé dans le CGITT). L'objectif est d'avoir à terme un troupeau de 200 brebis. Des conventions de mise à disposition de parcelles sont signées avec différents propriétaires de parcelles, dont certaines sont situées sur le BV de Thau (sur la commune de Castelnau de Guers. Intérêt de suivre certains indicateurs (effets sur biodiversité, limitation des pollutions...).</p> <p>- Un projet de chèvrerie est en cours de réalisation sur St Pons de Mauchiens avec de l'agropastoralisme prévu sur les terres de garrigues entre St Pons et Villeveyrac (espèce de chèvre adaptée à ce type de végétation. Intérêt à suivre indicateurs (biodiversité, limitation intrants, lutte contre incendie...)</p> <p>Partenaires techniques : Chambre d'agriculture / ADVAH</p>
Projet d'éco-pâturage sur les bassins de rétention de la CAHM	<p>151 bassins au total sur toute l'agglomération</p> <p>Objectif : limiter la mécanisation de l'entretien de végétation (et donc les pollutions éventuelles) et permettre une meilleure biodiversité. Entretien prévu dès 2020 sur le secteur de Castelnau de Guers (convention avec la bergère) et en 2021 sur les autres communes</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Projet d'éco-pâturage des espaces en friche sur la commune de Balaruc-les-Bains	<p>Mise de la place d'une convention avec un berger et mise en place de poteaux fixes pour faciliter la clôture des espaces pâturés (2021)</p> <p>Définition des besoins et des conditions d'exploitation en cours avec le berger</p>

	Coûts initiaux finalement revus à la hausse car nécessité de mettre en clôture les zones ciblées Partenaires techniques :
Projets d'éco-pâturage sur la commune de Poussan	Projet d'installer un berger pour pâturer sur les terres agricoles
Suivi-évaluation des MAEC en cours	Dans l'attente de la nouvelle PAC et d'éventuelles mesures agroenvironnementales, il s'agit de suivre les MAEC en cours Partenaires techniques :
3. Sensibiliser les particuliers et jardiniers amateurs pour limiter l'usage des phytosanitaires	
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire	Cf. FA 02
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »	Cf. FA 02
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »	Cf. FA 02
Incitation à l'utilisation des végétaux d'origine locale par les habitants de Montbazin	Partenaires techniques :

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Etude pour une démarche globale d'accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques et à l'engagement dans les dispositifs agroécologiques	Cf. FA 28

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 132 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Concertation et suivi des pratiques agricoles au sein du Bagnas				
Poursuite du dispositif de confusion sexuelle ?				
Poursuite de l'animation de groupes de viticulture durable	9 000 €			
Création de GDON pour lutter contre la flavescence	5 000 €			
Accompagner les caves dans la certification environnementale				

Projet Oenomed				
Lancement d'une stratégie agro-écologique par la commune de Montbazin	20 000 €			
Lancement d'une nouvelle formation pré-qualifiante aux métiers de l'agriculture environnement - ARDAM		Région	100%	
Déploiement du dispositif Des terres et des Ailes chez les agriculteurs du territoire				
Expérimentation de PSE – Définition du projet de territoire	73 000 €	Agence de l'eau RMC SAM		(1)
Expérimentation de PSE – Mise en œuvre du projet de territoire		Agence de l'eau RMC SAM		(1)
Projets d'éco-pâturage sur la commune de Poussan				
Projets agropastoraux sur la CAHM				
Projet d'éco-pâturage sur les bassins de rétention de la CAHM				
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire	Cf. FA 02			
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »	Cf. FA 02			
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »	Cf. FA 02			
Incitation à l'utilisation des végétaux d'origine locale par les habitants de Montbazin				

(1) Action inscrite ici pour mémoire car relevant d'un appel à projets en cours de l'AERMC : pas d'engagement contractuel dans le cadre des AAP (limités financièrement et/ou dans le temps)

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet d'éco-pâturage des espaces en friche sur la commune de Balaruc-les-Bains	25 000 € A compléter

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Accompagner le changement de pratiques dans l'agriculture			
Concertation et suivi des pratiques agricoles au sein du Bagnas	Nombre d'exploitants accompagnés Nombre d'ha concernés Nombre d'études engagées	Maitres d'ouvrage	
Poursuite du dispositif de confusion sexuelle			
Poursuite de l'animation de groupes de viticulture durable			
Création de GDON pour lutter contre la flavescence			
Accompagner les caves dans la certification environnementale			
Projet Oenomed			
Lancement d'une stratégie agro-écologique par la commune de Montbazin			
Lancement d'une nouvelle formation pré-qualifiante aux métiers de l'agriculture environnement			
Déploiement du dispositif Des terres et des Ailes chez les agriculteurs du territoire			
2. Engager des projets en milieu agricole visant à préserver la qualité des milieux			
Projets agropastoraux sur la CAHM	Nombre de projets engagés Surface gérée en éco-pâturage		
Projet d'éco-pâturage sur les bassins de rétention de la CAHM			
Projet d'éco-pâturage des espaces en friche sur la commune de Balaruc-les-Bains			
Projets d'éco-pâturage sur la commune de Poussan			
3. Sensibiliser les particuliers et jardiniers amateurs pour limiter l'usage des phytosanitaires			
Poursuite du projet éducatif « Jardins durables » dans les écoles du territoire	Cf. FA02		
Poursuite du projet de sensibilisation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »			
Valorisation de l'application « Jardinez autour de Thau »			
Incitation à l'utilisation des végétaux d'origine locale par les habitants de Montbazin			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.2. L'engagement en faveur de la croissance verte	
2.2.1. Soutenir les pratiques agro-environnementales	
FA28 – Aménager les parcelles pour limiter les transferts de surface et favoriser la biodiversité	

Le projet en un mot

Le projet vise à :

1. favoriser la mise en place de dispositifs agroécologiques ;
2. engager des expérimentations et des travaux pour limiter les transferts et favoriser la biodiversité sur les surfaces agricoles.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Favoriser la mise en place de dispositifs agroécologiques			
Etude pour une démarche globale d'accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques et à l'engagement dans les dispositifs agroécologiques	AP	2021 ou 2022	A préciser
Animation sur le dispositif Biodiv'eau – N2000 Plaine de Villeveyrac - Montagnac	P	2021 ou 2022	SMBT
Consolidation de l'atlas des parcelles agricoles	P	2021-2022	SMBT
Suivi infra hebdomadaire de l'humidité des sols et de la présence d'irrigation à l'échelle parcellaire	AP	2021 ou 2022	
2. Engager des expérimentations et des travaux pour limiter les transferts et favoriser la biodiversité sur les surfaces agricoles			
Etudes complémentaires pour engagement des travaux - CSE – Site pilote Poussan	P	2021 ou 2022	SAM
Autres sites pilotes CSE	AP		
Création de haies en bordures de vignes à Poussan	P	2021-2022	Ville de Poussan
Expérimentation de substrats drainants pour limiter le ruissellement des intrants en milieu agricole	AP		
Expérimentation et déploiement d'un outil de détection de l'irrigation à la parcelle par télédétection	AP	2022	

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture sur le territoire de Thau est un secteur fragilisé au regard des crises passées et des difficultés économiques actuelles. - Les activités de conchyliculture et de pêche sur la lagune dépendent de la qualité des milieux. - Les objectifs de bon état sur les différentes masses d'eau superficielles et de transition nécessitent d'accompagner le changement de pratiques agricoles sur le bassin versant - La Directive nitrates a classé le BV du Pallas en zone vulnérable aux pollutions par les nitrates. - Un atlas des parcelles agricoles avec leur capacité de stockage de volumes d'eau a été réalisé à l'échelle du BV de Thau par le SMBT, sur la base des enveloppes inondables potentielles produites par le Cerema (EXZECO) et d'un traitement de données altimétriques et topographiques. - INRAE a développé une chaîne de traitement d'images satellitaires pour produire des cartes hebdomadaires d'humidité des sols à l'échelle de la parcelle et qui pourraient être produites si besoin tous les 3 jours. Il est aussi en train de développer une autre chaîne de traitement pour la détection de l'irrigation à l'échelle de la parcelle culturale (1ère opérationnalisation aux grandes cultures prévues pour 2021, R&D en cours sur la vigne). - La Stratégie Régionale Pour la Biodiversité en Occitanie, adoptée le 5 mars 2020, est issue d'une concertation large sur le territoire, impliquant particulièrement les partenaires régionaux (OFB, DREAL, Agences de l'eau). Elle est constituée d'une trajectoire, d'un diagnostic partagé et d'un programme d'actions collectif, décliné en engagements concrets. 5 défis régionaux sont déclinés en 29 fiches-actions structurantes. - La communauté scientifique montpelliéraine travaille à la préfiguration d'une zone atelier qui intégrerait le site de Thau pour la caractérisation des petits fleuves côtiers intermittents méditerranéens. Il s'agit d'analyser et caractériser par des indicateurs la résilience de bassins versants par l'évolution des communautés biotiques, notamment de la ripisylve, en fonction du régime d'intermittence des cours d'eau et de ses évolutions.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	AGR040 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière) AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles
SAGE adopté	Disposition 9 Réduire l'utilisation des pesticides
SRADDET arrêté	Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.3. Préserver le potentiel agricole et pérenniser une agriculture fragilisée par la pression foncière (DOO)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Etudes pour limiter les ruissellements et transferts de surface sur les parcelles agricoles	
Etude pour une démarche globale d'accompagnement des agriculteurs au changement de	Etude dont l'opportunité a été partagée en groupe de travail préparatoire du contrat avec les différents partenaires, et qui vise notamment à identifier des agriculteurs disposés à mettre en place des dispositifs agro-

pratiques et à l'engagement dans les dispositifs agroécologiques	<p>écologiques sur leurs parcelles (du type BiodivEau, HéraultHaies, Des Terres et des Ailes...), les informer des dispositifs, les accompagner dans leurs changements de pratiques...</p> <p>Important de prévoir un état des lieux des pratiques avec une entrée par territoire et filière, accompagnement et mise en place de pratiques agro-environnementales avec un travail au niveau de l'exploitation agricole</p> <p>Phase 1 : état des lieux</p> <p>Phase 2 : information/sensibilisation et accompagnement au changement de pratiques par territoire cible</p> <p>Cette étude intègre le BV du Grand Bagnas (Un diagnostic des pratiques agricoles sur le bassin versant et la mise en place de mesures associées est inscrit dans le plan de gestion du Bagnas). L'ADENA souhaite qu'une démarche soit engagée à l'échelle de l'EBF du Bagnas.</p> <p>Par ailleurs, le SMETA est très concerné pour ce qui concerne la réduction des intrants sur le secteur de Mèze en raison de la présence en surface des sables astiens.</p> <p>Partenaires techniques : ADASEAH, CA34, SAM, SMBT, Région, Département...</p>
Animation sur le dispositif Biodiv'eau – N2000 Plaine de Villeveyrac - Montagnac	<p>Mise en place d'un groupe d'agriculteurs volontaires pour une formation et un accompagnement sur le dispositif Biodiv'eau dans le cadre de l'animation N2000 sur le secteur de la plaine de Villeveyrac Montagnac</p> <p>Le CEN LR développe depuis de nombreuses années le programme Biodiv Eau à destination des agriculteurs afin d'accompagner le développement de l'agro-écologie dans les exploitations. Fort de son expérience sur les territoires voisins et après l'engagement de quelques agriculteurs sur le territoire de Thau, l'objectif serait de faire connaître le programme sur le secteur Villeveyrac Montagnac.</p> <p>Partenaires techniques : CEN-LR, Département, CA34...</p>
Consolidation de l'atlas des parcelles agricoles	<p>Un premier atlas des parcelles agricoles élaboré, à consolider, définissant la capacité de stockage de volumes d'eau des parcelles et la prise en compte de la trame turquoise dans la spécification des indicateurs et la priorisation des actions</p> <p>Poursuite du travail en interne</p> <p>Etude qui servira également à l'enjeu inondation (cf. FA14)</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Suivi infra hebdomadaire de l'humidité des sols et de la présence d'irrigation à l'échelle parcellaire	<p>Prestation pour le déploiement dans les outils d'observation et de modélisation de Thau des cartographies hebdomadaires à infra-hebdomadaire de l'humidité des sols par télédétection.</p> <p>Partenaires techniques : INRAE ...</p>
2. Engager des expérimentations et des travaux pour limiter les transferts et favoriser la biodiversité sur les surfaces agricoles	
Etudes complémentaires pour engagement des travaux - CSE – Site pilote Poussan	<p>Les contrats pour services environnementaux permettent d'engager des actions avec les agriculteurs sur différents enjeux, notamment en faveur de la lutte contre les inondations (rétention d'eau et stockage à la parcelle).</p> <p>Ce dispositif permet aux agriculteurs d'être rémunérés en échange de services écosystémiques.</p> <p>- Animation foncière pour restructurer les exploitations agricoles du territoire via les caves coopératives, en utilisant la boîte à outils du CD34 (prise en charge des frais notariés pour achats/ventes et échanges restructurants), sur le modèle du travail réalisé en 2018 et 2019 sur Frontignan et Richemer</p>

	<p>- Mise en place de mesures de compensations environnementales pour éviter l'acquisition de terres agricoles pour les aménageurs (CSE-EPITERRE)</p> <p>Site pilote identifié à Poussan en tête du bassin versant de la Lauze pour lutter contre les inondations. Une étude de faisabilité a été lancée en 2019 et sera finalisée en 2020, permettant d'identifier les parcelles où réaliser les travaux</p> <p>Principal enjeu : l'inondation, mais les projets peuvent avoir des enjeux qualitatifs.</p> <p>Des études complémentaires sont nécessaires avant d'engager des travaux.</p> <p>Lien à faire avec le PAPI d'intention</p> <p>Partenaires techniques : ADASEAH, SMBT...</p>
Autres sites pilotes CSE	<p>Voir si en 2021 et 2022 d'autres projets peuvent émerger, avec les financements associés</p> <p>Lien à faire avec le PAPI d'intention</p> <p>Partenaires techniques : ADASEAH, SAM, SMBT...</p>
Création de haies en bordures de vignes à Poussan	<p>Projet de création de haies le long des vignes à Poussan pour participer au maintien de corridors écologiques et favoriser la biodiversité</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Expérimentation de substrats drainants pour limiter le ruissellement des intrants en milieu agricole	<p>Le SMBT a été approché par un bureau d'études en 2019 pour développer des solutions de substrats drainants à base de déchets coquillés.</p> <p>Réflexion à poursuivre et faire le lien avec la FA32</p> <p>Partenaires techniques : SMBT, COVED, SAM...</p>
Expérimentation et déploiement d'un outil de détection de l'irrigation à la parcelle par télédétection	<p>INRAE mène des travaux sur une chaîne de traitement par télédétection pour la détection de l'irrigation à l'échelle de la parcelle culturale (1^{ère} opérationnalisation aux grandes cultures prévues pour 2021, R&D en cours sur la vigne). L'étude consisterait à transférer la partie opérationnelle sur les grandes cultures et à étendre la R&D sur la vigne au territoire de Thau.</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Diffusion des outils d'information sur les infrastructures agro-écologiques	FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 70 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Animation sur le dispositif Biodiv'eau	-			
Consolidation de l'atlas des parcelles agricoles en lien avec leur capacité de stockage	-			

Projet pilote à Poussan - rétention parcelles agricoles – études complémentaires	?			
Création de haies en bordures de vignes à Poussan	20 000 €	Ville de Poussan		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude visant à identifier des agriculteurs disposés à mettre en place des dispositifs agro-écologiques au sein des parcelles	
Déploiement des cartographies hebdomadaires à infra-hebdomadaire de l'humidité des sols par télédétection	20 000 €
Expérimentation et déploiement d'un outil de détection de l'irrigation à la parcelle par télédétection	30 000 €
Expérimentation de substrats drainants pour limiter le ruissellement des intrants en milieu agricole	
Autres sites pilotes CSE ?	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Favoriser la mise en place de dispositifs agroécologiques			
Etude pour une démarche globale d'accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques et à l'engagement dans les dispositifs agroécologiques	Nombre de projets engagés Nombre d'exploitants accompagnés Nombre d'études engagées	Maitres d'ouvrage, SMBT	
Animation sur le dispositif Biodiv'eau – N2000 Plaine de Villeveyrac - Montagnac			
Consolidation de l'atlas des parcelles agricoles			
Suivi infra hebdomadaire de l'humidité des sols et de la présence d'irrigation à l'échelle parcellaire			
2. Engager des expérimentations et des travaux pour limiter les transferts et favoriser la biodiversité sur les surfaces agricoles			
Etudes complémentaires pour engagement des travaux – Site pilote Poussan	Nombre de sites pilotes CSE Nombre d'expérimentations engagées	Maitres d'ouvrage, SMBT	
Autres sites pilotes CSE ?			
Création de haies en bordures de vignes à Poussan			
Expérimentation de substrats drainants pour limiter le ruissellement des intrants en milieu agricole			
Expérimentation et déploiement d'un outil de détection de l'irrigation à la parcelle par télédétection			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.2. L'engagement en faveur de la croissance verte	
2.2.2. Promouvoir les démarches éco-responsables dans l'industrie	
FA29 – Lutter contre les pollutions toxiques industrielles et urbaines issues des rejets des entreprises et centres techniques	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. Engager des actions de réduction des pollutions toxiques industrielles auprès des entreprises et des centres techniques municipaux et communautaires du territoire,
2. Mener un programme de réduction des pesticides en milieu urbain et sur les axes de transport.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Actions de réduction des pollutions industrielles menées sur le territoire			
Opération collective de réduction des pollutions toxiques sur le territoire de SAM et animation gestion pluviale	P	2021-2022	SAM
Management environnemental sur le port de Sète-Frontignan / port propre	P	2021-2022	EPR
Diagnostic des sources de pollutions industrielles sur le Bagnas et mise en place de mesures	AP		CAHM ?/SICTOM ?
Dépollution du terrain le long de la RD2	AP		Ville de Balaruc les Bains
2. Programme de réduction des pesticides en milieu urbain et sur les axes de transports			
Bilan des démarches PAPPH sur le BV de Thau	P	2021 ou 2022	SMBT
Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires	P	2021	SMBT
Suivi des pratiques phytosanitaires auprès des gestionnaires d'infrastructures de transport	AP	2021 ou 2022	SMBT ?

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET	
<p>- Des opérations collectives ont été mises en œuvres sur le territoire de depuis 2008. Elles visent à mettre en conformité les rejets des entreprises au réseau d'eaux usées. Une animation a été mise en place, des diagnostics réalisés et des études et travaux financés. Une actualisation de l'état des lieux des pratiques menée en 2008 a été réalisée courant 2019, Les diagnostics portent dorénavant sur les centres techniques municipaux et communautaires. Cette dernière phase 2021-2022 portera sur la régularisation des rejets au réseau pluvial.</p> <p>- Le Port de Sète s'est engagé dans une démarche de management environnemental. Une étude qualité a été menée et un programme d'actions a été défini. Il convient maintenant de mettre en œuvre les actions identifiées.</p> <p>- Un premier diagnostic et sensibilisation a été auprès des campings mené en 2018-2019 par le SMBT dans le cadre d'un stage. Ce travail est à poursuivre.</p>	
DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	<p>IND0501 - Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques</p> <p>IND0601 - Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux sites industriels)</p> <p>ASS0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement</p> <p>COL0201 - Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives</p>
SAGE adopté	Disposition 10 Réduire et éviter les rejets d'autres substances dangereuses
SRADDET arrêté	<p>Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides</p> <p>Objectif 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité</p> <p>Objectif 3.6. Résilience – Faire du littoral une vitrine de la résilience</p>
SCOT approuvé	<p>Objectif 2.4. Maitriser l'impact des activités humaines sur les milieux lagunaires et marins (SMVM)</p> <p>Objectif 2.4.5. Agir sur les apports en produits phytosanitaires</p>

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Actions de réduction des pollutions industrielles menées sur le territoire	
Opération collective de réduction des pollutions toxiques sur le territoire de SAM	<p>- Réalisation d'un état des lieux exhaustif des effluents non domestiques (END) du territoire</p> <p>- Régularisation des sites prioritaires émetteurs de toxiques dans les collectivités, les entreprises</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du règlement d'assainissement – volet spécifique END - Formation et accompagnement du personnel sur gestion pollutions dispersées, communication, sensibilisation - Poste d'animation et de communication sur la lutte contre les pollutions toxiques dispersées <p>Cf. annexe de la présente fiche (fiche action spécifique Agence de l'eau RMC)</p>
Management environnemental sur le port de Sète-Frontignan / port propre	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la démarche certification ISO 14001 et Port propre. Renouvellement de la certification en 2020 - Mise en œuvre du schéma de gestion des eaux pluviales - Mise en place d'une prestation de nettoyage du plan d'eau et de lutte contre les pollutions chroniques (budget 100K). CCTP en cours - Amélioration de la collecte des eaux grises/eaux noires. A l'étude sur l'aire de carénage - Des actions à engager à l'issue de l'étude qualité en cours <p>Partenaires techniques : AFNOR/prestataires/SAM</p>
Diagnostic des sources de pollutions industrielles sur le Bagnas et mise en place de mesures	<p>Diagnostic des sites et activités industriels et mise en place de mesures visant la réduction des pollutions sur le BV du Grand Bagnas</p> <p>Action inscrite au plan de gestion du Bagnas, l'étude sur la qualité menée en 2019 ayant montré des pollutions aux métaux lourds</p> <p>Partenaires techniques : ADENA</p>
Dépollution du terrain le long de la RD2	<p>La Ville de Balaruc-les Bains souhaite procéder à la dépollution du terrain se situant le long de la RD2. Pendant plusieurs années ce terrain a été utilisé pour stocker les algues en lien avec les opérations de dragage réalisées sur la commune. Afin d'éviter d'éventuelles pollutions, la Ville souhaite procéder à la mise en décharge des algues (non réutilisables) et nettoyer complètement le site.</p>
2. Programme de réduction des pesticides en milieu urbain et sur les axes de transports	
Bilan des démarches PAPPH sur le BV de Thau	<p>Des plans de réduction de l'usage des phytosanitaires ont été engagés par l'ensemble des communes du BV de Thau. Il est intéressant de proposer un état d'avancement des différentes actions engagées.</p>
Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires	Cf. FA 02
Suivi des pratiques phytosanitaires auprès des gestionnaires d'infrastructures de transport	<p>En particulier le plan de gestion du Bagnas prévoit un diagnostic des pratiques d'entretien de la ligne SNCF et mise en place de mesures visant la réduction des pollutions (maitre d'ouvrage à déterminer)</p>

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 345 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Opération collective de réduction des pollutions toxiques sur le territoire de SAM (138 K/an dont 38K poste agent valorisé dans FA02)	200 000 €	Agence de l'eau RMC	120 000	40% + 10 à 20% (1)
		SAM	80 000	
Management environnemental <i>Travaux sur réseau eaux pluviales - Cf. SGEP</i> <i>Renouvellement certification – 5K€</i> <i>Nettoyage plan d'eau – pollutions chroniques – 100K€/an</i> <i>Collecte eaux grises noires – chiffrage en cours</i>	305 000 €	EPR		
Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires dans les campings, entreprises	Pour mémoire cf. FA02	SMBT		

(1) Taux d'aide fonction de la taille de l'entreprise : +10% d'aide pour les entreprises moyennes, +20% pour les petites entreprises

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Dépollution du terrain le long de la RD2	800 000 €
Diagnostic des sources de pollutions industrielles sur le Bagnas et mise en place de mesures	
Bilan des démarches PAPPH sur le BV de Thau	40 000 €
Suivi des pratiques phytosanitaires auprès des gestionnaires d'infrastructures de transport	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTATS	QUI	COMMENT
1. Actions de réduction des pollutions industrielles menées sur le territoire			
Opération collective de réduction des pollutions toxiques sur le territoire de SAM	Nombre de contrôles Nombre de réhabilitations Volumes de pollutions industrielles évitées		
Management environnemental sur le port de Sète-Frontignan / port propre			
Diagnostic des sources de pollutions industrielles sur le Bagnas et mise en place de mesures			
Dépollution du terrain le long de la RD2			

2. Programme de réduction des pesticides en milieu urbain et sur les axes de transports			
Bilan des démarches PAPPH sur le BV de Thau	Bilan réalisé		
Poursuite du programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires	Nombre de collectivités, entreprises sensibilisées		
Suivi des pratiques phytosanitaires auprès des gestionnaires d'infrastructures de transport	Nombre de collectivités, entreprises engagées		

Annexe Fiche FA-29

ANNEXE 1 : Opération Collective de réduction des pollutions toxiques sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne

Historique et Contexte :

La gestion des pollutions dispersées issues des rejets d'eaux usées non domestiques a été abordée sur le Territoire de Sète agglomération méditerranéenne (Sète, Frontignan, Mireval, Vic-la-Gardiole, Gigan, Montbazin, Poussan, Loupian, Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Bouzigues, Mèze, Villeveyrac, Marseillan), au travers de plusieurs opérations en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC :

- Accord cadre du 22 janvier 2008 pour la période 2007-2012, avec :
 - Convention d'application financière CABT pour la période du 01/01/2008 au 31/12/2010
 - Convention d'application financière CABT pour la période du 01/01/2011 au 31/12/2012
 - Convention d'application financière CCNBT pour la période du 01/07/2009 au 31/12/2010
- Contrat de Gestion Intégrée du territoire de Thau avec les conventions d'application pour la période 2012-2014 : Contrat opération collective Thau Agglo
- Contrat de Gestion Intégrée du territoire de Thau avec les conventions d'application pour la période 2015-2018 : Avenant n°1 au Contrat de l'opération collective Thau Agglo

En effet, l'enjeu de la préservation de ce milieu sensible est primordial.

Ces opérations financées par l'Agence de l'Eau RMC ont permis :

- de créer un poste au sein de la Collectivité pour la gestion des eaux usées non domestiques et assimilées domestiques,
- d'intégrer la gestion de ces types d'eaux usées dans le Règlement du Service de l'Assainissement collectif, et d'établir une Redevance Spéciale Industriels (application de Coefficients de pollution).

Néanmoins, les campagnes de Recherches de Substances Dangereuses dans les Eaux (RSDE) réalisées en 2018 en entrées et sorties des Station d'épuration de Sète, Mèze et Marseillan ont montré la présence de façon significative :

- pour la STEP de Sète : 23 substances dangereuses (9 Métaux, 5 HAP, Nonylphénols, DEHP, Cyperméthrine, Tributylétain cation) en entrée, et 5 en sortie (3 HAP, Zinc, DEHP) ;

- pour la STEP de Mèze : 5 substances dangereuses (DEHP, Dichlorométhane, 2 Métaux et 1 Pesticide) en entrée de station ; et 7 en sortie (2 Pesticides, 1 HAP et 2 Métaux, Dichlorométhane et le DEHP) ;
- pour la STEP de Marseillan : 10 substances dangereuses en entrée de station (3 Métaux, 4 HAP, Nonylphénols, DEHP, 1 Pesticide), et 1 en sortie (Arsenic).

Des investigations plus poussées doivent continuer pour réduire à la source ces substances toxiques.

Objectifs d'une Opération Collective :

Le principe du contrat opération collective consiste à :

- Améliorer la connaissance du territoire vis-à-vis de la problématique des micropolluants toxiques
- Informer les acteurs du territoire de l'impact de leurs pratiques sur le réseau d'assainissement et sur la qualité des cours d'eau
- Accompagner les acteurs du territoire dans le changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre de travaux pour lutter contre les pollutions toxiques dispersées
- Pérenniser les moyens mis en place pour ancrer durablement la stratégie de réduction à la source des pollutions toxiques dans la gestion des collectivités

L'année 2019 fait office d'année de transition pour élaborer et définir les objectifs des trois futures années (2020-2022) du Contrat de Transition Ecologique, en termes de gestion des pollutions toxiques et diffuses sur le Bassin de Thau, et de sensibilisation sur la gestion des eaux pluviales sur le territoire

Niveau 1 :

Dans le cas des territoires complexes (plusieurs territoires d'OPC à différents niveaux d'avancement sur un même EPCI (ex Marseille)), possibilité de choisir l'option adéquate à chaque territoire.

Sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne, il est proposé la réalisation d'une opération collective sur 1 année (2020) pour atteindre le niveau 1 – Prise en main de la thématique des effluents non domestiques.

Pour valider ce premier niveau, la collectivité devra mettre en place les actions suivantes : *(Choix possible des actions en fonction de l'avancement de chaque territoire)*

➤ Réalisation d'un état des lieux exhaustif des effluents non domestiques (END) du territoire

Avant toute action, il est primordial d'avoir une bonne connaissance des enjeux de son territoire vis-à-vis de la question des micropolluants (contamination des milieux, résultats RSDE des stations d'épuration et des industriels) ainsi qu'une bonne connaissance de l'ensemble des potentiels émetteurs (tissu industriel, branche d'activité...) y compris sur le pluvial (mauvais raccordement). La réalisation d'un état des lieux le plus exhaustif possible permettra d'inventorier et de cartographier les sources d'effluents non domestiques afin de hiérarchiser et prioriser les actions à mener (mode de priorisation à adapter à chaque contrat). L'ensemble des entreprises et des services techniques des collectivités seront visés.

Réalisé : Un bilan des actions menées de 2008 à 2018 a été réalisé au cours de l'année 2019. Ces actions ont permis :

- d'identifier environ 474 Etablissements ayant potentiellement des rejets d'eaux usées non domestiques selon leurs secteur d'activité (Chimie, Déchets, Agroalimentaire, Caves vinicoles, Emballages, Garages automobiles et poids-lourds, Activités nautiques, Métallerie, Imprimerie, Laverie /Blanchisserie) et environ 700 Etablissements ayant des rejets d'eaux usées assimilés domestiques (Activité de Restauration et traiteurs).
- de diagnostiquer sur site 360 Etablissements ayant des rejets non domestiques et 500 Etablissements ayant des rejets assimilés domestiques (Restaurateurs, traiteurs...).
- de financer 47 établissements pour la mise en conformité de leurs rejets d'eaux usées non domestiques ou assimilés domestiques : acquisition de systèmes de prétraitement. Un montant d'aides de 1 967 662,31 € pour les études et travaux de mises en conformité, et 184 349 € pour l'animation.
- de régulariser via la délivrance d'Arrêtés et de Conventions de déversement, 332 Etablissements dont 99 ayant des rejets d'eaux usées non domestiques et 233 assimilés domestiques.

Activités ENTREPRISES	Nb Etablissements identifiés	Nb Etablissements diagnostiqués	Nb Etablissements Absence de rejets	Nb Etablissements Conformes	Nb Etablissements Non Conformes à recontrôler	Nb Etablissements Non diagnostiqués	Nb Etablissements n'existant plus
Médical	15	14	0	12	2	1	NR
Chimie	8	7	3	1	2	1	1
Emballage/Stockage	7	7	4	3	0	0	NR
Déchets	7	6	0	4	2	1	NR
Imprimerie	19	15	12	0	3	4	NR
Laverie/Blanchisserie	12	12	0	12	0	0	NR
Garages	227	137	58	47	32	90	NR
Activités nautiques / Carénage	26	24	19	2	3	2	NR
Autres Industriels	87	82	59	19	2	5	2
Agroalimentaire	40	39	0	28	10	1	NR
Caves vinicoles	26	17	NR	2	5	10	NR
TOTAL	474	360	155	130	61	115	3

Figure 1 : Tableau récapitulatif des rejets non domestiques issues des ENTREPRISES du territoire

Activités SERVICES TECHNIQUES	Nb Etablissements identifiés	Nb Etablissements diagnostiqués	Nb Etablissements Absence de rejets	Nb Etablissements Conformes	Nb Etablissements Non Conformes à mettre en conformité	Nb Etablissements Non diagnostiqués	Nb Etablissements n'existant plus
Communaux	9	6	0	4	1	3	1
Municipaux	14	11	0	6	5	3	0
TOTAL	23	17	0	10	6	6	1

Figure 2 : Tableau récapitulatif des rejets non domestiques des SERVICES TECHNIQUES du territoire

Objectifs :

- Au vu du bilan (tableaux ci-dessus) des rejets d'eaux usées non domestiques, et des résultats des campagnes RSDE : actualiser l'état des lieux, et identifier les Etablissements prioritaires restants à mettre en conformité (Services techniques et Industriels/Artisans : Peintres) vis-à-vis des pollutions toxiques.

➤ **Mise à jour du règlement d'assainissement en intégrant un volet spécifique aux effluents non domestiques**

La mise à jour du règlement permettra de fixer les modalités de gestion des effluents non domestiques (mise en place d'un coefficient de pollution, mise en place d'une procédure en cas de rejets accidentels, réflexion sur les arrêtés et conventions de rejets...).

Réalisé : Le règlement de l'assainissement collectif de SAM intègre un chapitre sur les eaux industrielles : mise en place des arrêtés et conventions de déversement, valeurs seuils de rejet, mise en place de prétraitement et leur entretien, application d'une Redevance Spéciale Industriels (Coefficients de pollution et de majoration).

➤ **Régularisation des sites prioritaires émetteurs de toxiques « services techniques des collectivités »**

Le nombre de sites prioritaires sera défini lors de l'état des lieux. La régularisation concernera l'ensemble des enjeux « rejets » du site (EU et EP), mais n'induera pas nécessairement des travaux. Elle consistera à diagnostiquer les établissements, préconiser et promouvoir la réalisation d'aménagements internes aux entreprises ou la mise en œuvre de bonnes pratiques participant à la réduction des rejets toxiques, suivre les travaux lorsque ceux-ci sont préconisés. La régularisation sera effective dès que l'ensemble des actions précédentes auront été mises en œuvre.

Réalisé : L'état des lieux de 17 sites « Services techniques » sur 23 identifiés (déchets et garages municipaux), met en évidence :

Activités SERVICES TECHNIQUES	Nb Etablissements identifiés	Nb Etablissements diagnostiqués	Nb Etablissements Absence de rejets	Nb Etablissements Conformes	Nb Etablissements Non Conformes à mettre en conformité	Nb Etablissements Non diagnostiqués	Nb Etablissements n'existant plus
Communautaires	9	6	0	4	1	3	1
Municipaux	14	11	0	6	5	3	0
TOTAL	23	17	0	10	6	6	1
NIVEAU 1					6		

Objectifs :

- Mettre en conformité les Etablissements non conformes vis-à-vis de leurs rejets « Toxiques » : 6 Etablissements ;
- Réaliser le diagnostic des sites restants : 6 Etablissements ;
- Identifier les Etablissements diagnostiqués sur un outil cartographique.

➤ **Régularisation des sites prioritaires émetteurs de toxiques « entreprises »**

Le nombre de sites prioritaires (Nb et branche propre à chaque contrat) sera défini lors de l'état des lieux. La régularisation concernera l'ensemble des enjeux « rejets » du site (EU et EP), mais n'induera pas nécessairement des travaux. Elle consistera à diagnostiquer les établissements, préconiser et

promouvoir la réalisation d'aménagements internes aux entreprises ou la mise en œuvre de bonnes pratiques participant à la réduction des rejets toxiques, suivre les travaux lorsque ceux-ci sont préconisés. La régularisation sera effective dès que l'ensemble des actions précédentes auront été mises en œuvre.

Réalisé : Le Bilan des actions menées de 2008 à 2018 met en évidence 474 Etablissements identifiés selon leurs secteurs d'activité. 360 Etablissements ont été diagnostiqués, 99 Etablissements ont signé une convention de déversement, et 31 Etablissements se sont mis en conformité vis-à-vis de leurs rejets toxiques.

Activités ENTREPRISES	Nb Etablissements identifiés	Nb Etablissements diagnostiqués	Nb Etablissements Absence de rejets	Nb Etablissements Conformes	Nb Etablissements Non Conformes à reconrôler	Nb Etablissements Non diagnostiqués	Nb Etablissements n'existant plus
Médical	15	14	0	12	2	1	NR
Chimie	8	7	3	1	2	1	1
Emballage/Stockage	7	7	4	3	0	0	NR
Déchets	7	6	0	4	2	1	NR
Imprimerie	19	15	12	0	3	4	NR
Laverie/Blanchisserie	12	12	0	12	0	0	NR
Garages	227	137	58	47	32	90	NR
Activités nautiques / Carénage	26	24	19	2	3	2	NR
Autres Industriels	87	82	59	19	2	5	2
Agroalimentaire	40	39	0	28	10	1	NR
Caves viticoles	26	17	NR	2	5	10	NR
TOTAL	474	360	155	130	61	115	3
NIVEAU 1					46 (Industriels "Toxiques")		

Objectifs :

- Vérifier la mise en conformité de 46 Entreprises (Etb non conformes à reconrôler – Etb Agroalimentaire et caves viticoles = 61-15 = 46 Etb) considérées comme étant non conformes vis-à-vis de rejets « toxiques » lors de leur diagnostic sur site ;
- Mettre en conformité celles qui ne l'ont pas encore fait ;
- Identifier les Etablissements diagnostiqués sur un outil cartographique.

➤ Réalisation d'une étude visant à intégrer les spécificités des END dans la structuration des services « eau et assainissement » et dans le prix de l'eau

Elle peut constituer un sous-volet d'une étude plus large sur l'ensemble de l'eau et de l'assainissement et viser à une prise en compte progressive des END.

Réalisé : Une Redevance Spéciale Industriels a été mise en place, qui permet de majorer la redevance assainissement de certains établissement en fonction de la charge de leurs rejets d'eaux usées. 21 Etablissements sont concernés par cette Redevance Assainissement Spéciale Industriels.

Extrait du Règlement de l'Assainissement Collectif de Sète agglomération méditerranéenne :

« Article.26 Redevance spéciale industriel (RSI)

L'article R.2224-19-6 du CGCT dispose que la collectivité, « Indépendamment de la participation aux dépenses de premier établissement, d'entretien et d'exploitation prévues par l'article L.1331-10 du code de la santé publique, tout déversement d'eaux usées industrielles dans le réseau d'eau public d'assainissement donne lieu au paiement, par l'auteur du déversement, d'une redevance d'assainissement assise sur une évaluation spécifique déterminée à partir de critères définis par l'autorité compétente (...) et prenant en compte notamment l'importance, la nature et les caractéristiques du déversement, ainsi que, s'il y a lieu, la quantité d'eau prélevée ». Conformément à l'article R.2224-19-6 du CGCT, la collectivité a mis en place une redevance spéciale « industriels » (RSI). Celle-ci concerne les établissements soumis aux procédures d'autorisation de déversement.

Voici la formule retenue pour les calculs de la redevance spéciale industriels :

$$RSI = [AbTd + PVTd \times Vr (m3)] \times (Cp \times M \times N \times S \times H)$$

Dans laquelle:

- AbTd = abonnement de la redevance due par les usagers domestiques
- PVTd = part variable de la redevance due par les usagers domestiques
- Vr = Volume rejeté (le volume rejeté sera pris en compte, qu'à partir des appareils de mesures installés sur le réseau d'eaux usées industriels de l'établissement : compteur différencié, débitmètre... En absence de comptage différencié, il ne pourra être considéré que le volume consommé Vc).
- Les coefficients de pollutions (prenant en compte la spécificité de la pollution rejetée au regard de la pollution domestique type*) :

- o Cp = Coefficient de pollution basé sur la charge organique
- o M = Coefficient de biodégradabilité
- o N = Coefficient lié au PH du rejet
- o S = Coefficient lié à la salinité
- o H = Coefficient d'hydrocarbures

* La pollution domestique type est définie au chapitre 2 article 7.

Le produit (Vr x (Cp x M x N x S x H)) constitue un volume « de pollution considéré » qui sera appliqué sur le montant de la redevance domestique, votée par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Avec CP:

$$Cp = 0,4 + 0,6 \times (0,4 \times ([DCOind]/[DCOdom]) + 0,25 \times ([DBO5ind]/[DBO5dom]) + 0,25 \times ([MESind]/[MESdom]) + 0,07 \times ([Ntind]/[Ntdom]) + 0,03 \times ([Ptind]/[Ptind])$$

Les valeurs d'indice ind caractérisent l'effluent de l'industriel et les valeurs d'indice dom caractérisent l'effluent domestique type tel que défini précédemment.

Avec M = DCO/DBO5 :

$$\begin{aligned} & \text{Si } 2 < DCO/DBO5 < 3; M=1 \\ & \text{Si } DCO/DBO5 > 3 \text{ ou } DCO/DBO5 < 2; M=1,2 \end{aligned}$$

Avec N:

$$\begin{aligned} & \text{Si } 5,5 < PH < 8,5; N=1 \\ & \text{Si } PH < 5,5 \text{ ou } PH > 8,5; N=1,5 \end{aligned}$$

Avec S:

$$\begin{aligned} & \text{Si } S < 1200 \text{ mg/l}; S=1 \\ & \text{Si } 1200 \text{ mg/l} < S < 2000 \text{ mg/l}; S=1,2 \end{aligned}$$

Si S > 2000 mg/l; S=1,5

Avec H:

Si H ≤ 5 mg/l ; H=1

Si H > 5 mg/l ; H= 1,5

Les mesures de concentration seront effectuées sur des échantillons moyens de 24 heures, proportionnels au débit, (excepté pour les regards de visite non adaptés à la mise en place d'un préleveur automatique, dans ce cas des prélèvements ponctuels seront pris en compte). L'établissement devra alors prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en conformité de ces branchements. »

➤ **Formation et accompagnement du personnel sur la gestion des pollutions dispersées**

Les chargés de mission sont souvent isolés et livrés à eux-mêmes sur la question des effluents non domestiques au sein des collectivités. Pour y remédier, du temps sera dédié à la participation à des formations techniques et administratives ainsi qu'à la participation aux réunions du réseau régional END existant. De son côté, l'Agence prévoit de renforcer le lien avec les chargés de mission (formation aux règles de l'agence, fourniture d'un document d'appui) pour leur permettre de gagner en visibilité vis-à-vis des entreprises.

Réalisé : Participation aux réunions techniques organisées par le réseau régional ARPE, et accès à leur plateforme d'échanges.

➤ **Mise en œuvre d'une communication sur la démarche de l'opération**

L'existence de l'opération collective, et ses conditions de mise en œuvre seront diffusées via les canaux de communication des porteurs de projets. Pour bénéficier d'une aide, l'affichage du financement de l'Agence sera imposé.

De plus, sachant que le portage politique est déterminant dans la réussite et la pérennité des opérations collectives, il sera demandé aux collectivités de désigner un « élu référent ». Son rôle sera de montrer que l'opération collective est une opération gagnant-gagnant (bénéfique pour le monde économique, pour les collectivités et pour la qualité des milieux aquatiques).

Réalisé : Des plaquettes ont été réalisées et diffusées à certains Etablissements.

Objectifs :

- Définir un élu référent sur la réduction des pollutions toxiques (EP et EU).
- Mettre en place un plan de communication en partenariat avec l'Exploitant du Service Assainissement, le Service Eaux Pluviales, le service Espace naturels et le SMBT.
- Application du Plan de communication défini :
 - Création d'un kit de bonnes conduites/pratiques à destination des usagers (particuliers, aménageurs, professionnels...) concernant divers sujets liés aux partenaires, dont la bonne gestion des rejets industriels, et la prévention sur les pollutions toxiques dispersées ;
 - Communication interne SAM (réseaux sociaux, articles Magazine...)

Niveau 2 :

Sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne, il est proposé la réalisation d'une opération collective sur 2 années (2021-2022) pour atteindre le niveau 2 – Consolidation de la gestion des effluents non domestiques dans la politique de gestion de l'eau et élargissement des cibles.

Pour valider ce second niveau, la collectivité devra maintenir les acquis du niveau 1 et mettre en place les actions suivantes : (Choix possible des acquis en fonction de l'avancement de chaque territoire)

➤ **Régularisation des sites émetteurs de toxiques « services techniques des collectivités et entreprises » implantés sur le territoire**

Le nombre de sites (Valeur guide (40 diagnostics par an par chargé de mission)) (Nb et branche propre à chaque contrat) sera défini lors de l'état des lieux. La régularisation concernera l'ensemble des enjeux « rejets » du site (EU et EP), mais n'indiquera pas nécessairement des travaux. Elle consistera à diagnostiquer les établissements, préconiser et promouvoir la réalisation d'aménagements internes aux entreprises ou la mise en œuvre de bonnes pratiques participant à la réduction des rejets toxiques, suivre les travaux lorsque ceux-ci sont préconisés. La régularisation sera effective dès que l'ensemble des actions précédentes auront été mises en œuvre.

Réalisé :

Activités ENTREPRISES	Nb Etablissements identifiés	Nb Etablissements diagnostiqués	Nb Etablissements Absence de rejets	Nb Etablissements Conformés	Nb Etablissements Non Conformés à reconstruire	Nb Etablissements Non diagnostiqués	Nb Etablissements n'existant plus
Médical	15	14	0	12	2	1	NR
Chimie	8	7	3	1	2	1	1
Emballage/Stockage	7	7	4	3	0	0	NR
Déchets	7	6	0	4	2	1	NR
Imprimerie	19	15	12	0	3	4	NR
Laverie/Blanchisserie	12	12	0	12	0	0	NR
Garages	227	137	58	47	32	90	NR
Activités nautiques / Carénage	26	24	19	2	3	2	NR
Autres Industriels	87	82	59	19	2	5	2
Agroalimentaire	40	39	0	28	10	1	NR
Caves viticoles	26	17	NR	2	5	10	NR
TOTAL	474	360	155	130	61	115	3
NIVEAU 1					46 (Industriels "Toxiques")		
NIVEAU 2						104 + Peintres + restants du Niveau 1	

Activités SERVICES TECHNIQUES	Nb Etablissements identifiés	Nb Etablissements diagnostiqués	Nb Etablissements Absence de rejets	Nb Etablissements Conformés	Nb Etablissements Non Conformés à mettre en conformité	Nb Etablissements Non diagnostiqués	Nb Etablissements n'existant plus
Communautaires	9	6	0	4	1	3	1
Municipaux	14	11	0	6	5	3	0
TOTAL	23	17	0	10	6	6	1
NIVEAU 1					6		
NIVEAU 2						6 + restants du Niveau 1	

Objectifs :

- Réaliser un Etat des lieux des activités de l'Artisanat (type Peintres) et mettre en conformité les sites prioritaires identifiés : sensibiliser sur les bonnes pratiques et produits utilisés.
- Mettre en conformité les sites des Services Techniques des Collectivités restants à mettre en conformité.
- Poursuivre la régularisation des Entreprises déjà diagnostiqués les années précédentes, et poursuivre le diagnostic des nouveaux.

➤ **Mise en place d'une tarification adaptée aux effluents non domestiques (END)**

La collectivité devra mettre en place une politique tarifaire de l'eau spécifique aux effluents non domestiques afin de permettre un taux de couverture du service le plus large possible.

Réalisé : Une redevance spéciale Industriels (coefficients de pollution et majoration) s'applique déjà et est définie dans le Règlement du Service de l'assainissement (Cf. Niveau 1).

Objectifs :

- Menez une étude d'harmonisation et de réactualisation du calcul de cette RSI pour l'ensemble des systèmes d'assainissement du territoire de SAM.

➤ **Pérennisation des moyens internes sur la gestion des pollutions dispersées et soutien aux collectivités les moins avancées (niveau 1)**

La mise en place d'une tarification spécifique aux END devra permettre de pérenniser les postes dédiés à cette thématique.

Afin d'impulser une dynamique sur l'ensemble du bassin RMC et de favoriser les liens entre les territoires, les chargés de missions des opérations du niveau 2 devront dédier une partie de leur temps en soutien aux collectivités les moins avancées (en particulier ceux géographiquement proches).

Réalisé : Participation aux réunions techniques du groupe régional de l'ARPE, et autres journées techniques.

➤ **Mise en œuvre d'une communication sur les actions réalisées dans le cadre de l'OPC**

Les porteurs de projet devront communiquer sur les actions mises en place dans l'opération collective et les résultats observés auprès des partenaires, des entreprises, des élus...

La communication mise en place consistera à rédiger et diffuser des documents pour valoriser les bonnes pratiques en termes de gestion des pollutions, organiser des événements permettant la diffusion des bonnes pratiques, valoriser les entreprises volontaires dans leur démarche de réduction des rejets...

De plus, sachant que le portage politique est déterminant dans la réussite et la pérennité des opérations collectives, il sera demandé aux collectivités de désigner un « élu référent ». Son rôle sera de montrer que l'opération collective est une opération gagnant-gagnant (bénéfique pour le monde économique, pour les collectivités et pour la qualité des milieux aquatiques).

Réalisé : Un élu référent sur les pollutions diffuses a été défini dans le cadre du Niveau 1.

Objectifs :

- Poursuite et application du plan de communication défini avec l'Exploitant du Service Assainissement, le service Eaux Pluviales, le service Espaces naturels et le SMBT sur les pollutions dispersées et la gestion des eaux pluviales sur le territoire.

- **Santé/Environnement : Mise en place d'actions de sensibilisation élargie à d'autres cibles (particulier, structures d'enseignement, associations...) et d'autres sources (pluvial...)** (volet obligatoire (spécifique et adaptable à chaque contrat)

Ce critère vise à décroisser l'enjeu micropolluants. Afin de gagner en flexibilité et de s'adapter au mieux aux besoins des territoires, l'Agence demandera aux porteurs de projet d'élargir leur champ d'action en s'intéressant à de nouvelles sources et en s'adressant à différentes cibles. Les collectivités devront mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation auprès du grand public.

Réalisé : /

Objectifs :- Elaborer un règlement d'assainissement des eaux pluviales intégrant une partie « rejets eaux industrielles ».

- Sensibiliser sur la gestion des rejets non domestiques au réseau d'eaux pluviales, et les solutions alternatives de gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Plan d'action :

Niveau 1 : 2020

Action <i>Choix des actions en fonction de ce qui reste à faire</i>	Responsable de l'action	Partenaires associés	Indicateurs d'évaluation	Avancement par rapport aux objectifs
				SAM
Réactualisation de l'état des lieux des rejets toxiques, Bilan des actions menées de 2008 à 2018, Etat des lieux des entreprises de Peinture	SAM	SUEZ THAU MARITIMA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une cartographie des potentiels émetteurs de rejets toxiques ○ Hiérarchisation et Priorisation des actions à mener (géographique, par branche d'activité...) ○ Liste des entreprises de Peinture présentes sur le territoire ○ Définir les Etablissements prioritaires à diagnostiquer 	
Mise à jour du règlement d'assainissement	SAM	SUEZ THAU MARITIMA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intégration d'un volet spécifique aux END 	Règlement de l'Assainissement collectif existant avec Chapitre 3 : Les eaux industrielles
Régularisation (technique et administrative) des sites prioritaires émetteurs de toxiques (~6 sites) (services techniques) suite au diagnostic réalisé en 2019	SAM	SUEZ THAU MARITIMA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de diagnostics complémentaires réalisés ○ Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) ○ Nombre (et pourcentage) de sites mis en conformité (arrêtés et conventions de déversement) 	
Régularisation (technique et administrative) des sites prioritaires émetteurs de toxiques (~46 sites) (entreprises) restant et déjà diagnostiqués lors des précédentes actions	SAM	SUEZ THAU MARITIMA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de diagnostics complémentaires réalisés ○ Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) ○ Nombre (et pourcentage) de sites mis en conformité (Arrêtés et conventions de déversement) 	
Réalisation d'une étude visant à intégrer les spécificités des END dans la structuration des services « eau et assainissement » et dans le prix de l'eau	SAM		<ul style="list-style-type: none"> ○ Formule existante dans le Règlement du service Assainissement de SAM 	Formule de la Redevance Spéciale Industriels (RSI) intégrée dans le Règlement de l'Assainissement collectif

Formation du personnel	SAM	/	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formations réalisées ○ Participation aux réseaux régionaux ○ Journées techniques sur les micropolluants 	
Communication	SAM	Service Eaux pluviales SAM Service Espaces Naturels SAM SUEZ THAU MARITIMA SMBT	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan de communication en partenariat avec l'Exploitant du service Assainissement, le Service Eaux Pluviales, le service Espaces naturels et le SMBT ○ Kit (fiches) de bonnes conduites/pratiques 	

Niveau 2 : 2021-2022

Action <i>Choix des actions en fonction de ce qui reste à faire</i>	Responsable de l'action	Partenaires associés	Indicateurs d'évaluation	Avancement
				SAM
Régularisation des sites émetteurs de toxiques restants répertoriés dans l'état des lieux initial mais non diagnostiqués (services techniques et entreprises Peintres) (~110 + Peintres)	SAM	SUEZ THAU MARITIMA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de diagnostics réalisés ○ Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) ○ Nombre (et pourcentage) de sites mis en conformité (arrêtés et conventions de déversement) 	
Mise en place d'une tarification adaptée aux END	SAM	SUEZ THAU MARITIMA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réactualisation de la tarification pour les « Industriels » sur l'ensemble du territoire de SAM ○ Rapport d'étude 	
Pérennisation des moyens et Soutien aux collectivités les moins avancées	SAM	/	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de postes pérennisés ○ Soutien aux collectivités les moins avancées (réunions d'échanges, formation inter collectivités...) 	
Communication	SAM	SUEZ THAU MARITIMA SMBT	<ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuite et application du plan de communication défini avec l'Exploitant du Service Assainissement, le Service Eaux Pluviales, le service Espace naturels et le SMBT lors du niveau 1 ○ Outils de communication déployés 	

<p>Mise en place d'actions de sensibilisation élargie à d'autres sources : les rejets toxiques dans le réseau d'eaux pluviales, et sensibilisation et accompagnement des usagers sur les techniques de gestion des eaux pluviales à la parcelle</p>	<p>SAM</p>	<p>SUEZ THAU MARITIMA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chapitre sur la gestion des EUND dans le Règlement des Eaux pluviales ○ Trame des arrêtés et conventions de déversement pour un rejet dans le réseau d'eaux pluviales ○ Actions de communication et sensibilisation des usagers à une gestion stratégique des eaux pluviales à la parcelle 	
---	------------	-----------------------------------	--	--

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.2. L'engagement en faveur de la croissance verte	
2.2.2. Promouvoir les démarches éco-responsables dans l'industrie	
FA 30 – Développer une démarche d'écologie industrielle (EIT)	

Le projet en un mot

Le projet consiste à faire émerger, valoriser ou engager des projets d'écologie industrielle sur le territoire grâce aux actions suivantes :

1. Informer sur la démarche EIT ;
2. Engager des démarches d'écologie industrielle territoriale.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRISES D'OUVRAGE
1. Informer sur la démarche d'EIT			
Animer des démarches d'EIT sur le territoire	AP	2021 ou 2022	A préciser
Organiser une journée d'information et de sensibilisation sur la démarche	AP	2021 ou 2022	A préciser
2. Engager des démarches d'écologie industrielle			
Projet d'EIT – réutilisation des eaux usées traitées	AP	2021 ou 2022	SAM...
Projet d'EIT – valorisation des déchets coquillés	AP	2021 ou 2022	
Projet d'EIT – réutilisation de la chaleur produite par l'UVE	AP	2021 ou 2022	
Projet d'aménagement d'un village d'accueil de chauffeurs PL	P	2021-2022	EPR
Etude diagnostic multi-flux pour une démarche d'EIT à l'échelle du territoire de Thau	AP	2021 ou 2022	A préciser

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit l'écologie industrielle et territoriale (EIT) comme consistant, « sur la base d'une quantification des flux de ressources, et notamment des matières, de l'énergie et de l'eau, à optimiser les flux de ces ressources utilisées et produites à l'échelle d'un territoire pertinent, dans le cadre d'actions de coopération, de mutualisation et de substitution de ces flux de ressources, limitant ainsi les impacts environnementaux et améliorant la compétitivité économique et l'attractivité des territoires ». C'est une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la composante réduire, réutiliser et recycler de l'économie circulaire et peut aller également vers des démarches d'éco-conception, d'économie de la fonctionnalité ou de développement volontaire de filières locales.

L'écologie industrielle et territoriale peut se décliner selon deux modalités : des synergies de substitution qui portent sur la valorisation et l'échange de matière et d'énergie entre entités ; des synergies de mutualisation qui reposent sur des approvisionnements communs, des services communs et des partages d'équipements ou de ressources.

- L'Ademe a mis en place au niveau national un réseau d'acteurs engagés dans l'EIT (synapse) et constitue un partenaire technique privilégié pour engager des actions.

- La Région a créé un réseau régional des acteurs de l'EIT afin de dynamiser notamment les démarches territoriales.

- A l'échelle régionale, en matière de prévention et gestion des déchets, dans l'attente de la validation du SRADDET, c'est le PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Occitanie) qui s'applique. Le PRAEC (Programme régionale d'action en faveur de l'économie circulaire), document réglementaire issu de la loi NOTRE, a été validé en Occitanie.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	RES0203 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat
SAGE adopté	Disposition 27 Mettre en œuvre une politique d'économie d'eau ambitieuse
SRADDET arrêté	Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique
SCOT approuvé	Objectif 2.4. Maitriser l'impact des activités humaines sur les milieux lagunaires et marins (SMVM)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Informer sur la démarche d'EIT	
Animer des démarches d'EIT sur le territoire	La démarche d'EIT nécessite une animation dédiée sur le territoire (diagnostic de flux, mise en relation des acteurs...), dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas définie à ce stade. Partenaires techniques et financiers potentiels : Ademe, Région

Organiser une journée d'information et de sensibilisation sur la démarche	<p>Une journée d'information pourrait être organisée auprès des acteurs institutionnels du territoire pour les informer de ce type de démarche.</p> <p>Un temps plus opérationnel est nécessaire pour déterminer les entreprises génératrices de flux, les synergies et mutualisations possibles...</p> <p>En particulier, les ports font partie des cibles car il y a beaucoup de flux donc des synergies possibles. Important que le port participe au travail dans le cadre du PRAEC</p> <p>Partenaires techniques : Ademe, Région, EPCI, CCI...</p>
2. Engager des démarches d'écologie industrielle	
Projet d'EIT – réutilisation des eaux usées traitées	<p>SAM a plusieurs projets de réutilisation des eaux usées traitées pour une valorisation sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement de la STEP de Sète prévoit un process de traitement permettant de disposer d'une eau ultra-filtrée. En cours de chiffrage : le projet d'installer une borne de puisage à destination d'entreprises ou collectivités à proximité de la STEP (pour de l'arrosage ou autre) – cf. FA 20 - le projet sur la STEP de Mèze va permettre la réutilisation des eaux traitées pour un usage agricole - cf. FA 20 - la construction d'un démonstrateur REUT-désalinisation par électrodialyse sur le lagunage de Marseillan a vocation à réutiliser les eaux traitées pour un usage agricole pour les vignes des Grands domaines du littoral (GDL) <p>Ces projets pourraient faire partie d'une démarche d'EIT.</p>
Projet d'EIT – valorisation des déchets coquillés	<p>Plusieurs initiatives existent pour une valorisation des déchets coquillés (cf. FA32) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la société COVED a mis en place ou prospecté depuis plusieurs années diverses voies de valorisation des déchets coquillés : amendement, remblais de carrière, de chemins... mais également écobéton... Un projet d'amendement de cultures biologiques suite à l'obtention du label ecocert est en cours, ainsi qu'un dispositif de biofiltres – cf. FA 32 - Projet de récifs coquillés FIRCAP – lauréat de l'AAP régional Avenir Littoral – cf. FA32 - Projet de valorisation des coquilles propres pour diverses valorisations dont cosmétiques, alimentation pour animaux... Une collecte spécifique auprès des restaurateurs et dégustateurs est envisagée. - Projet de substrats drainants pour l'agriculture à partir de déchets coquillés – cf. FA28. <p>Ces projets pourraient faire partie d'une démarche d'EIT.</p>
Projet d'EIT – réutilisation de la chaleur produite par l'UVE	<p>L'UVE de Sète doit être redimensionné et son process modifié pour optimiser la performance énergétique de l'équipement – cf. FA1.</p> <p>La chaleur produite est utilisée pour le séchage des boues de la STEP et revendue à un industriel. La pose d'un groupe turbo-alternateur va permettre de produire de l'électricité à partir de la chaleur restante, soit vendue directement soit utilisée pour produire de l'hydrogène grâce à la pose en projet d'un électrolyseur hydrogène. L'hydrogène produit pourrait avoir plusieurs usages possibles, en particulier l'alimentation de la barge hydrogène et du bateau de dragage hydrogène prévus sur le port de Sète.</p> <p>Ce projet pourrait constituer une démarche d'EIT.</p>
Projet d'aménagement d'un village d'accueil de chauffeurs PL	<p>Projet d'aménagement d'un village d'accueil de chauffeurs PL (en lien avec autoroute de la mer).</p> <p>Constat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec le démarrage de la ligne DFDS (remorques Turques en 2019), PSF a mis à disposition des sanitaires modulaires provisoires sur cuve étanche. Il a été rapidement constaté une très forte augmentation des volumes consommés

	<p>et EU produites et de nombreux A/R par camion vers la STEP ? le port n'étant pas équipé de SAC.</p> <p>- à proximité de la zone : une aire de lavage camion</p> <p>Problème : comment limiter la consommation d'eau potable pour des usages non appropriés et diminuer les émissions CO2 liées au transport.</p> <p>Solution : intégrer dans le marché d'aménagement du village des exigences environnementales sur le système de gestion des eaux :</p> <p>- dispositifs hydro économes</p> <p>- traitement des eaux autonomes avec recyclage (=> reuse toilettes et station de lavage voisine)</p> <p>COÛT ESTIME du dispositif de traitement : 50 k€</p> <p>Lancement du marché en 2020</p> <p>Partenaires techniques : Ademe</p>
<p>Etude diagnostic multi-flux pour une démarche d'EIT à l'échelle du territoire de Thau</p>	<p>Plusieurs démarches sont en cours de réflexion sur le territoire autour de la valorisation des déchets coquillés. Cf. FA 32</p> <p>Par ailleurs, une rencontre sur le territoire avec l'entreprise Neo Eco a permis d'envisager un projet de valorisation multi-flux à partir des déchets minéraux (déchets du BTP, déchets coquillés et sédiments de dragage).</p> <p>Des initiatives existent depuis longtemps dans les différents ports du territoire pour développer des solutions de valorisation des sédiments de dragage. C'est notamment une préoccupation majeure du port de Sète-Frontignan. Cf. FAI 4</p> <p>Au vu de ces initiatives, il peut être intéressant de lancer une étude diagnostic des gisements sur ces différents flux et les possibilités de valorisation sur le territoire.</p> <p>Partenaires techniques : Ademe, Région, EPR Port Sud de France, SAM, Coved, Neo eco, Providentiel coquillage, Geocorail, SMBT...</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Projet de collecte des filets et engins de pêche pour une valorisation, avec possible extension aux engins et équipements utilisés dans les mas conchylicoles. L'analyse de ces flux pourrait donner lieu à un projet d'EIT dans le futur.	Cf. FA 32
Démarche Entreprise engagé pour la nature – UR CPIE	Cf. FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Projet d'EIT – réutilisation des eaux usées traitées				
Projet d'EIT – valorisation des déchets coquillés				

Projet d'EIT – réutilisation de la chaleur produite par l'UVE				
Projet d'aménagement d'un village d'accueil de chauffeurs PL				

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Animation pluriannuelle d'une démarche EIT sur le territoire	Possibilité aide groupée Ademe/Région de 70%
Organisation d'une journée de sensibilisation sur l'EIT	Pas d'aide ponctuelle Région (à inclure dans l'animation)
Etude diagnostic multi-flux pour une démarche d'EIT à l'échelle du territoire de Thau	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Informer sur la démarche d'EIT			
Animer des démarches d'EIT sur le territoire	Nombre de jours d'animation		
Organiser une journée d'information et de sensibilisation sur la démarche			
2. Engager des démarches d'écologie industrielle territoriale			
Projet d'EIT – réutilisation des eaux usées traitées	Nombre de projets d'EIT engagés Nombre d'études engagées		
Projet d'EIT – valorisation des déchets coquillés			
Projet d'EIT – réutilisation de la chaleur produite par l'UVE			
Projet d'aménagement d'un village d'accueil de chauffeurs PL			
Etude diagnostic multi-flux pour une démarche d'EIT à l'échelle du territoire de Thau			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.2. L'engagement en faveur de la croissance verte	
2.2.3. Développer l'écotourisme	
FA 31 – Aménager des sites d'accueil pour de l'écotourisme	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. Réaliser des études pour accueillir le public sur les sites naturels du territoire,
2. Créer des aménagements pour favoriser l'écotourisme.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réaliser des études pour accueillir le public sur les sites naturels du territoire			
Etudes préalables - Opération Grand site sur 3 intercos - Gardiole et étangs palavasiens	P	2021-2022	SAM
Valorisation de la montagne de la Moure – études	P	2021-2022	SAM
Etude pour la création d'un parcours pédestre et un circuit « Art et Nature » à Balaruc les Bains	P	2021-2022	Ville de Balaruc les Bains
2. Créer des aménagements pour favoriser l'écotourisme			
Valorisation de la montagne de la Moure – mise en œuvre plan de gestion	AP	2022 ou 2023	SAM
Poursuite du programme de travaux issus du plan de gestion de la Gardiole	P	2021-2022	SAM
Sentier Littoral Autour de Thau	P	2021-2022	SMBT
Valorisation écotouristique du Pech d'Ay à Balaruc les Bains	P	2021-2022	SAM
Créer et aménager des infrastructures d'accueil du public sur le Bagnas	P	2021-2022	ADENA

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire de Thau, par sa haute valeur environnementale, dispose d'opportunités importantes sur le développement d'un tourisme centré sur la découverte de la nature, dans le respect de l'environnement et de la culture locale. - Plusieurs sites naturels emblématiques sur le territoire ont fait ou font l'objet d'études pour réaliser des aménagements en faveur de l'accueil du public, avec des outils pour informer sur les enjeux environnementaux de ces sites. - Le site de la Montagne de la Moure est situé à la confluence de 3 sites N2000. - Le plan de gestion du Massif de la Gardiole a été adopté en 2016, avec un plan d'action ambitieux pour mieux gérer un site fragilisé par la forte fréquentation, les conflits d'usages, la présence de dépôts sauvages.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	Aucune mesure identifiée
SAGE adopté	Aucune disposition identifiée
SRADDET arrêté	<p>Objectif 3.3. Développement – Valoriser l'ouverture économique et touristique de tous les territoires et consolider les relations interrégionales et internationales</p> <p>Objectif 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité</p>
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 2.5. Valoriser le potentiel de développement touristique et de loisirs du territoire

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réaliser des études pour accueillir le public sur les sites naturels du territoire	
Opération Grand site sur 3 intercos	Etudes préalables - Opération Grand site sur 3 intercos - Gardiole et étangs palavasiens Objectif : réaliser les études nécessaires à l'élaboration d'un projet et plan d'action pour une OGS en partenariat avec 3M Partenaires techniques : 3M / Agglo Pays de l'Or
Valorisation de la montagne de la Moure - études	Valorisation de la montagne de la Moure – études et mise en œuvre du plan de gestion Objectif : développer le potentiel touristiques du site en améliorant les conditions d'accueil du public et et valorisant le patrimoine naturel 2 études préalables aux travaux : - un plan de gestion sur le territoire de SAM - une étude d'actions interterritoriales avec CC Vallée de l'Hérault et 3M

	<p>Les études doivent aboutir à un plan d'actions concrètes (organisation des accès et déplacements, itinéraires d'activités de pleine nature et de découverte)</p> <p>Important d'associer la commune de Montbazin dans le projet (porte de la Montagne de la Moure)</p> <p>Travaux à programmer</p> <p>Partenaires techniques : CC Vallée de l'Hérault et 3M</p> <p>Commune de Montbazin</p>
<p>Etudes pour la création d'un parcours pédestre et un circuit « Art et Nature » à Balaruc les Bains</p>	<p>Créer un parcours pédestre et un circuit « Art et Nature » autour de la presqu'île de Balaruc les Bains et balade sur étang de Thau</p> <p>Circuit permettant de faire le tour de la presqu'île, par le bord d'étang à pied, par la piste cyclable et sur l'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des usagers aux espaces naturels et raisonner l'usage des lieux de pratiques, en tenant compte notamment des incidences environnementales - Découverte de plusieurs thématiques abordées en fonction des lieux : biodiversité, viticulture, métiers de la lagune, eau, écologie, énergies renouvelables - Découverte du site de l'étang de Thau ponctuée par les études Dem'Eaux par le biais d'une scénographie (le phénomène d'inversac, l'instrumentation de la Vise, le forage profond...) - Découverte du patrimoine culturel local, du patrimoine historique des thermes et de son rapport à la lagune et à la romanité. <p>Etudes à programmer en 2021</p> <p>Partenaires techniques :</p>
<p>2. Créer des aménagements pour favoriser l'écotourisme</p>	
<p>Valorisation de la montagne de la Moure – mise en œuvre du plan d'actions</p>	<p>Travaux à programmer à l'issue des études (plan de gestion sur le territoire de SAM et étude d'actions interterritoriales avec CC Vallée de l'Hérault et 3M)</p>
<p>Poursuite du programme de travaux issus du plan de gestion de la Gardiole</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion, avec développement d'une offre de tourisme par la mise en valeur du patrimoine naturel - 900 000 € HT</p> <p>Partenaires techniques : Etat, Région, Département</p>
<p>Sentier Littoral Autour de Thau</p>	<p>Projet de sentier littoral autour de la lagune de Thau, déposé dans le cadre de l'appel à projets France vue sur mer du Cerema</p> <p>Objectif : obtenir une totale continuité de sentier du littoral sur le pourtour de la lagune de Thau (79 kms) qui présente à ce jour un certain nombre de passages non aménagés ou inaccessibles</p> <p>Dépôt du dossier en avril 2021</p> <p>Etude lancée en 2021 et travaux envisagés à partir de 2022</p> <p>Partenaires techniques : Etat, SAM, CRCM, communes...</p>
<p>Valorisation écotouristique du Pech d'Ay à Balaruc les Bains</p>	<p>Valorisation écotouristique du Pech d'Ay à Balaruc les Bains – études et travaux</p> <p>Objectif : Mettre en valeur le patrimoine naturel (zone humide et garrigues), culturel (source Cauvy) et hydrogéologique (inversac)</p> <p>Etude maîtrise d'œuvre en cours</p> <p>Partenaires techniques : Commune de Balaruc les Bains</p>
<p>Créer et aménager des infrastructures d'accueil du public sur le Bagnas</p>	<p>Etude sur l'accueil du public dans et autour du Bagnas – prévue au plan de gestion</p>

	<p>Divers aménagements prévus : entrée de site, rénovation de la maison d'accueil, points d'accueil... Certains ont été déposés dans le cadre du plan de relance pour des travaux 2021-2023 (600K au total).</p> <p>Projet de réalisation d'une piste cyclable entre le Pont du Maire (au niveau du Canal du Midi) et l'aire d'observation, projet qui est en discussion avec la mairie de Marseillan et permettrait de proposer une boucle de découverte tout autour du Bagnas depuis le Domaine. Ce projet est fondamental pour que l'ADENA puisse développer sa stratégie d'accueil du public.</p> <p>Lien avec FA 02 sur l'offre d'animations proposée au sein du Bagnas et la FA 42 sur les zones humides</p> <p>Partenaires techniques : FEDER, CAHM, CDL, Plan de relance Etat, Mairie de Marseillan</p>
--	---

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Mise en valeur entrée de site des salins de Villeroy et aire de loisirs du Pont-Levis. Un enjeu d'amélioration de l'accueil du public et un enjeu de désimperéabilisation	Cf. FA 4
Toutes les actions de sensibilisation / animation	Cf. FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 922 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etudes préalables - Opération Grand site sur 3 intercos - Gardiole et étangs palavasiens (partie SAM)	180 000 €	SAM	180 000	
Poursuite du programme de valorisation du Massif de la Gardiole	900 000 €	Etat	150 000 €	17%
		Feder	159 000 €	18%
		Région	154 000 €	17%
		Département	90 000 €	10%
		SAM	347 000	
Valorisation de la montagne de la Moure – études et travaux	A préciser			
<i>Etudes</i>				
<i>Travaux</i>				
		SAM		
Sentier Littoral Autour de Thau				

<i>Etude</i>	100 000 €	Etat (plan relance)	80 000	80%
		SMBT	20 000	
<i>Travaux</i>	En attente étude	A préciser		
Valorisation écotouristique du Pech d'Ay à Balaruc les Bains – études et travaux	100 000 €	SAM	100 000	
Créer et aménager des infrastructures d'accueil du public sur le Bagnas	600 000 €	FEDER, CAHM, CDL, Plan de relance Etat		
		ADENA		
Créer un parcours pédestre et un circuit « Art et Nature » à Balaruc les Bains	42 000 €	Ville de Balaruc les Bains	42 000	

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Mise œuvre Plan de gestion Colline de la Moure	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Réaliser des études pour accueillir le public sur les sites naturels du territoire			
Etudes préalables - Opération Grand site sur 3 intercos - Gardiole et étangs palavasiens			
Valorisation de la montagne de la Moure – études			
Etude pour la création d'un parcours pédestre et un circuit « Art et Nature » à Balaruc les Bains			
2. Créer des aménagements pour favoriser l'écotourisme			
Valorisation de la montagne de la Moure –mise en œuvre plan de gestion			
Poursuite du programme de travaux issus du plan de gestion de la Gardiole			
Sentier Littoral Autour de Thau			
Valorisation écotouristique du Pech d'Ay à Balaruc les Bains			
Créer et aménager des infrastructures d'accueil du public sur le Bagnas			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.3. La promotion de l'économie bleue	
2.3.1. Favoriser l'économie circulaire sur le territoire	
FA 32 – Promouvoir le recyclage et le réemploi	

Le projet en un mot

Le projet consiste à développer de nouvelles filières de recyclage et de réemploi sur le territoire grâce aux actions suivantes :

1. Etudes sur le développement de filières de recyclage et réemploi ;
2. Mise en place de nouvelles infrastructures ou services de recyclage et de réemploi.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRISES D'OUVRAGE
1. Etudes sur le développement de filières de recyclage et réemploi			
Réflexion sur la création d'une ressourcerie sur Thau	P	2021-2022	SAM
Etude de préfiguration d'une ressourcerie sur la commune de Montbazin	P	2021	Ville de Montbazin
Projet de ressourcerie-recyclerie sur la commune de Poussan	P	2022	Ville de Poussan
Etude de solutions techniques pour optimiser la valorisation des déchets des bateaux de plaisance	AP		SAM
2. Mise en place de nouvelles infrastructures ou services de recyclage et de réemploi			
Etudes et travaux de construction de la nouvelle déchetterie au Nord du bassin de Thau	P	2021-2022	SAM
Finalisation de l'équipement des déchetteries en dispositif de collecte d'objets	P	2021-2022	SAM
Déploiement de composteurs sur le territoire de Thau	P	2021-2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a introduit la responsabilité élargie du producteur (REP) sur les bateaux de plaisance. Elle a été complétée par la loi AGECE : obligation de détourner les biodéchets des ordures ménagères avant 2024. - Une démarche en cours de l'EPCI d'enlèvement des bateaux épaves (mise en place depuis 2016) a incité à réaliser une étude pour évaluer les gisements de bateaux à l'échelle du territoire, et au-delà. Etude en cours 2019-2020 - PRPGD - Le PLPDMA est un document important sur cette thématique, permettant de se questionner sur le réemploi dans le BTP, sur le développement de la consigne en lien avec la vente en circuits courts. - A noter également le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de la Région Occitanie.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	
SAGE adopté	
SRADDET arrêté	<p>Objectif 2.9. Déchets – Du déchet à la ressource à horizon 2040 : réduire la production de déchets et optimiser la gestion des recyclables</p> <p>Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique</p>
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.6.1. Optimiser la gestion des déchets

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Etudes sur le développement de filières de recyclage et réemploi	
Réflexion sur la création d'une ressourcerie	<p>Une réflexion est engagée pour décider de la création d'une ressourcerie sur le bassin de Thau, ou plutôt le conventionnement avec différents organismes en fonction des flux</p> <p>Projet qui a été proposé par le Conseil de développement de SAM</p> <p>Partenaire technique : communes, CPIE BT, SAM (dans le cadre de ses obligations de prévention PLPDMA)</p>
Etude de préfiguration d'une ressourcerie sur la commune de Montbazin	<p>Référence au cahier des charges Ademe</p> <p>Question du périmètre à discuter. Des acteurs se sont positionnés.</p> <p>En réunion technique le 13 octobre 2020, il a été précisé par les partenaires l'importance d'associer cette démarche à celle de SAM.</p> <p>Partenaires techniques : SAM</p>
Projet de ressourcerie-recyclerie sur la commune de Poussan	Projet lauréat au budget participatif du Département de l'Hérault pour création d'une ressourcerie. Accompagnement de la commune sur ce projet

	<p>Même remarque que précédemment sur l'importance de mener une réflexion commune sur le territoire</p> <p>Partenaires techniques : SAM, Département</p>
<p>Etude de solutions techniques pour optimiser la valorisation des déchets des bateaux de plaisance</p>	<p>SAM a mis en place depuis 2016 un service d'enlèvement des épaves de bateaux sur Thau. Une étude a été lancée pour évaluer les gisements de bateaux à l'échelle du territoire et mettre en place une filière de collecte et traitement des déchets issus des bateaux de plaisance avec analyse du gisement, caractéristiques de la filière de collecte et traitement et offre de services territoriaux. Le choix de développer sur Montpellier un opérateur (EPUR) agréé et financé par l'éco-organisme APER pour la démolition de bateaux de plaisance ne remet pas en cause l'intérêt de définir les besoins en collecte, stockage et transport des déchets issus des épaves et bateaux de plaisance à l'échelle de Thau, et de continuer à organiser l'enlèvement des épaves.</p> <p>Se poser la question de la pertinence d'un espace de pré-démolition sur le territoire.</p> <p>Faire le lien avec un porteur sur sa démarche de ré-emploi des coques de navires (cf. FAI 15 Tiers lieu)</p> <p>Partenaires techniques : Port de Sète, exploitants des ports sur Thau</p>
2. Mise en place de nouvelles infrastructures ou services de recyclage et de réemploi	
<p>Eudes et travaux de construction d'une nouvelle déchetterie</p>	<p>Nouvelle déchetterie au nord du bassin de Thau en remplacement des déchetteries de Balaruc et de Montbazin</p> <p>Objectif : augmenter le taux de valorisation par la mise en place de filières de recyclage / réemploi spécifiques (meubles, D3E, ressourcerie, etc.)</p> <p>Le projet anticipe la création de nouvelles filières REP dans les années à venir (jouets, matériel de sport, etc.) en créant des espaces dédiés à la collecte de ces futurs flux de déchets (a priori 19 bennes au total).</p> <p>Partenariat déjà opérationnel avec Valoridec pour récupération du plâtre sur 3 déchetteries actuellement et 4 avec la nouvelle.</p> <p>Complémentarités souhaitées avec déchetterie pro si ce type de déchetterie sur le territoire ou à proximité.</p> <p>Une caractérisation du gisement sera effectuée prochainement (MODECOM).</p> <p>Etudes : 2019-2020</p> <p>Démarrage des travaux en 2021 et fin des travaux prévue fin 2022</p> <p>Partenaires techniques :</p>
<p>Finalisation de l'équipement des déchetteries en dispositif de collecte d'objets</p>	<p>Objectif : finaliser l'équipement des déchetteries en containers de collecte d'objets en vue d'un réemploi en lien avec le ou les futurs acteurs du ré-emploi du territoire.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
<p>Déploiement de composteurs sur le territoire de Thau</p>	<p>SAM organise depuis 2010 la distribution de composteurs individuels pour favoriser la sortie des biodéchets des OMS. Environ 7 000 composteurs ont été déployés, et cette action est reconduite chaque année (entre 500 et 1 000 composteurs distribués par an).</p> <p>Par ailleurs, un test pour le déploiement en composteurs collectifs est programmé.</p> <p>En fonction des résultats du test, une étude pourrait être menée pour dimensionner les équipements à mettre en place.</p> <p>Préconisation de la Région : établir un schéma directeur des modalités de détournement et traitement des biodéchets des ménages et le déployer avant l'échéance réglementaire de fin 2023.</p>

Partenaires techniques : Ademe, CPIE BT, Région

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Chantier pédagogique permettant la création de composteurs collectifs à Mèze – (maitrise d'ouvrage ARDAM)	Cf. FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 2 065 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant de l'aide en €	Taux d'aide	Décision d'aide (oui/non)
Réflexion sur la création d'une ressourcerie sur Thau – étude de faisabilité dont évaluation du gisement	-	Région		35%	
		SAM			
Etude de préfiguration d'une ressourcerie sur la commune de Montbazin	15 000 €	Région (1)		35%	
		Ademe (1)		35%	
		Ville de Montbazin			
Projet de ressourcerie-recyclerie sur la commune de Poussan	100 000 €	(1)			
		Ville de Poussan			
Etudes et travaux de construction d'une nouvelle déchetterie au nord du bassin de Thau	1 900 000 €	SAM			
Finalisation de l'équipement des déchetteries en dispositif de collecte d'objets	50 000 €	SAM			
Déploiement de composteurs sur le territoire de Thau*	?	SAM			

* AAP en cours ADEME/Région

(1) La Région et l'Ademe conditionne leur financement à une démarche globale sur le territoire.

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude de solutions techniques pour optimiser la valorisation des déchets des bateaux de plaisance	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Etudes sur le développement de filières de recyclage et réemploi			
Réflexion sur la création d'une ressourcerie sur Thau			
Etude de préfiguration d'une ressourcerie sur la commune de Montbazin			
Projet de ressourcerie-recyclerie sur la commune de Poussan			
Etude de solutions techniques pour optimiser la valorisation des déchets des bateaux de plaisance			
2. Mise en place de nouvelles infrastructures ou services de recyclage et de réemploi			
Etudes et travaux de construction de la nouvelle déchetterie au Nord du bassin de Thau			
Finalisation de l'équipement des déchetteries en dispositif de collecte d'objets	Taux de matière organique dans les OMR		Modecom
Déploiement de composteurs sur le territoire de Thau (et détournement des biodéchets)			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.3. La promotion de l'économie bleue	
2.3.1. Favoriser l'économie circulaire sur le territoire	
FA 33 – Valoriser les déchets	

Le projet en un mot

Le projet consiste à valoriser les déchets issus des filières maritimes, mais également des STEP ou dragage des canaux, et encourager les démarches de valorisation des déchets :

- Collecter et valoriser les déchets issus des filières pêche et cultures marines,
- Traiter et valoriser des matériaux pouvant nécessiter une dépollution.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Collecter et valoriser les déchets issus des filières pêche et cultures marines			
Projet de collecte et valorisation des filets et engins de pêche	P	2020-2022	Cepalmar
Projet de collecte et de valorisation des coquilles d'huitres « propres »	AP	2020-2022	A préciser
Projet d'élevage de crevettes à partir des résidus de transformation et des rejets des chalutiers	P	2021-2023	SAEML Criée d'Agde
Projet de recyclage des déchets conchylicoles – Récifs coquillés (FIRCAP)	P	2021-2022	Geocorail
Projets de valorisation des déchets conchylicoles traités par la Coved	P	2020-2022	COVED
2. Traiter et valoriser des matériaux pouvant nécessiter une dépollution			
Valoriser les boues issues des stations d'épuration pour de l'épandage	P	2020-2022	SAM
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Marseillan	P	2021-2022	Départ. 34 / Marseillan
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Frontignan	AP		
Projet de restructuration de terrains agricoles avec des sédiments	AP	2021 ou 22	VNF

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - La valorisation des coquilles d’huitres et de moules, mais aussi des déchets plastiques (filets de pêche, pochons ostréicoles) a été évoquée au sein des groupes de travail du DLAL FEAMP « Thau et son lido ». Des collaborations sont actuellement engagées avec les autres Galpas nationaux (groupes d’action locale pêche et aquaculture) et par les organismes nationaux (coopération maritime, FranceAgrimer) - L’atelier « Economie circulaire » organisé dans le cadre d’Ora maritima 2019 (assises du territoire), a également permis d’identifier des pistes d’actions. - La loi transition énergétique souligne l’importance de développer des filières locales de valorisation. - L’AAP de la DIRM propose de mutualiser et d’expérimenter l’utilisation de sédiments de dragage dans des travaux terrestres et maritimes, en lien avec l’AAP Région /Ademe sur l’économie circulaire dans le BTP.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	IND0501 Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques
SAGE adopté	Disposition 10 Réduire et éviter les rejets d’autres substances dangereuses
SRADDET arrêté	Objectif 2.9. Déchets – Du déchet à la ressource à horizon 2040 : réduire la production de déchets et optimiser la gestion des recyclables Objectif 3.8. Economie durable – Accompagner l’économie régionale dans la transition écologique et climatique
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.6.1. Optimiser la gestion des déchets

Description détaillée du projet

ACTIONS PROGRAMMEES	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Collecter et valoriser les déchets issus des filières pêche et cultures marines	
Projet de collecte et valorisation des filets et engins de pêche	<p>Objectifs : valoriser les filets et engins de pêche, et étendre si cela est possible aux plastiques d’exploitation.</p> <p>Une étude est programmée d’ici fin 2020 afin de faire le diagnostic de la durabilité des filets et engins de pêche, la destination des déchets, identifier les modes de stockage et l’organisation d’une collecte de ces déchets sur les 4 ports d’Occitanie (Port la Nouvelle, Grau d’Agde, Sète et le Grau du Roi) et envisager l’opportunité et la faisabilité de les valoriser.</p> <p>Les premiers équipements en containers de collecte pourraient être installés dès 2022 en fonction des résultats de l’étude.</p> <p>Concernant les plastiques, il faudra préalablement réaliser un état des lieux des types de plastiques actuellement utilisés dans les entreprises des filières pêche et cultures marines, des gisements et des saisonnalités, informer les organisations professionnelles, les producteurs et les mareyeurs sur les pistes de valorisation des plastiques et développer des</p>

	<p>liens avec des industriels spécialisés dans la valorisation des plastiques issus des filières pêche cultures marines</p> <p>A noter que le Cepralmar envisage dans la monographie conchylicole programmée pour 2021 de récupérer dans les enquêtes auprès des 150 entreprises conchylicoles, des informations sur le matériel et engins utilisés, ce qui est déposé dans les bennes à déchets..., dans le but de quantifier un gisement potentiel à valoriser au niveau des entreprises conchylicoles et identifier l'opportunité de réaliser une collecte dédiée.</p> <p>Partenaires techniques : Région, gestionnaires de ports</p>
Projet de collecte et de valorisation des coquilles d'huitres « propres »	<p>Projet de création d'une filière de valorisation des coquilles d'huitres propres pour diverses utilisations</p> <p>Préalables : une enquête – état des lieux des restaurateurs et des entreprises conchylicoles pratiquant la dégustation au mas, éventuellement en lien avec les organismes d'insertion par l'économie ; informer les organisations professionnelles, les producteurs et les mareyeurs sur le projet, les pistes de valorisation des coquilles ; développer des collaborations avec des entreprises innovantes pour valoriser les coquilles (ex. cosmétique) ; évaluer le gisement de coquilles disponibles et le process et/ou la collecte à mettre en place</p> <p>Projet d'action citoyenne à étudier : solliciter les particuliers ?</p> <p>Il est envisagé l'implantation d'une unité de préparation sur Thau.</p> <p>Projet en cours de réflexion</p> <p>Action également mentionnée dans la FA26</p> <p>Partenaires techniques : Providentiel Coquillage, Galpa Esterel Cote d'Azur, COVED, Cepralmar, SMBT</p>
Projet d'élevage de crevettes à partir des résidus de transformation et des rejets des chalutiers	<p>Les contraintes réglementaires conduisent à une limitation des volumes débarqués et mis en vente. Les criées cherchent donc à diversifier leurs activités et les services rendus à leurs partenaires, pêcheurs et acheteurs. Une des originalités de la criée du Grau d'Agde est d'accueillir dans ses locaux la SAS « Brise de Terre », première entreprise d'insertion alliant à son capital Croix Rouge Insertion France et un acteur de la filière pêche et premier projet d'économie circulaire sur cette filière dans la région. Créée en 2019 et employant 7 personnes, cette entreprise transforme des poissons débarqués localement et les commercialise. A ce jour, les déchets qu'elle produit ne sont pas valorisés.</p> <p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser des déchets de l'entreprise transformant les produits de la mer sous la criée et les produits débarqués non commercialisables - Mettre à disposition des acheteurs de la criée, un produit nouveau à fort potentiel commercial, la crevette (une ou plusieurs espèces) et tester une nouvelle filière de crevettes vendues vivantes en criée. <p>Coût total estimé de l'étude de faisabilité et expérimentation : 70 000 €HT, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - frais de bureau d'étude : < 40 000 € - frais de personnel (stagiaire, technicien aquacole...) - équipements <p>Partenaires techniques : Institut Paul Ricard, Ifremer ? Sathoan ?</p>
Projet de recyclage des déchets conchylicoles – Récifs coquillés (FIRCAP)	<p>Le projet FIRCAP de fabrication innovante de récifs coquillés éco-conçus pour des applications maritimes a été lauréat de l'AAP régional Avenir Littoral.</p> <p>Partenaires techniques : Région, Etat (DREAL), COVED, SAM, SMBT</p>

Projets de valorisation des déchets conchylicoles traités par la Coved	<p>La société COVED développe diverses voies de valorisation des déchets coquillés : amendement, remblais de carrière, de chemins, écobéton...</p> <p>Un projet d'amendement de cultures biologiques suite à l'obtention du label ecocert est en cours, ainsi qu'un dispositif de biofiltres, projets qui pourraient voir le jour dans les 2 à 3 ans..</p> <p>La société Coved est également partenaire du projet FIRCAP (cf. ci-dessus).</p> <p>Partenaires techniques :</p>
2. Traiter et valoriser des matériaux pouvant nécessiter une dépollution	
Valoriser les boues issues des stations d'épuration pour de l'épandage	<p>Mise en œuvre d'un plan d'épandage – méthanisation/compostage</p> <p>Etude de planification engagée en 2019</p> <p>Demandes d'autorisation prévues à partir de 2020</p> <p>En lien avec le Covid, problème de surcoût lié à l'hygiénisation des boues (de 400K/an, on passe à 1,5M€/an)</p> <p>Partenaires techniques : MESE</p>
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Marseillan	<p>AAP de la DIRM + AAP Région/Ademe EC BTP</p> <p>Objectif : valorisation des sédiments – techniques routières – expérimentation</p> <p>Le projet prévoit de caractériser les sédiments dragués dans les ports de la lagune et de tester leur réemploi dans les travaux routiers (piste conchylicole, piste cyclable, aménagement de merlon paysager, etc.). Le projet comprend également la réalisation d'une aire de transit de sédiments (classés ICPE) sur le territoire nord de Thau pour permettre de traiter et de stocker des sédiments avant leur réemploi.</p> <p>Partenaires techniques : Cepralmar, IMT Alès, UMP Paul Valery, Vinci Autoroute, DREAL</p>
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Frontignan	<p>Fait partie des 5 ports du Golfe d'Aigues Mortes retenus (issu de l'AAP de la DIRM)</p> <p>A détailler</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Projet de restructuration de terrains agricoles avec des sédiments	<p>Objectif : valorisation des sédiments – restructuration de sols agricoles – expérimentation</p> <p>Le projet prévoit la valorisation des sédiments issus du canal du Rhône à Sète sur des sols agricoles. Une caractérisation des sédiments et des terrains agricoles envisagés est réalisée afin de déterminer la compatibilité (apport possible des sédiments au terrain) pour la restructuration de sol. Le suivi et la quantification des effets de la restructuration (teneur en eau, germination, ...) sont réalisés par la chambre d'agriculture. Plusieurs expérimentations sont prévues dans l'Hérault, avec des matériaux plus ou moins salés. Les premiers résultats sont très encourageants.</p> <p>Coût estimé du projet : 165K€ estimé (transport, études, réglages techniques) pour 15 000m3 de matériaux + 30K€ suivi technique de l'opération</p> <p>Partenaires techniques : Chambre d'agriculture de l'Hérault et de Charentes Maritime, CEREMA, Alliance ?</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Diverses actions de cette fiche pourraient entrer dans une démarche d'EIT	Cf. FA 30

Construction d'une nouvelle Unité de Traitement des Eaux Boueuses (UTEb) de l'établissement thermal - ville de Balaruc les Bains (déshydratation poussée des boues en vue de leur réutilisation et/ou valorisation agricole ; à long terme, grâce à un nouveau process de déshydratation boues argileuses qui devraient être réutilisées directement au sein de l'établissement thermal)	Cf. FA 20
Projet de production de muges en pisciculture durable	Cf. FA 26
Projet d'expérimentation de substrats drainants à partir de déchets coquillés	Cf. FA 28
Etude diagnostic multi-flux pour une démarche d'EIT à l'échelle de Thau	Cf. FA 30

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 2 420 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Projet de collecte et valorisation des filets et engins de pêche	50 000 €	Europe ?		
		Etat ?		
		Ademe ?		
		Région ?		
		Cepralmar		
Projet de collecte et de valorisation des coquilles d'huitres « propres »	?	Ademe		30%
		Région (1)		
Projet d'élevage de crevettes à partir des résidus de transformation et des rejets des chalutiers	70 000 € (estimé)	DLAL Feamp		
		Région		
		Département		
		SAEML Criée d'Agde		
Projet de recyclage des déchets conchyliques – Récifs coquillés	300 000 €	Etat/Région	180 000 €	
		COVED	40 000 €	
		SAM	20 000 €	
		SMBT	20 000 €	
		Geocorail	40 000 €	
Projets de valorisation des déchets conchyliques de la Coved	?	Région (2)		

Mise en œuvre d'un plan d'épandage des boues de stations d'épuration – 400K/an	1 200 000 €			
		SAM		
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Marseillan/CD34	600 000 €	Etat FNADT	100 000 €	
		ADEME	?	
		Région	?	
		Département		

(1) A regarder sur la partie valorisation (dispositifs économie circulaire)

(2) Région : dispositif à voir pour la partie investissement

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Frontignan	
Projet de restructuration de terrains agricoles avec des sédiments - expérimentation	Environ 200K€

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Collecter et valoriser les déchets issus des filières pêche et cultures marines			
Projet de collecte et valorisation des filets et engins de pêche	Nombre de projets engagés Tonnage d'OMS évité Tonnage de déchets valorisés	Maitres d'ouvrage	
Projet de collecte et de valorisation des coquilles d'huitres « propres »			
Projet d'élevage de crevettes à partir des résidus de transformation et des rejets des chalutiers			
Projet de recyclage des déchets conchylicoles – Récifs coquillés			
Projets de valorisation des déchets conchylicoles traités par la Coved			
2. Traiter et valoriser des matériaux nécessitant une dépollution			
Valoriser les boues issues des stations d'épuration pour de l'épandage	Volumes de sédiments valorisés	Maitres d'ouvrage	
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Marseillan			
Projet de valorisation des sédiments de dragage à Frontignan			
Projet de restructuration de terrains agricoles avec des sédiments			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatique
2.3. La promotion de l'économie bleue	
2.3.2. Renforcer la place du thermalisme sur le territoire	
FA 34 – Développer une filière autour du thermalisme	

Le projet en un mot

Le projet consiste à créer des équipements en faveur d'un développement du sport, de la santé et du bien-être à Balaruc les Bains, en capitalisant sur la présence d'une ressource thermale de qualité, et qui puissent bénéficier à tous les publics, à la fois les athlètes de haut niveau, les sportifs amateurs, les résidents ou visiteurs en quête d'activité physique, de santé, de bien-être. 3 volets sont envisagés :

1. Développer l'offre de services autour du bien être
2. Créer des équipements et services adaptés aux sportifs
3. Créer des infrastructures pour promouvoir la santé par l'activité physique

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Développer l'offre de services autour du bien-être			
Projet d'extension du RESORT BIEN ETRE O'BALIA 2 - AMO	P/AP	2021-2022	Balaruc les Bains
2. Créer des équipements et services adaptés aux sportifs			
Projet de création d'un Centre Thermal de Préparation Physique et de Réathlétisation (CTPPR)	P/AP	2021-2022	Balaruc les Bains
Projet de développement d'un accueil All inclusive des sportifs sur la station thermale	P	2021-2022	Balaruc les Bains
Projet Centre de préparation JO 2024	P	2021-2022	Balaruc les Bains
Futurs équipements sportifs - Plaine Parc de la FIAU	P/AP	2021-2022	Balaruc les Bains
Projet d'une étude scientifique Sport et Thermalisme	AP	2021-2022	SPLETH
3. Créer des infrastructures pour promouvoir la santé par l'activité physique			
Projet de création d'une Maison Sport Santé (MSS)	P/AP	2021-2022	Balaruc les Bains

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET	
<p>- Le site de Balaruc-les-Bains fut bien connu par les romains, construisant des Thermes pour Neptune en marbre blanc. Ces derniers commençaient par faire de l'exercice physique, puis allaient suer dans le laconicum ou le sudatorium, avant d'alterner bains chauds, bains froids et bains tièdes. Pour finir, certains allaient se faire masser, puis se rendaient à la bibliothèque, au jardin ou au spectacle afin de prolonger le plaisir et la détente.</p> <p>Aujourd'hui, même si les usages ont changé, on se rend toujours aux thermes pour entretenir «un esprit sain dans un corps sain», grâce aux vertus de l'eau.</p> <p>Balaruc-les-Bains, de sa romanité, défend depuis lors et en particulier depuis plusieurs décennies, des programmes autour de la santé, du bien-être et du sport dans une démarche de prévention.</p> <p>- Balaruc les Bains est 1^{ère} station thermale de France depuis 2014, ce qui représente un atout économique important pour le territoire.</p>	
DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	
SAGE adopté	
SRADDET arrêté	-
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 2.5. Valoriser le potentiel de développement touristique et de loisirs du territoire

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Développer l'offre de services autour du bien-être	
Projet d'extension du RESORT BIEN ETRE O'BALIA 2	<p>THERMALISME : Valoriser l'excellence thermale de la station, via une offre de service de qualité élargie à l'ensemble de la station</p> <p>Développer de nouvelles niches de clientèles françaises et étrangères à partir des savoir-faire thermaux (bien-être, sport, médical,...)</p> <p>TOURISME : Développer une offre de service toujours plus personnalisée pour les curistes et touristes ; Accroître les retombées économiques et la création d'emplois sur le territoire ; Développer un tourisme complémentaire à la présence des curistes sur la station</p> <p>L'extension d'O'Balialia sera associée à un hôtel de qualité haut de gamme de type 4* ou 5*.</p> <p>Aujourd'hui, la Ville a programmé un nouvel essor pour cette activité et projette son ambition au sein d'un projet plus global de requalification du quartier des Hespérides avec plusieurs objectifs, déclinés dans sa prospective « BALARUC 2032 » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de l'activité bien-être au sein du territoire ; - Diversifier l'offre liée au thermalisme ; - Développer la notoriété et l'attractivité de la ville ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'offre avec l'amélioration de la qualité d'accueil, des services, des produits et devenir un centre d'excellence, reconnu en France ; - Mettre en réseau le centre avec d'autres sites afin d'inciter les visiteurs à découvrir les territoires environnants ; - Favoriser l'appropriation d'O'Balìa par les Balarucois et les habitants du bassin de Thau ; - Pérenniser et créer des emplois ; - Devenir un centre de référence en termes de consommation sur la zone grand local, partant de Marseille à Perpignan ; - Adapter la diversification, pour la clientèle actuelle, incluant les familles, mais également une clientèle à fort pouvoir d'achat ; - Devenir un lieu d'accueil privilégié pour les sportifs, en préparation physique et sportive ou récupération, de haut niveau ou pratiquant de manière assidue le sport. <p>Les projets associés du site des Hespérides : Extension du centre bien être O'Balìa 2, Hôtel de gamme supérieure: opération privée, Centre Thermal de Préparation Physique et de Réathlétisation (CTPPR) (voir ci-dessous), Maison Sport Santé Bien Etre (voir ci-dessous).</p> <p>Avancement :</p> <p>Etudes préalables - Etudes faisabilité (2018-2019) AMO - montage juridique - Appel à projet hôtelier : 2020-2021 Concours MOE : 2021 Etudes MOE – instruction PC : 2022 Travaux préparatoires et travaux : fin 2022 Partenaires techniques : Hérault Tourisme, SPLETH, Office de tourisme</p>
2. Créer des équipements et services adaptés aux sportifs	
<p>Projet de création d'un Centre Thermal de Préparation Physique et de Réathlétisation (CTPPR)</p>	<p>Lieu pressenti sur le site des anciens thermes Hespérides, allée des Sources à Balaruc les Bains</p> <p>Exploitant et gestion : Société Publique Locale (SPLETH) qui gère déjà le centre thermal et le centre de bien être O'balìa</p> <p>Proposer des offres (stages, séjours...) sport santé : en prévention, en réentraînement, en réathlétisation, en récupération, en optimisation de performances et en thérapie</p> <p>Publics : sportifs haut niveau, sportifs compétiteurs tous niveaux, groupes, clubs, individuels & sportifs sur ordonnance</p> <p>Programme prévu : espace remise en forme, salles type gymnase, bassins froid, chaud, balnéothérapie , espace mutualisé avec O'balìa, espaces mutualisés avec la maison sport santé bien être, matériels PPG et réathlétisation, infirmerie, salles consultation, espaces détente, salons, équipements sportifs en interne ou autres partagés dans la ville...</p> <p>Une particularité à intégrer : seul site pouvant proposer des soins avec eaux thermales.</p> <p>Le projet du CTPPR ne pourra se faire qu'en associant les équipements de la Fiau, indispensable à la pratique du sport de haut niveau, telle que piste d'athlétisme, terrain de foot, halle des sports...</p> <p>Avancement :</p> <p>Etude de marché et de faisabilité en finalisation Etudes MOE – instruction PC : 2021 Travaux : fin 2022 Partenaires techniques : UFR STAPS Montpellier, CREPS Montpellier, Club sportif en partenariat avec la SPLETH, CHU Montpellier</p>

<p>Projet de développement d'un accueil All inclusive des sportifs sur la station thermale</p>	<p>Plusieurs équipes ont pu venir en stage de préparation comme (FFF Beach Soccer, FF Beach Hand durant une semaine en profitant des infrastructures sportives, de l'hôtellerie et de la restauration à Balaruc les Bains mais également des soins aux Thermes et de la détente au SPA Obalia.</p> <p>Les clubs sportifs locaux comme ARAGO de Sète, MHB et MHR sont en partenariat avec la SPLETH et viennent bénéficier de certains protocoles de soins aux Thermes et pour de la relaxation au SPA.</p> <p>D'autres équipes ont fait des demandes qui à ce jour n'ont pu aboutir en raison du COVID. Nous essayons de reporter leur séjour dans les meilleures conditions possibles.</p> <p>Partenaires techniques : UFR STAPS Montpellier, CREPS Montpellier, Office du tourisme</p>
<p>Projet Centre de préparation JO 2024</p>	<p>Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.</p> <p>Sur les trois objectifs cités par le comité d'organisation, BALARUC LES BAINS a déjà engagé de nombreuses actions, que le label « Terre de Jeux 2024 » vient mettre en valeur et renforcer.</p> <p>BALARUC LES BAINS est candidate aux Centres de préparation aux Jeux (CPJ) pour accueillir les délégations du monde entier en ayant déposé la candidature pour faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux et espérer accueillir des délégations étrangères l'entraînement avant les Jeux.</p> <p>Balaruc les Bains est aussi associée au collectif de Sète Agglopôle Méditerranée également « Terre de jeux » et candidat au CPJ en lien avec Montpellier et Millau.</p> <p>Régulièrement, le collectif « Terre de jeux » propose des actions auxquelles peuvent participer les territoires pour faire bouger les populations et inculquer les valeurs du sport olympique et paralympique</p> <p>Avancement :</p> <p>Labellisation de la commune « Terre de jeux » en novembre 2019</p> <p>Attente des résultats pour être CPJ en Septembre 2020 (décalage suite COVID)</p> <p>Partenaires techniques : Sète agglomération Méditerranée</p>
<p>Futurs équipements sportifs - Plaine Parc de la FIAU</p>	<p>Le secteur de la FIAU, dédié à des futurs équipements sportifs, est un site dont l'aménagement présente de véritables enjeux de traitement de l'entrée de ville. Avec ses équipements de haut niveau, des compétitions nationales, interrégionales et régionales pourront être accueillies dans l'agglomération.</p> <p>Les objectifs majeurs de l'opération sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer dans une démarche communale de mise en valeur affirmée de son patrimoine archéologique, historique et naturel ; - Renforcer l'attractivité de la ville par un traitement qualitatif de l'entrée nord de la ville ; - Structurer le territoire avec une plaine d'équipements sportifs de proximité et à rayonnement extra communal ; - Offrir aux associations et usagers des locaux et installations sportives adaptées à leur pratique ; - Permettre la préparation des sportifs de haut niveau et accompagner le développement de la réathlétisation des grands sportifs ; - Accompagner la politique de diversification de l'activité thermale orientée vers la réathlétisation des sportifs de haut niveau ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de l'écomobilité sur la presqu'île ; - Inscrire le projet dans une démarche de développement durable. <p>Le programme de l'opération intègre plusieurs équipements sportifs tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un stade d'athlétisme, - une halle aux sports, - un pôle foot comprenant 3 terrains, - un pôle tennis comprenant 8 terrains, - ainsi que les bâtiments nécessaires à leur fonctionnement. <p>La ville souhaite que ce projet soit exemplaire de par son intégration urbaine et sa qualité architecturale et environnementale. Le projet vise également à développer les modes doux, l'électromobilité et les transports en commun sur la péninsule avec la mise en place de parkings relais en entrée de ville et la création de cheminements doux.</p> <p>Le projet du parc de la Fiau viendra soutenir le projet de diversification de l'activité thermal au travers d'installations sportives de qualité qui seront le support de la Maison Sport Santé et du Centre Thermal de Préparation Physique et de Réathlétisation.</p> <p>Avancement :</p> <p>Réalisation d'études préalables, de fouilles d'archéologie préventive et de travaux préparatoires (défrichage, ...) : 2020</p> <p>Etudes de maîtrise d'œuvre : 2021-2022</p> <p>Partenaires techniques : Fédérations sportives, Associations sportives, Sète Agglopôle Méditerranée</p>
Projet d'une étude scientifique Sport et Thermalisme	<p>Identifier les effets de l'eau thermale pour les sportifs (entraînement et récupération) avec un protocole scientifique déterminé et validé par un comité scientifique constitué de professionnels de la santé, professionnels du thermalisme, professionnels du sport</p> <p>Les sujets seront des sportifs compétiteurs de tous les niveaux et les clubs de l'ARAGO, MHB et MHR pourront faire parties de l'étude en complément des autres clubs et sportifs volontaires.</p> <p>Cette étude portée, par la SPLETH, pourra démontrer l'intérêt de proposer des soins à base d'eau thermale dans le CTPPR et ainsi attirer un plus grand nombre de sportif sur la station.</p> <p>Partenaires techniques : UFR STAPS Montpellier, Clubs sportifs en partenariat avec la SPLETH (Arago de Sète, MHB, MHR), Sportifs et club locaux du territoire du bassin de Thau, CHU Montpellier, Professeur Hérisson expert du thermalisme en France, Docteur Marc Julia – Professeur en traumatologie du sport, Médecins thermaux, Laboratoire EUROMOUV</p>
3. Créer des infrastructures pour promouvoir la santé par l'activité physique	
Projet de création d'une Maison Sport Santé (MSS)	<p>Projet certifié par MJS en Janvier 2020. Offrir un parcours de soins médico-sportif aux personnes atteintes d'une ALD (Affection Longue Durée) et aux personnes éloignées de l'activité physique sur le bassin de Thau. Projet actuellement en phase de démarrage.</p> <p>Concept de Maison Sport Santé : création de 500 maisons en France initié par le ministère des sports et le ministère des solidarités et de la santé selon un appel à projet lancé en 2019. En janvier 2020, les 138 premières maisons sont labellisées parmi lesquelles la Maison Sport Santé de Balaruc pour le département de l'Hérault.</p> <p>Constat : les bénéfices de l'activité physique et sportive en termes de santé et bien-être ; levier de prévention majeure et de traitement des pathologies sévères, maladies chroniques, ALD (affections longue durée)</p>

	<p>Objectif : accueillir, orienter, suivre les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge et ainsi les orienter vers le tissu sportif associatif qui aura été formé.</p> <p>Contenu : prévention des chutes, programme APA (activité physique adaptée) ONCO sport, mobilisation enseignants, ateliers MNT, parcours de soins médico-sportifs selon schéma suivant : recommandation / Rv médecin traitant / Rv enseignant APA / programme individualisé (3 mois), activités physiques adaptées / bilan de condition physique et nutrition</p> <p>Avancement :</p> <p>APP retenu et labellisé en janvier 2020</p> <p>Ouverture de l'espace d'accueil MSS au sein du complexe sportif existant Octobre 2020.</p> <p>Etape n°1 : Utiliser un équipement existant pour ouvrir un lieu d'accueil et de permanence</p> <p>Etudes MOE – instruction PC : 2021</p> <p>Travaux : fin 2022</p> <p>Partenaires techniques : Ministère des sports et de la santé, UFR STAPS Montpellier, CH Sète, ADOCC Sport Région Occitanie, DRDJSCS, AZUR Sport Santé (centre d'expertise sport santé), Ville de Sète, CCAS de la ville, MOOVEN</p>
--	---

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 2 120 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Projet d'extension du centre de bien-être O'Balìa <i>Etudes AMO AAP hôtelier – montage juridique</i>	39 000 €	Région Occitanie	5 850 €	15%
		Etat	11 700 €	6%
		SAM		40%
		Balaruc les Bains		20%
Projet de création d'un Centre thermal de préparation physique et de réathlétisation <i>Etude de marché et de faisabilité</i>	36 500 €	Balaruc les Bains		100%
Projet de développement d'un accueil All inclusive des sportifs sur la station thermale	Chiffrage en cours			
		Balaruc les Bains		
Projet Centre de préparation JO 2024				

		DETR	81 822 €	
Futurs équipements sportifs – Plaine de la FIAU – études préalables, archéologie, travaux préparatoires	630 000 €	Département		10 %
		Région		20 %
		SAM		10 %
		FNAP (archéologie)	169 997 €	
		Balaruc-les-bains		
		Ministère des sports	96 295 €	
Projet de création d'une Maison Sport Santé (Etape n°1)	213 338 €	Région Occitanie	135 010 €	63,28%
		ARS Occitanie (Contrat pluriannuel)	2021: 130 810 € 2022: 129 310 €	
		CPAM		
		SAM		
		Département		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet d'extension du centre de bien-être O'Balía <i>Concours et études Maitrise d'œuvre</i>	261 400€
Projet de création d'un Centre thermal de préparation physique et de réathlétisation <i>Etudes Maitrise d'œuvre</i>	173 250€
Futurs équipements sportifs – Plaine de la FIAU Travaux de démolition / Etudes de maîtrise d'œuvre	570 000 €
Projet de création d'une Maison Sport Santé Etudes Maitrise d'œuvre	43 400€
Projet d'une étude scientifique Sport et Thermalisme Etude scientifique	150 000€

Gains attendus

ACTIONS	Indicateurs de résultat	Qui	Comment
1. Développer l'offre de services autour du bien-être			
Projet d'extension du centre de bien-être O'Balía <i>Etudes AMO AAP hôtelier</i>	Signature convention avec partenaire hôtelier	Mairie Balaruc les Bains	Convention et acte juridique signé
Projet d'extension du centre de bien-être O'Balía <i>Etudes MOE</i>	Dépôt du permis de construire	Mairie Balaruc les Bains	Instruction du PC

2. Créer des équipements et services adaptés aux sportifs			
Projet de création d'un Centre thermal de préparation physique et de réathlétisation <i>Etudes MOE</i>	Dépôt du permis de construire	Mairie Balaruc les Bains	Instruction du PC
Futurs équipements sportifs – Plaine de la FIAU <i>Etudes MOE</i>	Courriel acception dossier APS	Maire de Balaruc les Bains	Phase APS - validée
Projet d'extension du centre de bien-être O'Balìa <i>Etudes MOE</i>	Dépôt du permis de construire	Mairie Balaruc les Bains	Instruction du PC
Projet d'une étude scientifique Sport et Thermalisme	Publication scientifique revue spécialisée	SPLETH et mairie	Transmission publication scientifique
3. Créer des infrastructures pour promouvoir la santé par l'activité physique			
Projet de création d'une Maison Sport Santé			

ORIENTATION STRATEGIQUE 2	UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE capable de s'adapter aux effets du changement climatiques
2.3. La promotion de l'économie bleue	
2.3.3. Organiser la plaisance et le nautisme	
FA 35 – Aménager les zones de stationnement des navires de plaisance	

Le projet en un mot

Le projet consiste sur les communes du Bassin de Thau à :

- Engager les études nécessaires aux réaménagements de ports fluviaux et de plaisance et à la sauvegarde du patrimoine maritime,
- Réaliser les travaux sur les zones de stationnement des navires de plaisance ;
- Engager des projets innovants de ports connectés.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Engager les études nécessaires aux réaménagements de ports fluviaux et de plaisance			
Etude de faisabilité pour la création d'un port fluvial en centre-ville de Frontignan	P	2020-2021	Frontignan
Etudes préalables à la mise en œuvre des travaux de la ZMEL	P	2022	Balaruc-les-Bains
Etude sur gestion du stationnement des navires	AP		?
2. Réaliser les travaux sur les zones de stationnement des navires de plaisance			
Requalification du port nature de Frontignan et création de nouveaux services	P	2020-2021	Frontignan
Construction et mise en exploitation du pôle nautique de Sète (ex « base Tabarly)	P	2020-2021	EPR PSF
Aménagement du quai Joffre	P	2021	EPR PSF
Travaux sur le Canal du Midi et sur le Canal du Rhône à Sète	P	2021-2022	VNF, Département 34
3. Engager des projets innovants de ports connectés			
Projet de Port connecté sur le Port de Sète-Frontignan	P	2019-2022	EPR PSF

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- La Plaisance constitue une source d'attractivité du territoire de Thau. Des usages multiples et nombreux sont présents sur les plans d'eau (lagunes, canaux, mer)
- Ces activités peuvent avoir des impacts sur la qualité des masses d'eau et doivent être règlementé et faire l'objet d'aménagements dédiés.
- Les activités économiques lagunaires (pêche, conchyliculture, baignade) sont dépendantes d'une bonne qualité de l'eau.
- Le volet littoral et maritime du SCOT encadre le développement de la plaisance sur le territoire de Thau. Il précise notamment concernant le stationnement de la flotte de plaisance : pour la navigation de plaisance, il propose une capacité maximale d'accueil de navires à flot qu'il organise selon les conditions suivantes : il confirme les ports reconnus par le SMVM de 1995 et reconnait leur capacité actuelle d'accueil ; il confirme les capacités de stationnement envisagées par le SMVM pour le port Suttel (compte tenu de la pollution des sols et des sédiments et des risques pour l'environnement, tous travaux d'aménagement de ce site devront toutefois être accompagnés de mesures permettant d'en maîtriser les incidences sur le milieu. Le site fera l'objet d'une procédure de création de zone de mouillage et d'équipements légers).
- De nombreuses réflexions engagées sur la problématique des pénichettes depuis le CGITT.
- La campagne ecogestes est en cours pour promouvoir les bonnes pratiques auprès des plaisanciers.
- Les labellisations au niveau des ports participent à la sensibilisation des usagers.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	IND0501 Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques
SAGE adopté	Hors SAGE
SRADDET arrêté	Objectif 3.5. Economie bleue – Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité
SCOT approuvé	Objectif 3.3. Maitriser le développement des activités de plaisance, encadrer les pratiques de loisirs, réguler les pratiques de mouillage (SMVM)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Engager les études nécessaires aux réaménagements de ports fluviaux et de plaisance	
Etude de faisabilité pour la création d'un port fluvial en centre-ville de Frontignan	La ville de Frontignan est traversée à proximité immédiate de son centre-ville par le canal du Rhône à Sète. Ce canal abrite déjà une halte fluviale. L'activité fluviale est amenée à croître avec le développement du tourisme fluvial. La ville souhaite donc conduire une étude de faisabilité et d'opportunité portant sur la création d'un port fluvial sur le site du plan Bassin.

	Partenaires techniques : VNF
Etudes préalables à la mise en œuvre des travaux de la ZMEL	La Ville de Balaruc-les-Bains a pour projet de réaliser 300 places ainsi qu'un quai et des équipements port propre sur le site de la ZMEL. Ce projet s'inscrit dans une volonté de la commune d'aménager sa zone portuaire de façon à structurer le site en matière d'aménagements par la mise en place de pontons, sécuriser le site du fait de l'insalubrité des aménagements existants, offrir aux plaisanciers de réels services. Etudes de faisabilité en cours Partenaires techniques :
Etude sur gestion du stationnement des navires ?	Partenaires techniques :
2. Réaliser les travaux sur les zones de stationnement des navires de plaisance	
Requalification du port nature de Frontignan et création de nouveaux services	Objectif : moderniser le port de plaisance et le port de la petite pêche en augmentant la capacité d'accueil et en améliorant l'offre de services. Egalement un enjeu de protection de la grande nacre très présente dans le port. Lien avec FA45 Autorisations DREAL loi sur l'eau reçues en juin 2020 (arrêté préfectoral) Partenaires techniques :
Construction et mise en exploitation du pôle nautique de Sète (ex « base Tabarly)	Objectif : Créer un nouvel espace emblématique du port de plaisance qui devra contribuer à l'animation du port avec l'organisation de manifestations nautiques à vocation régionale, nationale et internationale Projet mis en standby du fait de l'impact Covid Permis de construire obtenu, DCE réalisé, AO réalisé Partenaires techniques :
Aménagement du quai Joffre	Création d'un nouveau ponton flottant pour la plaisance avec 70 postes d'amarrage sur catways – postes dédiés à des navires de tailles inférieures à 8 mètres (canaux fermés) Opération non démarrée. En attente des travaux par le Département Partenaires techniques :
Travaux sur le Canal du Midi et sur le Canal du Rhône à Sète	Travaux en cours avec VNF sur la mise en tourisme du canal du Rhône à Sète Partenaires techniques : CD34 - VNF
3. Engager des projets innovants de ports connectés	
Projet de port connecté sur le Port de Sète-Frontignan	PORT SUD DE France est engagé depuis début 2020 par un programme Interreg Méditerranée (Psamides) qui a pour objectif d'accompagner la croissance durable et le développement économique des ports de plaisance. Porté par l'Euro-région Pyrénées-Méditerranée, ce projet d'une durée de 32 mois rassemble 10 partenaires, issus de 5 pays méditerranéens : Espagne, Croatie, France, Grèce et Monténégro.

	<p>Différentes solutions technologiques seront sélectionnées et testées afin de répondre aux défis de la transition numérique et écologique des ports de plaisance. Port Sud de France testera une technologie basée sur l'IoT/IdO (Objets connectés) qui vise à améliorer la sécurité des biens et des installations, contribuer à la préservation du milieu naturel et enfin à développer de nouveaux services aux usagers. L'outil est développé par la société partenaire FALCO.</p> <p>Tranche ferme : Môle Saint Louis</p> <p>Partenaires techniques : Wattson Elements</p>
--	---

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 7 305 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etude de faisabilité pour la création d'un port fluvial en centre-ville de Frontignan	40 000 €	Commune	40 000	
Requalification du port nature de Frontignan	4 800 000 €	Commune	4 800 000	
Construction et mise en exploitation du pôle nautique de Sète	1 862 000 €	EPR	1 862 000 €	
Etudes préalables à la mise en œuvre des travaux de la ZMEL	30 000 €	Ville de Balaruc les Bains	30 000	
Aménagement du quai Joffre	400 000 €	EPR	400 000	
Projet de port connecté sur le Port de Sète-Frontignan	173 000 €	Feder	102 000 €	60%
		EPR	71 000	

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude sur gestion du stationnement des navires	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Engager les études nécessaires aux réaménagements de ports fluviaux et de plaisance			
Etude de faisabilité pour la création d'un port fluvial en centre-ville de Frontignan	Nombre d'études engagées	Maitres d'ouvrage	
Etudes préalables à la mise en œuvre des travaux de la ZMEL			
Etude sur gestion du stationnement des navires ?			
2. Réaliser les travaux sur les zones de stationnement des navires de plaisance			
Requalification du port nature de Frontignan et création de nouveaux services	Nombre de postes mis en exploitation	Maitres d'ouvrage	
Construction et mise en exploitation du pôle nautique de Sète (ex « base Tabarly)			
Aménagement du quai Joffre			
Travaux sur le Canal du Midi et sur le Canal du Rhône à Sète ?			
Aménagement à Sète entre la Plagette et le Barou			
3. Engager des projets innovants de ports connectés			
Projet de Port connecté sur le Port de Sète-Frontignan	Nombre de postes à quai équipés Taux satisfaction usagers	Maitres d'ouvrage	

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité et les usages
3.1. La protection de la lagune et de ses usages	
3.1.1. Préserver les milieux et réduire les risques sanitaires	
FA 36 – Assurer le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement	

Le projet en un mot

Le projet consiste à engager des actions sur les systèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales afin de prévenir les contaminations microbiologiques pouvant impacter les usages conchyliculture, pêche et baignade, et préserver la qualité des milieux aquatiques :

1. Mettre en œuvre les plans de réduction des rejets ;
2. Réaliser des travaux issus des schémas directeurs d'assainissement ;
3. Réaliser des travaux de gestion des eaux pluviales ;
4. Consolider les dispositifs de contrôle, suivi et supervision des systèmes d'assainissement.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Mettre en œuvre les plans de réduction des rejets			
Etudes préalables, maîtrise d'œuvre et travaux pour la réalisation de bassins de stockage	P/AP	2021 et 2022	SAM
Bilan et actualisation des plans de réduction des rejets	P	2021-2022	SMBT/SAM
2. Réaliser des travaux issus des schémas directeurs d'assainissement			
Travaux de réhabilitation de la canalisation d'amenée des eaux usées à la station d'épuration des Eaux Blanches	P	2021	SAM
Etudes et travaux pour le renouvellement de l'émissaire en mer	P	2021-2022	SAM
Extension de la station d'épuration de Villeveyrac	P	2021-2022	SAM
Autres études et travaux issus du schéma directeur d'assainissement de Sète agglomération méditerranéenne	AP	2022	SAM
3. Réaliser des travaux de gestion des eaux pluviales			
Etudes d'opportunités, de faisabilité et de priorisation des travaux envisagés dans les SDGEP communaux et des actions prioritaires identifiées	P	2021-2022	SAM
Etudes pour favoriser la maîtrise du ruissellement en milieu urbain	P	2021-2022	SAM

4. Consolider les dispositifs de contrôle, suivi et supervision des systèmes d'assainissement			
Mise en place d'une supervision sur les sites d'assainissement de la CAHM	P	2021-2022	CAHM
Poursuite du contrôle et de la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectifs	P	2021-2022	SAM

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Le Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau a permis de réaliser les premières actions du plan de réduction des rejets. Le bilan établi à l'issue du Contrat a montré les gains des opérations réalisées sur les déversements au milieu naturel par temps de pluie. Des bassins de stockage sont en cours de travaux notamment sur Mèze, Gigean et Loupian. - L'outil VigiThau développé spécifiquement par le SMBT est utilisé dans l'évaluation préalable des travaux. L'actualisation des données et des modèles inclus dans VigiThau est désormais partagée entre le SMBT, les EPCI et leurs délégataires. - SAM est en cours d'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	<p>ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement</p> <p>ASS0302 Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)</p> <p>ASS0801 Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif</p>
SAGE adopté	<p>Disposition 1 Développer un outil adapté à la gestion des apports microbiologiques à l'échelle du bassin versant (VigiThau)</p> <p>Disposition 2 Limiter les apports bactériologiques en calculant les flux admissibles microbiologiques (FAM) par sous bassin versant élémentaire</p> <p>Disposition 3 Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux</p> <p>Disposition 4 Respecter les FAM ; élaborer et mettre en œuvre des plans de réduction des rejets microbiologiques</p> <p>Disposition 5 Recueillir et transmettre des données pour estimer les dépassements des flux admissibles microbiologiques (FAM)</p> <p>Disposition 6 Favoriser la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif (ANC)</p>
SRADDET arrêté	-
SCOT approuvé	<p>Objectif 2.2. Maitriser l'urbanisation et l'orienter en fonction de la capacité d'accueil et des objectifs de préservation de la qualité des eaux</p> <p>Objectif 2.4. Maitriser l'impact des activités humaines sur les milieux lagunaires et marins</p> <p>Objectif 2.4.2. Gérer les eaux pluviales afin d'en limiter les impacts sur les milieux récepteurs</p> <p>Objectif 2.4.3. Garantir l'efficacité des systèmes d'assainissement</p>

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Mettre en œuvre les plans de réduction des rejets	
Etudes préalables, maîtrise d'œuvre et travaux pour la réalisation de bassins de stockage	<ul style="list-style-type: none"> - Bassin de stockage sur le PR Souc (147 m3 de surverse) et du PR Malpasset (31 m3) à Villeveyrac (montant travaux 400K) - Bassin de stockage sur le PR Taroussel (90 m3) de surverse à Poussan (Montant travaux 160K) - Bassin de stockage sur le PR Viala (410 m3) de surverse à Poussan et renforcement du gravitaire aval PR Viala (Montant travaux 800K) - Bassin de stockage restitution du PR Tennis (163 m3 de surverse) (63 m3 de surverse) à Bouzigues (Montant travaux 250K) - Bassin de stockage sur le PR Village (175 m3) de surverse à Balaruc le Vieux (montant travaux 320K) <p>Les nouveaux ouvrages intégreront les prescriptions du règlement du SAGE (DO).</p> <p>La prise en compte des effets du changement climatique sera réalisée avec l'actualisation de la définition de la pluie de référence (2 ans) pour le calcul des FAM.</p> <p>Les indicateurs de suivi seront issus du modèle (seuil de respect des FAM) qui intègre les volumes réels déversés.</p> <p>Définition du programme en cours</p> <p>Etudes et modélisations programmées en 2020</p> <p>Les travaux seront fonction des études et démarreront vraisemblablement après 2022.</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau</p>
Bilan et actualisation des plans de réduction des rejets	<p>Objectif : intégrer les connaissances nouvelles et les travaux ayant pu avoir un effet sur flux à la lagune dans les plans de réduction, et proposer des ajustements (avec validation CLE)</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau</p>
2. Réaliser des travaux issus des schémas directeurs d'assainissement	
Etudes et travaux issus des schémas directeurs d'assainissement et d'opérations prioritaires à l'échelle du territoire de Sète agglomération méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de réhabilitation de la canalisation d'amenée des eaux usées à la station d'épuration des Eaux Blanches (sous RD2) : 1 M€ - Etudes et travaux pour le renouvellement de l'émissaire en mer : 3M€ <p>Appel d'offre pour choix de la maîtrise d'œuvre lancé en 2020, suivi du montage du dossier loi sur l'eau. Démarrage prévu des travaux : 1^{er} trimestre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux issus du schéma directeur d'assainissement (élimination des eaux claires parasites, défauts structurels ou hydrauliques sur réseaux ou PR engendrant des débordements avec impact pour une pluie de 2 ans). <p>L'ensemble des travaux qui seront valorisés dans le cadre de ces actions feront l'objet d'une évaluation du gain environnemental, et seront priorisés ceux ayant un effet justifié sur les rejets microbiologiques</p> <p>Certaines actions seront présentées à l'AAP Rebond de l'Agence de l'eau.</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau</p>
Extension de la station d'épuration de Villeveyrac	<p>Etudes en cours</p> <p>Projet de réutilisation des eaux traitées (étude d'opportunité réalisée) finalement abandonné</p>

Autres travaux issus du SDA	En fonction du schéma en cours de finalisation, à programmer à partir de 2022 ou 2023
3. Réaliser des travaux de gestion des eaux pluviales	
Etudes d'opportunités, de faisabilité et de priorisation des travaux envisagés dans les SDGEP communaux et des actions prioritaires identifiées	<p>Etudes d'opportunité, de pertinence au regard du contexte et des solutions et pratiques alternatives favorisant l'infiltration, de faisabilité et de priorisation des travaux envisagés dans les SDGEP communaux (mesure PDM-PAOT). Ces études sont complémentaires au schéma directeur en cours (contenu non abordé dans le schéma).</p> <p>Une synthèse des 14 SDGEP communaux sera établie afin de réaliser un SDGEP intercommunal. Le but de cette synthèse sera de prioriser les actions à l'échelle du territoire de Sète Agglopolé Méditerranée. Cette synthèse sera réalisée au regard des enjeux suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation aux changements climatiques ; • Un aménagement du territoire « résilient » ; • Amélioration de la qualité des rejets vers les milieux naturels ; • Une protection de la ressource en eau via une gestion à la source des eaux de ruissellement ; • Déconnexion et infiltration des eaux de pluie à la source. <p>Plusieurs opérations à l'échelle du territoire de Sète agglomération méditerranée ont été programmées dans les SDGEP des communes du territoire de SAM afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des rejets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pallas : un bassin de décantation de 6000m³ en bordure du Sesquier (Mèze) était prévu dans le schéma pour décanter les matières en suspension. Un bassin de décantation de 5000m³ était prévu dans le schéma en bordure du chemin des Pouzets (ruisseau des Prés bas) ; - Calade : Une action qualitative (bassin de décantation) était prévue dans le schéma et visait à ralentir les eaux de ruissellement avant leur arrivée dans le ruisseau de la Calade et décanter les matières en suspension ; - Font Frats : Une action qualitative (bassin de décantation) était ciblée dans le schéma rue Jean Vilar (en zone urbaine) ayant un effet attendu sur la réduction des matières en suspension et rejets polluants vers le Font Frats. A l'heure actuelle, l'emplacement choisi n'est pas maîtrisé foncièrement. Néanmoins, des actions de curages ont été menées sur les avaloirs des rues aux alentours, notamment l'avenue du Maréchal Leclerc afin de limiter le transport de polluants vers les cours d'eau. <p>Les études et travaux seront engagés à l'issue de ces études d'opportunité. L'Agence de l'eau souhaiterait que les travaux à venir fassent l'objet de mesures factuelles avant d'être engagés (dans le cadre du SDA en cours et du bilan-actualisation des plans de réduction).</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau</p>
Etudes pour favoriser la maîtrise du ruissellement en milieu urbain	<p>Les principales études à réaliser sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des axes de ruissellement sensibles dans les centres villes ; - Identification des réseaux sensibles hydrauliques ; - Etudes pour la mise en place de système de régulation sur le réseau eaux pluviales (type vanne de régulation) pour contrôler la mise en charge des réseaux en centre-ville et améliorer le ressuyage des réseaux ; - Etudes pour favoriser le ruissellement en surfaces sur certains secteurs par un aménagement intelligent de la voirie (nivellement, seuils, revêtements, etc...) <p>Les principaux enjeux et objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation du contrôle de l'aléa inondation ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du lessivage des sols ; • Réduction des charges en MES des eaux de ruissellement vers le milieu naturel ; • Déconnexion et infiltration des eaux de pluie à la source. <p>Ces études concerneront les communes de Sète, Marseillan, Frontignan, Poussan et Balaruc les Bains. Partenaires techniques : SMBT</p>
4. Consolider les dispositifs de contrôle, suivi et supervision des systèmes d'assainissement	
Mise en place d'une supervision sur les sites d'assainissement de la CAHM	Mise en place d'une supervision sur tous les sites d'assainissement collectifs (PR et STEP) sur le périmètre de compétence de la CAHM Pour mémoire en 2021 : travaux inscrits dans le contrat cadre CAHM-Agence de l'Eau Partenaires techniques :
Poursuite du contrôle et de la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectifs - SAM	Cette action répond à la disposition 6 du SAGE demandant la mise en conformité de l'ensemble des dispositifs d'ANC d'ici 2022 (4 ans après l'approbation du SAGE). Sur le périmètre de SAM, l'action consiste à animer annuellement la démarche et réaliser les contrôles et réhabilitations. Le coût annuel est environ 120K€ de contrôles-réhabilitation et 12K€ d'animation. Cf. FA 02 pour la valorisation de l'animation A noter que le diagnostic et la mise aux normes des systèmes d'ANC fait partie du plan de gestion du Bagnas. Partenaires techniques :

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 9 120 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etudes préalables pour la réalisation de bassins de stockage (plans de réduction des rejets)	193 000 €	AERMC	96 500	50% (1)
		Europe		(2)
		SAM		
Actualisation des plans de réduction des rejets	A priori sans objet	AERMC		50% (3)
		SMBT/SAM		
Travaux de réhabilitation de la canalisation d'amenée des eaux usées à la station d'épuration des Eaux Blanches	1 100 000 €	AERMC		(4)
		SAM		

Etudes et travaux pour le renouvellement de l'émissaire en mer	3 000 000 €	Europe		(2)
		SAM		
Extension de la station d'épuration de Villeveyrac	2 600 000 €	AERMC		(4)
		SAM		
Etudes d'opportunités, de faisabilité et de priorisation des travaux issus des SDGEP et opérations prioritaires à l'échelle de SAM	80 000 €	Europe		(2)
		SAM		
Etudes pour favoriser la maîtrise du ruissellement en milieu urbain	50 000 €	Europe		(2)
		SAM		
Mise en place d'une supervision des systèmes d'assainissement sur le périmètre de la CAHM	150 000 € pour mémoire en 2021	AERMC		(5)
Poursuite du contrôle et de la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectifs sur le périmètre de Sam sur 3 ans (environ 120K/an de contrôles-réhabilitations)	360 000 €	SAM	360 000	

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du CCTP des études devant prendre en compte le bilan des travaux réalisés sur les points "noirs" des réseaux d'assainissement amont, la simulation du dimensionnement des ouvrages pour une pluie annuelle qui constitue la base pour le calcul des coûts plafonds des aides de l'Agence, en lien avec le Schéma communautaire asst/pluvial en cours

(2) Il n'y a pas de visibilité à ce stade sur le PO Feder 2021-2027

(3) Aide conditionnée à la validation préalable du CCTP à construire et faire valider par les SPE et les EPCI concernés

(4) Travaux inéligibles aux aides « classiques » du 11ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau. Opération relevant de l'appel à projets (AAP) Rebond : pas d'engagement contractuel dans le cadre d'AAP limités financièrement et/ou dans le temps

(5) Action relevant de l'accord cadre CAHM-AERMC et inscrite ici pour mémoire

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Travaux de construction de bassins de stockage (plans de réduction des rejets)	1 737 000 €
Autres travaux issus du SDA de SAM	
Etudes et travaux SDGEP	Non défini

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Mettre en œuvre les plans de réduction des rejets			
Etudes préalables, maîtrise d'œuvre et travaux pour la réalisation de bassins de stockage	Nombre d'études engagées	Maitres d'ouvrage	
Actualisation des plans de réduction des rejets			
2. Réaliser des travaux issus des schémas directeurs d'assainissement			
Etudes et travaux issus des schémas directeurs d'assainissement et d'opérations prioritaires à l'échelle du territoire de Sète agglomération méditerranéenne	Linéaire de réseaux réhabilités	Maitres d'ouvrage	
3. Réaliser des travaux de gestion des eaux pluviales			
Etudes d'opportunités, de faisabilité et de priorisation des travaux envisagés dans les SDGEP communaux et des actions prioritaires identifiées	Nombre d'études engagées	Maitres d'ouvrage	
Etudes pour favoriser la maîtrise du ruissellement en milieu urbain			
4. Consolider les dispositifs de contrôle, suivi et supervision des systèmes d'assainissement			
Mise en place d'une supervision sur les sites d'assainissement de la CAHM	ICGP Nbre d'ANC mis en conformité	Maitres d'ouvrage	
Poursuite du contrôle et de la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectifs			

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité et les usages
3.1. La protection de la lagune et de ses usages	
3.1.1. Préserver les milieux et réduire les risques sanitaires	
FA 37 – Améliorer la gestion des crises sanitaires	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. améliorer les dispositifs d'anticipation, de prévention et de gestion des crises sanitaires, qui affectent la santé humaine et sont à l'origine des fermetures conchylicoles ;
2. mieux gérer les crises zoo-sanitaires qui touchent directement les élevages.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Renforcer les dispositifs de gestion sanitaire			
Consolidation informatique de la plateforme d'avertissement VigiThau	P	2022	SMBT ...
Elaboration d'un dispositif spécifique pour le suivi régulier des crises phytoplanctoniques (Alexandrium et Dinophysis)	P	2021-2022	Bioceanor, SMBT, Ifremer...
Animation pour la diffusion du protocole temps sec pour les pollutions accidentelles issues des réseaux d'assainissement et pluviaux	AP	2021 ou 2022	SMBT...
Étude pour la mise au point de protocole de décontamination des eaux usées par biocide – projet Norovirus	P	2021	SMBT
Etude sur l'influence des oiseaux sur la qualité sanitaire de l'eau et des coquillages en élevages	P	2021	SMBT/SAM
Programme d'actions envisagé suite à l'étude oiseaux	AP	2022 ou 2023	A préciser
2. Gérer les crises zoo-sanitaires affectant les élevages conchylicoles			
Améliorer la gestion des crises de malaïgue	P	2021-2022	Ifremer, MARBEC, SMBT
Programme de gestion des eaux vertes	P	2021	Ifremer
Mise en place d'un protocole de suivi de l'Herpès virus sur les naissains d'huîtres	AP	2021 ou 2022	?

Veille sur les Maladies émergentes sur les espèces en élevage	AP		SMBT ?
Développement de technologies innovantes pour le suivi et le développement de contaminations	AP	2021 ou 2022	SMBT ?

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - L'outil VigiThau développé en 2014 spécifiquement par le SMBT est doté d'une interface Web dédiée à l'avertissement concernant l'altération de la qualité microbiologique des eaux conchylicoles. Ce service est complété par l'envoi de SMS. - Une collaboration est envisagée avec 3M et le SYBLE sur une mutualisation/transfert de méthode de VigiThau par rapport aux apports microbiologiques sur le bassin versant de l'Etang du Prévost. - Depuis plusieurs années les crises phytoplanctoniques liées à l'<i>Alexandrium</i> ont tendance à se déclarer plus tardivement dans la saison, ce qui provoque des inquiétudes quant aux commercialisations en période de fête de fin d'année. - Le ROL (FAI13) a pour objectif de mettre en place des systèmes d'alertes via un réseau de station de mesures hautes fréquences sur la lagune de Thau. - La loi santé animal en cours d'élaboration pose comme nécessité pour les conchyliculteurs d'agrément zoo-sanitaires (traçabilité des lots, gestion inter-professionnelle...). - Un nouveau phénomène environnemental « Eaux vertes » apparu en 2019 impose de mettre en place un protocole de surveillance et de suivi de crise faisant suite au Comité de suivi installé lors de cette crise.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	Aucune mesure associée
SAGE adopté	<p>REGLE 2 - Prescriptions relatives aux rejets d'eaux usées pour surveiller le système d'assainissement</p> <p>Disposition 1 - Développer un outil adapté à la gestion des apports microbiologiques à l'échelle du bassin versant (VigiThau)</p> <p>Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux</p> <p>Disposition 5 - Recueillir et transmettre des données pour estimer les dépassements des flux admissibles microbiologiques (FAM)</p>
SRADDET arrêté	-
SCOT approuvé	<p>Objectif 2.2. Maitriser l'urbanisation et l'orienter en fonction de la capacité d'accueil et des objectifs de préservation de la qualité des eaux (SMVM)</p> <p>Objectif 2.4.3. Garantir l'efficacité des systèmes d'assainissement (SMVM)</p>

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Renforcer les dispositifs de gestion sanitaire	
Consolidation informatique de la plateforme d'avertissement VigiThau	<p>Objectif : utiliser la gestion dynamique de bases de données entre les différents fournisseurs de données, afin de produire des indicateurs plus robustes de qualité microbiologique.</p> <p>Consulting dans le cadre du LABTHAU avec la restructuration du SI du SMBT incluant Observatoire, VigiThau, ROL, réseau hydrologique et hydrogéologique</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Elaboration d'un dispositif spécifique pour le suivi régulier des crises phytoplanctoniques (Alexandrium et Dinophysis)	<p>Plusieurs démarches envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter VigiThau pour un service étendu d'avertissement aux professionnels - Le projet SENSITHAU vise à l'élaboration d'intelligence artificielle prédictive sur les efflorescences de phytoplancton : Utilisation des mesures haute fréquence des paramètres physico-chimiques de l'eau (projet SENSITHAU ; AAP Avenir Littoral en cours) - SECTOX : Etude de la contamination par les phycotoxines (PSP et lipophiles dont DSP) des huîtres creuses et des moules de la lagune de Thau – Dynamique temporelle et spatiale de cette contamination dans l'optique d'une gestion sectorisée de la lagune. - Mise en place d'un protocole de veille environnementale dans le cadre du ROL. Des stations de mesure pourraient être acquises et servir à la surveillance milieu sur les efflorescences de microalgues (dispositif de mesure qui pourra servir également à la surveillance malaïque, eaux vertes – cf. plus loin) <p>Partenaires techniques : DDPP</p>
Animation pour la diffusion du protocole temps sec pour les pollutions accidentelles issues des réseaux d'assainissement et pluviaux	<p>Disposition du SAGE</p> <p>Objectif : un effort de sensibilisation sur les pollutions de temps sec (pollutions accidentelles sur voiries ou directement dans les réseaux pluviaux). Des investissements conséquents ont été faits pour prévenir les déversements par temps de pluie et il est nécessaire de les compléter par un plan de prévention des incidents hors épisodes pluvieux. Cela passe par une sensibilisation large des acteurs de l'eau sur le respect des protocoles établis sur le bassin versant de la lagune de Thau.</p> <p>Partenaires techniques :</p>
Étude pour la mise au point de protocole de décontamination des eaux usées par biocide	<p>Étude pour la mise au point de protocole de décontamination des eaux usées (STEU et déversoirs d'orages) par biocide ciblé sur le norovirus. (Projet norovirus)</p> <p>Un stage a été réalisé en 2020 pour un état de l'art des articles scientifiques et des études réalisées sur le sujet.</p> <p>La suite consiste en un projet de test de l'efficacité et l'innocuité du biocide sur la STEP de Mèze prévu en 2021 en collaboration avec SAM.</p> <p>Objectif : déploiement du dispositif de traitement sur les déversoirs d'orage autour de la lagune</p> <p>Partenaires techniques : SAM, CRCM, IAGE...</p>

<p>Etude sur l'influence des oiseaux sur la qualité sanitaire de l'eau et des coquillages en élevages</p>	<p>L'étude fait suite à un suivi ponctuel des populations aviaires sur les tables qui a démontré l'utilisation notable des tables comme reposoirs pour les oiseaux. Volet 1 : suivi des populations aviaires sur les tables conchylicoles (espèces, nombre d'individus, secteurs de présence, déplacements des populations...) Volet 2 : projet de développement de méthode pour la discrimination de l'origine aviaire des contaminations CCTP en cours de relecture Financement SAM (contrat Biotope) en cours de discussion Demande de financement à la direction scientifique d'Ifremer – en attente de réponse Partenaires techniques : Ifremer, CRCM, IAGE, MARBEC, LDV34</p>
<p>Programme d'actions envisagé suite à l'étude oiseaux</p>	<p>Programme d'actions envisagé suite à l'étude notamment la stratégie d'effarouchement des secteurs de productions pour un accueil des oiseaux sur des zones dédiées</p>
<p>2. Gérer les crises zoo-sanitaires affectant les élevages conchylicoles</p>	
<p>Améliorer la gestion des crises de malaïgue</p>	<p>Plusieurs projets prévus : - Projet ANOXITO : analyse des facteurs et des conséquences de l'anoxie et des mortalités d'huîtres sur le fonctionnement de la lagune de Thau, dans un contexte de changement global pour un développement durable de la conchyliculture En discussion, démarrage d'une thèse de doctorat automne 2020 - Le projet SENSITHAU vise à l'élaboration d'intelligence artificielle prédictive sur les concentrations en oxygène dissous : Utilisation des mesures haute fréquence des paramètres physico-chimiques de l'eau (projet SENSITHAU ; AAP Avenir Littoral en cours) - Mise en place d'un protocole de veille environnementale dans le cadre du ROL. Surveillance milieu grâce aux stations de mesure mises en place (cf. suivi crises phytoplanctoniques) - Pérennisation du suivi estival des concentrations en oxygène dissous dans la lagune de Thau et risques malaïgues – Observatoire SMBT Partenaires techniques : SMBT, CRCM...</p>
<p>Programme de gestion des eaux vertes</p>	<p>Plusieurs projets prévus : - Programme piloté par l'Ifremer sur le phénomène Eaux vertes : Etude de suivi du phénomène eaux vertes réalisée en 2019. Synthèse des résultats du phénomène avec livrables et rapport de synthèse attendus fin 2020 - Développement d'un test de détection du genre Picochlorum par biologie moléculaire (PICOTHAU) Objectif : approfondir la connaissance sur le picochlorum suite à l'étude de suivi du phénomène eaux vertes Démarrage du programme en octobre 2019 - Mise en place d'un protocole de veille environnementale dans le cadre du ROL. Surveillance milieu grâce aux stations de mesure mises en place (cf. suivi crises phytoplanctoniques) Partenaires techniques : SMBT, CRCM...</p>
<p>Mise en place d'un protocole de suivi de l'Herpès virus sur les naissains d'huîtres</p>	<p>Objectif : en partenariat avec le CEPRALMAR et intégré dans le ROL, apporter de la connaissance et diffuser des informations pour l'aide à la gestion des élevages Partenaires techniques : CRCM, SMBT, Cepralmar</p>

Veille sur les Maladies émergentes sur les espèces en élevage	Objectif : suivis d'études, suivis ou programmes sur le sujet, diffusion d'informations Partenaires techniques :
Développement de technologies innovantes pour le suivi et le développement de contaminations	Objectif : Mise en place d'une collaboration avec IES Engineering pour le développement de drone marin autonome de mesures et d'échantillonnages (suivi de panaches/gradients, missions de prélèvements) Partenaires techniques :

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 1 367 500 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Consolidation informatique de la plateforme d'avertissement VigiThau	70 000 €			
Elaboration d'un dispositif spécifique pour le suivi régulier des crises phytoplanctoniques				
<i>Service avertissement VigiThau étendu</i>				
<i>SENSITHAU</i>	468 500 €	Région	296 000 €	
		Bioceanor	172 500 €	
<i>SECTOX</i>	496 000 €	DGAL	90 000 €	
		Région	70 000 €	
		Département	70 000 €	
		SAM	18 000 €	
		Ifremer	248 000 €	
<i>Suivi – stations de mesure (ROL)</i>	60 000 €	?		
		SMBT		
Animation pour la diffusion du protocole temps sec				
Projet Norovirus	50 000 €	Région	En cours	
		Département	En cours	
		SMBT		
Etude sur l'influence des oiseaux sur la qualité sanitaire de l'eau				
<i>Volet 1 (suivi populations)</i>	50 000 € (estimatif à confirmer)	SAM ?		
<i>Volet 2 (méthode)</i>	38 000 €	Ifremer	20 000 €	

		Département ?	7 600 € ?	
		SMBT ?	10 400 €	
Améliorer la gestion des crises de malaïgue				
<i>ANOXITO : Bourse de doctorat (3 ans)</i>	100 000 €	Ifremer		
<i>SENSITHAU – pour mémoire</i>	Cf. ci-dessus			
<i>Observatoire SMBT suivi malaïgues (1 mois/an)</i>	15 000 €	?		
		SMBT		
<i>Suivi – stations de mesure (ROL)</i>	Cf. ci-dessus			
Programme de gestion des eaux vertes				
<i>PICOTHAU (test)</i>	20 000 €	Ifremer	100%	
<i>Suivi – stations de mesure (ROL)</i>	Cf. ci-dessus	?		
		SMBT		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Projet OISEAUX - travaux	En fonction des études
Suivi de l'Herpès virus	
Suivi maladies émergentes	
Suivi méthodes innovantes (drone marin autonome)	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE REUSLTAT	QUI	COMMENT
1. Renforcer les dispositifs de gestion sanitaire			
Consolidation informatique de la plateforme d'avertissement VigiThau	Nombre d'outils de gestion mis en place ou optimisés	Maitres d'ouvrage	
Elaboration d'un dispositif spécifique pour le suivi régulier des crises phytoplanctoniques (Alexandrium et Dinophysis)			
Animation pour la diffusion du protocole temps sec pour les pollutions accidentelles issues des réseaux d'assainissement et pluviaux			
Étude pour la mise au point de protocole de décontamination des eaux usées par biocide – projet Norovirus			
Etude sur l'influence des oiseaux sur la qualité sanitaire de l'eau et des coquillages en élevages			
Programme d'actions envisagé suite à l'étude			

2. Gérer les crises zoo-sanitaires affectant les élevages conchylicoles			
Améliorer la gestion des crises de malaïgue	Nombre de crises gérées grâce aux outils		
Programme de gestion des eaux vertes			
Mise en place d'un protocole de suivi de l'Herpès virus sur les naissains d'huîtres			
Veille sur les Maladies émergentes sur les espèces en élevage			
Développement de technologies innovantes pour le suivi et le développement de contaminations			

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité et les usages
3.1. La protection de la lagune et de ses usages	
3.1.2. Créer un dispositif de gestion de l'écosystème et des activités lagunaires	
FA 38 – Connaître et optimiser les apports hydriques et trophiques dans les milieux humides et lagunaires	

Le projet en un mot

Le projet consiste à définir des niveaux d'apports hydriques et trophiques garantissant un niveau de production conchylicole adéquate à la filière économique tout en respectant les indicateurs environnementaux de suivis, à partir des actions suivantes :

- Réaliser les suivis sur les apports hydriques et trophiques dans les milieux humides et lagunaires,
- Améliorer la modélisation trophique de la lagune de Thau,
- Engager la concertation sur un plan de gestion des apports en nutriments et en eau en fonction des études réalisées et existantes.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réaliser les suivis sur les apports hydriques et trophiques dans les milieux humides et lagunaires			
Suivi du réseau hydrologique, extension et exploitation des données	P	2021-2022	SMBT
Suivi du fonctionnement hydrologique du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
Suivi des bilans hydrologiques et des surverses à la lagune de la zone humide des prés du Baugé	P	2021-2022	SAM
2. Améliorer la modélisation trophique de la lagune de Thau			
Synthèse des connaissances existantes, partage et concertation		2021-2022	SMBT
Réalisation d'une plaquette « état des connaissances de la Lagune de Thau »	P	2021-2022	SMBT
Etudes complémentaires pré-identifiées pour améliorer la modélisation	AP		SMBT
3. Engager la concertation sur un plan de gestion des apports en nutriments et en eau			
Concertation sur les scénarios à envisager dans le plan de gestion	P	2021-2022	SMBT
Elaboration du plan de gestion	AP	Après 2022	SMBT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Des études ont été réalisées ces dernières années pour préciser les apports azote et phosphore à la lagune issus du BV. - Des études et outils numériques ont été développés dans le projet Capathau pour l'évaluation du fonctionnement trophique de la lagune et un modèle écophysiological de croissance des coquillages. - Les professionnels sur la lagune expriment régulièrement leurs préoccupations par rapport aux apports en eau douce pour prévenir des hautes salinités. Un Comité de pilotage apports en eau douce a été constitué. - La disposition 7 du SAGE Thau Ingril relative à la gestion des flux N et P comprend une mesure qui prévoit le calcul des flux cumulés arrivant à la lagune, aux étangs d'Ingril et du Bagnas, ainsi qu'une actualisation permanente du dispositif, ce qui justifie de la mise en place de suivis d'apports hydriques et trophiques. La même disposition 7 prévoit la détermination des flux admissibles N et P, le maintien ou l'atteinte du bon état écologique (au sens de la DCE) dans la lagune et les étangs tout en préservant la satisfaction des usages, en particulier les usages prioritaires de ces espaces que sont la conchyliculture et la pêche. - Un plan de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire est programmé.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	RES0303 - Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
SAGE adopté	<p>Disposition 7 Gérer les flux d'azote et phosphore à l'échelle du bassin versant en tenant compte des objectifs de bon état des cours d'eau, de la lagune de Thau et des étangs d'Ingril et du Bagnas</p> <p>Disposition 23 Mieux connaître le régime hydrologique des cours d'eau et des résurgences aux lagunes</p> <p>Disposition 29 Etablir un règlement d'eau pour le Bagnas afin de sécuriser son approvisionnement en eau</p>
SRADDET arrêté	Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides
SCOT approuvé	Objectif 2.4. Maitriser l'impact des activités humaines sur les milieux lagunaires et marins (SMVM)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réaliser les suivis sur les apports hydriques et trophiques dans les milieux humides et lagunaires	
Suivi du réseau hydrologique, extension et exploitation des données	<p>Le SMBT assure annuellement l'entretien et la maintenance d'un réseau de stations de mesures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 stations pluviométriques, 6 stations hydrologiques (3 ruisseaux (Vène, Pallas, Neygues-Vaques) et 3 sources (Vise, Cauvy et Embressac)). - Analyse quantitative des données, édition de bulletin d'apports annuels

	<ul style="list-style-type: none"> - Bancarisation des données d'autosurveillance de l'assainissement (SANDRE) et bilans des rejets des STEU - Bancarisation et exploitation des données de surveillance des cours d'eau (Naiades, DCE, CG-34) pour l'évaluation des flux annuels en N et P - Poursuite du programme de suivi du Pallas en N,P et réseau complémentaire qualité à greffer au réseau hydrologique Partenaires techniques :
Suivi du fonctionnement hydrologique du Bagnas	<p>Ce suivi est réalisé par l'ADENA dans le cadre du plan de gestion du Bagnas. Son objectif est de maintenir un réseau de points suivis tout au long de l'année afin de mesurer l'évolution de différents paramètres dont la hauteur d'eau, la salinité, le taux d'oxygène... Ces données contribuent au réseau FilMed.</p> <p>En 2021, l'étude des scénarii de gestion hydraulique du Grand Bagnas sera poursuivie. Son objectif est d'aboutir à une gestion de la masse d'eau proche des rythmes naturels lagunaires méditerranéens, compatible avec une amélioration de la qualité de l'eau. Le choix du scénario de gestion hydraulique fera l'objet d'une concertation avec la commission scientifique de l'ADENA, les usagers locaux et le CSRPN pour validation finale.</p> <p>Cette étude est soutenue par l'AERMC, la SAM et la CAHM via le financement de 0,4 ETP.</p> <p>L'ADENA souhaite déposer une nouvelle demande d'aide pour le poste en 2021 pour l'année 2022.</p> Partenaires techniques : AERMC, SMBT
Suivi des bilans hydrologiques et des surverses à la lagune de la zone humide des prés du Baugé	<p>Analyse et exploitation annuelles des données de la station métrologique. Diffusion d'analyses hydrologiques au gestionnaire des zones humides (SAM)</p> <p>L'Agence de l'eau souhaite des précisions sur les objectifs et moyens engagés dans ce suivi, et pose la question de l'intérêt d'attendre les conclusions de l'étude stratégique sur les zones humides engagée en 2021.</p> Partenaires techniques : SMBT
2. Améliorer la modélisation trophique de la lagune de Thau	
Synthèse des connaissances existantes, partage et concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Conclusions de Capathau, synthèse des livrables, analyse des améliorations de l'outil numérique et de ses utilisations - Apports N et P du bassin versant (sur la base des différentes études et stages réalisés au sein du SMBT) - Formes inorganiques et organiques de N & P (bibliographie) - Echanges N & P (stocks et flux) entre le sédiment et la colonne d'eau - Stocks et flux d'N et P pour le compartiment macrophytes (évaluation des biomasses azotées et phosphorées) - Evolution saisonnière de la salinité - Apports d'eaux souterraines à la lagune (sur la base des stations de mesure du réseau de suivi du Pli ouest – cf. FA 18) - Connaissances actuelles bibliographiques et traitements des données de VIGITHAU sur les courantomètres dans le canal de Sète pour faire un état de l'art sur les échanges mer/lagune Partenaires techniques :
Réalisation d'une plaquette « état des connaissances de la Lagune de Thau »	Cf. FA02

<p>Etudes complémentaires pré-identifiées pour améliorer la modélisation</p>	<p>Les études mentionnées ci-dessous visent à améliorer l'outil Gamelag. Elles pourront être prioritaires et programmées au regard de l'état des connaissances réalisées au préalable et après concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette liste est non exhaustive et pourra être complétée ou modifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur les apports eau de mer (modélisation hydrodynamique, campagne de mesure des flux de matière N & P échangées...). Lien avec les stratégies de dragages des canaux de Sète (cf. FAI 5 report modal et FA 32 valoriser déchets) - Etude de l'effet de la modification potentielle de la circulation hydrodynamique (Mars-3D) et des paramètres hydrologique (température, salinité) de la lagune de Thau en fonction du niveau d'apports et des saisonnalités envisagées - Étude sur les gains et pertes hydriques à l'interface eau-atmosphère - Étude des flux N&P à l'interface sédiment-eau, stockage-déstockage d'N & P sédimentaire et intégration au modèle GAMELag-conch - Intégration de l'oxygène dans le modèle (malaïgues) - Amélioration de la prise en compte des performances des coquillages et des pratiques d'élevage (cf. FAI 13 sur le ROL) - Etude complémentaire sur les apports agricoles - Détermination des sources et formes (inorganiques, organiques) de l'azote et du phosphore dans les apports bassin versant et dans la lagune (sédiment et colonne d'eau) - Étude apports de matière N & P par les eaux sous-terraines - Évaluation des capacités d'exportation en N & P pour la lagune de Thau (conchyliculture-échange mer/lagune-échouages...) <p>Partenaires techniques : Ifremer-Marbec, Cevalmar, CRCM, Meteo France, EPR-PSF?, SAM ?</p>
<p>3. Engager la concertation sur un plan de gestion des apports en nutriments et en eau</p>	
<p>Concertation sur les scénarios à envisager dans le plan de gestion</p>	<p>La concertation se fera sur la base des connaissances existantes et acquises et des études engagées pour améliorer le modèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des améliorations du modèle et des données collectées (apports BV, pratiques d'élevages, performances des coquillages, flux N&P sédiment-eau, ajout de l'oxygène dissous, apports souterrains...) - Utilisation de l'outil GAMELag-Conch pour la détermination des flux maximums admissibles, l'évaluation de la capacité de charge trophique, l'état écologique et la durabilité des usages... <p>L'analyse des scénarios de CAPATHAU sera reprise avec ces éléments nouveaux, notamment les données concernant les pratiques d'élevage et le contexte de changement climatique qui peut accroître la vulnérabilité des milieux et doit être étudié comme un préalable dans les scénarios à envisager.</p> <p>Partenaires techniques : services de l'Etat, Ifremer-Marbec, Agence de l'eau, Cevalmar, CRCM, SAM...</p>
<p>Elaboration du plan de gestion concerté</p>	<p>Envisagé après 2022</p>

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 80 200 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financiers	Montant en €	Taux d'aide
Suivi du réseau hydrologique, extension et exploitation des données	3 000 €	SMBT	3 000	
Suivi du fonctionnement hydrologique du Bagnas (en interne à l'ADENA)	-	ADENA, DREAL, DDTM		
<i>Poste (0,4ETP) en 2022</i>	25 200 €	CAHM	7 500 €	30%
		SAM	5 200 €	20%
		ADENA	12 600	
Suivi des bilans hydrologiques et des surverses à la lagune de la zone humide des prés du Baugé	2 000 €	SAM	2 000	
Synthèse des connaissances existantes, partage et concertation	-	SMBT		
Concertation sur les scénarios à envisager dans le plan de gestion	-	SMBT		

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etudes complémentaires pré-identifiées pour améliorer la modélisation	50 000 € ?

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Réaliser les suivis sur les apports hydriques et trophiques dans les milieux humides et lagunaires			
Suivi du réseau hydrologique, extension et exploitation des données	Nombre de stations installées Nombre de bilans	Maitres d'ouvrage	
Suivi du fonctionnement hydrologique du Bagnas			
Suivi des bilans hydrologiques et des surverses à la lagune de la zone humide des prés du Baugé			

2. Améliorer la modélisation trophique de la lagune de Thau			
Synthèse des connaissances existantes, partage et concertation	Nombre d'études engagées Nombre de documents diffusés	Maitres d'ouvrage	
Réalisation d'une plaquette « état des connaissances de la Lagune de Thau »			
Etudes complémentaires pré-identifiées pour améliorer la modélisation			
3. Engager la concertation sur un plan de gestion concerté des apports en nutriments et en eau			
Concertation sur les scénarios à envisager dans le plan de gestion	Nombre de jours d'animation	Maitres d'ouvrage	
Elaboration du plan de gestion concerté			

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité et les usages
3.2. La reconquête des cours d'eau et des zones humides	
3.2.1. Optimiser les fonctionnalités des milieux aquatiques	
FA 39 – Restaurer les fonctionnalités des cours d'eau	

Le projet en un mot

Le projet consiste à programmer et réaliser des opérations de restauration des cours d'eau dans le but de reconquérir les fonctionnalités naturelles des cours d'eau (hydraulique/hydrologique, physique/ biogéochimique/ écologique/ biologique) grâce aux actions suivantes :

- Réaliser les travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve sur les cours d'eau,
- Engager les travaux de restauration des cours d'eau sur la base des études en cours de réalisation ;
- Elaborer un programme de reconquête morphologique des cours d'eau du territoire.

Maitrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Réaliser les travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve sur les cours d'eau			
Mise en œuvre du plan pluriannuel d'intervention de restauration et d'entretien de la végétation des rivières du BV de la lagune de Thau	P	2021-2022	SAM/CAHM/3M
2. Engager les travaux de restauration des cours d'eau sur la base des études en cours de réalisation			
Travaux de renaturation du cours d'eau de la Bourbou à Loupian	P	2021 ou 2022	SAM
Etudes de renaturation du cours d'eau de la Vène / ruisseau de Barbière à Gigean	P/AP	2022 ou 2023	SAM
Etudes et travaux de reconquête morphologique du cours d'eau du Pallas – projet « La Rouquette » (Villeveyrac)	P/AP	2022 ou 2023	SAM
Travaux de restauration des berges de la Vène au droit du jardin méditerranéen à Montbazin	P	2021	SAM
Etudes de renaturation de la Vène et de son EBF	P	2022	SAM
Evaluation de la fonctionnalité du ruisseau de Bragues	AP		SMBT
Renaturation du ruisseau de Marche Gay à Pomerols	AP		CAHM
Travaux continuité écologique seuil dit « d'Hydroscience » sur la Vène	P	2022	SAM

3. Elaborer un programme de reconquête morphologique des cours d'eau			
Etude de définition des EBF des cours d'eau	P	2021	SMBT
Engager une étude hydromorphologique globale des cours d'eau du BV de Thau	P	2021	SMBT
Engager la concertation pour mettre en œuvre le programme de travaux sur les cours d'eau	P	2022	SMBT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - Des plans de gestion existent sur certains cours d'eau. - Un plan pluriannuel d'intervention de restauration et d'entretien de la végétation des rivières du BV de la lagune de Thau est en cours de réalisation avec 3 DIG : l'une sur SAM (2020-2025) en cours de dépôt, et 2 DIG (2021-2026) pour la CAHM et 3M qui sont en cours de validation. Une DIG permet de mettre en œuvre un programme sur 5 ans consistant en l'entretien de la végétation des berges et du lit, à la gestion des différents embâcles ainsi qu'à des opérations de nettoyage. - Le bilan du CGITT fait apparaître la nécessité d'engager des travaux de restauration des cours d'eau, suite aux travaux d'entretien réalisés depuis 2015. La nécessité d'une étude hydromorphologique globale des cours d'eau du BV a été identifiée, avant d'engager d'autres travaux de restauration - Des études et maitrises d'œuvre sont engagées sur la Bourbou à Loupian, un cahier des charges d'une étude de scénarios d'aménagement sur la Vène/Barbière est en cours d'élaboration et un projet de gestion intégré du Pallas sur le secteur de la Rouquette a démarré en 2018. - La cartographie des zones inondables issue du programme VigiThau inondation a permis de délimiter l'emprise des lits majeurs des cours d'eau. Elle constitue le socle du volet hydraulique de l'EBF - La communauté scientifique montpelliéraine travaille à la préfiguration d'une zone atelier qui intégrerait le site de Thau pour la caractérisation des petits fleuves côtiers intermittents méditerranéens. Il s'agit d'analyser et caractériser par des indicateurs la résilience de bassins versants par l'évolution des communautés biotiques, notamment de la ripisylve, en fonction du régime d'intermittence des cours d'eau et de ses évolutions.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
SAGE adopté	Disposition 11 Cartographier les espaces de bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides Disposition 13 Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau Disposition 14 Identifier, supprimer ou aménager les obstacles aux migrations d'anguilles Disposition 16 Tenir compte du potentiel de rétention temporaire des zones humides et des espaces de bon fonctionnement des zones humides et cours d'eau Disposition 18 Définir et mettre en œuvre un plan de lutte contre les espèces envahissantes

SRADDET arrêté	Objectif 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à l’horizon 2040 Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides
SCOT approuvé	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau (DOO) Objectif 2.3. Maintenir et restaurer le fonctionnement écologique du réseau hydrographique (SMVM)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Réaliser les travaux d’entretien et de restauration de la ripisylve sur les cours d’eau	
Mise en œuvre du plan pluriannuel d’intervention de restauration et d’entretien de la végétation des rivières du BV de la lagune de Thau	Mise en œuvre des DIG entretien sur le territoire du BV de la lagune de Thau dans le périmètre des 3 EPCI (SAM, CAHM, 3M) : - Finalisation des 2 DIG restantes (CAHM, 3M) par la technicienne rivière - Enquête publique - Mise en œuvre du programme de travaux sur 5 ans avec une campagne réalisée chaque année par les EPCI : enlèvement des déchets et divers embâcles + travaux de restauration de la ripisylve - Travail de concertation à mener avec la CAHM sur le programme de travaux à engager sur les cours d’eau communs aux 2 territoires (Soupié, Bragues, Fontanilles, Mayroual, Nègue Vaques) en associant les partenaires Travaux envisagés par SAM sur 2021-2022 : 150K Travaux envisagés par CAHM sur 2022 : 100K (chiffrage en cours à confirmer) Partenaires techniques : SMBT
2. Engager des études et travaux de restauration morphologique des cours d’eau	
Travaux de renaturation du cours d’eau de la Bourbou à Loupian	Travaux de renaturation du cours d’eau de la Bourbou à Loupian. Projet d’aménagement : modification du profil, reméandrage, création de banquettes et végétalisation des berges, restauration d’une zone humide jouant le rôle de zone d’expansion de crue avant la RD613, création d’un cheminement pour l’accueil du public. Etudes de programmation réalisée en 2019 Etudes maîtrise d’œuvre en 2021 (130K) et acquisitions foncières (150K). Phase réglementaire et demande d’aide en 2022. Travaux fin 2022 ou plutôt en 2023. Partenaires techniques :
Etudes de renaturation du cours d’eau de la Vène / ruisseau de Barbière à Gigean	Projet à intégrer dans l’étude hydromorphologique globale Pour rappel : Projet visant à restaurer le cours d’eau sur son ancien tracé naturel en lien avec ses milieux humides annexes, réaménager un secteur de la Vène en amont d’Issanka en zone d’expansion

	<p>de crue et réaménagement de berges, prendre en compte les enjeux agro-économiques (extension de la ZAE L'Embosque, soutien des activités agricoles).</p> <p>Projet différé à la demande des élus et par rapport au planning de la ZA L'Embosque</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, Région</p>
<p>Etudes et travaux de reconquête morphologique du cours d'eau du Pallas – projet « La Rouquette » (Villeveyrac)</p>	<p>Projet à intégrer dans l'étude hydromorphologique globale</p> <p>Pour rappel :</p> <p>Etudes et travaux de reconquête morphologique du cours d'eau du Pallas dans le cadre du projet pilote de gestion intégrée durable du secteur agricole « La Rouquette » (Villeveyrac), intégrant notamment la remise en activité agricole de préférence sur des cultures biologiques</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, Région</p> <p>Aide Région conditionnée à plus de détails techniques</p>
<p>Travaux de restauration des berges de la Vène au droit du jardin méditerranéen à Montbazin</p>	<p>Projet de restauration par désartificialisation et renaturation de la berge</p> <p>Enjeu : mur de soutènement dégradé, dysfonctionnement dans la collecte des eaux pluviales en amont du mur de soutènement.</p> <p>Objectif de l'action : restauration de la portion de cours d'eau selon les techniques de génie végétal.</p> <p>Au regard des enjeux globaux amont/aval : travaux d'amélioration du réseau pluvial envisagé.</p> <p>Ces premiers travaux seraient l'occasion pour la commune de commencer à sensibiliser la population sur le sujet. Puis l'étude sur la restauration hydromorphologique en amont sera lancée et à moyen/long terme, la désartificialisation du centre-bourg pourrait être envisagée</p> <p>Un rapport AVP a été réalisé en 2020. Le chiffrage est en cours de révision par le bureau d'études et sera certainement plus élevé, au regard de l'ambition du projet revu à la hausse.</p> <p>Travaux qui démarreront a priori en 2021</p> <p>Partenaires techniques : Ville de Montbazin, SMBT, Agence de l'eau, Région</p> <p>Aide Région conditionnée à plus de détails techniques</p> <p>Agence de l'eau en attente de l'AVP pour se positionner (AVP disponible)</p>
<p>Etudes préalables et AVP des travaux de renaturation de la Vène et de son EBF</p>	<p>Projet à intégrer dans l'étude hydromorphologique globale</p> <p>Partenaires techniques : Ville de Montbazin, SMBT, Agence de l'eau, Région</p> <p>Aide Région conditionnée à plus de détails techniques</p>
<p>Evaluation de la fonctionnalité du ruisseau de Bragues</p>	<p>Projet à intégrer dans l'étude hydromorphologique globale</p> <p>Pour rappel :</p> <p>Action inscrite dans le plan de gestion du Bagnas et également mentionné dans la nouvelle DIG cours d'eau</p> <p>Partenaires techniques : ADENA, CAHM, SAM</p>
<p>Renaturation du ruisseau de Marche Gay à Pomerols</p>	<p>A compléter avec la CAHM</p>
<p>Travaux continuité écologique du seuil dit « d'Hydroscience » sur la Vène</p>	<p>L'objectif est d'équiper le seuil de la Vène dit « d'hydrosciences » avec une passe à anguilles.</p>

	<p>Les conventions sont en cours de finalisation entre le Département et SAM, et les travaux sont prévus en 2022. Le chiffrage n'est pas encore précisé. Pour mémoire, le chiffrage estimé par le technicien rivière du SMBT dans le précédent contrat était de 25K€.</p> <p>En lien avec la ZAP anguille</p> <p>Partenaires techniques : AERMC, SMBT</p>
3. Elaborer un programme de reconquête morphologique des cours d'eau	
Etude de définition des EBF des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des Espaces de bon fonctionnement (EBF) des cours d'eau, qui pourra se baser notamment sur la méthodologie simplifiée explicitée dans le guide Agence de l'Eau RMC (prenant en compte les ZH périphériques des cours d'eau) ; - Définition d'un volet concertation/sensibilisation/médiation avec les acteurs locaux afin d'inscrire les EBF cours d'eau dans les documents de planification et d'aménagement du territoire (SAGE, SCOT, PLU, etc.) <p>Partenaires techniques :</p>
Stratégie de restauration hydromorphologique des cours d'eau sur le territoire du SAGE Thau	<p>Etude de restauration hydromorphologique des cours d'eau du BV de Thau comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un état des lieux - un diagnostic hydromorphologique intégrant les différents diagnostics existants - l'identification des secteurs prioritaires et des types d'aménagements - la définition d'une stratégie globale à l'échelle du territoire du SAGE de Thau <p>A noter : un focus pourrait être fait sur 3 secteurs : Vène, Pallas, Lauze-Valaury. A prévoir dans le CCTP de l'étude</p> <p>Partenaires techniques : AERMC</p>
Engager la concertation pour mettre en œuvre le programme de travaux sur les cours d'eau	<p>Sur la base de l'étude hydromorphologique globale, il s'agit de travailler avec les maîtres d'ouvrage sur la programmation des travaux avec mise en calendrier.</p> <p>Partenaires techniques :</p>

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Travaux de restauration de l'homme mort à Marseillan (enjeu inondation)	FA 14
Etude de restauration de la Vène aval / Agau (enjeu inondation)	FA 14
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)	FA 42
Campagne de sensibilisation sur les cours d'eau	Cf. FA 02

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 2 309 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Mise en œuvre PPI entretien cours d'eau sur le BV de Thau	276 000 €			
<i>Travaux SAM 2021-2022</i>	150 000 €	AERMC	45 000	30% (6)
		SAM	105 000	
<i>DIG Travaux CAHM</i>	10 000 €	AERMC	3 000	30% (7)
		CAHM	7 000	
<i>Travaux CAHM 2022</i>	116 000 €	AERMC	34 800	30% (7)
		CAHM	81 200	
Travaux de renaturation du cours d'eau de la Bourbou à Loupian				
<i>Etudes</i>	Pour mémoire			
<i>Travaux et acquisitions foncières (demande d'aide prévue en 2021)</i>	1 450 000 €	AERMC	725 000	50% (8)
		Région	290 000	20%
		SAM	435 000	30%
Etudes de renaturation du cours d'eau de la Vène / ruisseau de Barbière à Gigean (montant travaux à définir)	En attente			
Etudes de reconquête morphologique du Pallas - projet pilote intégré « La Rouquette » (Villeveyrac)	En attente			
Travaux de restauration des berges de la Vène au droit du jardin méditerranéen à Montbazin				
<i>Etudes maîtrise d'œuvre</i>	23 000 €	AERMC		(1)
		SAM	23 000	
<i>Travaux</i>	60 000 €	AERMC		(1)
		Région	12 000	20% (3)
		SAM	48 000	
Etudes AVP et Travaux restauration continuité écologique seuil dit « d'Hydroscience » sur la Vène	200 000	AERMC	100 000 + 40 000	50% + 20% (9)
		SAM	60 000	

Etude hydromorphologique globale (pour mémoire cf. FAI14)	90 000 € TTC	AERMC	45 000 €	50% (2)
		Région		20%
		Autre		10%
		SMBT		
Etude de définition des EBF des cours d'eau	50 000 €	AERMC	25 000	50% (2)
		Région	10 000	20% (4)
		SMBT	15 000	
Etudes préalables et AVP des travaux de renaturation de la Vène et de son EBF	250 000 €	AERMC	125 000	50% (5)
		Région	50 000	20% (3)
		SAM	75 000	

(1) En attente des conclusions de l'étude hydromorphologique globale et des études préalables AVP travaux sur la Vène et son EBF.

(2) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études

(3) Projet à détailler pour un positionnement de la Région

(4) Aide conditionnée au caractère opérationnel de l'étude (par exemple : définition de zones prioritaires à restaurer)

(5) Aide conditionnée aux conclusions de l'étude stratégie globale hydromorphologie et à la validation du cahier des charges des études et, au vu du chiffrage surestimé, l'assiette d'aide sera revue à hauteur de la réalité des prestations nécessaires au volet milieux aquatiques du projet

(6) Aide conditionnée à la signature de l'arrêté DIG et à l'engagement d'opérations prioritaires de restauration des milieux identifiés au PDM du SDAGE 2016-2021. Dans le cas présent, l'Agence de l'Eau sera vigilante quant à l'engagement et l'avancement des études et travaux prévus dans cette fiche action et plus particulièrement l'actualisation du plan de gestion de la Grande Palude ainsi que les travaux de renaturation de la Bourbou à Loupian.

(7) Aide conditionnée à la signature de l'arrêté DIG et à l'engagement d'opérations prioritaires de restauration des milieux identifiés au PDM du SDAGE 2022-2027. Dans le cas présent, l'Agence de l'Eau sera vigilante quant à l'engagement et l'avancement d'études et travaux de restauration/renaturation d'une des masses d'eau prioritaires au SDAGE 2022-2027 situées sur son périmètre d'intervention (Boyne, Thongue, Peyne, fleuve Hérault ou ruisseau d'Ensigaud, etc.).

(8) Aide conditionnée à la validation de l'AVP en COPIL et à la signature de l'arrêté d'autorisation des travaux en préalable

(9) Aide majorée contractuelle dans les limites permises par la réglementation en vigueur au moment de la décision d'aide et liée au strict respect du calendrier d'engagement de l'opération

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Travaux de reconquête morphologique du Pallas - projet pilote intégré « La Rouquette » (Villeveyrac)	
Evaluation de la fonctionnalité du ruisseau de Bragues	
Renaturation du ruisseau de Marche Gay à Pomerols	

Gains attendus

ACTIONS	Indicateurs de résultat	Qui	Comment	
1. Réaliser les travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve sur les cours d'eau				
Mise en œuvre PPI entretien cours d'eau sur le BV de Thau	Linéaire de cours d'eau entretenus			
2. Engager des études et travaux de restauration morphologique des cours d'eau				
Travaux de renaturation du cours d'eau de la Bourbou à Loupian	Linéaire de cours d'eau restaurés			
Etudes de renaturation du cours d'eau de la Vène / ruisseau de Barbière à Gigean				
Etudes et travaux de reconquête morphologique du Pallas - projet pilote intégré « La Rouquette » (Villeveyrac)				
Travaux de restauration des berges de la Vène au droit du jardin méditerranéen à Montbazin				Nombre d'ouvrages réalisés
Etudes préalables et AVP des travaux de renaturation de la Vène et de son EBF				Nombre d'études engagées
Evaluation de la fonctionnalité du ruisseau de Bragues				
Travaux restauration continuité écologique seuil dit « d'Hydroscience » sur la Vène				
3. Elaborer un programme de reconquête morphologique des cours d'eau				
Etude de définition des EBF des cours d'eau	Nombre d'études engagées			
Engager une étude hydromorphologique globale des cours d'eau du BV de Thau				
Engager la concertation pour mettre en œuvre le programme de travaux sur les cours d'eau				Nombre de partenaires mobilisés

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité et les usages
3.2. La reconquête des cours d'eau et des zones humides	
3.2.2. Optimiser les fonctionnalités des milieux aquatiques	
FA 40 – Restaurer les fonctionnalités des zones humides	

Le projet en un mot

Le territoire de Thau est couvert de multiples zones humides. Les gestionnaires d'espaces naturels agissent en faveur du maintien de la fonctionnalité de ces milieux au regard des nombreux services rendus par ces zones humides (protection inondation, épuration des eaux, support de biodiversité).

Un travail qu'il est nécessaire de poursuivre et renforcer afin de garantir la préservation de ces milieux fragiles, supports d'activités économiques et bien commun de la population locale.

Le projet consiste à programmer et réaliser des études et des opérations de restauration des zones humides dans le but d'améliorer la fonctionnalité écologique des milieux aquatiques selon 4 volets :

1. Elaboration de documents stratégiques de gestion des zones humides du territoire et de leur EBF
2. Actualisation ou élaboration de plans de gestion de zones humides
3. Restauration des fonctionnalités des zones humides – études et travaux

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Elaboration de documents stratégiques de gestion des zones humides du territoire et de leur EBF			
Plan de gestion stratégique des zones humides	P	2021	SMBT
Elaboration d'un document partagé entre les 3 EPCI en charge de la GEMAPI sur les étangs palavasiens	P	2021-2022	3M/SAM/POA
2. Actualisation ou élaboration de plans de gestion de zones humides			
Actualisation du plan de gestion de la Grande Palude	P	2021-2022	SAM
Rédaction d'un plan de gestion des zones humides situées en amont de l'Étang d'Ingril	P	2021 ou 2022	SAM
Evaluation des plans de gestion Etang de Vic et Salins de Frontignan	AP	2022	SAM
Actualisation du plan de gestion du site de la Conque intégrant la reconquête de la qualité de l'eau et des fonctionnalités hydrologiques	P	2022	ARDAM/SAM
3. Restauration des fonctionnalités des zones humides – études et travaux			
Acquisitions foncières Marais de la Grande Palude	P	2021	Ville de Vic la Gardiole

Gestion de la qualité de l'eau en lien avec les sources de pollution du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
Gestion hydraulique du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
Restauration des fonctions hydro-morphologiques de la Roubine de Vic et des zones humides périphériques	P	2021-2022	SAM
Etudes et travaux de restauration issus des études stratégiques et EBF	AP	2022 ?	SAM
Etude de gestion de la ZH Cauvy et de la source Cauvy	AP	2021	Ville de Balaruc les Bains

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le territoire de Thau est couvert par un réseau de zones humides à enjeux gérées ou protégées : sites Natura 2000, Réserve naturelle nationale, sites du Conservatoire du Littoral
- La gestion est variable selon les sites : mise en œuvre de plan de gestion de site naturel ou de DOCOB Natura 2000, évaluation ou mise à jour de plan de gestion
- De nouveaux enjeux sont à prévoir en intégrant la composante biogéochimique et hydrologique dans le cadre de la gestion de ces espaces milieux naturels, ce qui est notamment l'objet d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du territoire de Thau prévu en 2021.
- Depuis 2005, Sète agglomération méditerranéenne est co-gestionnaires des sites du Conservatoire du Littoral.
- Depuis 2007 à aujourd'hui, Sète agglomération méditerranéenne a réalisé des travaux de restauration des zones humides, gestion des espaces naturels (salins de frontignan, salines de Villeneuve, salins de Villeroy, site du Près du Baugé). Et récemment travaux Trame littorale - les sites du Conservatoire du Littoral à hauteur de 506 806 € HT de travaux estimés et trame littorale – Salins de Frontignan pour un montant estimé de travaux de 200 000 € HT)
- Le site du Bagnas dispose depuis 2020 d'un nouveau plan de gestion intégré 2020-2029.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	<p>MIA0501 - Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune</p> <p>MIA0502 - Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire)</p> <p>MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide</p> <p>MIA0701 - Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel</p>
SAGE adopté	<p>Disposition 15 Prendre en compte les objectifs de qualité des eaux dans les plans de gestion des zones humides</p> <p>Disposition 16 Tenir compte du potentiel de rétention temporaire des zones humides et des espaces de bon fonctionnement des zones humides et cours d'eau</p> <p>Disposition 17 Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant</p> <p>Disposition 29 Etablir un règlement d'eau pour le Bagnas afin de sécuriser son approvisionnement en eau</p>
SRADDET arrêté	Objectif 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à l'horizon 2040

	Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides
SCOT approuvé	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau (DOO) Objectif 2.3. Maintenir et restaurer le fonctionnement écologique du réseau hydrographique (SMVM)

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Elaboration de documents stratégiques de gestion des zones humides du territoire et de leur EBF	
Plan de gestion stratégique des zones humides	Lancement d'une étude de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du périmètre du SAGE de Thau (cf. FAI14), qui a vocation à étudier l'ensemble des fonctionnalités des zones humides et la prise en compte de leurs espaces de bon fonctionnement Partenaires techniques : ensemble des structures gestionnaires, Agence de l'eau RMC, Région, Département...
Elaboration d'un document partagé entre les 3 EPCI en charge de la GEMAPI	Elaboration d'un document partagé entre les 3 EPCI en charge de la GEMAPI définissant une stratégie de restauration des lagunes palavasiennes Un poste est affecté pour l'élaboration de cette stratégie, avec une convention de partenariat entre EPCI pour le partage du temps agent affecté à chaque périmètre. Le montant annuel est de 60K€ soit 120K€ sur 2021-2022. Partenaires techniques : SAM, SYBLE, SYMBO, agglo de l'Or
2. Actualisation ou élaboration de plans de gestion de zones humides	
Actualisation du plan de gestion de la Grande Palude	Mise à jour du PG actuel avec prise en compte de l'espace de bon fonctionnement tel que défini sur les étangs palavasiens ouest Un stage est programmé en 2021 pour améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydraulique, et permettre de rédiger un cahier des charges en vue de l'actualisation du PG, prévue en 2022
Rédaction d'un plan de gestion des zones humides situées en amont de l'Etang d'Ingril	Rédaction d'un plan de gestion des zones humides situées en amont de l'Etang d'Ingril (Ingril Nord) Partenaires techniques :
Evaluation des plans de gestion Etang de Vic et Salins de Frontignan	En attente plan de gestion stratégique ZH Partenaires techniques :
Actualisation du plan de gestion du site de la Conque intégrant la reconquête de la qualité de l'eau et des fonctionnalités hydrologiques	Au regard des conclusions de l'étude de gestion stratégique des zones humides prévue en 2021 et de la multiplicité des enjeux sur la zone humide de la Conque, une étude hydrologique préalable à l'actualisation du plan de gestion sera menée. Les enjeux EAU identifiés : Zone humide / Rejet STEP / Rejet pluvial / Cours d'eau / Inondation Cette étude sera complétée par une actualisation des données naturalistes du site. L'actualisation et l'écriture du plan de gestion permettra d'entrer dans une nouvelle phase de gestion sur ce site. Partenaires techniques : SAM/SMBT

3. Restauration des fonctionnalités des zones humides – études et travaux	
Acquisitions foncières Marais de la Grande Palude	Acquisitions prévues par la commune en 2021 Conformément à la SIF étangs palavasiens ouest – Demande d'aide déposée en 2020 pour aide en 2021 une fois les contentieux réglés
Gestion de la qualité de l'eau en lien avec les sources de pollution du Bagnas	Plusieurs actions sont programmées dans le plan de gestion de la zone humide du Bagnas : - Amélioration des connaissances sur la qualité de l'eau et les sources de pollution du Bagnas - Suivi DCE réalisé tous les 2 ans (prochain en 2021) - Mise en œuvre des actions préconisées par l'étude qualité pour diminuer les pollutions. Ces actions sont menées et animées avec les partenaires par un ETP de l'ADENA (40% en 2021 et 2022), mentionné ici pour mémoire car déjà valorisé dans la FA38. Partenaires techniques : CAHM, SAM, SMBT, AE-RMC... Lien à faire avec la FA 38
Gestion hydraulique du Bagnas	Plusieurs actions sont programmées dans le plan de gestion : - Suivi hydrologique - Elaboration d'un nouveau calendrier de gestion hydraulique (étude des scénarios hydrauliques) - Etablissement d'un règlement d'eau à l'issue des scénarios - Travaux ouvrages hydrauliques et canaux: Ces actions sont réalisées en interne et par Un ETP spécifique dédié à la gestion hydraulique (40% en 2021 et 2022, soit environ 50K€ sur les 2 ans) Des travaux hydrauliques sur Pont Martin sont prévus en 2021-2022 pour sécuriser l'entrée d'eau (20K€) Suite à l'étude hydraulique de 2020-2021, d'autres travaux hydrauliques seront également à prévoir (curage devant martelières, entretien ouvrages...) dont le montant s'élève à 50K€ en 2022. Partenaires techniques : SMBT Lien à faire avec la FA 38
Restauration des fonctions hydromorphologiques de la Roubine de Vic et des zones humides périphériques	La reconquête des fonctions hydromorphologiques du cours d'eau La Roubine et des zones humides périphériques sur la commune de Vic-la-Gardiole fait partie de ces projets emblématiques qui traitera de plusieurs enjeux, de préservation du milieu, de la qualité de l'eau, de la maîtrise du risque inondation, de la restauration de la biodiversité, de la valorisation du paysage et des usages locaux, et de la préservation de l'activité économique, principalement agricole. Le cours d'eau est une masse d'eau superficielle inscrit au SDAGE et joue un rôle dans le fonctionnement des deux lagunes (Vic et Ingril), constituant la masse d'eau « étangs palavasiens ouest ». Les zones humides associées au cours d'eau sont identifiées dans les inventaires du SAGE « Lez Mosson Etangs palavasiens » et dans l'inventaire Départemental. Enfin, le cours d'eau et ses zones humides associées situées en rives gauche sont inclus dans les sites Natura 2000 «

	Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol (ZSC FR 9110042 et ZPS 9110042). Réponse à l'AAP Biodiversité de l'Agence de l'eau en 2020 et finalement AAP Rebond Partenaires techniques :
Etudes et travaux de restauration issus de l'étude stratégique	En fonction des résultats de l'étude stratégique Partenaires techniques :
Etude de gestion de la ZH Cauvy et de la source Cauvy	Etude en adéquation avec l'aménagement de la ZH du Pech d'Ay Approfondissement des connaissances sur la qualité de l'eau et la source Cauvy Partie espaces naturels d'intérêt communautaire en concertation avec SAM Etudes préalables en cours Partenaires techniques : SAM, BRGM, SMBT

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Mise en valeur de l'entrée de site des salins de Villeroy et de l'aire de loisirs du Pont Levis	Cf. FA 4
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)	FA 43

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 865 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etude de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du périmètre du SAGE de Thau (pour mémoire cf. FA14)	90 000 € pm	AERMC	63 000	70% (1)
		Région	9 000	10%
		SMBT	18 000	
Elaboration d'un document partagé - stratégie de restauration lagunes palavasiennes	120 000 €	AERMC	pm	pm (6)
		Région Occitanie	24 000	20%
		3M	16 000	14,1%
		SAM	15 500	12,9%
		POA	3 500	3%

Actualisation du plan de gestion de la Grande Palude	30 000 €	Agence de l'eau	21 000	70% (1)
		SAM	9 000	30%
Rédaction d'un plan de gestion des zones humides situées en amont de l'Etang d'Ingril (Nord)	en attente PG ZH			
		SAM		
Evaluation des plans de gestion Etang de Vic et Salins de Frontignan	En attente PG ZH			
Actualisation du plan de gestion du site de la Conque intégrant la reconquête de la qualité de l'eau et des fonctionnalités hydrologiques	30 000 €	Agence de l'eau		en attente conclusions PG ZH
		Région		
		Département		
		CDL		
		SAM/ARDAM		
Gestion hydraulique du Bagnas	130 000 €			
<i>Travaux entrée d'eau</i>	20 000 €	AERMC	10 000	50% (2)
<i>Temps agent N2000 et RN</i>	60 000 €			
<i>Poste 0,4 ETP (2022)</i>	Pour mémoire cf. FA38			
<i>Travaux hydrauliques 2022</i>	50 000 €	AERMC	25 000	50% (2)
		ADENA	95 000	73%
Acquisitions foncières Marais de la Grande Palude	40 000 €	AERMC	28 000	70% (3)
		Vic la Gardiole	12 000	30%
Restauration des fonctions hydro-morphologiques de la Roubine de Vic et des zones humides périphériques - études	150 000 €	Agence de l'eau		(4)
		SAM		
Restauration des fonctions hydro-morphologiques de la Roubine de Vic et des zones humides périphériques	350 000 €	Agence de l'eau		(5)
		SAM		

- (1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges
- (2) Aide réservée aux travaux de gestion hydraulique conforme au plan de gestion du Bagnas
- (3) Aide conditionnée au règlement des contentieux et à l'engagement de l'actualisation du PdG de la Grande Palude par SAM afin de prendre en compte l'EBF défini dans le PdG ZH des étangs palavasiens
- (4) Action relevant d'un appel à projet en cours et accompagnée en 2020. Pas d'engagement contractuel dans le cadre d'AAP limité financièrement et/ou dans le temps
- (5) Attente conclusions études préalables – Pas d'engagement contractuel dans le cadre d'AAP limité financièrement et/ou dans le temps
- (6) Action inscrite pour mémoire car relevant essentiellement du territoire Lez-Mosson. Pas d'engagement contractuel de l'AERMC dans le contrat CGITE.

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etudes et travaux de restauration issus des études stratégiques et EBF	
Etude de gestion de la ZH Cauvy et de la source Cauvy	15 000 €
Gestion de la qualité de l'eau en lien avec les sources de pollution du Bagnas	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Stratégie globale de gestion des zones humides du territoire et de leur EBF			
Plan de gestion stratégique des zones humides	Nombre de documents élaborés	Maitres d'ouvrage	
Elaboration d'un document partagé entre les 3 EPCI en charge de la GEMAPI			
2. Actualisation ou élaboration de plans de gestion de zones humides			
Actualisation du plan de gestion de la Grande Palude	Nombre de plans de gestion réalisés, actualisés	Maitres d'ouvrage	
Rédaction d'un plan de gestion des zones humides situées en amont de l'Etang d'Ingril			
Evaluation des plans de gestion Etang de Vic et Salins de Frontignan			
Actualisation du plan de gestion du site de la Conque intégrant la reconquête de la qualité de l'eau et des fonctionnalités hydrologiques			
3. Restauration des fonctionnalités des zones humides – études et travaux			
Acquisitions foncières Marais de la Grande Palude	Nombre d'études engagées	Maitres d'ouvrage	
Gestion de la qualité de l'eau en lien avec les sources de pollution du Bagnas	Nombres d'ouvrages réalisés		
Gestion hydraulique du Bagnas			

Restauration des fonctions hydro-morphologiques de la Roubine de Vic et des zones humides périphériques			
Etudes et travaux de restauration issus des études stratégiques et EBF			
Etude de gestion de la ZH Cauvy et de la source Cauvy			

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité
3.3 La préservation de la biodiversité marine, lagunaire et terrestre	
3.3.1. Améliorer les connaissances sur la biodiversité marine	
FA 41 – Atteindre des habitats côtiers et marins fonctionnels	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. Améliorer les connaissances sur les habitats côtiers et marins et leurs fonctionnalités ;
2. Mettre en place des stratégies de gestion du milieu marin.

Maîtrises d'ouvrage et partenariats techniques

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Améliorer les connaissances sur les habitats côtiers et marins et leurs fonctionnalités			
Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats marins et côtiers	P	2021	CRIOBE
Amélioration des connaissances sur les fonctionnalités des habitats marins et côtiers	P	2021-2022	GIS Posidonie
Améliorer et valoriser les fonctionnalités écologiques des infrastructures portuaires	P	2021-2022	EPR
Suivi de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières (espèce envahissante)	P		DREAL
Etude pour la mise en place de récifs artificiels ou aire marine au large de Marseillan	AP		
Réaliser un STERE des milieux marins et lagunaires	AP	2022	SMBT
2. Mettre en place des stratégies de gestion du milieu marin			
Stratégie de gestion intégrée du Golfe d'Aigues Mortes (GAM)	P	2020-2021	3M, CAPO, SAM, CCTC
Stratégie de gestion pour limiter les effets de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières	AP		

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET
<p>- Sur le territoire de Thau, 47% du périmètre du SAGE correspond à de la surface en eau et zones humides, en intégrant la partie en mer (23%).</p> <p>- Le SDAGE 2016-2021 encourage à mettre en place des stratégies de gestion intégrée des espaces maritimes et côtières. En particulier, la réalisation de Schéma territorial de restauration écologique des milieux marins et lagunaires (STERE) semble un outil adapté pour disposer d'un document de programmation concerté, intégrant les masses d'eau de la lagune de Thau et du littoral cordon lagunaire et marin, en conformité avec la GIZC.</p> <p>- Les SAGE locaux prévoient de lancer une animation dédiée aux fonctionnalités des milieux côtiers et marins.</p>

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
SDAGE 2016-2021	Hors PDM
SAGE adopté	<p>Disposition 18 - Définir et mettre en œuvre un plan de lutte contre les espèces envahissantes</p> <p>Disposition 19 - Orienter les aménagements littoraux vers la préservation et l'amélioration de la biodiversité marine</p>
SRADDET arrêté	<p>Objectif 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à l'horizon 2040</p> <p>Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides</p>
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Améliorer les connaissances sur les habitats côtiers et marins et leurs fonctionnalités	
Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats marins et côtiers	<p>Suivi des populations de Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>) – cf. FA 45</p> <p>Ce bivalve emblématique de Méditerranée, protégé en France depuis 1992, a vu sa population recoloniser les littoraux d'Occitanie, ses ports et ses lagunes. C'est également une espèce d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000.</p> <p>Depuis 2018, ce coquillage est victime d'une épizootie liée à un parasite qui décime les populations de Méditerranée française. Le CRILOBE de Perpignan a évalué la population de Grande Nacre à l'échelle de l'Occitanie dès 2017 (estimation de la population 2018 à 230 000 individus). Il évalue actuellement l'impact du parasite <i>Haplosporidium pinnae</i> à l'échelle régionale (130 000 individus restant début 2020) et amorce un plan de sauvegarde de l'espèce. Le suivi de la population de Thau</p>

	<p>(mer, ports et lagune) s'appuiera notamment sur le réseau d'observateurs afin de détecter les signes d'infection. Lien avec FA 37 et FA45 Partenaires techniques : Biodiversarium de Banyuls, SMBT</p>
Amélioration des connaissances sur les fonctionnalités des habitats marins et côtiers	<p>Evaluation de l'état écologique des substrats meubles infralittoraux méditerranéens par une approche écosystémique : lancement d'une étude d'échelle régionale en s'appuyant sur le site atelier de Port La Nouvelle pour développer la connaissance sur les fonds meubles (habitat communautaire) majoritairement présents sur les fonds marins côtiers d'Occitanie.(action mise en place dans le cadre du projet intégré LIFE 16 IPE FR001 MARHA) Partenaires techniques : CREOCEAN, LECOB-CNRS, université de la Sorbonne, Laboratoire de planétologie et géodynamique – CNRS université d'Angers</p>
Améliorer et valoriser les fonctionnalités écologiques des infrastructures portuaires	<p>Etude diagnostic réalisée La proposition de plan d'action pour favoriser la réduction des pressions anthropiques va être mise en œuvre sur la période 2021-2022. Partenaires techniques : Cépralmar, SMBT, Région Occitanie, Agence de l'eau</p>
Suivi de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières (espèce envahissante)	Lancement d'un plan régional d'action par la DREAL
Etude pour la mise en place de récifs artificiels ou aire marine au large de Marseillan-Plage	Projet en cours de réflexion au niveau de la commune
Réaliser un STERE des milieux marins et lagunaires	<p>Objectif : réaliser un Schéma Territorial de Restauration Ecologique des milieux marins et lagunaires jusqu'aux limites du périmètre marin du SAGE. Le STERE doit être défini comme un outil de programmation et de mise en œuvre des actions de restauration écologique et de non dégradation dans l'ensemble du périmètre des masses d'eau de l'étang de Thau, du littoral cordon lagunaire (limite Cap d'Agde à Sète et de Sète à Frontignan) et marin. L'approche de cette vision concertée permettra aux différents acteurs du territoire littoral et maritime de s'accorder sur des "espaces d'engagement" et sur les actions communes à mettre en œuvre, afin d'en restaurer, préserver et valoriser les ressources, et de proposer un équilibre entre les différents activités et usages qui y prennent place. Cette démarche s'inscrit donc parfaitement dans les recommandations européennes et nationales concernant la Gestion Intégrée des Zones Côtières. Le STERE devra être construit en s'articulant avec les enjeux existants et définis par ailleurs (enjeux de conservation et de connaissance du patrimoine naturel, de restauration écologique, de connaissance, etc.). Le STERE se découpe en deux phases : - Phase 1 : Elaboration d'un STERE : construction d'un plan opérationnel comprenant une partie état des lieux et diagnostics, une partie hiérarchisation des enjeux et des objectifs et une partie actions et plan opérationnel.</p>

	<p>- Phase 2 : Phase opérationnelle : mise en œuvre des actions de non dégradation et de restauration écologique en fonction des enjeux identifiés lors de la phase 1 mise en connectivité des zones différentes zones et optimisation des dispositifs existants.</p> <p>Le STERE pourra intégrer un certain nombre d'actions opérationnelles comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réimplantation d'herbiers de Posidonie ; - Optimiser le repeuplement de poissons ; - La cartographie des zones de frayères et de nourriceries ; - Organisation des usages et réduction de la pression exercée par les mouillages sur les secteurs à enjeux (Posidonies, coralligènes, etc.) ; - Le soutien aux programmes de recherche sur les connectivités des habitats et espèces.
2. Mettre en place des stratégies de gestion du milieu marin	
Stratégie de gestion intégrée du Golfe d'Aigues Mortes (GAM)	<p>Etude de préfiguration d'un outil de gestion intégrée des pressions sur milieu marin Golfe d'Aigues mortes</p> <p>Groupement de commande à 4 intercommunalités (3M, CAPO, SAM, CCTC)</p> <p>Partenaires techniques : Région, Cépralmar, DREAL, OFB, Agence de l'Eau, DDTM, CD 34, 3M</p>
Stratégie de gestion pour limiter les effets de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières	<p>Lien avec FA 45</p> <p>Partenaires techniques :</p>

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 421 500 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats marins et côtiers	161 140 €	Région		78%
		CRIOBE		22%
Amélioration des connaissances sur les fonctionnalités des habitats marins et côtiers	124 830 €	Europe		25%
		Région		40%
		Etat		15%
		GIS Posidonie		20%
Améliorer et valoriser les fonctionnalités écologiques des infrastructures portuaires – étude diagnostic	Pour mémoire			
Plan d'action en cours de chiffrage		EPR		

Réalisation d'un STERE (à programmer)	50 000 €	AERMC	35 000	70% (2)
		SMBT		
Stratégie de gestion intégrée du Golfe d'Aigues Mortes (GAM)	85 500 €	Région	17 100	20%
		Agence de l'eau		Pm (1)
		Département	8 500	10%
		4 EPCI	17 000	20%
Suivi de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières (espèce envahissante)				

(1) Action relevant de plusieurs territoires et non pas spécifiquement du SAGE Thuau-Ingril. A inscrire pour mémoire (pas d'engagement contractuel spécifique à cette opération SUPRA-territorial et hors CGITE) - Pas d'engagement contractuel sur année passée

(2) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Etude pour la mise en place de récifs artificiels ou aire marine au large de Marseillan	
Stratégie de gestion pour limiter les effets de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Améliorer les connaissances sur les habitats côtiers et marins et leurs fonctionnalités			
Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats marins et côtiers	Connaissance de la population de Grande Nacre sur le littoral de Thuau (lagune, ports et mer) et impact du parasite (identification de zones non impactées)		
Amélioration des connaissances sur les fonctionnalités des habitats marins et côtiers	Validation d'un indicateur écosystémique de l'état écologique des fonds meubles infralittoraux méditerranéens		
Améliorer et valoriser les fonctionnalités écologiques des infrastructures portuaires	Pressions anthropiques dans le milieu naturel identifiées Connaissances de l'état de la biodiversité marine portuaire		

	Plan d'actions pertinent		
Suivi de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières (espèce envahissante)			
Etude pour la mise en place de récifs artificiels ou aire marine au large de Marseillan			
2. Mettre en place des stratégies de gestion du milieu marin			
Stratégie de gestion intégrée du Golfe d'Aigues Mortes (GAM)	Création d'une gouvernance à l'échelle du Golfe		
Stratégie de gestion pour limiter les effets de l'arrivée du crabe bleu dans les eaux côtières			

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité
3.3 La préservation de la biodiversité marine, lagunaire et terrestre	
3.3.2. Préserver l'écosystème lagunaire	
FA 42 – Maintenir ou restaurer la biodiversité des lagunes et zones humides périphériques	

Le projet en un mot

Le projet consiste à engager les actions suivantes :

1. Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces lagunaires ;
2. Maintenir l'intégrité des sites lagunaires et péri-lagunaires ;
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels lagunaires et de milieux humides littoraux.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces lagunaires			
Evaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150* « lagune côtière méditerranéenne »	AP	2021	SMBT
Suivi et caractérisation des herbiers aquatiques de la lagune de Thau	P	2021-2022	SMBT
Suivi des populations de Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>) de la lagune de Thau	P	2021-2022	CRIOBE, Région
Poursuite du programme LariMéd sur Thau	P	2021-2022	CEN LR
Suivis habitats et espèces sur la lagune permanente, les lagunes temporaires et les dunes du site du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
Etude sur la restauration écologique à enjeux halieutiques, aquacoles et environnementaux	AP		
Transfert opérationnel de la méthode de suivi dynamique des herbiers développée sur le Bagnas	AP	2021 ou 2022	
2. Maintenir l'intégrité des sites lagunaires et péri-lagunaires			
Suivi de la colonisation de la lagune par le crabe bleu	P	2021-2022	Cépralmar, DREAL
Lutte contre les espèces envahissantes sur le BV de Thau	P	2021-2022	ADENA/SAM
Régulation de la fréquentation sur le site du Bagnas	P	2021-2022	ADENA
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels lagunaires et de milieux humides			
Animation aux enjeux lagunaires et milieux humides sur le site du Bagnas – cf. FA02	P	2021-2022	ADENA
Poursuite et développement de la campagne « A la découverte des herbiers de Thau » – cf. FA02	P	2021-2022	SMBT

Mise en place et accompagnement d'une « Aire Marine Educative » – cf. FA02	P	2021	Lycée de la mer Ecole Georges Brassens
Création d'un cheminement expliquant les enjeux lagunaires et environnementaux sur le quartier du Barrou – cf. FA02	P	2021-2022	Ville de Sète/SMBT
Valorisation de l'outil de communication « Thau Nature » – cf. FA02	P	2021-2022	SMBT
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels des lagunes et des zones humides sur le territoire de Thau	AP	2021 ou 2022	SMBT

Contexte et documents cadres associés

CONTEXTE DU PROJET

- Le territoire de Thau est composé de nombreuses zones naturelles remarquables.
- De multiples acteurs (gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, associations de défense de l'environnement) agissent en faveur du maintien de la biodiversité des lagunes et leurs zones humides périphériques. Il est nécessaire de poursuivre et renforcer ce travail afin de garantir la préservation de ces milieux fragiles, supports d'activités économiques et bien commun de la population locale.
- Le territoire de Thau est couvert par de nombreux espaces naturels gérés ou protégés : sites Natura 2000, Réserve naturelle, sites du Conservatoire du Littoral, qui font l'objet de nombreux suivis (habitats naturels, de faunes et flores remarquables).
- Le plan de gestion du site du Bagnas a été renouvelé en 2019.
- Une étude stratégique des zones humides du territoire sera lancée en 2021 prenant l'ensemble des enjeux (cf. FA40).
- Les zones humides périphériques à la lagune de Thau font pour la plupart l'objet de plans de gestion, dont la mise en œuvre se poursuit et pour certains, qui doivent être actualisés.
- Une équipe de gardes du littoral récemment renforcée participe à la surveillance des milieux.
- La station côtière Ifremer-Sète permet une relation renforcée et historique entre les programmes de recherches et le territoire.
- Grâce à un Appel à Projet Biodiversité de l'AERMC, le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles a lancé en 2018 un Plan Régional d'Action (PRA) en faveur des lagunes temporaires d'Occitanie. Prévu sur 3 ans, ce projet a notamment pour objectifs de mieux comprendre le fonctionnement hydro-écologique des lagunes temporaires, de suivre et caractériser les herbiers aquatiques des lagunes temporaires du territoire afin de mettre en place une gestion concertée et d'en assurer la pérennité à long terme.
- La zone humide de la Conque a fait l'objet de 2 Contrats Natura 2000 afin de limiter les effets de sa sur-fréquentation. Le dernier, initié en 2018, a permis de réorganiser les cheminements d'accès au site lors de la période de reproduction des oiseaux et d'aménager plusieurs espaces pédagogiques de découverte (observatoire, table d'interprétation,...).

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES

PDM du SDAGE 2016-2021	MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide MIA0703 Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel
SAGE adopté	Disposition 15 Prendre en compte les objectifs de qualité des eaux dans les plans de gestion des zones humides

	Disposition 18 Définir et mettre en œuvre un plan de lutte contre les espèces envahissantes
SRADDET arrêté	Objectif 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à l'horizon 2040 Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces lagunaires	
Evaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150* « lagune côtière méditerranéenne »	La lagune de Thau est classée « habitat d'intérêt communautaire (HIC) prioritaire » à enjeux exceptionnel par le réseau européen Natura 2000. Cet habitat n'a pas fait l'objet d'une évaluation de son état de conservation par une méthode standardisée lors du diagnostic écologique du DOCOB en 2009. En 2019, le MNHN a publié une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Lagune côtière 1150 ». Cette méthode doit désormais être appliquée sur l'ensemble des sites Natura 2000 présentant cet habitat emblématique afin de caractériser son état de conservation et renseigner cette évaluation à l'Europe, coordonnatrice du réseau Natura 2000. Partenaires techniques : Pole Relais Lagune, OFB
Suivi et caractérisation des herbiers aquatiques de la lagune de Thau	Les herbiers de phanérogames de la lagune de Thau ont en partie justifiés son classement par Natura 2000 et représentent un indicateur de bonne qualité de l'eau. Ils ont fait l'objet de plusieurs études par Natura 2000: cartographie de l'enveloppe globale des herbiers (2009 et 2016) et caractérisation de la vitalité de l'herbier (2009, 2016, 2019). Ce cortège est également suivi par les réseaux de surveillance de la qualité de l'eau (RSL puis DCE) assuré par Ifremer. Afin d'améliorer la mutualisation des connaissances entre ces 2 programmes européens et partager les expériences en terme de protocole ou d'analyses, il est prévu de constituer un groupe de travail « herbiers de Thau ». Partenaires techniques : Ifremer
Suivi des populations de Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>) de la lagune de Thau – cf. FA 44	Ce bivalve emblématique de Méditerranée, protégé en France depuis 1992, a vu sa population recoloniser les littoraux d'Occitanie, ses ports et ses lagunes. C'est également une espèce d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000. Depuis 2018, ce coquillage est victime d'une épizootie liée à un parasite qui décime les populations de Méditerranée française. La lagune de Thau représente une zone refuge encore épargnée, avec environ 50 000 individus recensés. Le CRILOBE de Perpignan effectuera un suivi de la population de Thau avec l'appui d'un réseau d'observateurs afin de détecter les signes d'infection. Le SMBT coordonnera l'organisation locale et participera au suivi de l'espèce à travers le ROL. Le Cépralmar contribuera à la connaissance via les suivis qu'il réalise dans le cadre du ROL Réalisation de 3 suivis annuels Mise en place d'un réseau d'observateurs de la Grande nacre Lien avec FA 37 : grande nacre très présente dans le port de Frontignan et prise en compte dans projet de requalification du port Partenaires techniques : SMBT, Cépralmar, CPIE BT, FFESSM



Poursuite du programme LariMéd sur Thau	<p>Dans la poursuite du LIFE + ENVOLL (2014-2019) dont l'objectif a porté sur la création d'un réseau de sites de reproduction sur le pourtour méditerranéen français pour la protection des larolimicoles coloniaux, le CEN LR coordonne depuis 2020 le programme LariMéd. Le territoire de Thau est majeur pour la conservation de ces espèces d'oiseaux et sa responsabilité reste grande pour maintenir des sites favorables à leur nidification.</p> <p>Réalisation de 3 suivis annuels Mises en protection de nouvelles zones Partenaires techniques : CDL, SAM, SMBT, Syble</p>
Suivis habitats et espèces sur la lagune permanente, les lagunes temporaires et les dunes du site du Bagnas	<p>Suivis habitats et espèces sur le site du Bagnas - diverses actions inscrites au plan de gestion :</p> <p>Différents suivis sont réalisés régulièrement par les agents de la réserve du Bagnas afin d'évaluer la fonctionnalité des milieux prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les oiseaux inféodés aux roselières : colonies de hérons pourprés, passereaux paludicoles reproducteurs et en migration par baguage - les roselières - les surfaces de l'herbier - les macrophytes - les sansouires - les coléoptères des dunes - la reproduction des amphibiens de la mare en arrière dune - les habitats dunaires et la hauteur des dunes <p>D'autres suivis sont réalisés afin de participer à la connaissance scientifique du Bagnas et à une échelle plus grande que celle du Bagnas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactualisation de la cartographie des habitats et de leur état de conservation - Inventaires de groupes ciblés (faune, flore...) - Suivis réalisés dans le cadre de programmes supra (Wetland, suivi Cistude, STOC-EPS...) <p>Partenaires techniques :</p>
Etude sur la restauration écologique à enjeux halieutiques, aquacoles et environnementaux	<p>Étude ciblée sur des espèces patrimoniales (grande nacre, pétoncle, huître plate et palourde) pour améliorer la résilience des écosystèmes côtiers.</p> <p>Lien avec le STERE (cf. FA40) qui permettra de définir un état des lieux, enjeux, objectifs et actions entre mer-littoral-graus-canaux-lagune et leurs corridors écologiques</p> <p>Partenaires techniques : Région Occitanie, AERMC, OFB...</p>
Transfert opérationnel de la méthode de suivi dynamique des herbiers développée sur le Bagnas	<p>Objectif : opérationnaliser le transfert de la méthodologie de suivi cartographique des herbiers du Bagnas par télédétection mise au point en 2018 (à partir d'images satellites)</p> <p>Partenaires techniques : INRAE</p>
2. Maintenir l'intégrité des sites lagunaires	
Suivi de la colonisation de la lagune par le crabe bleu	<p>Suivi de la colonisation de la lagune de Thau par le crabe bleu (<i>Canilectes sapidus</i>)</p> <p>Des observations ont été rapportées depuis 2017. Ce crustacé particulièrement vorace est potentiellement invasif des systèmes lagunaires. Afin de suivre son extension, le Cépralmar a initié un suivi sentinelle avec les professionnels. Un casier est également en cours de test afin de pouvoir réaliser un suivi standardisé de la dynamique de cette espèce</p> <p>Egalement dans FA 44</p> <p>Partenaires techniques : SMBT</p>
Lutte contre les espèces envahissantes sur le BV de Thau	<p>Plan de gestion du Bagnas – diverses actions de lutte contre les espèces envahissantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - régulation annuelle du sanglier

	<p>- gestion des espèces végétales et animales modifiant l'état de conservation des habitats : chaque année, l'ADENA régule le ragondin et lutte contre les espèces végétales envahissantes : la Jussie, la Canne de Provence, <i>Periploca Graeca</i>, les Oliviers de Bohême... Cette régulation est réalisée en interne, ou avec l'aide de bénévoles, étudiants BTS, scouts...</p> <p>- concertation avec les communes pour un nettoyage de la plage respectueux des enjeux de la RN afin de permettre aux espèces pionnières de la laisse de mer de s'installer</p> <p>- Lancement du projet EVEC à l'échelle du BV de la lagune de Thau en 2021 pour 2 ans.</p> <p>La réponse de l'Adena à l'appel à projet MobBiodiv en 2020, bien que non retenue, a engagé une dynamique de territoire sur l'amélioration des connaissances et la gestion des espèces exotiques végétales envahissantes à l'échelle du bassin versant.</p> <p>Lancement en 2021 de 2 stages de 6 mois, l'un porté par l'ADENA sur le Bagnas, l'autre par SAM, avec le SMBT comme partenaire technique pour prioriser les secteurs et partager la méthodologie à l'échelle BV. Le SMBT a proposé de prendre également un cours d'eau (la Vène) comme secteur d'intervention.</p> <p>Par ailleurs, il est prévu de créer un poste en plus des 2 stages dès 2021, et des actions de sensibilisation. Mais ce recrutement interviendra après concertation avec les partenaires dont l'Agence de l'eau.</p> <p>L'Agence de l'eau précise l'existence d'une stratégie à l'échelle RMC sur laquelle il faudra s'appuyer, également une étude stratégique zones humides menée en 2021 par le SMBT qui devra être associée au travail engagé en 2021.</p> <p>Partenaires techniques : Agence de l'eau, CAHM, SAM, SMBT, CBN-Med, Cen, CPIE BT, ANSES...</p>
Régulation de la fréquentation sur le site du Bagnas	<p>Plan de gestion du Bagnas – diverses actions de régulation de la fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi de la fréquentation dans les dunes - pose de systèmes de défense face à la fréquentation dunaire - gardiennage et missions de police - pose de ganivelles pour l'engraissement des faiblesses altimétriques de la dune blanche - renaturation du secteur de la dune du Rieu - veille environnementale intra site et extra site - prévention et gestion des nuisances <p>Partenaires techniques :</p>
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels lagunaires et de milieux humides	
Animation site du Bagnas	Cf. FA 02
Campagne « A la découverte des herbiers de Thau »	Cf. FA 02
Mise en place d'une « Aire Marine Educatif » (AME) à Sète	Cf. FA 02
Création d'un cheminement expliquant les enjeux environnementaux sur le quartier du Barrou à Sète	Cf. FA 02

Valorisation de « <i>Thau Nature</i> »	Cf. FA 02
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels des lagunes et des zones humides sur le territoire de Thau	Intérêt de l'étude : des associations, structures de gestion, collectivités... proposent de nombreuses animations au public, mais il n'y a pas de vision globale territoriale de cette offre d'animation. Cette étude pourrait permettre de valoriser ce qui est réalisé, de compléter par un meilleur maillage du territoire et des types de milieux, des différents publics... Programme d'animations à élaborer à la suite de l'étude A noter : même étude à envisager pour les espaces terrestres cf. FA 43 Partenaires techniques : SAM, ADENA, ARDAM, CPIE BT...

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Restaurer les fonctionnalités des zones humides périphériques aux espaces lagunaires	Cf. FA 40
Plan de fréquentation, études paysagères sur les sites du Conservatoire du Littoral	Cf. FA 31
Animation / sensibilisation sur les enjeux lagunaires et milieux humides	Cf. FA 02
Action sur les mares temporaires – N2000	Cf. FA 43

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : 193 000 €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Suivi et caractérisation des herbiers aquatiques de la lagune de Thau	7 000 €	Natura 2000		100%
Suivi des populations de Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>) de la lagune de Thau		Région		
Poursuite du programme LariMèd sur Thau		OFB		
Suivis habitats et espèces sur la lagune permanente, les lagunes temporaires et les dunes du site du Bagnas – dotation DREAL RRN	-	ADENA		
Suivi et gestion de l'arrivée du crabe bleu dans la lagune de Thau		Région		

Lutte contre les espaces envahissantes sur le site du Bagnas – dotation DREAL RRN	-	ADENA		
Régulation de la fréquentation sur le site du Bagnas – dotation DREAL RRN	-	ADENA		
Projet EVEC 2021-2022 (poste + stages + sensibilisation)	156 000 €			
		AERMC		(1)
		SAM	50 000	
		CAHM	6 000	
		Mécénat-Adena	15 000	
		SMBT	15 000	
Animation site du Bagnas	Cf. FA02			
Poursuite et développement de la campagne « A la découverte des herbiers de Thau »	Cf. FA02			
Mise en place et accompagnement d'une « Aire Marine Educative »	Cf. FA02			
Création d'un cheminement expliquant les enjeux environnementaux sur le quartier du Barrou à Sète	Cf. FA02			
Valorisation de l'outil de communication « Thau Nature »	Cf. FA02			

(1) En attente des conclusions et priorisations en fonction des enjeux, issues des études stratégiques attendues sur les milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Evaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150* « lagune côtière méditerranéenne »	15 000 €
Etude de restauration écologique à enjeux halieutique, aquacole et environnementaux	
Transfert opérationnel de la méthode de suivi dynamique des herbiers développée sur le Bagnas	15 000 €
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels des lagunes et des zones humides sur le territoire de Thau	

Gains attendus

ACTIONS	Indicateurs de résultat	Qui	Comment
1. Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces lagunaires			
Evaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150* « lagune côtière méditerranéenne »	Nombre d'études menées	SMBT	
Suivi et caractérisation des herbiers aquatiques de la lagune de Thau	Création d'un groupe de travail Surface d'herbiers préservée	SMBT	
Suivi des populations de Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>) de la lagune de Thau	Evolution de la population	Criobe	
Poursuite du programme LariMéd sur Thau	Nombre de sites de nidification Effectif nicheur annuel	CEN LR	- mise en protection de nouvelles zones favorables aux larolimicoles - comptage des nids
Suivis habitats et espèces sur la lagune permanente, les lagunes temporaires et les dunes du site du Bagnas	Evolution des populations Evolution des habitats		
Etude sur la restauration écologique à enjeux halieutiques, aquacoles et environnementaux	Nombre d'études engagées		
Transfert opérationnel de la méthode de suivi dynamique des herbiers du Bagnas			
2. Maintenir l'intégrité des sites			
Suivi de la colonisation de la lagune par le crabe bleu	Evolution de la population	DREAL, Ceparlmar	
Lutte contre les espaces envahissants sur le BV de Thau	Nombre d'ETP Nombre d'études engagées		
Régulation de la fréquentation sur le site du Bagnas	Nombre d'actions engagées		
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels lagunaires et de milieux humides			
Animation Site du Bagnas	Cf. FA02		
Poursuite et développement de la campagne « A la découverte des herbiers de Thau »			
Mise en place et accompagnement d'une « Aire Marine Educative »			
Création d'un cheminement expliquant les enjeux environnementaux sur le quartier du Barrou à Sète			
Valorisation de l'outil de communication « Thau Destination Nature »			
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels des lagunes et des zones humides sur le territoire de Thau			

ORIENTATION STRATEGIQUE 3	UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE pour protéger la biodiversité
3.3 La préservation de la biodiversité marine, lagunaire et terrestre	
3.3.3. Poursuivre des actions en faveur de la biodiversité terrestre	
FA 43 – Maintenir des habitats terrestres favorables à l'accueil de la biodiversité	

Le projet en un mot

Le projet consiste à :

1. améliorer les connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes terrestres ;
2. maintenir l'intégrité des sites ;
3. développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels terrestres.

Maîtrises d'ouvrage et programmation

ACTIONS	P/AP	Phasage	MAITRES D'OUVRAGE
1. Améliorer les connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes terrestres			
Etudes et suivis des espèces remarquables ou faisant l'objet de Plan National d'Action (PNA)	P	2021-2022	N2000, Etat
Etudes et suivis sur les habitats naturels	P	2021-2022	
Développement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	AP	2021-2022	
2. Maintenir l'intégrité des sites et des espaces naturels			
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	P	2021-2022	ADENA, SAM, CAHM, SMBT
Veille environnementale et surveillance des sites			Divers MO
Gestion de la fréquentation des sites et aménagement des sites			Divers MO
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels terrestres			
Valorisation de « <i>Thau Nature</i> », outil de valorisation des espèces et des espaces naturels du territoire de Thau	P	2021-2022	SMBT
Diffusion des outils d'information aux bonnes pratiques d'entretien des infrastructures agro-écologiques	P	2021-2022	SMBT
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels terrestres sur le territoire de Thau	AP	2021 ou 2022	SMBT ?

Contexte et documents cadres associés

ANTERIORITE DU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> - De multiples acteurs (gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, associations de défense de l'environnement) agissent en faveur du maintien de la biodiversité sur les espaces naturels terrestres du territoire. - Le territoire de Thau est couvert par de nombreux espaces naturels gérés ou protégés, dont plusieurs sites Natura 2000 dotés de DOCOB mis en œuvre et évalués, en particulier la plaine de Villeveyrac-Montagnac et Fabrègues-Poussan. - Il existe un certain nombre de plans de gestion des massifs et garrigues du territoire de Thau, en particulier le plan de gestion du Massif de la Gardiole en cours de mise en œuvre, et le plan de gestion des collines de la Mourre en cours d'élaboration. - Une stratégie locale de cohérence écologique a été élaborée, déclinaison locale du SRCE, qui fait l'objet d'une animation. - Des documents de sensibilisation sont élaborés, notamment le poster sur les oiseaux remarquables du site N2000 Villeveyrac-Montagnac créé en 2020 par le SMBT. - La trame turquoise est à prendre en compte dans les actions qui seront menées.

DOCUMENTS CADRES ASSOCIES	
PDM du SDAGE 2016-2021	Hors PDM
SAGE	
SRADDET arrêté	<p>Objectif 2.7. Biodiversité – Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non perte nette à l'horizon 2040</p> <p>Objectif 2.8. Milieux aquatiques – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et les zones humides</p>
SCOT approuvé (DOO)	Objectif 1.1. Préserver la trame verte et bleue du bassin de Thau

Description détaillée du projet

ACTIONS	DESCRIPTIF DETAILLE
1. Améliorer les connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes terrestres	
Etudes et suivis des espèces remarquables ou faisant l'objet de Plan National d'Action (PNA)	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de caractérisation des passereaux en milieux ouverts (N2000 Villeveyrac-Montagnac) - Etude sur les dortoirs de Faucon Crécerellette (N2000 Villeveyrac-Montagnac) - Etude sur la population de Cochevis de Teckla (N2000 Moure-Aumelas) - Mise en oeuvre des PNA (Faucon Crécerellette, Pies grièches, Outarde canepetière, Aigle de Bonelli) par la LPO34 Partenaires techniques : SMBT, CCVH, LPO34
Etudes et suivis sur les habitats naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration ou préservation de mares temporaires (N2000 Moure-Aumelas)

	- Action d'ouverture de milieux favorable à la biodiversité (Mesure compensatoire Carrière Poussan) et mesures compensatoires de l'extension du casier d'Oikos Partenaires techniques :GSM, SAM, DREAL
Développement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	La Communauté de Commune de la Vallée de l'Hérault a été labélisée Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en 2019 et porte un projet d'Atlas de la Biodiversité Intercommunal, projet fédérateur à l'échelle d'une commune autour de la biodiversité. L'agglomération SAM a également été labellisé TEN, il pourrait être envisagé à l'image du territoire voisin, de déployer la dynamique ABC sur les communes ou un ensemble de communes du territoire de Thau. Partenaires techniques : OFB, SMBT, SAM, CPIE BT, CCVH
2. Maintenir l'intégrité des sites et des espaces naturels	
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Un projet de lutte contre les EE est en cours sur les zones humides (cf. FA42), avec une possible extension sur les cours d'eau. Faire le lien avec la lutte sur les espaces terrestres Partenaires techniques : SMBT, SAM, CAHM, CPIE BT, OFB
Veille environnementale des sites	Voir avec les gestionnaires de sites pour un suivi de ce qui est fait en matière de veille environnementale, à faire apparaître dans le bilan du contrat
Gestion de la fréquentation des sites et aménagement des sites	Voir avec les gestionnaires de sites pour un suivi de ce qui est fait en matière de gestion de la fréquentation, à faire apparaître dans le bilan du contrat
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels terrestres	
Valorisation de « Thau Nature », outil de valorisation des espèces et des espaces naturels du territoire de Thau	Cf. FA 02
Diffusion des outils d'information aux bonnes pratiques d'entretien des infrastructures agro-écologiques	Cf. FA 02
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels terrestres sur le territoire de Thau	Intérêt de l'étude : des associations, structures de gestion, collectivités... proposent de nombreuses animations au public, mais il n'y a pas de vision globale territoriale de cette offre d'animation. Cette étude pourrait permettre de valoriser ce qui est réalisé, de compléter par un meilleur maillage du territoire et des types de milieux, des différents publics... A noter : même étude à envisager pour les espaces lagunaires cf. FA 42 Partenaires techniques :

ACTIONS POUR MEMOIRE (actions décrites dans d'autres FA mais qui concourent à l'objectif de la fiche)	Fiche action
Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités des corridors écologiques (trame verte) dans la poursuite du SLCE de Thau	Cf. FA 17
Développement de l'agro-écologie (Biodiv'eau, Herault'Haies, PSE, CSE...)	Cf. FA 27 et 28
Lutte contre les espèces envahissantes à l'échelle BV	Cf. FA 42

Budget et plan de financement prévisionnels

Montant total : - €

ACTIONS PROGRAMMEES	Coût en € HT	Financeurs	Montant en €	Taux d'aide
Etudes et suivis des espèces remarquables ou faisant l'objet de Plan National d'Action (PNA)	-	DREAL		
Etudes et suivis sur les habitats naturels	-	N2000, CDL, SAM, ADENA		
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)	-			
Veille environnementale et surveillance des sites	-	SAM, CDL, CEN, Etat		
Gestion de la fréquentation des sites et aménagement des sites	-	SAM, CDL, CEN, Etat		
Valorisation de « <i>Thau Nature</i> », outil de valorisation des espèces et des espaces naturels du territoire de Thau	Cf. FA 02			
Diffusion des outils d'information aux bonnes pratiques d'entretien des infrastructures agro-écologiques	Cf. FA 02			

ACTIONS A PROGRAMMER	Budget prévisionnel en € HT
Développement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	OFB 80%
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels terrestres sur le territoire de Thau	

Gains attendus

ACTIONS	INDICATEURS DE RESULTAT	QUI	COMMENT
1. Améliorer les connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes terrestres			
Etudes et suivis des espèces remarquables ou faisant l'objet de Plan National d'Action (PNA)	Evolution des effectifs nicheurs Evolution des surfaces d'habitats favorables aux espèces soumises à PNA		
Etudes et suivis sur les habitats naturels	Evolution de l'état de conservation des habitats terrestres Evolution des surfaces des habitats Nombre d'études réalisées		
Développement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	Nombre de communes engagées		
2. Maintenir l'intégrité des sites et des espaces naturels			
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Etude réalisée Nombre d'opérations de restauration		
Veille environnementale et surveillance des sites	Nombre de journées de surveillance		
Gestion de la fréquentation des sites et aménagement des sites	Nombre de sites avec aménagements réalisés		
3. Développer des outils de sensibilisation aux enjeux naturels terrestres			
Valorisation de « <i>Thau Nature</i> », outil de valorisation des espèces et des espaces naturels du territoire de Thau	Cf. FA02		
Diffusion des outils d'information sur les Infrastructures Agro-écologiques	Cf. FA02		
Etat des lieux des offres d'animations aux enjeux naturels terrestres sur le territoire de Thau	Nombre d'études engagées		